La ponctuation et l'art d'écrire

J. Brun, A. Doppagne



COLLECTION « BIEN ÉCRIRE ET BIEN PARLER

LA PONCTUATION ET L'ART D'ÉCRIRE

PAR

J. BRUN
Homme de lettres

ET

A. DOPPAGNE
Docteur en philosophie et lettres
Licencié en sciences pédagogiques
Agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur

Troisième édition - 6e mille

cedesamsom

7, rue Philippe de Champagne
1000 BRUXELLES
et
LES ÉDITIONS SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES
25, rue de Mercey
80 - AMIENS (France)

DES MÊMES AUTEURS

Aux Éditions CED-SAMSOM

L'ART de COMPOSER et de RÉDIGER (en collaboration avec J. M. Chevalier).

PRATIQUE de la RÉDACTION — *Comment réussir l'épreuve de français aux examens et concours* (en collaboration avec J. M. Chevalier).

D. 1971/0247/1.

AVANT-PROPOS DE L'ÉDITEUR

La collection « Bien écrire et bien parler » s'adresse à tous ceux, à toutes celles qui désirent, de toute leur bonne volonté grande, respecter le génie d'une langue — la langue française — à qui nous devons tant. On naît poète : on devient, on peut devenir charmant causeur, épistolier correct. Il n'est que de s'appliquer. Les collaborateurs de « Bien écrire et bien parler » vous offrent leur aide.

Comme la vie en société aurait plus de charme si la conversation et le style tendaient vers une perfection de naturel et d'exquis!

Qu'on nous entende bien. Il ne s'agit pas, ici, d'enseigner les professionnels. Mais, tout simplement, les « usagers » de la langue, pour reprendre une expression dont la quotidienneté même a quelque chose de rassurant.

En voici la liste :

1. *Entretiens sur l'art d'écrire, par Arsène Soreil;*
2. *Initiation pratique au métier d'écrire, 2 vol., par Gommaire Dykmans;*
   a) Bréviaire de la méthode;
   b) Le labeur du style et la technique de l'impression;
3. *Code de l'orthographe française, par Maurice Grevisse;*
4. *Pour enrichir son vocabulaire, par Arthur Masson;*
5. *L'art d'écrire une lettre, par Fernand Desonay;*
6. *Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques, par Joseph Hanse;*
7. *La lettre commerciale, par Jacques Surlemont;*
8. *Le rapport, par Fernand Desonay;*
9. *La conversation française, par Georges Sion;*
10. *Un art de lire, par Adrien Jans;*
11. *La parole en public, par Maurice Hougardy;*
12. *La prononciation française d'aujourd'hui, par L.-P. Kammans;*
13. *L'art de composer et de rédiger, par J. Brun, A. Doppagne et J.-M. Chevalier;*
14. *La ponctuation et l'art d'écrire, par J. Brun et A. Doppagne.*

Tel qu'il se présente, ce programme n'est pas exhaustif. Nous l'avons voulu pratique, accessible à tous.

Le livre que nous vous présentons ne saurait être apprécié sans que soit évoquée la collaboration de M. Henri Fevry, à qui nous sommes redevables d'une revision approfondie et des plus judicieuse. Ce nous est donc un très vif plaisir de lui exprimer ici nos remerciements.

AVANT-PROPOS DES AUTEURS

La ponctuation, écrit Littré dans le DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, *est l'art de distinguer, par des signes reçus, les phrases entre elles, les sens partiels qui constituent ces phrases, et les différents degrés de subordination qui conviennent à chacun de ces sens.*

Si l'on retient que toute langue parlée et écrite doit être intelligible, concise et précise, l'on aura défini l'importance du rôle de la ponctuation. Elle parfait les formes syntaxiques du langage pour en éliminer toute ambiguïté ou équivoque, pour nuancer la pensée.

Considérons le point de vue de ceux qui veulent échapper à la ponctuation. Ils affirment que c'est un luxe. Acceptons cette assertion : l'auteur exigeant quant à la ponctuation s'imposerait une autodiscipline; s'il se plie à cette contrainte, il consent un effort du meilleur aloi, attestant le respect d'autrui et de soi-même.

La ponctuation est bien autre chose encore. Dans la langue parlée, les inflexions de voix modulent la phrase, la nuancent et lui donnent son rythme propre, sa musicalité. Lorsqu'on confie à la plume le soin d'exprimer sa pensée, il faut suppléer ces ressources particulières à l'art oratoire par des signes judicieusement placés dans le texte. Ces signes, dont on fait volontiers bon marché, possèdent une réelle valeur : ils sont parties intégrantes de la syntaxe.

Vous connaissez de ces phrases auxquelles une ponctuation fantaisiste donne un sens bouffon et ridicule. Ainsi, par exemple : « Cette vieille mignonne a quatre-vingts ans », alors que l'idée est : « Cette vieille, mignonne, a quatre-vingts ans. » Parfois, on le voit, la proposition incise s'indique par la ponctuation. Peut-être est-ce là une ambiguïté tout exceptionnelle. Nous en convenons de bon gré. Une faute de ponctuation heurte la sensibilité littéraire du

lecteur attentif, comme une dissonance blesse l'oreille d'un musicien exercé. Un texte bien ponctué est séduisant et clair; mal ponctué, il est obscur et indispose le lecteur, qui n'y comprend goutte et doit faire un effort pour reconstituer la pensée exprimée. Quelles seront les réactions du lecteur et les conséquences pratiques, en particulier si les écrits ou l'échange de correspondance concernent des affaires importantes du domaine administratif, juridique, économique ou social?

La ponctuation a aussi une valeur émotive, qui se précise par le jeu des pauses et des accents. On retrouve ici, sous une autre forme, l'équivalent de l'écriture musicale.

Existe-t-il des règles de ponctuation? Certes, et notre manuel se propose de vous en entretenir. Codifiée par la grammaire traditionnelle, la ponctuation obéit à des règles simples. Un ensemble de règles générales et de règles particulières à chaque signe la régit. Elle implique un style propre à chacun, dans la mesure où le texte, parlé ou écrit, a un caractère personnel, et pour autant qu'elle soit judicieusement placée. Or « le style, c'est l'homme même », a dit Buffon.

Une certaine latitude dans l'utilisation des signes de ponctuation est admise. Mais les abus et licences qui altèrent parfois la langue nécessitent, par réaction, une rééducation, une fidélité nouvelle aux règles momentanément délaissées ou méconnues.

Le véritable caractère de la ponctuation se dégage du fait qu'elle varie d'une langue à l'autre; on voit par là combien elle est liée au génie propre de chaque langue, et il est permis de protester avec énergie contre la véritable crise, pour employer un cliché, de la ponctuation, crise qui sévit dans de nombreux milieux.

Il convenait, dans la présente étude, de considérer la ponctuation sous l'angle de la logique grammaticale bien plus que du point de vue du style littéraire. Notre manuel apparaît surtout comme un guide, et le respect des règles qu'il énonce et qu'il développe conduira tout naturellement à une ponctuation correcte et bientôt instinctive, conférant au style un cachet personnel,

Pour atteindre cet objectif, nous avons recherché un juste équilibre entre la théorie et la pratique. Ainsi se justifient les trois grandes divisions du manuel. La première partie est une *Théorie illustrée de la ponctuation*. Par ses nombreux modèles et exercices, la seconde partie mérite son titre : *La ponctuation vivante*; ces travaux contribueront à vous donner « l'instinct » de la ponctuation; très variés, ils complètent d'une manière harmonieuse les nombreux exemples qui illustrent les règles, encore que nous n'ayons pas versé dans un excès préjudiciable à la clarté. Nous n'aurions pas été complets si nous n'avions présenté, enfin, une petite anthologie de la ponctuation contemporaine sous le titre : *Petite anthologie de la ponctuation*, objet de la troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE

Théorie illustrée de la ponctuation

CHAPITRE PREMIER

Le style et la ponctuation

1. Les signes conventionnels

Les milieux littéraires clament volontiers leur indignation à l'égard de ceux qui ignorent les règles syntaxiques et qui méprisent l'orthographe. Des campagnes en faveur du bien écrire ont suscité des remous et une réaction favorable des intellectuels.

Il est permis de se réjouir de cette réaction contre un laisser-aller inadmissible, et de souhaiter qu'elle s'amplifie pour protéger le génie de la langue et favoriser le retour à un style sobre et châtié. Et pourtant, cela ne suffit pas : combien d'embûches attendent toujours ceux qui, s'imposant le respect du français, constatent avec désespoir que tel ou tel impondérable amoindrit la force d'un texte auquel ils ont déjà consacré tous leurs soins!

Souvent, le point faible sera la ponctuation, vilipendée, nous le savons, par ceux-là mêmes qui se devraient d'insister sur sa raison d'être. Dans l'Avant-Propos, nous avons mis en évidence la double fonction des signes de ponctuation : marquer les pauses du débit et suggérer les inflexions de la voix. Tels sont les deux effets de la ponctuation, produits simultanément mais avec prédominance de l'un ou de l'autre. Il est donc indiqué de répartir les signes de ponctuation en deux groupes, selon leur fonction :

1° *Les signes pausaux*, qui comprennent, dans l'ordre décroissant de durée, le point (.), le point-virgule (;) et la virgule (,) (1).

EXEMPLE : « Et je ne réclame pas ici en faveur d'un cours approfondi de sémantique; je ne songe pas tant à ces mots dont le sens a vieilli de la langue du XVIIe siècle. Je dis, pour l'avoir expérimenté moi-même vingt et vingt fois, que nos élèves

---

(1) Classification de J. DAMOURETTE, *Traité moderne de ponctuation*, Paris. Larousse, 1939.

d'aujourd'hui doivent commencer par détenir les clefs du langage-signe. (1) »

2° *Les signes mélodiques*, qui comprennent les deux-points (:), les guillemets (« »), les points de suspension (...), le point d'interrogation (?), le point d'exclamation (!), les parenthèses ( ), les crochets [ ] et le tiret (—).

EXEMPLE : *Mon conseil? Cachez-vous ici! Dès que la ronde de police sera passée — je la verrai de ma fenêtre — je vous avertirai...*

2. La ponctuation dans la phrase

Dans la langue française, les règles de la ponctuation se proposent d'assurer le mécanisme correct des articulations de la phrase. Ces règles définissent l'usage des signes conventionnels.

Que doit-on entendre par articulation de la phrase? Il s'agit de toute relation d'une idée à une autre qui associe ou confronte, sépare ou différencie les idées dans la suite syntaxique d'un discours (2).

Si l'on veut s'exprimer en langage imagé, on dira que les points, les virgules, tous les signes qui composent la ponctuation sont les points de passage obligés, les endroits du discours dans lesquels une pause, un arrêt est nécessaire pour introduire l'idée suivante, ou pour éclairer les cheminements de l'esprit.

Le langage parlé ou écrit exprime des idées, des associations d'idées, des relations d'idées.

Toute *idée* est un mot ou un groupement de mots par lequel l'être humain exprime un acte de sa vie psychique : impression, jugement, sentiment, volonté (3).

Plusieurs idées voisines, liées ou connexes, forment une *relation d'idées*.

---

(1) Extrait de *L'Art d'écrire une lettre* par F. DESONAY, Bruxelles, Baude, 1945.

(2) Discours. — Assemblage de mots, de phrases dont on se sert pour exprimer des idées (Larousse). S'entend aussi du langage écrit. D'où *discursif* : qui se déduit par le raisonnement.

(3) D'après M. GREVISSE : *Le Bon Usage*, Gembloux, Paris, 6e éd., 1955.

Quant à l'*association d'idées*, c'est un assemblage d'idées connexes qui donne naissance à une idée nouvelle.

3. Illustration et commentaires

Une seule idée peut constituer une *phrase* :

- *Nous partirons bientôt.*
- *Voulez-vous m'accompagner?*

Le type complet de la phrase apparaît, pourtant, lorsque plusieurs propositions continues se développent, s'associent, se lient et s'articulent. Ainsi, les exemples ci-dessus pourraient devenir :

- *Nous partirons bientôt, si le temps le permet.*
- *Voulez-vous m'accompagner jusqu'à la place, jusqu'à mon logis?*

Si un groupe de propositions compose une phrase, on désigne celle-ci sous le nom de période. Les diverses propositions réunies constituent des membres de la phrase ou de la période.

Ces quelques notions théoriques sont indispensables pour l'intelligence de l'exposé. Qu'on juge du rôle de la ponctuation dans des périodes telles que :

- « *J'ai vu les opéras d'Angleterre et d'Italie : ce sont les mêmes pièces et les mêmes acteurs; mais la même musique produit des effets différents sur les deux nations, l'une est si calme et l'autre si transportée, que cela paraît inconcevable.* » (MONTESQUIEU, *L'Esprit des Lois*, 1748.)
- *En dépouillant cet être ainsi constitué de tous les dons surnaturels qu'il a pu recevoir et de toutes les facultés artificielles qu'il n'a pu acquérir que par de longs progrès; en le considérant, en un mot, tel qu'il a dû sortir des mains de la nature, je vois un animal moins fort que les uns, moins agile que les autres, mais, à tout prendre, organisé le plus avantageusement de tous : je le vois se rassasiant sous un chêne, se désaltérant au premier ruisseau, trouvant un lit au pied du même arbre qui lui a fourni*

son repas; et voilà ses besoins satisfaits. » (Jean-Jacques ROUSSEAU, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, 1754.)

Ainsi, la ponctuation écrite s'attache à établir les distinctions logiques dans le corps des phrases. Afin que le texte soit compris sans effort, il faut séparer logiquement les compartiments de la phrase, de même que les phrases complètes. On choisira donc les signes de manière à marquer les multiples sens des membres d'une période et le degré de subordination qui convient à chacun d'eux, pour former un ensemble harmonieux et cohérent.

4. Règles générales de la ponctuation

1. Une proposition simple, étant indivisible, comme le fait qu'elle énonce ou l'idée qu'elle exprime, ne doit être coupée par aucun signe de ponctuation. En particulier, aucun signe ne doit séparer le sujet du verbe ni le verbe de l'attribut. Exemples :

- *Nous ne sommes pas seuls ici.*
- *L'enfant méritait une correction.*

2. Deux propositions simples doivent toujours être distinguées l'une de l'autre par la ponctuation. Exemples :

- *Viendrez-vous à cette réunion, où j'aimerais vous rencontrer?*
- *Plus on est de fous, plus on rit.*

3. Les membres de phrase qui apparaissent indispensables à l'intelligence de la phrase entière ou dont la suppression modifie, si peu que ce soit, le sens fondamental de l'idée qu'on veut exprimer, ne doivent être séparés du reste de la phrase par aucune ponctuation. Exemples :

- *Votre concours me serait précieux pour mener à bien cette affaire.*
- *Le chamois détend les muscles de ses jarrets pour se projeter en l'air.*
- *Imagine de très pauvres gens qui vivent à six dans un logement de deux pièces.* (G. DUHAMEL, *Les Maîtres*, p. 304.)

- *La concentration de l'activité du paysan dans un milieu étroit donne à sa pensée une allure lente et vagabonde.*
- *Des dynasties de monarques dont nous n'imaginons plus l'existence ont pendant des siècles entassé les blocs sur les blocs pour se créer d'impérissables sépultures.*

4. Les membres de phrase qui peuvent être supprimés sans que la phrase cesse d'avoir un sens complet, ou sans qu'elle devienne inintelligible, doivent être séparés du reste de la phrase par un signe de ponctuation. Exemples :

- *Le théâtre est moral comme l'expérience d'autrui, qui touche et corrige peu.*
- *De la cheminée s'échappait un panache de fumée bleue, qui se perdait dans le ciel.*
- *Il faut se garder de diminuer, sous prétexte de discipline, l'initiative des jeunes soldats.*
- *Puisque nous n'avons, entre nations, ni justice obligatoire, ni gendarmerie, ni police, les meilleurs doivent rester forts, pour éviter, et pour repousser, le cas échéant, les attaques à main armée.*

CHAPITRE II

Le point

1. Définition et commentaire

Le point indique qu'une phrase simple ou complexe est achevée; il se place donc à la fin de cette phrase.

Alors qu'une guerre impitoyable est fréquemment déclarée à la virgule, personne ne conteste le rôle, la valeur du point. Est-ce pour cette raison que les manuels de ponctuation se contentent généralement de le définir, de lui faire une rapide révérence, sans évoquer les ressources multiples qu'il présente? Ses lettres de noblesse ne sont-elles pas incontestables? Certes, et c'est pourquoi un usage judicieux de ce signe de ponctuation détermine maintes fois la valeur du style.

Lorsque plusieurs idées s'enchevêtrent intimement pour former un alinéa, il importe d'aérer le texte et de le diviser en deux ou plusieurs idées distinctes séparées par des points, afin de le rendre plus intelligible. Dans le même temps, naît un autre danger : celui d'une ponctuation exagérée ou superflue. Si un juste équilibre n'est pas atteint, le lecteur sera toujours fondé à reprocher à l'auteur sa négligence.

2. Existe-t-il une règle d'or?

La ponctuation est un élément fuyant de la langue : elle dépend surtout des nuances dont l'écrivain agrémente son texte.

Voilà qui suffit à établir que la longueur d'une phrase ne dépend nullement d'un principe rigide, encore que commode, valable en toutes circonstances et qui agirait à la manière d'une règle grammaticale. Le propos de l'auteur apparaît déterminant.

Il faut encore distinguer selon les genres littéraires. Une lettre commerciale, un rapport réclament une précision et une concision que la lettre courante peut ignorer. Phrases brèves et nettes,

d'une part; alternance de longues et de courtes périodes, d'autre part. Tout ceci n'est guère compliqué.

3. Des phrases équilibrées...

Des idées complètes qui s'expriment en quelques mots et qui, vu leur sens, ne sont pas liées intimement, se ponctuent sans hésitation. Elles ne sollicitent, la plupart du temps, qu'un point terminal; assez rarement, plusieurs points intermédiaires :

- *L'air est pur.*
- *Nous ferons bientôt une randonnée dans le Midi ou à la Côte d'Azur.*
- *Grand-mère sait de fort jolies histoires.*
- *Ainsi vous ne savez rien et vous agissez de confiance. On vous dit : « Allez là ». Cela vous suffit et vous y allez.*

Nulle difficulté pour ponctuer en pareille occurrence. Mais nous allons reproduire un alinéa plutôt long, emprunté à une lettre commerciale, et qui pèche contre la ponctuation à plus d'un point de vue :

« *Cette première commande marquera, nous l'espérons, le début d'une ère de relations suivies entre nos deux sociétés et c'est pourquoi nous regrettons de ne pas posséder en stock la quantité souhaitée, tout en vous assurant qu'un délai d'une huitaine, insignifiant en vérité, suffira amplement pour nous permettre de disposer d'une rentrée importante et de vous satisfaire; nous ne doutons pas que vous comprendrez notre position et que vous nous accorderez ce court délai, cependant que nous réserverons nos meilleurs soins à l'exécution des ordres qu'il vous plaira de nous confier.* »

4. Savoir se corriger

Quel charabia! Si le nouveau client n'en sort pas avec une migraine impitoyable, une telle lettre est de nature à émousser sa bonne humeur. Il est incontestable, pourtant, que toutes ces idées, jetées ainsi en vrac, sont excellentes. Notre intention n'est pas de corriger ce texte, mais d'y placer une ponctuation

judicieuse qui en rehausse la valeur. Tout d'abord, certaines idées s'opposent et ne peuvent être réunies dans un même alinéa. Ensuite, que penser d'une lettre de plusieurs alinéas tournés de cette façon, sinon qu'elle laisserait une impression fâcheuse, qu'elle serait une source d'erreurs ou d'équivoques? Il faut compartimenter les idées, leur donner cette coordination que suggère la ponctuation. Du même coup, nous diviserons le texte en alinéas, soucieux de placer ainsi chaque idée dans le climat qui lui convient, de discerner sa place exacte et son ordre de grandeur dans l'exposé.

« *Cette première commande marquera, nous l'espérons, le début d'une ère de relations suivies entre nos deux sociétés.*

» *C'est pourquoi nous regrettons de ne pas posséder en stock la quantité souhaitée. Rassurez-vous! Un délai d'une huitaine, insignifiant en vérité, suffira amplement pour nous permettre de disposer d'une rentrée importante et de vous satisfaire.*

» *Nous ne doutons pas que vous comprendrez notre position et que vous nous accorderez ce court délai. En revanche, nous réserverons nos meilleurs soins à l'exécution des ordres qu'il vous plaira de nous confier.* »

5. Une ressource : l'alinéa

L'alinéa n'est pas à proprement parler un signe de ponctuation, mais il est cependant un auxiliaire indispensable du métier d'écrire. Une pensée complète en soi constitue un alinéa. Dès que l'on aborde, dans le corps d'un même écrit, un sujet nouveau ou un aspect nettement distinct de telle ou telle idée déjà traitée, on se doit d'aller à la ligne et de consacrer à la nouvelle idée un alinéa autonome.

S'il fait figure de parent pauvre aux yeux de maints défenseurs de la langue française, l'alinéa joue un rôle tel qu'il est sage de lui réserver une place d'honneur.

Le texte amendé accuse encore des faiblesses. Volontairement, afin de permettre une comparaison entre le texte initial et le texte ponctué selon un bon usage, nous nous sommes abstenus de modifier le style, si peu que ce soit, pour éliminer uniquement

les conjonctions et les mots-outils que la division en alinéas et en phrases claires rendait superflus. Niera-t-on que le résultat plaide en faveur de la cause que nous défendons?

6. Comment user de l'alinéa?

Le maniement de l'alinéa, pas plus que l'utilisation du point, n'est soumis à aucune règle précise qui serait applicable d'une façon mécanique. Quiconque écrit sait d'habitude ce qu'il veut dire et se doit d'exprimer fidèlement sa pensée. Il veillera à la cohérence, à la clarté du texte. Pour atteindre ce double objectif, il lui appartiendra, notamment, de distribuer sa prose en alinéas. La sensibilité et la personnalité entrent en scène pour traduire la force des idées, l'importance attachée à celles-ci plutôt qu'à celles-là.

M. A. Soreil, dans ses *Entretiens sur l'art d'écrire* (1), évoque rapidement les avantages de l'alinéa et s'élève contre ceux qui veulent ignorer pareille discipline : « La façon la plus courante de se priver de cette ressource, c'est, bien entendu, d'aller *tout le temps* à la ligne. On croit sans doute donner ainsi à son style une vivacité de manifeste, mais l'effet le plus probable de ce procédé, comme de toute affectation, est d'agacer le lecteur; d'autant plus que l'auteur, privé, par son abus même, d'un moyen normal, et discret, de marquer le mouvement, les rapports intérieurs et les perspectives de sa pensée, devra recourir à d'autres procédés, plus voyants, plus grossiers, comme les soulignements perpétuels, pour mettre ceci ou cela en relief. »

7. Le point abréviatif

Outre son rôle indispensable dans l'économie de la ponctuation, le point offre une autre ressource : il permet et il indique l'abréviation. On termine chaque mot abrégé par un point qui se substitue, en quelque sorte, aux lettres manquantes.

Hâtons-nous de préciser que la manie d'abréger à tout propos doit être rejetée. Dans un texte, il ne faut abréger que les mots

(1) Baude, Paris-Bruxelles, 1946.

dont la répétition par trop fréquente pourrait indisposer le lecteur, ou ceux qui représentent un symbole international. De même, le bon usage, voire le bon sens, interdit d'abréger certains mots, sous peine de présenter au lecteur des jeux de charades au lieu des précisions qu'il attend.

S'il est courant d'abréger des mots comme O.N.U. (Organisation des Nations-Unies), S.D.N. (Société des Nations), A. R. (Altesse Royale), on rencontre quantité d'abréviations douteuses, telles l'A.F.L. (l'une des fédérations syndicales américaines) et la C.E.C.A. (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier) ou que le contexte seul permet de comprendre; ainsi : N. = nom, ou Nord (chemin de fer), ou encore nord (point cardinal).

8. Des règles simples...

Beaucoup de mots s'abrègent avec raison par l'indication de la première syllabe du mot et de la première articulation de la syllabe suivante : adj. = adjectif; éc. dom. = économie domestique; loc. adv. = locution adverbiale.

La prudence s'impose ici encore, et, pour prévenir tout malentendu, il importerait de présenter, en annexe, une liste des abréviations et de leur signification.

L'abréviation *etc.* signifie que la phrase reste volontairement incomplète et suggère une fin conforme à l'esprit du texte qui précède, fin que le lecteur peut conjecturer à son gré. Le signe qui termine cette abréviation sert également de point final à la phrase.

On emploie encore le point après une ou plusieurs lettres d'un mot ou d'une expression écrits en abrégé. La ponctuation éventuelle, que réclame alors le sens de la phrase après l'abréviation, se place à la suite du point. Exemple : *S. E.*, pour : *Son Excellence.*

Quelques mots, assez rares en vérité, s'abrègent par l'indication de la première et de la dernière lettre du mot. L'usage hésite sur l'opportunité du point abréviatif. Personnellement, nous le déconseillons, car sa raison d'être nous échappe. Peut-être le Dictionnaire Larousse a-t-il trouvé une solution élégante en écrivant : *Vx.* (vieux) et *Vx fr.* (vieux français).

CHAPITRE III

La virgule

1. Préliminaires

Il est expédient, nous l'avons démontré, d'user du point. Pour que chacune des phrases qui composent un même alinéa reste intelligible, il est indispensable qu'un point terminal la sépare des autres. Et si M. André Billy entama, voici près de trente ans, une campagne qui proscrivait le point et la virgule, les milieux intellectuels ne le suivirent guère. La crise de la ponctuation, que l'on dénonce aujourd'hui, traduit bien plus une paresse invétérée qu'un propos délibéré de supprimer la ponctuation.

Pareille désaffection atteint surtout la virgule, que J.-J. Brousson a plaisamment appelée le « vermicelle ». Voilà qui est d'autant plus regrettable que cette virgule fort malmenée, délaissée, voire méprisée, apparaît comme le signe de ponctuation numéro 1.

2. Définition et rôle de la virgule

La virgule marque une pause de courte durée (une seconde, théoriquement) dans une phrase donnée; elle équilibre cette phrase et en précise le sens.

Judicieusement placée, la virgule prête à la phrase le sens exact que l'auteur entend lui donner et que les mots ne permettent pas toujours de discerner. Dans une phrase de longue haleine, elle indique les pauses nécessaires à l'intelligence de l'idée; elle facilite l'élimination des mots-outils, fatigants à force d'être usés et qui compromettent l'harmonie de la phrase; elle supplée parfois à l'insuffisance de tel ou tel mot.

Certes, il existe des règles fondamentales et des règles particulières qui permettent de trancher la plupart des cas. Encore faut-il savoir les observer à bon escient et tenir compte des exigences ou du caractère personnel du style.

3. Où placer la virgule?

Or, s'il est patent que la virgule est le signe de ponctuation le plus malaisé à placer, c'est aussi celui dont l'usage est le plus fréquent. Ce signe a deux fonctions grammaticales essentielles, à savoir :

a) Séparer des éléments de composition qui ne sont pas en rapport intime ou très étroit, de façon que le sens de la phrase soit toujours clair.

EXEMPLE : « *Sans cesse je pense à toi, et cette pensée, jointe au sentiment qu'enfin je suis un peu utile et remplis un devoir réel, me rend presque délicieuse cette vie de tranchées, malgré ce qu'elle peut comporter de gêne...* » (Lieutenant Pierre DUPOUEY.)

b) Couper une proposition de construction simple, mais relativement étendue, afin de ménager la respiration et de ne pas fatiguer l'attention.

EXEMPLE : « *Les vertus que vous cultiverez par-dessus tout sont le courage, le civisme, la fierté, la droiture, le mépris, le désintéressement, la politesse, la reconnaissance, et, d'une façon générale, tout ce qu'on entend par le mot de générosité.* » (Henry de MONTHERLANT.)

4. Règles

PREMIÈRE RÈGLE : Dans l'emploi de la virgule comme des autres signes de ponctuation en général, il faut se garder aussi bien d'une ponctuation exagérée que d'une ponctuation insuffisante. Il convient de se tenir dans de justes limites, en combinant le besoin d'ordre et de clarté avec le souci de la cadence et du rythme.

EXEMPLES.

a) Ponctuation exagérée : «*N'ayant pas compris, encore, quelles étaient ces profondeurs, je fus pris de vertige, faute d'une racine à quoi me retenir, faute d'un toit, d'une branche d'arbre, entre ces profondeurs et moi, déjà délié, livré à la chute, comme un plongeur.* »

b) Ponctuation insuffisante : « *N'ayant pas compris encore quelles étaient ces profondeurs, je fus pris de vertige faute d'une racine à quoi me retenir, faute d'un toit, d'une branche d'arbre entre ces profondeurs et moi déjà délié, livré à la chute comme un plongeur.* »

c) Ponctuation de l'auteur : « *N'ayant pas compris encore quelles étaient ces profondeurs, je fus pris de vertige, faute d'une racine à quoi me retenir, faute d'un toit, d'une branche d'arbre entre ces profondeurs et moi, déjà délié, livré à la chute comme un plongeur.* » (A. de SAINT EXUPÉRY.)

L'illustration d'une règle n'est-elle pas le moyen le plus sûr de la dépouiller de son caractère abstrait? Pour offrir au lecteur une solide base de comparaison, nous lui recommandons de lire trois fois un exemple identique. Qu'il y regarde de près, de très près : et il remarquera combien une ponctuation inexacte altère le sens de la phrase.

SECONDE RÈGLE : On s'abstiendra de placer entre deux virgules une portion de texte dont la suppression altérerait le sens général de la phrase ou lui donnerait un sens incomplet.

EXEMPLES.

a) Ponctuation fausse : « *Sa femme éprouva, soudain, pour lui une de ces pitiés tendres, où ce géant lui touchait le cœur comme un tout-petit.* »

b) Ponctuation correcte : « *Sa femme éprouva soudain pour lui une de ces pitiés...* » (LA VARENDE.)

La différence entre ces deux phrases? Dans la première, on discerne une idée de spontanéité, de soudaineté du sentiment qui semble polariser l'intérêt de la phrase. L'auteur met plutôt l'accent sur cette fraction de temps que suggère « soudain » que sur tout autre élément. Cette pitié peut être impulsive, irraisonnée.

Dans la seconde idée, l'absence de ponctuation enlève la vedette au mot « soudain », qui précise à peine le moment où survient la pitié. Il semble ici que le sentiment de pitié, d'abord

très faible, s'accentue progressivement pour amener cette manifestation de caractère plus motivé, plus réfléchi.

Telles sont les règles fondamentales, que nous compléterons par l'énoncé des fonctions propres à la virgule.

D'une manière générale, la virgule sert à séparer, des autres parties de la phrase :

a) Les propositions intercalées, entre autres les incidentes explicatives et les propositions subordonnées conditionnelles.

EXEMPLE : « *Le Roi, qui aimait à bâtir..., avait abattu le petit Trianon de porcelaine qu'il avait fait pour Madame de Montespan.* » (SAINT-SIMON, *Mémoires.*)

b) Les mots et les termes de liaison ou de transition (adverbes, conjonctions, prépositions, locutions diverses).

EXEMPLE : « *Les extrémistes, par contre, ne reconnaissaient décidément pas leur homme.* » (L. MADELIN.)

Nous examinerons ce cas en détail, car l'utilisation de la virgule est ici dictée par le propos de l'auteur.

c) Les mots et propositions qui, faisant l'objet d'une inversion, rompent l'ordre logique de la phrase.

EXEMPLE : *Et, n'eussent été les pins jaillissants, le transfert au premier âge de la planète eût paru complet.*

De même, on utilise la virgule dans le corps d'une phrase pour séparer les uns des autres :

a) Les termes de même espèce qui se suivent immédiatement, tels que sujets, verbes, attributs, épithètes, compléments et, d'une façon générale, les différents termes d'une énumération.

EXEMPLE : *Hommes, femmes, enfants, malades, infirmes, vieillards, tout le pays fuyait devant l'envahisseur.*

b) Les propositions coordonnées par le sens, ainsi que les propositions unies par une conjonction de coordination si, par le sens, ces dernières propositions se distinguent nettement les unes des autres.

Exemple : « *Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.* » (La Fontaine.)

c) L'antécédent grammatical et les propositions explicatives qui complètent le nom, lorsque ces propositions commencent par un pronom ou par un adverbe relatif.

Exemple : « *On a voulu lui donner une mission officielle, il s'en est dispensé.* » (Académie.)

CHAPITRE IV

La virgule dans la proposition

A. EMPLOI DE LA VIRGULE DANS LE CORPS D'UNE MÊME PROPOSITION

1. Proposition elliptique

Tout d'abord, rappelons qu'une proposition est dite elliptique, ou incomplète, lorsque l'usage, le style ou la syntaxe affective condamnent et suppriment un ou plusieurs mots qui faisaient logiquement partie intégrante de la phrase. Par syntaxe affective, on entend les jeux de physionomie, le caractère de la voix et du débit dans le langage parlé, les signes de ponctuation qui s'y substituent dans la langue écrite.

La virgule remplace donc les mots sous-entendus. Elle vivifie ainsi le style et permet d'obtenir des effets surprenants qui donnent à l'idée un cachet de force et de clarté.

A cette fin, on utilise la virgule :

a) Dans le corps d'une phrase elliptique marquant un contraste, une opposition :

- *Obéissez; sinon, gare.*
- *Heureux, on vous recherche; malheureux, on vous fuit.*

b) Lorsque l'infinitif remplace soit le conditionnel, soit le subjonctif, dans une phrase exclamative elliptique :

- *Lui, se déclarer battu, c'est impossible!*

(Dans cet exemple, l'infinitif remplace le subjonctif; si nous modifions la tournure, la phrase devient : « *Qu'il se déclare battu, c'est impossible!* »)

c) Dans une proposition comparative elliptique introduite par *comme* :

- *L'adversité fait l'homme, comme la trempe, l'acier.*

- *Je recherche et j'aime la vie sédentaire, comme eux, les grands chemins et l'aventure.*

(Ce genre de phrases est source de méprises, et l'on évitera de recourir à un artifice littéraire peu fréquent dans la langue courante.)

d) Quand le verbe est sous-entendu dans le second membre de la phrase d'une proposition elliptique simple :

- *Vous possédez tout; moi, rien.*
- « *Ma cour fut ta prison, mes faveurs, tes liens.* » (CORNEILLE.)

e) Au début d'une phrase elliptique, après certains adverbes ou expressions adverbiales, ou encore après certains mots précédés de prépositions ou de locutions prépositives, si l'on souhaite isoler ces mots, les mettre en relief :

- *De cette façon, vous n'aurez pas à intervenir.*
- *Autrement, je ne vois pas la manière de procéder.*
- *Aussi, je suis décidé à régler cette affaire.*
- *Pour vous, la question se pose différemment.*
- *De là, ces difficultés incessantes.*

2. Proposition incise

La proposition incise est une proposition généralement courte, tantôt incluse dans le corps de la phrase, tantôt reportée à la fin, pour signifier qu'on rapporte les paroles de quelqu'un, ou pour exprimer une sorte de parenthèse qui prête à la phrase un sens plus complet, plus exact ou plus nuancé.

Grammaticalement, cette proposition ne dépend d'aucun autre mot, et, pour la mettre en évidence, on la place entre deux virgules, sauf, bien entendu, si elle termine la phrase :

- *Malgré mon influence, mon intervention,* il faut bien en convenir, *ne résoudrait pas votre cas.*

Les mots *mon intervention,* bien que séparés du reste de la phrase par deux virgules, ne forment pas une incise. Ce membre de phrase n'a aucun sens complet en soi et la proposition qu'il introduit doit être complétée par *ne résoudrait pas votre cas.*

Il y a donc ici une séparation tout accidentelle créée, précisément, par l'incise, et sans influence sur la valeur des propositions, de sorte qu'on peut retrancher l'incise sans rien changer au sens.

AUTRES EXEMPLES :

- *Vous devez*, j'y insiste, *apprendre à bien vous connaître.*
- *Tu sors le premier, avec moi,* dit-il au sergent.
- *Certainement*, dit-il, *c'est votre droit.*
- *Je vois là un ridicule*, peut-être, *mais non un outrage.*

On ne place jamais entre virgules les propositions incises qui ont un lien de sens étroit avec la proposition principale et dont la suppression modifierait le sens de la pensée exprimée ou nuirait à l'intelligence de la phrase. Nous donnons ci-après une série d'exemples où les incises en rapport intime avec l'idée principale ne sont séparées de celle-ci par aucun signe de ponctuation :

- *La bête apeurée bondit en aveugle à travers les roches.*
- *Alors un des hommes s'avança, découpant avec sa forme une ombre noire sur le ciel rouge.*
- *Il fallut consolider notre influence sur le chef de la tribu en le liant par des faveurs.*
- *Le ciel était voilé comme d'une gaze par les vapeurs qui s'élevaient au-dessus de l'immense baie ouverte à perte de vue.*

3. Mots de liaison

Plusieurs mots participent à l'élaboration d'une phrase. Souvent, il faudra les relier, les coordonner à l'aide de mots ou de locutions indispensables à la compréhension d'ensemble. Ces mots et locutions précisent ou modifient le sens de la phrase, sans en altérer sensiblement le fond. Dans certains cas, on ne peut les éliminer sans entraîner une interprétation différente de la phrase. Dans d'autres cas, ces mots constituent un accessoire, un enjolivement de l'idée principale dont ils ne transforment pas le sens général.

En raison de ces nuances et des intentions personnelles de l'auteur, les mots de liaison devront parfois se détacher à l'aide

de la virgule. Qu'on nous permette de limiter notre commentaire à ces généralités, étant donné que nous examinerons plus loin le cas des locutions les plus fréquentes et des principaux mots de liaison qui n'obéissent pas à des règles immuables du point de vue de la ponctuation.

4. Proposition logique

La proposition logique, appelée aussi indépendante, est celle qui exprime une idée complète, ou jugée telle, et indivisible. Elle se suffit à elle-même et ne dépend d'aucune autre, comme aucune autre n'en dépend. Cette proposition peut être affirmative, négative, interrogative, exclamative.

Il va de soi que semblable proposition ne supporte pas la virgule. Ce signe de ponctuation ne peut séparer :

a) le sujet grammatical de son complément déterminatif;

b) le sujet logique du verbe;

c) le complément grammatical de sa proposition complétive.

EXEMPLES.

- *Un sot qui ne dit mot ne se distingue pas d'un homme d'esprit qui se tait.*
- *Je suis un homme qui s'efforce de retrouver les braises de la vie au fond d'un âtre.*

Voici un cas particulier où le sujet logique doit être séparé du reste de la phrase par une virgule : plusieurs compléments explicatifs précisent le sujet. S'agit-il vraiment d'une exception? Non, car ces compléments forment, en réalité, des propositions incises; les virgules se justifient donc le plus naturellement du monde. Il en va de même lorsqu'un seul verbe se rapporte à plusieurs sujets.

EXEMPLES.

- *Un enfant, sale, déguenillé, affamé, mendiait une croûte de pain.*
- « *Neiges, enfin, toutes les neiges..., manne, duvet, plumes de l'aile des anges, larmes des morts, feux-follets de l'hiver, sel,*

sucre, poussière, insectes d'argent, fleurs effeuillées du ciel, pâquerettes divines, pétales, papillons, bulles, cristaux, sable du froid, poudre d'étoiles!... volez, dansez..., tourbillonnez... » (LAVEDAN.)

5. Proposition infinitive

Pour qu'une proposition soit infinitive, il faut que l'infinitif puisse être changé en une forme personnelle. Ainsi, « Le plaisir de travailler » n'est pas une proposition infinitive.

Si la proposition infinitive succède à une proposition principale, la virgule est superflue :

- *Les instants sont trop précieux pour les perdre à discuter.*

Cette virgule devient obligatoire si la proposition infinitive précède la principale :

- *Pour gagner cette bataille, ils ont sacrifié la vie de milliers d'hommes.*

Lorsqu'il précède la principale, l'infinitif absolu requiert aussi la virgule :

- *A l'entendre parler, tout lui réussit.*

6. Proposition participe

Comme le nom l'indique, on entend par proposition participe toute proposition qui contient un participe passé ou un participe présent. Elle sera tantôt explicative, tantôt déterminative, ou encore circonstancielle.

Règles générales

1° La proposition participe explicative ou circonstancielle peut être supprimée sans altérer l'idée maîtresse. Dans ce cas, une virgule l'isole du reste de la phrase :

- «*Caïn, ne dormant pas, songeait au pied des monts.*» (V. HUGO.)
- *Il resta à les regarder, s'amusant à cette scène.*
- « *Peut-il, Sylla régnant, regarder l'Italie?* » (CORNEILLE.)

2° Indispensable à l'expression complète de la pensée, la proposition participe déterminative s'amalgame étroitement à la proposition principale, dont elle ne peut être détachée par un signe de ponctuation :

- *Des soldats armés pour une telle cause sont invincibles.*
- *L'action commencée ne pouvait être interrompue sous un aussi vain prétexte.*

Cas particuliers

Nous ne répéterons jamais assez que la ponctuation est le plus souvent affaire de personnalité et d'autorité : elle doit permettre d'exprimer fidèlement une pensée, avec ses inflexions, ses nuances, voire ses réticences. Aussi, les règles qui régissent la ponctuation de la proposition participe comportent-elles quelques exceptions, qui sont autant de cas particuliers.

a) Ainsi, on se dispense de la virgule lorsque le participe suit immédiatement son antécédent logique, ou le verbe de la proposition principale :

- *C'était un cavalier arrivant à fond de train.*
- *Il s'enfuit perdant son sang par plusieurs blessures.*

Dans ce dernier exemple et dans les suivants, la virgule est absolument correcte si l'on veut donner plus de relief à la proposition principale :

- *Il s'équipa en hâte, laissant tout ce qu'il ne pouvait emporter.*
- *Il parlait peu, sachant peu de mots.*

b) Le participe passé requiert la virgule entre les deux propositions connexes, dès l'instant où la proposition participe précède la principale :

- *Arrivé hier soir, je ne pouvais venir chez vous plus tôt.*
- *Un orage ayant éclaté, nous fûmes forcés de nous abriter un moment.*

En principe, point de virgule si le verbe de la proposition principale précède immédiatement la proposition participe :

- *Il allait courbé de honte.*
- *Il s'exila méprisé des siens.*

Quelle est l'intention de l'écrivain? Ici encore, elle sera déterminante puisque l'on ne doit mettre la virgule que si l'on veut souligner la proposition principale, la mettre en vedette :

- *Cet homme s'exila, méprisé des siens.*
- *Le vieillard partit, abandonné de tous.*

c) Si le participe est absolu, c'est-à-dire s'il forme avec son sujet une expression isolée, grammaticalement indépendante des autres propositions, une virgule séparera le participe absolu du reste de la phrase :

- *Les parts faites, le lion parla ainsi...*
- *Dieu aidant, nous réussirons.*
- *La guerre terminée, vous pourrez reprendre vos travaux.*

7. Proposition gérondive

Le participe présent peut se construire avec la préposition *en.* Il s'appelle alors *gérondif* et la proposition qu'il introduit est dite *gérondive.*

Règles générales

Une virgule isolera la proposition gérondive lorsque celle-ci précédera la proposition principale, car le gérondif joue, dans ce cas, le rôle d'un complément circonstanciel de cause, de moyen ou de temps :

- *En débarquant, je l'avais déjà remarqué.*
- *En souriant, il le pria de s'approcher.*
- *En le regardant, nous ne pûmes qu'admirer la musculature de cet athlète.*

Quand la proposition gérondive suit la principale, elle joue le rôle de complément d'action du verbe de la proposition principale et ne peut en être séparée par une virgule, sauf dans certains cas particuliers :

- *Ils se promenaient de long en large en bavardant.*
- « *Je regarde en rêvant les murs de ton jardin.* » (MUSSET.)
- *Vous auriez réussi en procédant avec plus de méthode et en vous imposant de nouveaux efforts.*

Cas particuliers

La proposition gérondive forme parfois une sorte de proposition incise qui obéit aux règles énoncées précédemment en matière de ponctuation :

- *Le renard, en nageant, traversa la rivière.*
- *Ces bambins, tout en jouant, étaient arrivés à l'endroit où le groupe se disloquait habituellement.*

De même, la virgule s'impose si la préposition est sous-entendue, surtout si le gérondif suit immédiatement le sujet. En effet, faute de virgule, le participe présent deviendrait un adjectif verbal ou qualificatif :

- *Le cheval, tremblant, partit comme un trait.*
- *Toutes ces personnes, affluant, provoquèrent un embouteillage inimaginable.*

Virgule encore, lorsqu'une même phrase contient quelques gérondifs. La ponctuation s'accommode ici des règles fondamentales, puisqu'elle sépare logiquement plusieurs propositions :

- *Le vent hurlait, gémissant, se brisant, soulevant les vagues.*
- *Les bûcherons, maniant la cognée, abattant, ébranchant, sciant, travaillant inlassablement, sont des gens courageux qui gagnent leur pain à la sueur de leur front.*

CHAPITRE V

La virgule et les conjonctions

B. LA VIRGULE AVANT ET APRÈS LES CONJONCTIONS DE COORDINATION

La conjonction est un mot (la locution conjonctive, une expression) invariable qui unit ou met en rapport soit deux propositions qui ne sont pas subordonnées l'une à l'autre, soit plusieurs propositions principales et subordonnées qui se succèdent dans une même phrase ou dans des phrases successives, soit encore deux mots ou groupes de mots de même fonction dans une proposition :

- ...Cependant, *ce cas est relativement rare* et, *dans les circonstances les meilleures, il devient nécessaire de repérer les routes de navigation* et *d'établir quelques travaux destinés à régulariser le débit du fleuve* ou *à équilibrer son niveau.*
- *Ce chef est sévère,* mais *il est juste.*

Les conjonctions et locutions conjonctives sont nombreuses. Nous ne pouvons songer à les citer toutes. Voici les plus courantes : *et, ou, ni, mais, or, car, donc, ainsi, sinon, toutefois, néanmoins, cependant, puis, ensuite, enfin.*

Du point de vue de la ponctuation, quelques-unes d'entre elles se comportent d'une façon particulière; les autres obéissent aux règles générales. On nous permettra de ne retenir ici que la première catégorie.

1. Avec la conjonction « et »

Tantôt, la virgule est requise; tantôt, elle serait incorrecte; parfois, elle est facultative. Elle se place obligatoirement *avant* ET :

a) Lorsque *et* ne relie pas directement les termes de la proposition ou deux propositions entre elles; une autre proposition ou des mots intercalés séparent alors la conjonction *et* de ces termes :

- *Donnez au cheval un peu de foin, de l'orge plutôt que de l'avoine, et de la paille en abondance.*
- *Il y a là au château, entre le château, je crois, et la chapelle, une échappée qu'il faudra que je vous montre.*

b) Lorsque la conjonction *et* précède le dernier terme d'une série de mots, locutions ou phrases de nature différente, ou bien lorsque *et* réunit deux propositions d'une certaine étendue à l'intérieur d'une phrase complexe :

- *J'admire son honnêteté, sa franchise, et son courage.*
- *La bonne foi, une volonté ferme, et l'horreur du crime, caractérisent ces populations.*
- *Dans un temps donné, et pas très éloigné, il n'y aura plus de loups en France, et il serait à souhaiter qu'il en fût de même des vipères.*

c) Quand on répète la conjonction, pour donner plus de force à la phrase, séparant ainsi nettement les différentes parties de l'énumération :

- *Tout s'acquitte, et le bien par le mal, et le mal par le bien.*
- *Votre orgueil, et votre intransigeance, et votre égoïsme vous ont valu une réputation d'homme imbu de soi et ont éloigné vos amis.*

d) Si *et* relie deux parties semblables d'une même phrase qui remplissent la même fonction et ont une certaine étendue :

- *Il passait sa journée à se promener dans la forêt toute proche, et le soir à travailler tard dans la nuit.*

Si la phrase est courte, on peut supprimer la virgule :

- *Il passe son temps le jour à se promener et le soir à lire.*

e) Lorsque *et* marque un rapport de cause, de conséquence, de succession ou si l'on veut introduire une comparaison ou faire ressortir une opposition. Dans ce dernier cas, *et* a la valeur de *au lieu que, tandis que* :

- *Le roi paraît, et les courtisans se taisent.*
- *Le devoir le réclame, et l'intérêt s'y oppose.*
- *J'évite d'être long, et je deviens obscur.*
- *L'ennemi est aux portes de la ville, et vous délibérez!*

f) Lorsque *et* joue le rôle d'un adverbe tel que *ensuite*, *puis*, etc.

- *La foule se rua, et la salle fut vite comble.*

La virgule se place *après* ET lorsqu'un membre de phrase vient s'intercaler entre les deux propositions que l'on désire rapprocher ou réunir par la conjonction de coordination :

- « *L'art y foisonnait comme la guerre et, comme la guerre, se montrait dans la rue...* » (L. CODET.)
- « *Avez-vous parfois songé au plaisir que peut éprouver un timonier, lequel sent le bateau s'amollir à gauche ou à bâbord, suivant la roue — et la roue couler sous sa main — et, en deçà de sa main, le flux des idées de la minute présente...* » (P. VALÉRY.)
- *Nous serons à la barre des témoins et, quoi que vous en pensiez, nous saurons faire valoir nos droits.*

Parfois, lorsque *et* est suivi d'un membre de phrase sans rapport intime avec les deux propositions à rapprocher, on met une virgule avant et après la conjonction de coordination. Cet usage ne résulte d'aucune convention, et il est laissé à la discrétion d'un chacun. Lorsqu'on y recourt, il semble qu'on veuille mettre *et* particulièrement en vedette pour renforcer la notion de rapport étroit existant entre deux propositions :

- « *Or, je suis déjà une très vieille femme, et, si je m'absentais pendant que mon cactus rose va fleurir, je suis certaine de ne pas le voir refleurir une autre fois...* » (SIDO.)
- « *Mon père reste le même, toujours en projets, et, je ne vous le cache pas, ma Tante, en projets qui échouent plus souvent qu'ils ne réussissent.* » (LA VARENDE.)

Personne n'ignore que *et*, mot-outil de la langue française, est d'un usage fréquent, trop fréquent peut-être. Les exemples qui précèdent ont montré que cette conjonction se passe souvent de toute ponctuation. La virgule, en effet, ne se conçoit pas lorsque la conjonction *et* unit deux mots ou groupes de mots de même nature, en particulier si la conjonction relie directement les termes de la proposition (sujets, compléments, etc.) :

- *Cet idéal de culture et de politesse reste vivace aujourd'hui.*
- *Vivre et aimer, c'est le bonheur.*
- *Les oiseaux sautillaient et jacassaient parmi les branches.*

Avec la conjonction *et*, la virgule est facultative si, entre les termes ou propositions que réunit cette conjonction se trouve seulement un mot épisodique court, sans importance :

- *Il est paresseux et souvent distrait.*
- *Les enfants, par leur conversation naïve, savent nous intimider et parfois ils nous déconcertent franchement.*

Cependant, si l'on veut mettre en relief le mot ou l'expression intercalée ou séparer deux propositions, la virgule s'impose :

- *L'homme se leva lourdement, et d'une façon si maladroite, qu'il faillit tomber.*
- *Le plus faible atome est un monde, et le monde peut n'être qu'un atome.*

2. Avec la conjonction « car »

Les conjonctions *car, en effet, effectivement...* sont dites causales parce qu'elles indiquent un rapport de cause. La proposition que *car* annonce va expliquer la raison d'être d'une proposition qui précède. Pour être complets, ajoutons que *car* introduit parfois une simple réflexion épisodique, une sorte de proposition incise.

Car, conjonction causale, requiert la virgule lorsqu'il réunit deux propositions coordonnées, mais de sens distinct :

- *La famille est la cellule qui sert de base à la communauté nationale, car une nation n'est qu'une association de familles.*
- *Il faut former des artisans habiles, car l'excellence dans un art facilite l'existence.*

Plusieurs usages permettent de résoudre le problème de *car* annonçant une simple réflexion épisodique ou une proposition intercalée. Nos suggestions tiennent compte des exigences du style.

1° Dans l'hypothèse d'une courte réflexion accessoire, il est indiqué de supprimer *car* et de mettre entre parenthèses le texte qu'il introduit.

EXEMPLE A CORRIGER : *Puissiez-vous exécuter rapidement cette commande, car nous sommes pressés, et nous adresser la facture à votre plus prompte convenance.*

EXEMPLE CORRIGÉ : *Puissiez-vous exécuter très rapidement cette commande (nous sommes pressés) et nous adresser la facture à votre plus prompte convenance.*

2° En présence d'une considération qui vise à préciser ou à renforcer l'idée précédente, on néglige *car* pour placer entre tirets le texte dont il s'agit.

EXEMPLE A CORRIGER : *Les malfaiteurs sont méfiants, car ils se savent poursuivis par la police, et ils veulent échapper à la justice des hommes.*

EXEMPLE CORRIGÉ : *Les malfaiteurs sont méfiants — ils se savent poursuivis par la police — et veulent échapper à la justice des hommes.*

3° Un texte additionnel important justifie le recours à deux virgules, avec maintien éventuel de la conjonction en tête de la proposition :

- *Semblable concession vous est faite dans un grand esprit de libéralité, car nous sommes sûrs que vous en êtes digne, et pour vous permettre de réaliser les projets éminemment sympathiques dont vous nous entretenez.*

De tels changements, si insignifiants soient-ils, provoquent une légère altération du sens.

Voici quelques notes intéressantes qui compléteront nos propos sur la conjonction *car* :

1° Lorsque cette conjonction est sous-entendue, on la remplace par les deux-points :

- *Vous ne le convaincrez pas : il ne veut rien entendre.*

2° Il arrive que, dans le corps d'une phrase complexe, la conjonction *car* se trouve placée au milieu d'une série de compléments ou de propositions; pour les nécessités de la pause,

on fait alors précéder la conjonction d'un point-virgule, au lieu d'une virgule :

- *La propriété n'intéresse pas moins la liberté que la vie; car il n'est point de liberté dans la dépendance absolue.*

3° L'usage condamne *car* au commencement d'une phrase, après un point final. A titre exceptionnel, et bien que l'harmonie n'y trouve pas toujours son compte, on tolère néanmoins *car*, tout comme *mais*, au début d'une phrase, ou même d'un alinéa court, si cette phrase ou cet alinéa servent de conclusion à d'autres propositions :

- *Il faut connaître la pratique de l'amitié, le moyen de la maintenir ou d'en conjurer la perte. Car il y a un art de l'amitié qui demande une éducation ou un apprentissage.*

4° Nous retiendrons que, si *car* est séparé de la proposition qu'il annonce par une incise, celle-ci, selon la règle, se met entre deux virgules, la première se plaçant logiquement tout de suite après *car* :

- *L'équipe de football de X. mérite de vifs éloges, car, bien qu'elle eût affaire à un adversaire redoutable, elle mit un point d'honneur à défendre sa réputation.*

3. Avec la conjonction « donc »

Donc est parfois un mot explétif qui marque la surprise, l'incrédulité, l'ironie ou qui renforce une interrogation, une demande, une injonction. Dans ce cas, la virgule n'est pas requise :

- *Allons donc?* (Marque la surprise, l'incrédulité ou l'ironie.)
- *Qu'as-tu donc aujourd'hui?* (Renforce une interrogation.)
- *Je me dévouerai donc s'il le faut.* (Renforce une demande.)
- *Vous ferez donc ce travail aujourd'hui.* (Renforce une injonction.)

La virgule se met après *donc* en tête d'une phrase, si l'on veut insister sur l'idée introduite par la conjonction :

- *Donc, il faut vous décider à partir demain.*

On range également *donc* parmi les conjonctions de coordination qui indiquent un rapport de conséquence. Se pose alors un problème de ponctuation.

1. Quand cette conjonction réunit deux propositions distinctes par le sens, la virgule se place avant *donc* :

- *Vous êtes distrait, donc vous n'écoutez pas.*

2. Si *donc* marque la conséquence, la conclusion d'un raisonnement, on le fait précéder en principe de la virgule, ou du point-virgule si la proposition précédente a une certaine étendue :

- *Je pense, donc j'existe.*
- *L'ennemi faiblit sur le flanc droit du front; donc la victoire se dessine et ne devrait plus nous échapper.*

3. La virgule apparaîtra après *donc* si cette conjonction est séparée du reste de la phrase par des mots intercalés, ou du point final par une proposition dont elle est indépendante :

- *Les enfants ont été très sages et recevront donc, comme vous le supposez, la récompense promise.*
- *Il n'y a aucun danger; marchons donc, avançons encore.*

4. Avec la conjonction « mais »

Conjonction de coordination, *mais* indique un rapport d'opposition ou de restriction. *Mais* peut encore manifester un sentiment de surprise ou marquer une simple transition. Quand cette conjonction exprime une restriction ou sépare deux propositions qui énoncent deux idées différentes, ou qui marquent l'opposition entre deux idées, on met la virgule avant la conjonction :

- *La richesse procure des plaisirs, mais elle ne donne pas le bonheur.* (Restriction.)
- *Ce n'était pas une terre fertile, mais une lande déserte.* (Idées différentes.)
- *Il faut penser tout ce que l'on dit, mais on ne peut pas dire tout ce que l'on pense.* (Opposition.)
- *Parlez peu avec les autres, mais beaucoup avec vous-même.* (Opposition.)

- *Les chefs seront responsables, non seulement du mal qu'ils auront fait, mais aussi de celui qu'ils auront laissé faire.* (Opposition.)

La virgule se place après la conjonction *mais* lorsque cette dernière est suivie d'une proposition intercalée ou de mots intercalés :

- *Mais, marchez donc plus vite.*
- *Oui mais, il faut compter avec l'imprévu.*
- *Ce n'est pas impossible, mais, tout de même, la chose est difficile à croire.*

Dans certaines propositions, *mais* exprime un mouvement de surprise. Il est alors intimement lié avec l'idée qu'il souligne et exclut la virgule :

- Mais *vous êtes fou!* = *Vous êtes* donc *fou!*
- Mais *vous mentez!* = *Vous mentez*, j'en suis sûr !

Si l'on se propose de mettre en relief une opposition, un contraste, on remplacera par un tiret la virgule placée avant la conjonction :

- *C'est sans doute un fou — mais un fou génial.*

Après un point final et pour commencer une nouvelle phrase, on emploie parfois exceptionnellement l'une des conjonctions *mais*, *car*, *et*, *donc*, etc. Dans ce cas, la nouvelle proposition sert de conclusion à la précédente, dont le sens doit être tout à fait complet :

- *Il s'arrêta court. Mais il reprit presque aussitôt son élan.*

5. Avec la conjonction « ni »

Tout en liant les termes d'une ou de plusieurs énumérations, *ni* marque la disjonction. Il équivaut à la conjonction *et* qui serait suivie d'une négation.

Trois cas se présentent où la virgule se place obligatoirement avant *ni* :

1° Lorsque *ni* relie des propositions d'une certaine étendue :

- *L'imprimerie n'a pas été inventée par un homme de lettres, ni la boussole par un navigateur, ni le télescope par un astronome, ni la poudre par un guerrier.*

2° Quand des mots intercalés assez longs, ou des prépositions, séparent la négation introductive (*ne* ou *ni*) de la conjonction *ni* :

- *Ne parlez pas de votre santé devant un malade, ni de votre bonheur devant un malheureux.*
- *Les diplomates ne croient pas que ces événements puissent survenir à brève échéance, ni qu'ils provoqueraient la fin de l'humanité.*

3° Lorsque la conjonction *ni* répétée, de même que *et*, ainsi que *ou*, relie les différents termes d'une énumération comprenant plus de deux parties :

- *Rien ne le satisfait, ni l'argent, ni la renommée, ni les honneurs.*
- *Un homme aussi délicat ne peut être ni malhonnête, ni méchant, ni injuste, ni trop exigeant.*

Par contre, on ne met pas de virgule lorsque *ni* unit deux noms, deux adjectifs ou deux verbes isolés :

- *Je ne les estime ni l'un ni l'autre.*
- *Je ne puis le blâmer ni l'approuver.*

On se dispense également de la virgule lorsque *ni* sert à réunir deux à deux les sujets, verbes, attributs ou compléments (règle applicable également à *et* et à *ou*) :

- *Il ne considère ni le vrai ni le faux, ni le juste ni l'injuste.*

6. Avec la conjonction « or »

Or est une conjonction de coordination qui marque la transition. Ici, point de règle du point de vue de la ponctuation; tout est affaire de nuances.

L'expérience enseigne que certains auteurs négligent délibérément de mettre la virgule après *or.*

La virgule est, en principe, obligatoire après *or* marquant le début d'un assez long développement, ou unissant deux

propositions assez étendues, ou encore lorsque *or* est suivi d'une incidente :

- *Or, il n'est pas possible d'envisager la situation avec indifférence.*
- *Or, d'après le bilan officiel, l'erreur est évidente.*

On s'abstiendra de mettre la virgule lorsque *or* est suivi immédiatement de mots courts, suivis eux-mêmes d'une virgule, ou si *or* est placé au début d'une courte proposition finale :

- *Or le cheval, fourbu, ne pouvait aller plus loin.*
- *Or la nuit tombait déjà.*

7. Avec « ou » et « ou bien »

Cette conjonction et cette locution conjonctive marquent l'alternative. La virgule est indispensable avant *ou* lorsqu'il unit, en les opposant, deux ou plusieurs propositions distinctes par le sens et d'une certaine longueur.

- *Les amis se détachent par intérêt, ou ils nous perdent par leurs tromperies, ou ils nous quittent par faiblesse.*
- *Nous passerons nos vacances à la mer, ou nous nous reposerons à la campagne, ou nous ferons une cure en montagne : nous ne sommes pas encore fixés.*

La virgule sera plutôt une intruse lorsque *ou* unit deux noms, deux adjectifs ou deux verbes isolés :

- *Qui demandez-vous? Mon frère ou ma sœur?*
- *L'amitié débute, comme l'amour, par une volonté de posséder ou d'être possédé.*

La locution conjonctive *ou bien* a surtout pour objet de renforcer le caractère catégorique de l'alternative. La virgule précédera donc *ou bien*, car négliger la virgule serait infirmer l'intention de l'auteur :

- *Il se justifiera, ou bien il aura des ennuis.* (On aurait pu avoir, dans le sens adouci, une tout autre nuance : *Il se justifiera ou il aura des ennuis.*)

- *Soyez au rendez-vous, ou bien vous manquerez une excellente affaire.*

Certaines dispositions reprises pour la conjonction *et* s'appliquent à *ou*. Nous retiendrons que :

1° Point n'est besoin de virgule avant *ou* dans les propositions très courtes.
- *Il faut ou renoncer ou agir.*
- *L'habileté ou la fortune l'ont favorisé.*

2° La virgule accentuera l'opposition ou le contraste dans les propositions où le contexte souligne pareille intention.
- *Ou nous sortirons d'ici, ou nous périrons.*
- *Ou vous nous suivrez dans cette voie, ou nous vous abandonnerons à votre sort.*

3° Dans l'hypothèse où la proposition qui suit *ou* modifie la proposition précédente, la virgule se place avant la conjonction :
- *Il est peureux, ou du moins craintif.*

Note. — La conjonction *ou* est explicative lorsqu'elle introduit un terme ou une expression synonyme de la première : *ou* signifie alors *c'est-à-dire*. Dans pareil cas, il ne faut pas de virgule si le second terme est court; si la seconde expression est relativement longue, le signe de ponctuation est requis avant *ou*, ainsi qu'après chaque partie de l'énumération qui complète ladite expression :
- *La Hollande ou « Pays-Bas » est une région agricole.*
- *Dans l'ancienne Grèce, Mercure était le patron des marchands.*
- *Dans l'ancienne Grèce, Mercure ou dieu de l'éloquence était le patron des marchands.*
- *Dans l'ancienne Grèce, Mercure ou dieu de l'éloquence, du commerce et des voleurs, était le patron des marchands.*

8. Avec les autres conjonctions

Dans notre étude sur l'emploi de la virgule avec les conjonctions de coordination, nous nous sommes limités délibérément aux conjonctions les plus intéressantes et les plus fréquentes.

Pour les autres conjonctions, la plupart des éventualités ont été envisagées; il suffira donc de se référer aux remarques développées pour la ou les conjonctions de sens voisin.

Cependant, il ne nous paraît pas superflu de rappeler quelques principes qui feront figure de règles :

1. Toute conjonction de coordination séparée par une proposition incise de la proposition avec laquelle elle fait corps, sera suivie immédiatement d'une virgule :

- *L'assemblée générale devra prendre des mesures énergiques,* sinon, *comme l'a exposé l'administrateur, l'avenir même de la société serait compromis.*

2. Une virgule sera placée immédiatement avant toute conjonction de coordination lorsqu'on se propose de détacher le membre de phrase ainsi introduit d'une proposition qui précède :

- *Nous le ferons,* encore que *ce ne soit pas là notre tâche.*
- *Nous formerons un noyau suffisant,* sinon *pour vaincre, du moins pour lutter.*
- *Ces arguments furent présentés à l'orateur,* comme *il s'y attendait et sans qu'il s'en inquiétât beaucoup.*

Toutefois, on écrira sans virgule :

- *Je parle à un homme persuadé comme moi que l'affaire est bien gérée.*
- *Je m'impose comme un devoir la satisfaction que je désire vous offrir.*

3. La virgule figurera avant et après la conjonction si, d'une part, on veut séparer la proposition ainsi introduite du reste de la phrase, et si, d'autre part, une proposition incise s'intercale entre la conjonction et la proposition avec laquelle elle est en rapport :

- *Le train s'éloignait à vive allure pour, enfin, et les enfants le regrettaient, disparaître à l'horizon.*

4. Le rôle de certaines conjonctions est de nuancer l'idée. On leur accorde alors la vedette et, dans le contexte, on les isole par deux virgules :

- ***Ce travail sera, par conséquent, supérieur au modèle.***

5. L'usage commande la virgule avant la conjonction *que* placée après certains mots ou locutions comme *tant*, *tellement*, *pas plus tôt*, etc.

- *Il y en avait tant, qu'on ne put les loger.*
- *Cet écrivain travaille tellement, que son succès est certain.*
- *Il n'eut pas plus tôt fini, qu'il s'en alla.*

6. Lorsque la conjonction *soit* marque une alternative et figure plusieurs fois dans la phrase, on ne met pas de virgule avant le premier terme *soit* :

- *Vous pouvez choisir soit l'anglais, soit l'espagnol.*

7. Si la locution *ainsi que* joue le rôle de la conjonction *et*, elle n'est pas précédée de la virgule :

- *L'utile ainsi que l'agréable sont appréciés de tous.*

8. Une virgule s'impose avant les conjonctions *aussi* et *ainsi* exprimant un rapport de conséquence et qui signifient : *donc*, *c'est pourquoi* (certains auteurs préfèrent les deux-points) :

- *Il était sans ressources, aussi décida-t-il de s'embaucher.*
- *La passerelle était levée, ainsi il ne pouvait monter à bord.*

Lorsque la conjonction *ainsi* exprime un rapport de similitude équivalant à *de même*, on la fait suivre de la virgule :

- *Ainsi, les progrès de la médecine favorisent ceux de la chirurgie.*

Par contre, on ne recourra pas à la virgule lorsque *ainsi* signifie *de cette manière* :

- *Ainsi il put partir en avion.*

9. Un mot encore...

Le lecteur attentif n'aura pas manqué de remarquer que la ponctuation dans le voisinage immédiat de certaines conjonctions, ne laisse pas d'être déconcertante. Maints auteurs mettent la virgule, d'autres l'ignorent.

Force règles qui ne résistent guère à l'analyse sont exposées dans les traités de ponctuation. Évitons les complications et ignorons ces règles douteuses.

Dans certains cas, nous dira-t-on, impossible d'y voir clair. Alors, il suffit de se demander si la conjonction est indispensable ou non à la compréhension de l'idée. Dans le premier cas, quand la conjonction est nécessaire, elle modifie la portée de la phrase : et la ponctuation sera exclue, à moins que les hasards de la construction ne justifient d'autre manière la présence d'une virgule. Dans la seconde hypothèse, la conjonction n'est rien d'autre qu'une incise qui se place entre virgules.

Illustrons cet exposé en reprenant quelques-uns des exemples que cite M. Grevisse (1) au sujet de l'emploi de la locution conjonctive *par ailleurs*, exemples que nous commenterons brièvement sous l'angle de la ponctuation :

- « *Je l'ai trouvé très irrité et, par ailleurs, décidé à se retirer.* » (Acad.)

La locution conjonctive signifie « pour le reste » et pourrait fort bien disparaître sans altérer le sens de la phrase. C'est donc une incidente qui, logiquement, se place entre virgules.

- « *C'était par ailleurs une femme de tête.* » (R. DOUMIC Le Misantrope, *de Molière.*)

Molière ponctue de manière spéciale; il se conforme aussi aux usages du XVIIe siècle.

- « *Par ailleurs, comment avouer à mes parents une telle idée!* » (P. LOTI.)

Lorsqu'une conjonction se trouve en tête d'une phrase et que sa suppression éventuelle ne modifie pas le sens de l'idée, on l'isole par la virgule.

- « *Fussent-ils par ailleurs de fins lettrés, ils sont pour lui des étrangers et des adversaires.* » (H. BREMOND.)

L'auteur insiste sur la locution conjonctive, qui commande en quelque sorte l'idée.

- *Ils ne s'en troublaient ni ne s'en inquiétaient, étant par ailleurs bons chrétiens.*

La locution conjonctive modifie le sens de l'idée avec laquelle elle fait intimement corps.

---

(1) M. GREVISSE, *Le Bon Usage*, *op. cit.*, pp. 860-861.

- « *Il songeait par ailleurs à fortifier encore l'éducation du commandement.* » (L. MADELIN.)

Si l'on cherchait à remplacer *par ailleurs* par un synonyme, on mettrait volontiers *aussi* ou *encore.* Voilà qui suffit à montrer que la locution conjonctive donne toute sa force à la phrase.

- « *Romuald l'avait reconnue et saluée sans donner, par ailleurs, aucun signe d'émotion.* » (R. BOYLESVE.)

Cas identique au premier exemple. Mais la ponctuation aurait été délaissée si l'auteur avait entendu donner à *par ailleurs* le sens de *apparemment* : l'idée en eût été modifiée.

- « *La méthode grammaticale dont M. Brunot, par ailleurs si critiquable, se fait l'innovateur est au contraire logique et vivante.* » (A. THÉRIVE.)

La locution conjonctive *par ailleurs* fait ici partie d'une proposition incise; c'est pourquoi elle est précédée d'une virgule. Ponctuation due au hasard de la construction; cas que nous évoquons plus haut.

- « *Des scènes de sang qui lui rendaient pénible à lire le récit, par ailleurs si beau, de la Révolution française.* » (A. MAUROIS.)

Cas qui ne diffère pas du cas précédent.

CHAPITRE VI

La virgule dans les cas difficiles

C. LA VIRGULE DANS LES MOTS ET TERMES ÉPISODIQUES OU MODIFICATEURS

Dans un contexte, la plupart des adverbes et des locutions adverbiales sont des mots ou des expressions épisodiques, ou encore des termes modificateurs. Par épisodiques, on entend les mots et expressions qui interviennent à titre d'épisode, de digression dans l'idée principale; ces mots se placent généralement au milieu ou à la fin de la phrase.

Les termes modificateurs ne sont pas insérés dans la phrase à titre d'accessoire épisodique de l'idée principale; leur rôle est de lier entre eux les membres de phrase, les différents morceaux du discours.

Si l'on réfléchit bien, tous les mots épisodiques sont, en quelque sorte, des termes modificateurs, et une distinction ne pourrait se faire que dans l'esprit de l'auteur, sans que le lecteur puisse la soupçonner. Voici un exemple qui illustre la pertinence de cette assertion : « Il se dispensera, désormais, de nous faire visite. » *Désormais* sera, selon l'intention du rédacteur, mot épisodique ou terme modificateur.

1. Règles générales

1. Les mots épisodiques se placent entre virgules quand ils ajoutent à la phrase quelque commentaire qui n'a pas un rapport absolu avec elle et que l'on pourrait supprimer sans nuire à l'économie de la pensée. On procède de même, parallèlement, pour marquer l'indépendance des termes qui modifient d'ordinaire le sens de la phrase sans altérer l'essentiel. Exemples :

- *Jacques eut, bientôt, cette bonne fortune.*
- *Vous pouvez partir, après tout.*
- *Il importe peu, cependant, que vous l'aidiez ou non.*
- *Le marchand, naturellement, accepta tout de suite mon offre.*

2. Les mots et expressions épisodiques restent « soudés » à la phrase elle-même, sans aucun signe de ponctuation, lorsqu'ils entretiennent un rapport tellement étroit avec l'idée principale que les laisser de côté serait compromettre gravement l'intelligence de la pensée :

- *Ce que je vous disais* tout à l'heure *était si vrai!*
- *Si vous venez* jamais *me voir, je vous montrerai cette merveille.*

2. Cas particuliers

A. ADVERBES ET LOCUTIONS ADVERBIALES

Maints adverbes et locutions adverbiales sont des termes modificateurs figurant, au titre d'expression introductive, soit au début d'une phrase, soit au commencement d'une proposition séparée du reste de la phrase par un point-virgule. En pareil cas, une virgule isole l'adverbe ou la locution adverbiale du reste de la phrase.

Parmi les termes ainsi employés, citons : *alors, après, aujourd'hui, auparavant, aussitôt, autrefois, bientôt, cependant, d'abord, encore, enfin, ensuite, et puis, ici, jamais, maintenant, moins, parfois, partout, plus, puis, surtout, toujours, au surplus, d'ailleurs, d'autre part, du moins, du reste, non seulement, pour ma part, tout au moins...*

EXEMPLES.

- *Alors, dans le silence enchanté de la nuit, le rossignol prélude.*
- *Soudain, le chien fit irruption dans l'appartement.*
- *Puis, tout à coup, à plein gosier, l'oiseau chante.*
- *Aussitôt, les concurrents se serrèrent la main.*
- *Non seulement, il faut le nécessaire, mais aussi un peu de superflu.*

- *Moins on éparpille ses affections, plus en revanche elles sont fermes et sincères.*

Il est intéressant de noter que les mots *il y a*, suivis d'un nombre de minutes, d'heures, de jours, de semaines, etc., constituent une locution adverbiale de temps qui ne se dissocie pas du verbe par un signe de ponctuation :

- *Cela se passait il y a vingt ans en Espagne.*

La locution sera placée entre deux virgules si on peut la considérer comme une incidente :

- *Je vous ai vu, il y a une heure, au spectacle.*

Certaines locutions adverbiales expriment, nous l'avons dit plus haut, une idée accessoire et jouent le rôle d'incidente explicative. Logiquement, elles figurent entre deux virgules :

- *Je ne partage pas votre sentiment; j'estime, au contraire, qu'il faut agir tout de suite.*
- *Ils essayeront, vaille que vaille, d'obtenir le résultat que vous souhaitez.*

Une restriction, cependant : dans une phrase courte, on ne mettra pas de virgule, à moins qu'on ne veuille appuyer d'une façon particulière sur les locutions :

- *Je n'ai d'ailleurs rien à lui reprocher.*
- *Marc n'avait du reste que de légers défauts.*

1. *Remarques générales*

La virgule placée devant l'adverbe ou la locution adverbiale peut être éliminée sans altérer le sens de la phrase si la proposition qui précède l'adverbe est en rapport très étroit avec la proposition connexe :

- *Que ce soit un jour plus tôt* (,) *ou un jour plus tard, le résultat restera sensiblement le même.*
- *Du moins* (,) *auriez-vous pu faire venir le médecin.*
- *Ne criez pas* (,) *sinon je m'en vais.*

Il en va ainsi, également, après une conjonction ou une

locution conjonctive, si la proposition qu'elle introduit répond aux mêmes conditions :

- *Faites votre tâche consciencieusement* (,) *afin que nous puissions vous récompenser.*

Si ces mots ou locutions se trouvent simplement intercalés à titre accessoire entre deux éléments étroitement en rapport d'une phrase complexe, leur séparation par des virgules est correcte :

- *Les arguments de la défense vous paraissent bien mesquins, mais ils constituent, au fond, des indications fort précieuses pour l'orientation du procès.*

2. *De quelques cas particuliers*

Voici, enfin, comment on ponctue s'agissant des adverbes et locutions adverbiales les plus fréquents. Cette ponctuation peut parfois varier suivant le sens.

α. La virgule s'impose :

1. Après les adverbes de lieu *ici, là,* placés en inversion au commencement d'une phrase pour faire ressortir l'idée de lieu :

- *Ici, commence le pays de la liberté.*
- *Là, je trouverai le repos.*

Exceptions.

a) Quand on ne désire pas mettre en évidence l'idée de lieu :

- *Ici nous sommes chez nous.*
- *Là était le bonheur.*

b) Lorsque la phrase comporte deux inversions successives

- *Là sont enfouis les morts.*
- *Enfin s'acheva la cérémonie.*

2. Après l'adverbe *alors*, pour autant qu'il joue le rôle d'une conjonction :

- *Alors, tout est pour le mieux.*

3. Tout de suite après l'adverbe *enfin*, si l'on veut appeler l'attention sur l'idée exprimée par cet adverbe, ou quand ce mot termine une énumération et est précédé d'un point-virgule :

- *Enfin, j'ai terminé ma tâche.*
- *Elle pensait à son mari, toujours absent; à son fils, encore jeune; enfin, à sa fille dont la santé déclinait.*

Exception.

Quand l'adverbe ne joue aucun rôle actif :

- *Enfin la pluie se mit à tomber.*

4. Avant la locution adverbiale *en un mot*. La locution n'est pas suivie de la virgule, car elle se rapporte en général à la proposition qui suit :

- *Elle possède la beauté, la grâce et le charme, en un mot la jeunesse.*

5. Avant les adverbes de temps *ensuite* et *puis* :

- *Il lui donna à boire, puis à manger.*
- *Je détachai la barque, ensuite je la mis à l'eau.*

6. Avant et après l'adverbe de temps placé à l'intérieur de la phrase, si l'on veut appuyer sur l'idée de temps :

- *Il ne voit pas que, soudain, tout peut être changé.*

Exception.

On ne ponctue pas quand on ne désire pas souligner l'idée de temps :

- *On s'apercevait maintenant que la tempête avait fait des dégâts.*
- *L'autorité est avant tout pénétration.*

7. Avant la locution adverbiale *en même temps* :

- *Ce style embrasse les contours de la pensée, en même temps qu'il la met en relief.*

8. Après la date annoncée par l'adverbe *en* :

- *En 1914, la première guerre mondiale se déclencha.*

Exception.

Dans le cas de deux inversions successives :

- *En 1914 éclata la première guerre mondiale.*

β. S'emploient sans virgule :

1. Les négations *non, non pas* et la locution adverbiale *non seulement,* lorsque ces termes marquent une alternative, un choix :

- *Il doit non s'en aller, mais rester.*
- *Il s'agit non seulement de résister, mais de vaincre.*

2. Le premier *tantôt,* lorsque cet adverbe, répété plusieurs fois, marque une alternative :

- *Sa tête s'inclinait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.*

3. L'adverbe de temps, quand il suit immédiatement le verbe :

- *J'irai demain chez lui.*
- *Il verra bientôt ce qui lui en coûte.*

4. L'adverbe *environ* et la locution adverbiale *à peu près* :

- *Il lui en fit porter deux mille environ.*
- *Il était à peu près onze heures.*

5. Les adverbes *ainsi, partant* et la locution adverbiale *par la suite* :

- *Ainsi il put prendre le premier train.*
- *Il est sot, et partant orgueilleux.*
- *Par la suite vous serez récompensé.*

B. CONJONCTIONS ET LOCUTIONS CONJONCTIVES

Ces expressions ont pour but de mettre en rapport ou en parallèle les mots de même fonction figurant dans la phrase ou les propositions connexes d'une période. D'une manière générale, les conjonctions et locutions conjonctives seront précédées de la virgule ou du point-virgule. La virgule est indispensable lorsque les deux parties de la période unies par ces mots sont en rapport de sens immédiat.

Voici les termes les plus couramment utilisés : *aussi, aussi bien que, car, en effet, et, lorsque, mais, néanmoins, ni, ou, quand, que, quoique, si, sinon, toutefois, après que, afin que, ainsi que, à mesure que, à moins que, aussi bien que, aussitôt que, c'est-à-dire, c'est pourquoi, de même que, de sorte que, pendant que, depuis que, parce que, par conséquent, par suite, pas plus que, pourvu que, puisque, tandis que,* etc. :

- *Ces gens seront là à huit heures, à moins que vous ne préfériez annuler le rendez-vous.*
- *Les Bretons sont d'une imagination vive, et néanmoins mélancolique.*
- *La visibilité était très réduite, car un épais brouillard recouvrait la ville.*

Certaines conjonctions où la virgule est correctement placée, et particulièrement *car*, peuvent être sous-entendues, éliminées (cfr dernier exemple ci-dessus, mais aussi les commentaires ci-dessous) :

- *Achetez ce tableau,* (car) *il est si bon marché.*
- *Vous nous rejoindrez sûrement, (*;) (puisque) *vos intérêts sont en jeu.*

Comme on le remarquera, et pour conserver à l'idée son caractère, il est indiqué, dans de tels cas, de remplacer la virgule par un point-virgule. Ce dernier signe de ponctuation entraîne une pause plus longue, qui se substitue à la conjonction délaissée.

Souvent, la proposition subordonnée introduite par une conjonction de subordination ou par une locution conjonctive s'ajoute naturellement à la proposition principale pour en compléter le sens; on se dispense alors de la virgule. Toutefois, la virgule est requise :

1° Dans tous les cas où la locution conjonctive marque une *opposition* :

- *Il partit à la chasse, bien qu'il fît à peine jour.*
- *Le spectacle commença à l'heure prévue, bien que les gradins fussent très peu garnis.*

2° En cas d'inversion, c'est-à-dire lorsque la proposition subordonnée précède la principale :

- *Quand le vin est tiré, il faut le boire.*
- *Si vous le souhaitez, un guide vous accompagnera.*

La subordonnée introduite par *tandis que* soulève un cas spécial, la locution conjonctive pouvant exprimer, soit la simultanéité, soit l'opposition.

Une virgule serait fautive et altérerait le sens de la pensée lorsque la locution marque la simultanéité :

- *Il ramasse le foin tandis que je surveille les bœufs.*

La virgule est nécessaire lorsque la locution indique l'opposition :

- *Le travailleur obstiné réussit, tandis que l'inconstant échoue.*

Il est d'usage de mettre la virgule avant les locutions conjonctives *à la condition que, à condition que, parce que, pourvu que* :

- *J'accepte votre invitation, à condition que ce soit sans dérangement pour vous.*
- *Je vous engage à obéir, parce que telle est la loi.*

Cependant, on écrira sans virgule :

- *Il libéra les prisonniers à condition qu'ils travaillassent pour lui.* (Le fait qu'il y a un rapport de sens très étroit élimine toute ponctuation.)
- *On le craint parce qu'il est violent.* (La phrase est trop courte pour admettre la virgule.)

Certaines conjonctions et locutions conjonctives comme *lorsque, puisque, ainsi que, de même que,* etc., ont un caractère tantôt déterminatif, tantôt explicatif; dans ce dernier cas, on les fait précéder d'une virgule :

- *Ces pierres gigantesques étaient plantées là comme pour une offrande.*
- *Ces détails me donnaient, comme dans un livre, le plaisir de comprendre.*

C. PRÉPOSITIONS ET LOCUTIONS PRÉPOSITIVES

Pour compléter notre étude sur les mots et termes épisodiques ou modificateurs, il nous reste à traiter le cas des prépositions et locutions prépositives. On appelle ainsi les mots ou les groupes de mots qui servent d'ordinaire à introduire un complément, qu'ils unissent — par un rapport déterminé — à un mot complété. Ces termes se trouvent, ou placés dans le corps même de la proposition simple, ou introduits dans le corps d'une phrase complexe, et avec une fonction élargie, avant le second terme du rapport qu'ils établissent entre les idées.

Utilisés de la sorte, les termes suivants appellent devant eux la virgule : *après*, *avant*, *dans*, *depuis*, *devant*, *en*, *hormis*, *lors*, *malgré*, *autre*, *pas*, *pour*, *sans*, *selon*, *voici*, *voilà*, *vu*, *à cause de*, *afin de*, *en dépit de*, *en vue de*, *au lieu de*, *faute de*, *grâce à*, *quant à*, etc. :

- *Les multiples travaux agricoles, en diversifiant le labeur de l'ouvrier rural, lui font aimer un dur métier.*
- *Il faut à la fois étudier et observer, afin de mieux apprendre.*

Quand la préposition traduit un rapport *direct et étroit* de lieu, de temps, d'appartenance, de moyen ou de cause, la virgule serait inadmissible :

- *Ces gens se rendent* dans *leur propriété à la campagne.*
- *Il est devenu adroit* par *nécessité.*
- *Vous le connaissez* depuis *deux ans.*

D. DE QUELQUES USAGES...

La virgule ne se conçoit pas avant les prépositions *dans*, *sans*, *selon*, *suivant*, à moins qu'elles ne soient précédées d'un membre de phrase assez étendu ou qu'elles ne forment le début d'une incidente explicative :

- *Ce concurrent n'est pas à craindre, dans le sens véritable du mot.*
- *La forme est le titre de propriété de la pensée, dans tous les ordres de création.*
- *Il ne pouvait faillir sans qu'il en résultât un désastre.*
- *Il faut le prévenir, sans quoi il recommencera.*

- *Le peuple est libre ou esclave selon la volonté des dirigeants.*
- *Nous modifions notre façon d'agir, suivant l'expérience que nous avons acquise.*

Suivent la même règle les prépositions *avec*, *par*, *pour*, ainsi que la plupart des autres prépositions et des locutions prépositives :

- *Ce rocher présente l'aspect d'un bloc taillé jadis par un habile sculpteur.*
- *Ils sont plus nombreux qu'on le croirait, pour la raison qu'on ne les voit guère.*
- *Il me suffit de fermer les yeux pour me retrouver enfant.*
- *Il l'embrassa, pour lui marquer son attachement.*
- *Cette maquette est un modèle d'après lequel on travaille.*

Par contre, on met une virgule devant la préposition *pour* jouant le rôle d'une des locutions conjonctives *afin de*, *afin que*, sauf si le membre de phrase qui précède *pour* est très bref :

- *Voilà un garçon qui cherche à se perfectionner, pour devenir un maître.*
- *Il fait de la musique pour se distraire.*

Le sens de la phrase indiquera si la locution prépositive *par conséquent* doit être placée entre deux virgules, ou employée sans virgules :

- *Il faut le supplanter et, par conséquent, le combattre.*
- *Je fus par conséquent mis hors cause.* (Rapport de sens étroit.)

La même règle s'applique à la locution prépositive *par suite*.

CHAPITRE VII

La virgule dans certains genres de propositions

D. LA VIRGULE DANS LES PROPOSITIONS RELATIVES

Les propositions relatives sont des propositions subordonnées, complément du nom ou du pronom, qui sont rattachées à leur antécédent par les pronoms relatifs *qui*, *que*, *quoi*, *dont*, *lequel*, *duquel*, *auquel*, etc., et par les adverbes relatifs *où* et *d'où*.

1. Règles générales

De telles propositions peuvent être déterminatives, explicatives ou attributives. Déterminatives, elles précisent ou restreignent l'antécédent en y ajoutant un élément indispensable à l'intelligence de la proposition principale.

Il va de soi qu'on ne dissocie pas la relative déterminative de la proposition principale par un signe de ponctuation, tout comme on ne peut séparer un verbe de son sujet dans une proposition simple :

- « *L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.* » (Gresset.)
- *Les nuages qui passent vont du gris au noir.*
- *Nous sentons des forces supérieures à nous-mêmes qui nous poussent en avant.*

Les propositions relatives explicatives ajoutent à l'idée des précisions ou des considérations gratuites, non indispensables à la compréhension de la pensée. En bref, elles s'assimilent à des propositions incidentes et, comme telles, se placent entre deux virgules, à moins que l'incidente ne termine la phrase :

- *Les branches, qui plient sous l'orage, se relèvent brusquement.*
- « *Et les Maures, qu'il laisse jouer seuls, perdent confiance dans un sens de la vie qui n'engage plus les hommes jusqu'à la chair.* » (Saint Exupéry.)
- *Pour profiter du plaisir, qui est un luxe, il faut que la sécurité, qui est nécessaire, ne coure aucun risque.*

Une incidente explicative qui termine une phrase est toujours précédée de la virgule.

- *Je le donnai à ce mendiant, qui tendait la main.*

Point de virgule entre les pronoms *ce, celui* et la proposition qui les suit, car celle-ci est toujours déterminative. La virgule est indispensable, par contre, après les pronoms *celui-ci, celui-là*, parce que la proposition qui les suit est explicative.

- *C'est bien ce jeune homme que j'ai vu à la campagne.*
- *Je prends celui-ci, que j'estime le meilleur.*

Une dernière catégorie groupe les autres propositions relatives que certains grammairiens qualifient d'attributives, parce qu'elles se rapportent au sujet ou à l'objet de la proposition principale. Ici non plus, la virgule ne pourrait se défendre :

- *Vous le voyez qui se cache le visage.*
- *Le voilà qui travaille.*

2. Cas particuliers

Quand la proposition relative explicative est introduite par l'un des pronoms relatifs *dont, duquel*, etc., et se termine par un point-virgule ou par un point, la virgule se place avant le pronom :

- *Il n'accepta pas ce présent, dont il n'avait que faire.*
- *On feignait de croire à son dessein de se réconcilier avec les nobles, dont il avait besoin contre le peuple.*
- *Voici réalisée cette fameuse réforme sociale, dont je vous ai entretenu naguère.*

N. B. Ce cas s'inspire de la règle générale, applicable lorsqu'une proposition suit la relative introduite par *dont, duquel*, etc. :

- *La kermesse du quartier, dont vous avez entendu les échos, se terminera tard dans la nuit.*

Une proposition employée adjectivement et qui ne restreint pas le sens de la pensée exprimée ne se sépare pas du reste de la phrase par une virgule :

- *Il trouva un vieux canot abandonné sur la rive.*
- *Il y avait des rangées de maisons qui n'existaient pas auparavant.*

On ne met pas de virgule après un pronom suivi d'une proposition relative déterminative qui en précise la valeur :

- *Vous qui connaissez la question, donnez-moi votre avis.*

Le rapport du pronom relatif avec l'antécédent dont il rappelle l'idée doit être établi de manière à éviter toute équivoque; la virgule mise avant le pronom lève, au besoin, l'ambiguïté :

- *Il faut un homme de grande valeur, qui relève le moral de la nation.*

E. DANS LES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES CONDITIONNELLES

Les grammairiens appellent ainsi des membres de phrases complexes qui expriment une circonstance, ou une particularité, ou encore une supposition. De telles propositions sont le plus souvent introduites par des pronoms relatifs ou conjonctifs *(qui, que, quoi, dont, duquel, lequel, auquel)*, par la conjonction *si* et par des mots subordonnants.

1. Règles générales

a) Dans l'hypothèse où les conditions introduites ne limitent pas étroitement l'idée principale — qui demeure en quelque sorte indépendante — une virgule sépare du reste de la phrase le membre de la phrase qui exprime lesdites conditions :

- *Je rencontrais des obstacles, que je ne reconnaissais qu'en les touchant.*
- *Comme il approchait de la ville, il rencontra un grand nombre de gens.*
- *C'était son pays natal, qu'il avait quitté dix ans auparavant.*
- *Quand il fut près du mur, il se baissa d'un seul coup.*
- *Permettez-moi une explication franche, qui convient à mon caractère comme au vôtre.*

b) Il est fautif de mettre une virgule quand la condition dépendante ou le terme conditionnel ont une portée nettement restrictive, indispensable pour compléter le sens de l'idée principale :

- *On supprime moins les passions et les vices qu'on ne les détourne.*
- *La conscience n'est étendue que chez les êtres capables d'imagination.*
- *Le génie est une force qui est à elle-même sa discipline.*
- *Cet homme serait vulgaire si rien ne venait le corriger.*

Notons encore que l'on ne place généralement pas de virgule avant une proposition circonstancielle qui suit une proposition principale assez brève :

- *Je viendrai chez vous dès que j'aurai déjeuné.*

2. Cas particuliers

a) Les conjonctions ou locutions telles que *mais, quoique, ni, soit, parce que, puisque,* etc., introduisent souvent une proposition conditionnelle. Afin de rendre le sens plus clair, on met alors une virgule avant la conjonction :

- *Il allait sans doute partir, puisqu'il manifestait le besoin de marcher.*

b) La disposition ci-dessus tombe si la condition introduite est en rapport étroit avec le sens de la proposition principale :

- *Soyez gai parce que cela est bon pour la santé.*
- *Le métier a droit à notre amour parce qu'il a droit à notre reconnaissance.*

c) En présence d'une proposition hypothétique conditionnelle énoncée par la conjonction *si*, une virgule avant cette conjonction séparera la proposition hypothétique conditionnelle de la proposition principale :

- *J'irai vous voir demain, si vous êtes chez vous.*

F. DANS UNE SÉRIE DE PROPOSITIONS PRINCIPALES COORDONNÉES

Plusieurs propositions indépendantes ou principales, pleines ou elliptiques, peuvent se suivre dans une phrase pour y jouer ou non un rôle équivalent, soit par contraste, soit pour introduire une subordonnée. Ce sont là des propositions coordonnées.

Les propositions de ce genre, qui ont un rôle identique dans l'économie de la phrase complète, se lient par l'une des conjonctions *et*, *ou*, *ni* ou par la similitude, la gradation ou le contraste des pensées qu'elles expriment.

1. Règles générales

1° Différentes propositions placées les unes à la suite des autres, ayant une fonction analogue et qui ne sont pas unies par une conjonction, réclament logiquement le signe de ponctuation qui permet de les distinguer :

- *Nous ne vivons jamais, nous attendons la vie.*
- *Tout change, tout vieillit, tout s'oublie.*

L'usage ne diffère guère lorsque les propositions coordonnées, jouant le même rôle dans l'économie de la phrase, sont unies par l'une des conjonctions rappelées ci-avant. Dans ce cas, on place tout simplement la virgule avant la conjonction, sauf si la brièveté des propositions successives s'y oppose :

- *Les gens qui savent peu parlent beaucoup, et les gens qui savent beaucoup parlent peu.*
- *Je ne veux pas lui écrire, ni ne désire lui parler.*
- *Le professeur parle et les élèves écoutent.*

2° Parfois, les propositions coordonnées n'assument pas un tel rôle. Elles s'unissent alors, d'une manière générale, par l'une des conjonctions ou locutions conjonctives : *aussi*, *car*, *donc*, *or*, *en effet*, *par conséquent*, *c'est pourquoi*, etc. La règle énoncée reste valable; la virgule doit, en principe, précéder la conjonction :

- *Il ne mange pas assez, aussi il dépérit.*
- *Je répète cette maxime, car elle en vaut la peine.*

2. Cas particuliers

a) Précédée de l'une des conjonctions *et*, *ou*, *ni*, la dernière proposition indépendante ou principale de la série peut se passer de la virgule si la force de la conjonction est suffisante pour exclure toute confusion entre les deux propositions qu'elle lie :

- *Le roitelet porte couronne et règne à sa façon dans la forêt.*
- *Ce jeune homme peut entrer dans l'administration, dans les affaires ou apprendre un métier.*

Les effets de style obtenus par des artifices littéraires sont fréquents. Le concours de la virgule est souvent précieux, notamment pour faire ressortir le contraste entre la proposition finale et celle qui la précède. C'est ce qui explique l'opposition apparente entre le commentaire que nous achevons de développer et les exemples ci-après :

- *Il faut enlever le fort par surprise, ou renoncer à l'attaque.*
- *Le bon sens vaut mieux que l'esprit, et le caractère que la capacité.*
- *Il la vit dans la rue, elle lui plut et il en fit sa compagne.*

b) Si la succession de propositions coordonnées jouant le même rôle dans la phrase se compose d'un minimum de trois dont la dernière est précédée d'une conjonction de coordination, la virgule est correcte. La plupart du temps, pour obtenir un effet plus frappant, l'auteur se dispense d'introduire dans le texte la conjonction finale, lorsque trois énonciations au moins sont combinées en une série qui forme une phrase complète :

- *Il fut maire de sa ville, il fut gouverneur de sa province, et il devint roi de son pays.*
- *L'aube brilla, le coq chanta, le fantôme disparut.*
- *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.*

Pourquoi ne pas rompre ici une lance en faveur du point-virgule? Il serait parfaitement correct, peut-être même préférable dans les deux premiers cas. En l'occurrence, le choix du signe de ponctuation dépendra du degré de pause que l'on entend ménager entre chaque terme.

c) Il arrive que l'une des conjonctions *et*, *ou*, *ni* précède chaque proposition principale dans une phrase complexe. On place alors une virgule avant chacune des conjonctions, pour assurer la compréhension du texte tout autant que pour donner plus de relief à la phrase :

- *Ou vous ne ferez rien de grand, ou vous serez calomnié.*
- *Ni cet homme considéré, ni ce pauvre diable, personne ne pouvait donner le renseignement.*

G. DANS UNE SÉRIE DE PROPOSITIONS EXPLICATIVES OU DE COMPLÉMENTS EXPLICATIFS

Sous ce titre, nous groupons des propositions relatives complètes, ou des membres de phrase qui précisent l'idée principale à titre d'explication complémentaire. Cette explication peut être liée ou non à la phrase par une conjonction ou par une expression introductive.

Règles générales

1° Quand les propositions ou les compléments qui interviennent à titre explicatif ne sont pas introduits par une conjonction, on distingue les termes explicatifs en les séparant par une virgule :

- *Les Français, grands parleurs, grands disputeurs, ne cessent d'agiter l'opinion de controverses.*
- *Que vous soyez riche, que vous soyez pauvre, n'hésitez jamais à aider vos semblables quand vous le pouvez.*

2° A condition que la virgule précède l'expression introductive, la règle reste valable lorsque les propositions et termes explicatifs

sont incorporés dans la phrase par une conjonction ou par toute autre expression introductive. Au nombre de celles-ci, nous citerons : *à savoir, autrement dit, c'est, c'est-à-dire, et non pas, je ne dis pas, je veux dire, non seulement, soit* :

- *Vous avez une chose à faire, c'est de rechercher un emploi.*
- *La patience est non seulement nécessaire, mais utile.*
- *La fortune, soit bonne ou mauvaise, soit passagère ou constante, ne peut rien sur une âme bien trempée.*

En général, on met la virgule avant les locutions conjonctives *à savoir, savoir, c'est-à-dire,* mais on ne les fait jamais suivre d'une virgule; on annonce ce qui va suivre par les deux-points, ou l'on se dispense de tout signe :

- *Il est discret, c'est-à-dire qu'il ne se confie à personne.*
- *Pour avoir finalement raison, il faut deux choses, à savoir : persister et durer.*

Quand le pronom *que* est employé dans le sens de *savoir* et remplace les deux points, on le fait précéder d'une virgule :

- *Il répétait volontiers ces dictons, que nul ne sait qui vit qui meurt, et qu'il faut agir pendant qu'on est en vie.*

Il n'est pas inutile de mettre le public en garde contre un usage fautif, d'autant plus dangereux qu'il est fréquent. Lorsque des expressions introductives, telles que *à savoir* et *c'est-à-dire,* sont suivies immédiatement de la proposition qu'elles annoncent, aucune ponctuation ne doit les isoler de ladite proposition :

- Exemple mal ponctué : *Nous vous fournirions les ouvrages demandés par votre lettre, à savoir, les éditions de luxe réalisées pour les romans de Victor Hugo et d'Alexandre Dumas fils.*
- Exemple bien ponctué : *Ces hommes d'affaires pourraient nous recevoir bientôt, c'est-à-dire dans le courant de la semaine prochaine.*

H. DANS UNE SÉRIE DE PROPOSITIONS COMPLÉTIVES

Les propositions complétives forment l'une des catégories de propositions subordonnées. De même nature et de forme semblable, ces propositions, parfois infinitives, dépendent du même mot et complètent le sens de la proposition principale, dont elles peuvent être compléments directs ou indirects.

1. Règles générales

1° Dans la phrase complexe, la virgule sépare les unes des autres les propositions subordonnées compléments directs ou indirects qui suivent la principale, en particulier si elles sont unies à la principale par une conjonction comme *si*, ou par un adverbe conjonctif tel que *d'où* :

- *L'homme est esclave de ses passions, s'il n'en est pas le maître.*
- *Il travaille sans ordre ni méthode, d'où de fréquentes erreurs.*

Adverbe conjonctif, disions-nous. Insistons-y, car la virgule est exclue lorsque *d'où* est adverbe de lieu :

- *Elle l'attendait, assise près de la fenêtre d'où l'on voit la route.*

2° Les propositions de même nature qui dépendent du même mot se distinguent l'une de l'autre par la virgule :

- *Je me demande où est la vérité, où est la raison, où est le progrès.*
- *Perplexe, Pierre ne savait s'il irait, s'il renoncerait, s'il se ferait accompagner.*

3° La virgule n'est pas requise avant la dernière proposition complétive lorsque celle-ci est suivie d'un complément qui peut se rapporter également à d'autres propositions :

- *Avant tout, il faut aimer le métier qu'on a choisi pour gagner sa vie ou pour la meubler.*
- *Volontiers, Robert joue avec ses camarades pour occuper ses loisirs ou pour leur ravir la victoire.*

4° Il est indiqué de supprimer la virgule devant les conjonctions *et, ni, ou,* qui précéderaient la dernière proposition complétive :

- *Il aurait voulu le voir, lui parler et lui offrir ses bons offices.*
- *Notre ami apprendra la comptabilité, fréquentera les cours du soir ou assimilera un programme enseigné par correspondance.*

2. Cas particuliers

Voici quelques cas où la virgule est obligatoire avant la proposition complétive finale.

On se gardera de l'éliminer lorsque :

1° Le complément se rapporte exclusivement à la dernière proposition de la série :

- *C'est une femme que je connais, et que j'évite le plus possible.*
- *Je sais un coin pittoresque, que tous nous aimons beaucoup, et où nous avons passé de belles vacances.*

2° Les propositions complétives successives sont au nombre minimum de trois, et que deux d'entre elles, au moins, sont introduites par une conjonction :

- *Puisque vous l'aimez, et que vous croyez au bonheur, et que votre situation est stable, vous devez l'épouser.*
- « *Mais tout dort, et l'armée, et les vents, et Neptune.* » (Racine.)
- *Il apprendra cette science, et la cultivera soigneusement, et l'enseignera plus tard à ses enfants.*

3° Une correction qui précise le sens ou la portée de la proposition principale est suggérée par la proposition complétive :

- *Il ne projette rien que je n'apprenne, ou plutôt que je ne voie et ne devine.*
- *C'est une affaire ancienne qu'il devient urgent de liquider, et que nous voudrions clore sans encourir une perte sensible.*

CHAPITRE VIII

La virgule dans une suite de termes remplissant les mêmes fonctions grammaticales

I. DANS UNE SÉRIE D'ADJECTIFS ÉPITHÈTES

Les adjectifs épithètes accompagnent le nom pour énoncer, sans recourir à un verbe, une qualité de l'être ou de l'objet nommé. Contrairement aux adjectifs qualificatifs, les épithètes ne sont pas indispensables au sens de la proposition, mais servent à marquer telle ou telle particularité de l'être ou de l'objet dont on parle.

1. Les épithètes d'un même nom (sujet, attribut ou complément) se succèdent normalement dans l'ordonnancement de la phrase; une virgule les sépare généralement les unes des autres :

- *Une machine massive, lourde, encombrante était installée.*
- *Pourquoi cet air sombre, sévère, renfrogné qui ne laissait pas de nous inquiéter?*

D'aucuns s'étonneront de noter que la dernière épithète ne soit pas séparée du verbe par la virgule. Semblable ponctuation ne se conçoit guère dans le langage écrit où, grammaticalement, la virgule ne pourrait se défendre puisqu'elle séparerait le verbe de son sujet. Et pourtant, elle ne fait pas figure d'intruse quand, d'aventure, nous la rencontrons.

Il serait donc téméraire de condamner la virgule dans un cas de l'espèce, mais nous croyons que l'hésitation provient de l'opposition flagrante entre le langage écrit et le langage parlé. Ainsi, pour reprendre le premier exemple, on se ménagera, dans une conversation, une pause entre le dernier adjectif épithète et le verbe, sans doute pour faciliter l'interprétation et marquer le caractère d'épithète du dernier adjectif.

2. Une série de deux adjectifs, si elle est répétée deux fois, et pour autant que les adjectifs groupés dans chaque série soient unis par l'une des conjonctions *et*, *ou*, *ni*, ne réclame pas la virgule :

- *Le ciel n'était ni blanc ni bleu, mais teinté de rouge et de jaune.*
- *Ni abandonnée ni déserte, bruyante et animée au contraire, cette villa ne pouvait leur convenir.*

J. DANS UNE SÉRIE DE SUJETS GRAMMATICAUX

Dans une proposition, le sujet désigne l'être ou l'objet dont on parle en se servant d'un verbe. Si le sujet est exprimé généralement par un nom ou par un pronom, il peut l'être aussi par un verbe à l'infinitif, par un adjectif pris substantivement ou par quelque autre expression se rapportant au verbe.

1. Règle générale

Plusieurs sujets d'un même verbe qui apparaissent en une succession continue se distinguent par la virgule :

- *Enfance, adolescence, jeunesse, virilité, sont les stages de la croissance.*
- *Oranges, ananas, bananes, figurent parmi les fruits les plus délicieux.*

Un sujet collectif est parfois étayé par quelques termes explicatifs ou synonymiques qui se présentent sous la forme d'une énumération. Une virgule distinguera le sujet collectif de ses différents éléments, lesquels seront eux-mêmes individualisés par ce signe de ponctuation :

- *Des poètes, Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Musset, honorent le XIXe siècle.*
- *La famille, le père, la mère, les enfants, se hâtaient de souper pour aller au cinéma.*
- *Les Européens, Français, Belges, Grand-Ducaux, Danois, Norvégiens, furent pour la plupart entraînés dans la seconde guerre mondiale.*

- *Toutes les matières traitées jusqu'alors par les divers chefs d'industrie, salaires, avancement, discipline, organisation du travail, sont appelées à dépendre en partie des intéressés eux-mêmes.*

2. Cas particuliers

a) Un pronom mis en apposition : *moi, toi, lui, eux,* etc., peut constituer le sujet. Si on le redouble par un autre pronom de la même personne, une virgule séparera les deux sujets. Il en est de même si l'on souhaite insister sur un sujet employé emphatiquement :

- *Moi, je m'en souviendrai!*
- *Vous, seriez qualifié pour cette tâche.*

b) En cas de gradation ou d'équivalence entre les sujets, comme lors d'une répétition d'un même sujet ou lorsque le dernier d'entre eux résume tous les autres, le verbe se rapporte uniquement au dernier sujet, et, par conséquent, aucune ponctuation n'intervient entre ces deux éléments :

- *Les jours, les années, les siècles coulent insensiblement.*
- *Chaque jour, chaque heure, chaque minute nous apporte de nouvelles raisons d'espérer.*

c) Il arrive que le verbe n'ait aucun rapport direct avec les sujets exprimés et évoque un sujet sous-entendu qui les résume tous. Une virgule est alors requise entre le dernier sujet exprimé et le verbe :

- *L'aimable, le rare, le merveilleux, ont été employés à sa création.*
- *Trop de précautions, trop de soins, trop d'attentions, peuvent nuire à la santé.*
- *Chaque ruisseau, chaque plante, chaque animal, est à sa place dans la nature.*

Qu'on nous permette une petite digression grammaticale pour préciser que, dans les exemples ci-dessus, chaque sujet exprimé constitue logiquement une proposition principale coordonnée elliptique.

d) Si les sujets, ou quelques-uns d'entre eux, sont suivis, soit d'un complément déterminatif, soit d'une proposition complétive déterminative, la virgule ne viendra qu'après ce complément ou cette proposition :

- *Le mépris de la mort, l'obstination pour vaincre, existent à un degré aigu, avec la même force, chez les deux adversaires.*
- *Un premier amour qui nous enflamme dans notre jeunesse, un dernier que nous éprouvons dans l'automne de notre vie, sont deux amours qui diffèrent sensiblement.*

e) Pour autant que le dernier sujet soit introduit par l'une des conjonctions ou locutions conjonctives *et, ou, ni, comme, avec, de même que, ainsi que, aussi bien que, non plus que*, etc., nulle virgule ne le précédera :

- *Chaque état et chaque âge a ses devoirs.*
- *L'ignorance ou l'erreur ne constituent pas une excuse.*
- *La volupté ni la mollesse ne peuvent contenter nos cœurs.*
- *Le chien et le chat font parfois bon ménage.*
- *La patience de même que le temps aplanissent bien des obstacles.*
- *La santé comme la fortune retirent leurs faveurs à ceux qui en abusent.*

f) Les conjonctions ou locutions conjonctives — voir *e*) ci-dessus — se proposent parfois d'établir une comparaison et réclament, de ce fait, la virgule après le sujet qui suit la conjonction, de même qu'entre celle-ci et le premier sujet :

- *L'âme, comme le corps, ne se développe que par l'exercice.*
- *Cette tentative, de même que les autres, n'eut aucun résultat.*

g) Quand un complément non explicatif ou une proposition complétive non explicative dépendent de sujets grammaticaux unis par une conjonction, la virgule ne se conçoit ni avant la conjonction, ni avant le verbe :

- *L'ordre et l'utilité publics ne se concilient pas avec l'injustice.*
- *L'homme ou la femme âgés de vingt et un ans peuvent disposer de leur personne et de leurs biens.*
- *Ni le temps ni la peine que m'a coûtés cet ouvrage ne seront perdus.*

h) La virgule s'impose avant la conjonction comme avant le verbe, lorsque le complément ou la proposition complétive se rapporte exclusivement au sujet précédé de la conjonction :

- *Sa corpulence, et son air sinistre, inspirent une grande terreur aux habitants de ce hameau.*
- *Le lion, roi de la montagne, et le bétail pacifique, ne sont pas faits pour s'entendre.*
- *Le père, et la mère après le décès du mari, sont responsables du dommage causé par leurs enfants mineurs.*

i) Dans certains cas, la conjonction *ou* introduit un sujet grammatical, que l'on substitue à un ou plusieurs autres sujets déjà énoncés. La virgule est alors requise avant *ou*, mais elle serait fautive après le dernier sujet :

- *Son élève, ou plutôt son ami l'accompagne.*
- *Vos adversaires, ou, pour mieux dire, ceux qui vous envient vous calomnient.*

Toutefois, et pour tempérer l'application d'un principe qui pourrait paraître trop absolu, nous retiendrons qu'une virgule précédera et la conjonction et le verbe, si son absence risque de susciter une équivoque ou de rendre la pensée obscure ou inintelligible :

- *La force d'agglomération des tissus vivants, et celle qui la provoque, doivent être, ou la même force, ou des forces très voisines, ou qui ont des points de contact absolus dans tous les cas.*
- *Les industriels, les commerçants, ou, plus précisément, les hommes d'affaires, se réjouiront de cette évolution de la conjoncture.*

j) A l'occasion d'une inversion, le sujet qui résume tous les autres se trouve en tête de la phrase. Quand il en est ainsi, la virgule se justifiera avant la conjonction qui précède d'ordinaire le second sujet — lequel serait le premier s'il n'y avait pas inversion — et les sujets suivants :

- *Rien ne l'arrêtera, ni les dangers de l'entreprise, ni l'incertitude du succès.*

- *Tout plaide en sa faveur, ses antécédents professionnels, son comportement moral, la souplesse de son caractère.*

k) Plusieurs adjectifs qualificatifs séparent-ils le sujet du complément qui le détermine, la virgule ne figurera pas avant ce complément si le dernier adjectif du groupe est précédé d'une des conjonctions *et, ou, ni* :

- *On estime les vertus politiques, morales et civiques des grands hommes d'État.*
- *Les enfants sages, studieux et intelligents du monde entier formeront l'élite de demain.*

Par contre, si le dernier adjectif n'est pas introduit par une conjonction, la virgule sera indispensable avant le complément déterminatif :

- *Il faut reconnaître le caractère élevé, le style simple, incisif, de cet auteur.*
- *Vous commettriez un acte inadmissible, de mauvais gré, de malhonnêteté à l'égard d'un vieil ami.*

l) L'usage commande d'isoler chacun des sujets successifs par la virgule dès l'instant où, dans une série minimum de quatre sujets, deux d'entre eux au moins sont précédés de l'une des conjonctions *et, ou* :

- *La violence, l'injustice, ou la brusquerie, ou le mépris, révoltent les meilleurs caractères.*
- « *Et la terre, et le fleuve, et leur flotte, et le port, Sont des champs de carnage où triomphe la mort.* » (CORNEILLE.)

Dans le cas de deux sujets seulement, la virgule ne sera placée ni avant le premier sujet, ni avant le second, quand la conjonction les précède :

- *Ou ton sang ou le mien lavera cette injure.*
- *Ni mon étable ni ma grange ne se remplit à discourir.*

m) Dès que l'une des conjonctions *et, ou, ni* se répète devant chaque sujet, une virgule sépare les différents sujets :

- *Ni ma santé, ni mes goûts, ni mes travaux, ne me permettent de quitter la campagne.*

- *Ou la vache, ou la chèvre, ou la brebis, était responsable des dégâts causés au champ de blé.*

n) Que le dernier adjectif joint au sujet soit ou non introduit par une conjonction, la virgule est exclue après le complément déterminatif qui précède le verbe :

- *Ces âmes vigoureuses ou rigides de l'antiquité ne se rencontrent plus.*
- *Un livre sain, distrayant et instructif est toujours un ami précieux.*

o) Les adjectifs joints au sujet peuvent être supprimés sans altérer l'idée principale. En pareil cas, une virgule les distinguera l'un de l'autre :

- *Le ton impérieux, doctoral, et méprisant, de ce professeur indispose ses élèves.*
- *Des soldats hâves, fatigués, amaigris, donnaient le meilleur d'eux-mêmes pour tenter un problématique redressement.*
- *Le paysan finaud, taiseux, timide, laisse la parole à son interlocuteur et se garde de dévoiler ses batteries.*

K. DANS UNE SÉRIE DE VERBES

Une définition du verbe ne messiéra pas : le verbe est un mot qui exprime soit l'action faite ou subie par le sujet, soit l'existence ou l'état du sujet, soit l'union de l'attribut au sujet.

1. Règle générale

La virgule doit distinguer les multiples verbes ou propositions complètes qui se rapportent grammaticalement au verbe, et qui suivent le sujet dans une phrase composée :

- *Cet écrivain élève, étonne, instruit; cet autre émeut, touche, pénètre.*
- *Vous les voyez courant, gesticulant, se poussant.*

Quand un complément se rapporte à un ou à plusieurs des verbes énoncés, la virgule se met, non après le verbe, mais après le complément :

- *Le mot propre fixe l'esprit, donne de la netteté au style, de la vigueur au discours.*
- *L'agneau gambade autour de sa mère, fait quelques sauts gracieux, s'arrête un instant, s'élance vers l'autre extrémité de la prairie.*

2. Cas particuliers

a) L'une des conjonctions *et, ou, ni,* peut précéder le dernier verbe. La conjonction se substitue alors, en quelque sorte, à la virgule; on éliminera donc cette dernière :

- *Toute la nuit, ces gens ont dansé et chanté.*
- *En ce moment, elle lit ou sommeille.*
- *Nul mieux que lui ne mange ni ne boit.*

Ce principe comporte une restriction importante, en ce sens que, si le verbe précédé de la conjonction a un complément qui lui est propre, la virgule s'impose avant la conjonction :

- *La voix, d'abord hésitante, s'affermit, s'enfle, et atteint bientôt un diapason élevé.*
- *La flèche part, siffle, et vole vers le but.*

Fréquemment, plusieurs verbes qui dépendent d'un même sujet ont un complément particulier. Il est d'usage de mettre la virgule avant la conjonction qui précède le dernier complément :

- *Il trouva des outils, abattit des arbres, et construisit un radeau.*
- *Sans itinéraire aucun, les touristes empruntèrent un sentier pittoresque et rocailleux, s'engagèrent sur une grand-route assez fréquentée, et ne furent pas peu étonnés de déboucher bientôt aux portes de la ville.*

b) Quand la conjonction *mais* unit deux verbes qui ne sont pas suivis d'un complément commun, la virgule s'impose avant la conjonction :

- *Ils souffrent, mais ne se plaignent pas.*
- *Jacques viendra, mais refusera mon aide.*

La virgule avant la conjonction disparaît quand les deux verbes ont le même complément :

- *Montrez mais variez cette scène.*
- *Le public ne s'enflamme pas mais s'intéresse au spectacle.*

La virgule se place avant la conjonction lorsque le verbe précédé de cette conjonction possède un complément particulier que l'on peut attribuer sans équivoque à tous les verbes contenus dans la phrase :

- *Le gardien le rassure, le flatte, et le guide dans les jardins.*
- *Vous connaissez cette information. Retenez-la, répandez-la, et faites-la diffuser.*

c) Point n'est besoin d'isoler le complément commun d'une série de verbes, lorsque le dernier verbe est introduit par l'une des conjonctions *et*, *ou*, *ni* :

- *Ce garçon change, mêle et déplace tout.*
- *Il avait eu ou fait semblant d'avoir une hésitation.*
- *Les animaux n'inventent ni ne perfectionnent rien.*

CHAPITRE IX

La virgule dans une suite de termes remplissant les mêmes fonctions grammaticales (suite)

L. *DANS UNE SÉRIE D'ATTRIBUTS*

Selon l'habitude que nous avons prise, dissertons quelque peu de l'attribut avant d'envisager le rôle de la virgule dans une série d'attributs. Le lecteur qui a quitté les bancs de l'école depuis de longues années, et chez qui une sorte d'instinct du langage écrit s'est substitué à la formation grammaticale, tirera grand profit de ces notions préliminaires.

« L'attribut, que l'on appelle aussi *prédicat* (du latin *praedicatum* = énoncé), exprime la manière d'être que l'on affirme du sujet par le moyen d'un verbe exprimé ou sous-entendu. »

« L'attribut peut être rattaché au sujet, non seulement par l'intermédiaire du verbe *être* ou d'un verbe similaire, entre autres : *sembler, paraître, avoir l'air, passer pour, devenir, se faire, se rendre, rester, demeurer, s'affirmer comme, se montrer, s'avérer,* mais encore par l'intermédiaire de certains verbes d'action ou de certains verbes passifs, par exemple : *tomber, partir, vivre, être choisi, être regardé,* etc. » (1)

1. Règle générale

La virgule distingue l'un de l'autre les multiples attributs qui suivent le verbe *être*, attributs se rapportant au sujet dont le verbe dépend. La règle est identique pour les différents attributs d'un nom sujet de verbes analogues :

- *Le caractère de cet homme etait ferme, sérieux, pondéré.*
- *Jean restait sévère, immobile, muet, dans une attitude réprobative.*

---

(1) D'après M. Grevisse : *Le Bon Usage, op. cit.*, p. 143.

Un complément suit-il l'attribut, la virgule ne sera mise qu'après ce complément :

- *Être simple avec art, grand sans orgueil, voilà le but.*
- *La nature est exigeante jusque dans ses bienfaits, une dame capricieuse, une grande puissance difficile à mater.*

2. Cas particuliers

a) Dans certains cas, l'une des conjonctions *et, ou, ni*, précède le dernier attribut. On se dispensera de la virgule avant la conjonction, à moins qu'une confusion ne naisse de cette absence :

- *Cette personne est sans crainte ni pudeur.*
- *Il servait avec zèle, ardeur et obéissance.*
- *Les couleurs du drapeau sont blanc, bleu et rouge.*

b) Par exception à la règle qui n'admet pas la virgule entre deux attributs dont le premier est modifié par le second, l'usage veut qu'une virgule intervienne avant les conjonctions *mais* ou *quoique* qui précéderaient le dernier attribut :

- *Il est pauvre, mais honnête.*
- *Pierre est indulgent, quoique sévère.*

M. DANS UNE SÉRIE DE COMPLÉMENTS

1. Règle générale

Plusieurs compléments successifs de même nature (directs, indirects ou circonstanciels) qui dépendent grammaticalement du même mot seront isolés l'un de l'autre par une virgule. Les compléments circonstanciels séparés de leur verbe par des mots, locutions ou membres de phrase, obéissent à la même règle :

- *Son fils avait sa démarche, ses yeux, ses manières.*
- *Elles se cachent dans les herbes, où elles tiennent très peu de place, à l'affût des insectes qu'elles gobent au passage.*

2. Cas particuliers

a) Évoquons le cas des conjonctions *et, ou, ni.* Si l'une d'elles précède le dernier complément, nulle virgule n'apparaîtra devant la conjonction :

- *Il avait perdu son soutien, son protecteur et son ami.*
- *La véritable sagesse n'a rien d'austère ni d'affecté.*

Pour une raison bien simple, et qui est de clarté, la virgule sera requise lorsque le complément introduit par la conjonction est lui-même suivi d'un complément qui lui est propre :

- *J'apprécie les beautés simples, claires, et négligées en apparence.*
- *La sensibilité s'exprime par le regard, les gestes, et le son de la voix.*

b) En présence d'une série qui comprend au moins trois compléments, et si l'une des conjonctions *et, ou, ni, soit,* ou l'un des adverbes *tantôt, moitié,* etc., est répété devant chaque complément, on met la virgule avant chacun des adverbes ou des conjonctions, à partir du second complément :

- *La nature ne fait ni riches, ni princes, ni grands seigneurs.*
- *Il est l'ennemi soit de Pierre, soit de Paul, soit de Jacques.*
- *Ils étaient tous ou morts, ou mourants, ou malades.*
- *Le juge écoutait tantôt l'un, tantôt l'autre.*

Les exigences de ce *b*) supposent, et c'est exact, qu'on élimine la virgule lorsqu'on énonce seulement deux compléments de même nature précédés chacun par une conjonction, et que ces compléments marquent une opposition d'idées :

- *Il couve quelque projet ou sinistre ou sublime.*
- *Le magistrat ne fait rien ni par faveur ni par prière.*
- *L'homme est assemblage de lumière et d'erreur, d'ignorance et d'incertitude.*

c) Au cas où plusieurs compléments de même nature, notamment des adjectifs qualificatifs ou numéraux, précèdent le mot dont ils dépendent, la virgule est exclue entre ce mot et le dernier

complément, que celui-ci soit ou non introduit par une conjonction :

- *Il recommença une seconde et une troisième fois sa tentative.*
- *L'équipe comportait trois, quatre ou cinq ouvriers.*
- *J'étais absent de Paris les 25, 26 et 27 août.*
- *Il espère que la brune, la piquante gitane lui dira son avenir.*

d) Parfois, l'un des compléments de la série est lui-même suivi soit d'un complément non explicatif, soit d'une proposition complétive non déterminative. En pareille occurrence, la virgule ne figure qu'après ce complément ou cette proposition :

- *Il y a une fausse modestie qui est vanité, et une fausse gloire qui est légèreté.*
- *C'est un métier attachant où il y a le meilleur et le pire, et qui répond à l'idéal le plus élevé comme aux réalités les plus basses.*

e) La virgule s'impose entre le dernier complément — ou la dernière proposition complétive — et le verbe, lorsque les compléments de même nature séparent de son verbe le sujet dont ils dépendent, sauf si le dernier complément est introduit par une conjonction :

- *Un auteur qui médite son sujet, qui travaille à loisir, qui consulte ses amis, est presque toujours sûr de faire œuvre utile.*
- *Le chat qui grogne quand on l'ennuie, qui avance des griffes menaçantes lorsqu'on le taquine, qui fuit les enfants turbulents, témoigne à sa façon d'un caractère effarouché.*

Cette ponctuation ne se conçoit pas avant le dernier complément si l'une des conjonctions *et*, *ou*, *ni*, précède celui-ci :

- *Une fille sensible, modeste et obéissante sera une bonne mère et une bonne épouse.*
- *Dans cette constitution, les pouvoirs destinés à s'équilibrer, à se contenir, ne sont ni clairement définis ni sagement distribués.*

Point de virgule, non plus, quand la conjonction sert à unir les compléments deux à deux, par antithèse, ou quand les compléments sont purement explicatifs :

- *Un état de calme et de trouble, d'indigence et de richesse, peut convenir aux esprits agités.*
- *Le candidat, surpris et confus, ne répondit pas à la question.*

f) Un complément non explicatif peut terminer une série de compléments qui sont ou répétés, ou synonymes, ou gradués; la virgule n'intervient pas avant ce complément non explicatif, parce qu'il se rapporte logiquement au dernier complément de la série :

- *Il est le conseil, le soutien, l'ami de tous ses condisciples.*
- *Nous connaissons la maison, le foyer, la vie intime de cette belle famille.*

g) L'usage condamne la virgule avant le complément non explicatif, bien que celui-ci se rapporte à tous les compléments énumérés, lorsque le dernier complément n'est précédé d'aucune conjonction et que les compléments de nature analogue ne sont ni répétés, ni synonymes, ni gradués :

- *Le lion est le plus fort, le plus fier, le plus terrible de tous les animaux.*
- *Cette classe est la plus turbulente, la plus indépendante, la plus mauvaise du collège.*

En présence d'une proposition complétive, et non d'un complément, la virgule apparaît fort acceptable :

- *Ce sont là des gestes, des attitudes, des comportements, qui attestent une grande sportivité.*
- *Il y a des actes, des faits, qui ne peuvent constituer la matière de contrats.*

h) Quand plusieurs compléments de même nature sont suivis d'un autre complément de nature différente, la virgule se place avant ce complément :

- *Le dictateur impose toute morale, toute raison, toute politique, par sa seule volonté, quand il dispose des rênes du pouvoir.*
- *L'animal sauvage se hâte ve s son but, son gîte, son repos, sa famille, auxquels il aspire e tout son instinct, après une journée de chasse.*

Toutefois, on se dispensera de la virgule si une conjonction introduit le dernier adjectif qui sépare le complément de son complément non explicatif :

- *Il bénéficie du concours libre, spontané et sans réserve de l'opinion.*
- *C'est un homme patient et résigné qui supporte le malheur sans faiblir.*
- *On peut être étourdi, léger, inconséquent et brave en même temps.*
- *Le drame nous mène par la crainte, par la surprise et par l'horreur jusqu'au dénouement.*

i) En cas d'inversion, la virgule sera placée après le dernier complément :

- *A la fierté, au courage, à la force, le lion joint la noblesse.*
- *A cette négligence, à cette incompétence, à ce chaos, il opposait ses belles théories sur l'organisation.*

j) Quand la conjonction *mais* introduit le dernier adjectif séparant un complément de son propre complément non explicatif, la virgule précédera d'ordinaire la conjonction et suivra le dernier adjectif :

- *Mon fils a choisi la profession modeste, mais utile, de typographe.*
- *Quelle édition attrayante, luxueuse, mais chère, de cette œuvre!*

Voici un cas qui justifie la restriction « d'ordinaire ». Retenons, à titre d'explication, l'opposition, le contraste très net entre les deux adjectifs :

- *Tous ces gens attendaient dans la pluie, heureux mais transis, le passage du Roi.*

k) Dans une série comportant au moins trois compléments précédés chacun d'une conjonction, la virgule interviendra avant chaque conjonction, sauf, bien entendu, avant la première :

- *Je ne puis ni estimer, ni aimer, ni craindre, les gens qui n'ont que de l'esprit.*

- *Qu'il voie ou le bien, ou le mal, ou l'indifférence, ou l'intérêt, il ne se départ jamais de son flegme.*

l) Quand le dernier des compléments énumérés est l'adverbe *tantôt* ou l'une des conjonctions *et, ou, ni, mais, quoique, soit,* la virgule tombe devant le complément non explicatif :

- *Il fut tantôt l'ami tantôt l'ennemi des hommes au pouvoir.*
- *J'ai une femme et un fils qui déplorent mon absence.*
- *Je ne regrette ni le temps ni la peine que ce travail m'a coûtés.*
- *Il n'a jamais eu soit la volonté soit la force de suivre une idée sérieuse.*
- *Le français n'est ni si abondant ni si maniable que l'italien, ni si énergique que l'anglais.*

On n'oserait jurer du caractère absolu de cette dernière règle. La conjonction peut, en effet, apparaître dans le corps d'un membre de phrase qui joue d'autant plus le rôle d'incise qu'il s'agit ici d'un complément non explicatif. Dans le cas suivant, on fera une entorse régulière à la règle :

- *Le président peut, pendant ou après l'audience d'un témoin, faire éloigner les accusés.*

CHAPITRE X

La virgule dans ses autres fonctions

N. DANS LES INVERSIONS ET INTERVERSIONS

Les inversions et les interversions se réalisent par déplacement, tantôt de certains termes, tantôt de certaines propositions, avec, comme effet recherché, une rupture de l'ordre logique de la phrase.

1. Règles générales

1° Chaque fois que la construction logique de la phrase se trouve détruite du fait de l'inversion, cette dernière est marquée par l'emploi de la virgule :

- *De l'avenir, personne ne sait rien.*
- *Entre l'étude et le plaisir, vous saurez choisir avec discernement.*

2° Par suite de l'inversion, une proposition circonstancielle peut précéder la principale. La virgule distingue alors les deux propositions, surtout quand le verbe possède un ou plusieurs compléments qui suffisent à donner un sens complet à la proposition principale :

- *Chez cet auteur, le souci de faire preuve de sagacité apparaît nettement.*
- *Dans la rue, ces enfants jouent et s'amusent.*

2. Cas particuliers

a) Dans l'hypothèse d'une inversion où des propositions complétives remplacent la proposition principale, une virgule sépare celle-ci de la dernière proposition complétive :

- *Si les hommes étaient sages et s'ils suivaient les lumières de la raison, ils s'épargneraient bien des chagrins.*
- *Que Georges parte ou qu'il reste, nous ferons le travail convenu.*

b) Quand plusieurs qualificatifs, dont le dernier n'est pas précédé d'une conjonction, suivent le complément placé par inversion devant le mot auquel il se rapporte, une virgule sera placée après le dernier qualificatif :

- *De cette foule agitée, incertaine, sortait une clameur immense.*
- *Par ce trafic intense, assourdissant, prolongé, se manifestait la vie ininterrompue de la ville.*

Cet usage tombe généralement lorsqu'une conjonction introduit le dernier qualificatif, à moins que des raisons de compréhension ne s'y opposent. Ainsi, l'on ne pourrait guère blâmer celui qui mettrait une virgule dans l'exemple suivant :

- *A des peuples craintifs, ignorants et abattus* (,) *il ne faut pas beaucoup de lois.*

c) Rejetés par l'effet de l'inversion au début de la phrase, des adverbes ou locutions adverbiales tels que *enfin, toujours, bref, au reste, au surplus, en outre, en tout, de plus, d'autre part, d'ailleurs,* etc., peuvent être supprimés sans altérer l'idée de manière sensible. Il est normal de les faire suivre de la virgule :

- *En tout, un peu de bon sens est plus utile que beaucoup de finesse.*
- *Toujours, l'avenir réalise les rêves des sages.*
- *Enfin, nous allons pouvoir partir!*
- *Bref, vous serez comblés à tous égards.*

O. DANS LES COMPARAISONS

1. Règles générales

a) La comparaison exprime un rapport, un parallèle entre deux éléments qui semblent obéir aux mêmes lois ou offrir des points de rapprochement. Elle suppose donc deux propositions, qui se distinguent l'une de l'autre par la virgule :

- *Comme le soleil chasse les ténèbres, la science chasse l'erreur.*
- *Autant Claude est turbulent et insouciant, autant son frère est calme et réfléchi.*

b) La comparaison peut tenir en une seule phrase, de sens absolu et aux éléments indissociables; nulle virgule ne peut séparer, en ce cas, les deux termes de la comparaison :

- *L'activité est aussi nécessaire au bonheur que l'agitation lui est néfaste.*
- *La paix est aussi souhaitée que la guerre est abhorrée.*

2. Cas particuliers

a) Dans une comparaison traduite par deux propositions, on se dispense de mettre la virgule devant le second terme si les antécédents sont ou gradués, ou synonymes, ou répétés, ou encore si le dernier antécédent résume tous les autres, de même que s'il est précédé d'une conjonction :

- *Il assiste à l'entrée, à la sortie, à ces moments que l'on sait être les plus favorables.*
- *Nous irons au cinéma, au théâtre ou au cirque, demain.*

La virgule s'impose lorsque les deux termes de la comparaison sont des adverbes, ou lorsque les antécédents ne s'identifient pas à l'énumération antérieure :

- *Moins on a de passions, plus on renferme en soi d'éléments de bonheur.*
- *Plus obscure est la nuit, et plus l'étoile y brille.*
- *Notre grandeur est faite d'une puissance d'harmonie, plus que d'une puissance de pénétration.*
- *Il possède la femme la plus fine, la plus douce, qu'il soit possible d'imaginer.*

b) Par contre, la virgule tombe lorsque l'un des termes de la comparaison comporte deux ou plusieurs éléments et que la conjonction sert uniquement à lier deux de ces éléments :

- *Plus je lis cet auteur, plus je l'admire et plus je le crois inimitable.*
- *Plus nous serons nombreux, mieux admises et mieux défendues seront nos revendications.*

P. AVEC LES PLÉONASMES

Le pléonasme consiste en une répétition de termes ou d'idées, en des redoublements superflus pour la construction, procédés introduits en vue de donner au discours plus de force, de relief, d'énergie, de grâce même, en insistant sur tel ou tel élément de la proposition.

Règles générales

Les pléonasmes qui peuvent se retrancher sans rien changer au sens de la phrase se placent entre deux virgules, ou entre une virgule et tout autre signe de ponctuation :

- *La famille est le groupe, la cellule sociale, qui sert de base à la communauté.*

Font exception à cette règle les pronoms personnels suivis du mot *même* :

- *Nous devons nous adresser à nous-mêmes des reproches, au lieu de chercher à excuser nos fautes.*

Même si le dernier sujet est un des pronoms *ce, cela, celui-là nous, vous,* etc., ou le mot *voilà,* une virgule distinguera les différents sujets :

- *C'est un enfant qui me manque, à moi; qui lui manque, à elle.*
- *L'intérêt, voilà l'unique mobile de sa conduite.*

La même règle reste valable lorsque la redondance s'emploie conjointement avec l'énumération et l'inversion :

- *Action, conduite, pensée, chez lui plus rien ne plaît, rien ne contente.*
- *C'est très beau, ce que vous venez de dire.*

Une répétition du même mot dans un esprit emphatique ou d'insistance s'accompagne de la virgule entre chaque mot employé plus d'une fois. Ce mot sera souvent un adjectif ou un pronom :

- *Il n'est pas aisé de se faire petit, petit, pour être de niveau avec d'autres.*
- *C'est une femme laide, laide, qui parle de cette voix si prenante.*

Q. DANS LES OPPOSITIONS ET CONTRASTES

Le contraste permet d'aiguiller et de retenir l'attention sur une opposition d'idées, qui ne se présumait pas. L'opposition vise à obtenir un résultat analogue, mais elle entend insister plutôt sur une idée particulière exprimée.

Les mots ou les membres de phrase qui établissent une opposition ou un contraste se séparent par une virgule des autres éléments de la phrase :

- *La mort, non la vie, était son but.*
- *Je ne le haïrais pas, ni ne voudrais l'aimer, en aucune condition.*
- *Emportez le plaisir avec vous, pour être sûr de le trouver partout.*

R. DANS LES CITATIONS

La citation s'isole du reste de la phrase par une virgule, lorsqu'elle constitue l'élément dominant de la pensée :

- « *Sûrement* », *constata Paul*, « *je n'ai pas dormi ici toute la nuit.* »
- « *Nous irons sous peu* », *affirma-t-il avec sang-froid*, « *les surprendre en leur résidence d'été.* »

Il est intéressant de noter que, dans une citation coupée par une incise très courte, l'usage admet que l'on se dispense d'un double jeu de guillemets :

- « *Cet usage est consacré, dit-il, dans tous les milieux diplomatiques.* »
- « *Ils en seront, répondit-il, les premiers récompensés.* »

Si elle apparaît comme une entité dans une phrase qu'elle termine, la citation est précédée, d'ordinaire, non d'une virgule, mais des deux points qui l'annoncent :

- *Jean se demanda : « Où diable est passé cet homme? »*
- *D'une voix claironnante, il annonçait le départ imminent par le traditionnel : « Tout le monde en voiture! »*

Une citation qui comporte un point d'exclamation ou un point d'interrogation ne réclame pas la virgule entre elle et le membre de phrase qui la suit :

- *« Quel est votre nom, mon cher camarade? » demanda-t-il.*
- *« Soyez forts! » telle est leur devise.*

Quand l'une des conjonctions *et, ou, ni, mais* unit des citations devant lesquelles sont placés les deux points, la virgule intervient juste avant la conjonction :

- *Il dit « oui », mais il pense « non ».*

S. AVEC LES GALLICISMES

Par définition, le gallicisme est une construction propre à la langue française, construction que l'usage autorise, mais qui est condamnée par les lois ordinaires du langage et, en principe, intraduisible littéralement dans une langue étrangère.

Toute proposition réunie à une autre par l'un des gallicismes *c'est, c'était, ce sera*, etc., au singulier ou au pluriel, en est séparée par la virgule; mais on ne met pas de virgule avant *c'est* lorsque la phrase est très brève :

- *S'abstenir de conclure, c'est abdiquer.*
- *Torturer et piller, c'était leur guerre.*
- *Demain, ce sera fait.*
- *Le coupable c'est moi.*

La virgule précède les gallicismes *c'est, c'est que, c'était*, qui, employés au commencement d'une phrase sujet ou attribut, expriment l'insistance, le redoublement :

- *Un autre personnage entra sans bruit, c'était le chat.*
- *La seule raison qui me retient, je vous le répète, c'est que vous ne m'inspirez pas confiance.*

Avant *ce*, la virgule est employée lorsque :

a) *Ce* précède le sujet et que l'on veut donner plus d'énergie à la phrase :

- *Je le poussai brusquement, ce qui le fit chanceler.*
- *Il lui fit une confession troublante, ce qui l'effraya visiblement.*

b) Le verbe *être*, suivi d'un sujet, est introduit par *ce* :

- *Son principal défaut, c'est d'être négligent.*
- *Collectionner des timbres-poste, c'est son violon d'Ingres.*

La virgule s'impose avant la proposition affirmative terminée par un pronom personnel qui suit immédiatement le verbe *être* :

- *Mon ennemi le plus acharné, c'est toi.*
- *Le meilleur des hommes, c'est lui.*

Il sied aussi de mettre la virgule immédiatement avant une proposition conjonctive qui détermine une phrase commencée par *ce qui, ce que* :

- *Ce que je veux, c'est réussir.*
- *Ce qu'il m'ordonna sur-le-champ, c'était de l'aider selon mes moyens.*

Un dernier cas : la virgule sera placée avant *ce, cela,* quand le pronom démonstratif rappelle une proposition commençant par *que* :

- *Que vous nous rejoigniez ou non, cela nous laisse indifférents.*
- *Que vous ayez perdu, cela ne me surprend pas.*

T. AVEC LES MOTS MIS EN APOSTROPHE

Le mot mis en apostrophe peut être un nom ou un pronom qui désigne la personne ou la chose personnifiée à qui l'on s'adresse d'une manière directe. De tels mots se détachent du reste de la phrase par la virgule :

- « *Poète, prends ton luth.* » (MUSSET.)
- *Pierre, où es-tu?*

Souvent, le mot mis en apostrophe constitue une proposition incise :

- *Maintenant, partons; donne-moi la main, petite, et suis-moi.*

Une virgule se place après les mots mis en apostrophe au début d'une phrase; on met entre deux virgules les mots se trouvant en apostrophe dans le corps de la phrase :

- *Mais, cette dette, nous l'avons déjà payée.*
- *Mon cher ami, je suis heureux de vous voir.*
- *Veuillez croire, je vous prie, cher Monsieur, à mon entier dévouement.*

U. DANS LES MOTS MIS EN APPOSITION

On appelle de la sorte un mot ou des mots (nom, pronom, infinitif, proposition) que l'on joint au nom (au pronom, à l'infinitif ou à la proposition) pour définir ou qualifier l'être, la chose ou l'action que désigne ce nom.

Les mots en apposition constituent une petite incidente dont le rôle est d'accentuer l'idée; la logique veut qu'une virgule les sépare du reste de la phrase ou du mot attenant :

- *Il est bon d'être franc, oui; mais il faut être aimable.*
- « *Le Père, lui, avait eu le temps de prescrire le costume des hommes.* » (A. THÉRIVE.)
- *Cet homme, celui qui est à droite, est l'homme que vous cherchez.*

La virgule est négligée lorsque l'apposition s'exprime par un mot simple en rapport très étroit avec les éléments connexes de la phrase. La fonction grammaticale du sujet est d'ailleurs plus nuancée :

- *Le Roi Soleil eut un grand et long règne.*
- *Mon frère Émile m'accompagnait.*

Tels sont les cas de juxtaposition simple. Le nom apposé peut toutefois présenter une construction indirecte et se joindre au nom à l'aide de la préposition *de.* Toute ponctuation serait ici superflue :

- *Le mois de décembre.*
- *La ville de Paris.*

V. AVEC LES MOTS SOUS-ENTENDUS

Une idée peut s'exprimer d'une manière plus saisissante si l'on escamote deux ou plusieurs mots que le nouveau contexte obtenu permet de reconstituer immédiatement. Un cas de l'espèce est fréquent quand deux ou plusieurs propositions précisent, sous des angles différents, une même idée à partir de la seconde proposition.

Il est d'usage de substituer une virgule à tout mot ou verbe sous-entendu, de façon à garder clair le sens de la phrase :

- *Êtes-vous content de lui? Moi, pas.* (La virgule = *je ne le suis.*)
- *Ces enfants connaissent tous les habitants du bourg; leurs parents, personne.*

Quand le mot sous-entendu termine la proposition, la virgule doit être négligée :

- *J'aime les animaux domestiques; mon oncle aussi.*

Il ne faut user des mots sous-entendus qu'à bon escient et d'une manière exceptionnelle, car on tombe vite dans l'ambiguïté.

W. AVEC LES MOTS PLACÉS EN GUISE D'INTERJECTION AU DÉBUT D'UNE PHRASE

En l'occurrence, il s'agit de mots simples tels que *oui, non, bien, vraiment, certes, évidemment,* etc. D'une manière générale, on sépare ces mots du reste de la phrase par la virgule quand

on veut appuyer fortement sur l'affirmation, sur la négation ou sur l'idée qui va suivre :

- *Oui, vous avez cent fois raison.*
- *Non, l'égoïste n'est jamais satisfait.*
- *Bien, si vous agissez ainsi.*
- *Vraiment, je n'en pense rien.*

Les expressions *oui* et *non* offrent même une plus grande latitude, car la virgule peut être remplacée par un point-virgule ou par un point. On optera pour la virgule dans l'hypothèse d'un rapport étroit entre l'expression *oui* ou *non* et la proposition qui la complète. Un rapport plus relâché requerra, de préférence, le point-virgule. Le point s'impose dès l'instant où aucun rapport immédiat ne peut être invoqué :

- *Oui; si vous voulez que j'aille à Paris, j'irai.*
- *Oui. Si vous souhaitez m'écrire, voici mon adresse.*

X. AVEC UNE QUESTION QUI TERMINE UNE PHRASE

Une phrase dont le sens est déclaratif s'achève quelquefois par une question brève, suivie d'un point d'interrogation. On souhaite ainsi l'approbation de ou des interlocuteurs. La question se sépare du reste de la phrase par une virgule, et c'est logique puisqu'il s'agit, somme toute, d'une autre proposition :

- *Il me semble que c'est bien, n'est-ce pas?*
- *Le temps s'annonce splendide pour les vacances, ne trouvez-vous pas?*

Y. DANS LES DATES ET ADRESSES

La virgule séparera avec beaucoup d'à-propos deux éléments non chiffrés de la date, ou deux des nombres qu'elle contient, s'ils se trouvent juxtaposés et se rapportent à deux choses différentes :

- *Paris, le 27 avril 19...*
- *Lyon, le 27/4, 19..* (bien que nous déconseillions vivement cette façon désinvolte d'écrire une date).

Telle adresse peut être écrite dans un texte continu sous forme d'un renseignement donné à un tiers. Les différents éléments de cette adresse seront séparés par la virgule, cependant que les prénoms qui accompagnent le nom patronymique doivent être reliés par un trait d'union :

- *Monsieur Jean-Louis ROUX, viticulteur, à Arbois (Jura).*

La plus grande fantaisie préside ordinairement au libellé des adresses sur les enveloppes servant à l'envoi de la correspondance et sur les en-têtes de lettres d'affaires. Chacun des éléments de l'adresse s'écrivant sur une ligne distincte, l'omission des virgules est affaire de sobriété. Seul, le numéro de l'immeuble sera séparé par une virgule de l'indication de l'endroit de la ville ou du bourg.

à Monsieur Jacques MEUNIER
boulevard du Nord, 18
NIORT
(Deux-Sèvres)

Z. DANS LES FORMULES PROTOCOLAIRES

Sous cette rubrique on range les formules d'introduction et de clôture en usage dans les actes publics, de même que les formules de salutation qui terminent une lettre personnelle ou une lettre d'affaires. La virgule se recommande généralement à la suite de ces expressions consacrées :

- *Monsieur le Directeur général,*
- *Affectueusement vôtre,*
- *Votre neveu affectionné,*

Il est évident que, si la formule de politesse forme une entité indépendante de la signature, un point final se substitue à la virgule. Ainsi en va-t-il lorsqu'on présente ses salutations, ses sentiments ou ses compliments.

Retenons enfin que, si la signature d'une lettre est précédée du titre du signataire, le bon usage impose la virgule après ce titre :

- *Le directeur général adjoint,*
- *L'ingénieur en chef,*

CHAPITRE XI

Le point-virgule

1. Commentaires

C'est peut-être le plus nuancé des signes de ponctuation. Son abandon progressif semble donc assez surprenant, quoiqu'il soit, en fait, une conséquence naturelle de l'élimination des longues périodes dans le style contemporain.

Le point-virgule sépare les parties d'une phrase complexe ou d'un développement, tantôt à la manière d'un point, tantôt à la façon d'une virgule, raisons pour lesquelles il se confond souvent avec ces signes.

Pour reprendre une vieille habitude arithmétique restée chère à certains pédagogues, indiquons que, généralement, on admet que la pause marquée par un point correspond à quatre secondes, par un point-virgule à trois secondes, à une seconde enfin par une virgule.

Il faut se garder de confondre le point-virgule avec les deux-points. Contrairement à ce dernier signe, le point-virgule n'est chargé d'aucune introduction, ne constitue pas un pont, n'est pas un agent de liaison. Il indique, insistons-y, une interruption; on pourrait l'appeler le « demi-point ».

2. Règles générales

Le point-virgule s'emploie pour séparer dans une phrase :

1° Les propositions coordonnées ou les différentes parties indépendantes d'une phrase, lorsqu'elles sont logiquement liées entre elles et qu'elles renferment une ou plusieurs virgules.

2° Les parties semblables d'une même proposition déjà distinguées par une virgule, mais unies par le sens. De même, le point-virgule s'impose lorsque plusieurs propositions sont trop étendues pour se contenter de la virgule en tant que signe séparatif.

3° Des propositions d'une certaine ampleur qui expriment des idées opposées ou des membres de phrase qui suggèrent une comparaison. Volontiers, la seconde proposition est alors introduite par un adverbe, une conjonction ou des locutions correspondantes.

4° Les termes d'une répétition voulue ou d'une énumération assez longue, quand une pléthore de virgules risquerait d'occasionner quelque confusion.

3. Illustration

Définies brièvement, ces règles n'appellent aucun commentaire, tant elles sont claires et précises. Tout au plus, pourrait-on discuter sur quelques nuances. Nous croyons répondre au vœu du lecteur en reprenant ci-après les règles d'emploi du point-virgule, non pour les paraphraser, mais pour les agrémenter d'exemples.

A. Propositions coordonnées indépendantes.

- *Elle était généreuse, parfois jusqu'à la coquetterie; écoutait en souriant; répondait des yeux ainsi que de la voix; parlait bien, et beaucoup, et de tout.*
- *Le devoir du chef est de commander; celui du subordonné, d'obéir.*
- *Dans la vie, on a la sensation qu'il faut à la fois rire et pleurer des mêmes choses; car toute chose a une double face, l'une drolatique et l'autre tragique, et l'on ne sait jamais quelle est la bonne.*

B. Parties semblables d'une même proposition déjà rythmées par une virgule.

- *Les hommes, en effet, sont las; ils sont tristes, ils sont désemparés.*
- *L'eau dans laquelle les cyprès plongent leurs racines et leurs pieds est noire, épaisse; c'est de la boue liquide plutôt que de l'eau; elle ne s'ouvre et ne se referme que lentement quand on y jette une pierre ou qu'une branche y tombe.*

- ... « *Autres exercices fort utiles : rédiger soi-même des définitions de mots, puis les contrôler; comparer le sens exact des homonymes et synonymes; en toute occasion, éclairer les définitions de mots par leur étymologie.* »

C. Propositions trop étendues où la virgule est insuffisante pour nuancer l'élocution.

- « *Tout au long de ce livre j'ai cité quelques-uns de ceux qui ont obéi, semble-t-il, à une vocation souveraine, qui ont choisi le désert ou la ligne, comme d'autres eussent choisi le monastère; mais j'ai trahi mon but si j'ai paru vous engager à admirer d'abord les hommes...* »
- « *...Certains n'ont lu ainsi que la Bible; d'autres préfèrent quelque poète ancien, les écrits des grands saints, ou encore les moralistes parmi lesquels Marc-Aurèle, Montaigne, Pascal, La Bruyère, La Rochefoucauld. occupent une place de choix; les grands classiques aussi ont leurs amateurs, comme les polémistes, les épistoliers, les mémorialistes, ou encore Anatole France, ce fin et narquois sceptique aujourd'hui un peu trop délaissé.* »
- *La flamme montait haut, le toit étant percé; au-delà de l'ouverture, à travers une large cheminée béante par où le jour descendait et montait la fumée, l'on apercevait les branches et le ciel gris; dans les cendres, un pot où quelque chose bouillait, et dans les coins de la cabane, encombrée de matériaux, de débris et d'outils de toutes sortes, trois hommes, dont un petit vieillard aux joues creuses et rouges comme la brique.*

D. Propositions assez longues exprimant des idées opposées.

- *Les intéressés sont de véritables fonctionnaires, des agents d'autorité; ils sont dépositaires d'une fraction de la puissance publique; ils ne peuvent être considérés comme de simples salariés.*
- *Cette pluie continuelle en plein été est destructrice; les récoltes menacent de pourrir sur pied; la ferme ne présente pas son aspect traditionnel d'effervescence continue; les maraîchers offrent des produits dépourvus de saveur.*

E. Membres de phrases qui proposent une comparaison ou suggèrent un contraste.

- *Des hommes ont fait une œuvre durable à laquelle chaque génération a participé; nous y travaillons aujourd'hui; ceux qui viendront après nous poursuivront cette tâche.*
- *Aujourd'hui surtout, la fortune est nécessaire; en unissant deux médiocrités, vous arrivez à la gêne. Je dis la gêne; si vous avez plusieurs enfants, je dirai la pauvreté.*
- *Tu dis les braves, soit; quoique la recherche d'un péril inutile annonce plus de folie que de vrai courage.*
- *Ce que nous savons, c'est une goutte d'eau; ce que nous ignorons, c'est l'océan.*
- *La grandeur d'âme s'unit, chez certains individus, à la régularité des traits; d'autres n'ont pour mérite que la beauté du corps.*
- *On est heureux par l'optimisme; le pessimisme vous aigrit.*

F. Répétition voulue de termes ou énumération.

- *Le paysan qui vend son blé, son beurre et son bétail; l'ouvrier qui travaille dans la mine ou ailleurs; l'employé, le fonctionnaire; le diplomate ou le chef d'État; tous nous obéissons à des besoins naturels, voire impérieux, et souvent identiques.*
- *La nature rappelle constamment à l'homme qu'elle est maîtresse incontestable de la planète : des orages saccagent un champ de culture, une maison; un cyclone présente des conséquences parfois catastrophiques; les inondations détruisent des régions entières; la terre, la mer et l'air sont autant de forces mystérieuses contre les caprices desquelles la volonté de l'homme reste souvent impuissante.*
- *Citez-moi quelque impolitesse dont il se soit rendu coupable; la moindre chose qui me mette dans mon droit; par exemple, un propos déplacé.*

Une application particulière de la règle ci-dessus. Quand le verbe est commun à plusieurs propositions liées par le sens, le point-virgule s'impose si les phrases sont longues; une virgule le remplace avantageusement dans l'hypothèse de phrases courtes :

- *Les rues de ce port sont étroites; les maisons, mal construites; les bassins, constamment encombrés.*
- *L'aîné de la famille était prêtre, le cadet professeur, le troisième médecin.*

4. De quelques nuances...

En général, on s'abstient du point-virgule avant la conjonction *et*. La recommandation tombe si cette conjonction commence une phrase formée d'une série de propositions terminées chacune par un point-virgule, propositions que la dernière résume, ou avec lesquelles elle a un lien de sens étroit :

- *L'affaire fut étudiée avec soin; on donna satisfaction à l'inventeur; on tint compte du désir de la clientèle; et, de cette façon, chacun fut satisfait.*

Les propositions qui constituent la contre-partie d'une même proposition ou d'une suite de propositions se séparent par un point-virgule :

- *La richesse existe souvent sans le bonheur; mais lui, en revanche, ne se rencontre que bien rarement sans elle.*
- *J'ai eu des torts envers vous; je les reconnais et je vous prie de les oublier.*
- *Accepter votre offre, c'est prendre l'engagement de vous servir; or, je ne m'engage jamais à la légère.*
- *Puisque vous refusez de répondre; que vous cherchez à éluder la question; qu'il n'y a rien à tirer de vous, je vous fais arrêter.*

Le point-virgule ou la virgule s'emploieront indifféremment, au gré de celui qui écrit, si la dernière proposition se trouve précédée d'une ou de plusieurs phrases très courtes :

- *Comme je suis attendu, que vous êtes pressé, que le train va partir, je vous dis adieu.*

Deux ou plusieurs phrases courtes, qui ne comportent pas de virgules, peuvent présenter un lien de sens si étroit qu'elles apparaissent comme une seule phrase. Malgré une telle particularité, le point-virgule distingue ces phrases :

- *Revenez demain; d'ici là j'aurai pris un parti.*
- *Et pourtant, j'avais grandi; un sang vermeil colorait mes joues; j'aimais à courir dans la campagne.*
- *Il y a peu de bâtiments modernes dans cette ville de province; cependant, le nouvel hôpital est à signaler.*
- *Ce sont des poètes descriptifs; ils ont peint la chose; encore faut-il dire comment.*
- *Il se décida à le protéger; la sympathie qu'il avait pour lui le poussait d'ailleurs à cette résolution.*

L'ensemble d'une phrase présente-t-il un sens complet relatif à une même idée : déclaration, affirmation, exposé, etc., le point-virgule n'est pas de mise, et l'on adopte la virgule dans le groupe de mots ou dans le paragraphe :

- *Cette ville n'a qu'un édifice remarquable, son collège.*
- *Ronsard a été généralement plutôt grec que latin, c'est là ce qui distingue son école de celle de Malherbe.*
- *Prenez le plus solide, par exemple celui-ci.*

Pour séparer deux phrases courtes indépendantes reliées par une conjonction, on recourt souvent à la virgule. Si la phrase est longue, on préférera la couper en phrases distinctes que sépare le point-virgule, voire le point. La conjonction est alors négligée :

- *J'aime les oranges, car elles sont rafraîchissantes.*
- *J'apprécie beaucoup les romans d'anticipation; ils me plongent dans un univers inconnu et curieux.*
- *Il me prie de revoir cette affaire d'une manière approfondie. Ma connaissance de la question lui apparaît superficielle.*

Dans le même ordre d'idées, la clarté de l'exposé exige que l'on exprime en plusieurs phrases courtes une phrase relativement longue, notamment en matière commerciale, industrielle ou technique, domaines où l'on sacrifie à une rigoureuse précision :

- « ... *Les styles inexpérimentés fourmillent de ces sortes de végétations parasitaires. Les bonnes phrases n'ont pas besoin d'être boulonnées; elles font bloc. Le véritable écrivain les plante droites. Une fois debout, elles ne remuent plus.* »

5. Applications particulières

a) Tous les membres d'une énumération de quelque étendue se séparent l'un de l'autre par le point-virgule, notamment lorsqu'ils sont numérotés. Dans une énumération très détaillée, le point-virgule distingue les divisions principales, et la virgule rythme les groupes secondaires :

- *Ils sont trois associés : le premier, toujours optimiste; le second, doutant de lui-même; le troisième, ruminant sans cesse de nouveaux projets.*
- *Le conseil se compose : 1o des hommes publics qui se sont distingués par des travaux exceptionnels; 2o des citoyens dont le mérite et l'esprit corporatif ont été reconnus par leurs pairs.*
- *Ce dictionnaire contient tous les termes de littérature, rhétorique, grammaire, philologie, linguistique, art dramatique; histoire, sectes religieuses, mythologie, antiquité; économie politique, anciennes coutumes, féodalité, droit pratique, etc.*

b) Un point-virgule sépare également les différentes propositions coordonnées successives de sens complet qui se soutiennent les unes les autres, en s'appuyant ou en s'opposant, pour former une phrase complète :

- *Il n'y a point de tâche trop difficile à qui travaille avec ardeur, en utilisant tout son temps; il n'y a point de but inaccessible à qui s'y prépare d'une manière efficace.*
- *La raison supporte les mésaventures; la volonté les combat; la patience les surmonte.*
- *Je suis décidé comme vous et, certes, je n'estime pas ma vie plus précieuse que la vôtre; mais dans un combat, je veux pour moi une chance, si faible soit-elle.*
- *Si cela va, tant mieux; tant pis dans l'hypothèse contraire.*
- *Chaque matin, il part; chaque soir, il revient.*

c) Les multiples sujets d'un même verbe se distinguent par un point-virgule lorsqu'ils sont accompagnés de compléments explicatifs :

- *Une fermette isolée au milieu des champs, d'un style fruste; une maison ouvrière d'aspect banal, et qui fait partie d'un bloc appelé « cité »; une coquette villa précédée d'un jardinet, plantée en bordure d'une grand-route; sont autant de logis qui abritent des familles dont les conditions d'existence sont bien différentes.*

Le lecteur voudra bien nous excuser de cet exemple assez approximatif : le cas est très particulier et les exemples d'application fort rares.

d) Retenons encore que le point-virgule s'emploie avant les conjonctions de coordination *et, ou, ni, mais,* etc., pour séparer deux propositions; l'enchaînement des pensées qu'elles expriment est ainsi respecté.

De même, l'usage du point-virgule s'impose avec un grand nombre d'adverbes et de locutions jouant le rôle de conjonctions de coordination, entre autres : *ainsi, aussi, alors, cependant, conformément, encore, enfin, finalement, ici, maintenant, même, néanmoins, partant, pourquoi, puis, toujours, toutefois, vraiment, au moins, au reste, au surplus, du moins, du reste, en conséquence, en fait, en outre, en somme, en un mot, sans quoi, quand bien même,* etc. Souvent, de tels mots ou locutions sont employés pour introduire de nouveaux éléments dans une longue phrase; ils commencent alors un exposé complet, et la logique veut qu'on les fasse précéder d'un point-virgule :

- *Ne sortez pas; ainsi vous vous guérirez.*
- *Des cartouches et un fusil; voilà ce qu'il me faut.*
- *Après ce traité, les difficultés commencèrent; et, bientôt, un nouveau conflit éclata.*
- *Cette expérience serait décisive; et l'on se demande si l'on trouvera quelqu'un pour la tenter.*
- *Il n'y a que la théocratie qui ait le droit d'être despotique; et c'est le pire aveuglement, chez les hommes, que d'y prétendre, ou d'y consentir.*
- *Nous avons tout examiné; finalement, nous avons trouvé une issue.*

- *Notre équipe a fait le meilleur travail; vraiment, on peut dire qu'elle a bien gagné la partie.*
- *L'horizon devint brumeux, les maisons se rapetissèrent, la côte s'estompa; enfin, la terre disparut.*
- *Les conseils peuvent être utiles; du moins, lorsqu'ils sont judicieux.*

6. Conclusion

Le point-virgule est, assurément, le signe de ponctuation qui nuance le mieux la pensée. Les rares contemporains qui y recourent recherchent le plus souvent un effet de style, de paradoxe ou de contraste. C'est fort bien, mais c'est insuffisant. Que le lecteur s'impose quelques exercices : et il remarquera vite quel précieux auxiliaire se révèle le point-virgule.

Pour le guider, nous avons essayé de dégager quelques règles, complétées par certaines nuances, et des applications particulières qui précisent les prérogatives de ce signe de ponctuation.

CHAPITRE XII

Les deux-points

Le propos de ce signe de ponctuation est d'annoncer un exposé explicatif étroitement lié à l'idée ou à la relation qui précède. Il indique que quelque chose va suivre; son emploi s'impose après des termes introductifs tels que *ceci*, *celui-ci*, *celle-ci*, *voici*, *voilà*, *à savoir*, *comme suit*, etc. On y recourt également avant une énumération ou une citation :

- *L'entrée de Crébillon à l'Académie française fut marquée par une innovation : il fit son discours de réception en vers.*
- *Le contrôleur nous dit : la voie est libre, vous pouvez partir.*

Si l'énumération ou la citation commence la phrase, les deux-points se placent après l'énumération ou la citation :

- *Un fusil, un casque, un couteau : voilà ce qu'on y a trouvé.*
- *La route est sûre, partez vite : telles furent ses dernières paroles.*
- *Des traits brillants, mais affectés, un style plus poétique qu'oratoire : voilà ce qu'on remarque dans cet ouvrage.*

1. Règle générale

S'ils annoncent le développement de l'idée contenue dans la proposition précédente, les deux-points séparent aussi deux parties de la phrase qui sont dans un rapport tel que la seconde partie est une conséquence naturelle ou logique de la première :

- *C'était un de ces jours où la nature se dépense tout entière : la création semblait n'avoir d'autre but que de se donner une fête.*
- *Il n'y avait plus d'eau ni de vivres : on décida de s'arrêter à l'auberge la plus proche.*
- *Ce ne sont pas des idées que je leur demande : leurs idées sont le plus souvent fumeuses.*

Ainsi donc, les deux-points introduisent toute proposition qui correspond à l'exposé, soit d'une preuve ou d'un exemple,

soit d'une cause ou d'un motif, d'un effet, d'un résultat, d'une conséquence, d'une synthèse, d'une analyse ou d'une conclusion :

- *Prouvez-moi que vous êtes certain du fait : je donne ma démission à l'instant même.*
- *Chacun est uniquement soi : pas un geste où vous ne le reconnaissiez.*
- *Les limites de la science sont infinies : plus on croit en approcher, plus elles reculent.*
- *Le commandement unilatéral est banni : il y a maintenant discussion sur le terrain de la bonne marche des services.*
- *Écoute : quoique tu agisses souvent comme un enfant, de fait tu es un homme.*
- *Je vois ce que vous voulez dire : vous pensez que je suis importun.*
- *Il avait raison : l'autre avait attaqué le premier.*
- *Cet ouvrage renferme beaucoup de choses utiles : continuez à le lire, je vous le conseille.*

2. Quelques précisions indispensables

1. Souvent, les deux-points annoncent aussi des détails destinés à compléter le sens d'une proposition principale :

- *Il faut remplir trois conditions : être Français, majeur et dégagé de toute obligation militaire.*
- *Manger, boire, dormir : tel est son horizon.*

2. Les deux-points sont obligatoires après toute proposition principale annonçant une énumération limitative qui termine une phrase :

- *Certaines choses ne supportent pas la médiocrité : la poésie, la musique, la peinture.*
- *Deux préoccupations majeures habitent le bon écrivain : le fond et la forme de ses pensées sont-ils d'un niveau supérieur?*
- *Voilà la tentation : s'arrondir, acheter, emprunter.*
- « *...C'est au collège toujours qu'on débobine des listes de synonymes ou de mots approchants : avaricieux, attaché, intéressé, regardant, chiche, ladre, mesquin, et le reste à l'avenant.* »

Si l'énumération n'est pas limitative, on la fait précéder, non des deux-points, mais de la virgule :

- *Deux qualités indispensables nous manquent plus ou moins, le bon sens et la mesure.*
- *Il est des professions qui exigent une dépense physique peu commune, bûcheron et mineur entre autres.*

Lorsqu'une conjonction précède les membres de l'énumération, l'usage commande l'emploi de la virgule, et non des deux points :

- *Tout fut employé en vain, et les promesses, et la ruse, et la force.*
- *Il n'a rien pour réussir, ni l'intelligence ni l'amour du travail.*

3. Où l'initiative intervient...

Contrairement à une règle pour le moins sujette à caution, les deux-points ne doivent pas, en principe, précéder les conjonctions et les locutions conjonctives : ils doivent se substituer à elles. Disons même que ces fameux deux-points offrent des ressources que, parfois, l'on ne soupçonne même pas. Ce signe de ponctuation permet notamment d'éliminer les mots-chevilles qui alourdissent le style.

Il faut savoir s'astreindre à une discipline de tous les instants pour prétendre à un style nerveux et original. La discipline ne suffit pas, il importe encore d'observer une méthode dont le processus n'est pas clairement établi. Nous nous sommes efforcés, dans le cadre de cette initiation à la ponctuation, de ne jamais négliger cette préoccupation essentielle.

Voyez, dans les exemples ci-après, comment les deux-points peuvent nous satisfaire sous ce rapport et nous offrir un appréciable concours.

- *... Et encore Pascal, qui ne fréquenta aucun collège, et cet esprit encyclopédique : Leibniz.*

Cette idée aurait pu se traduire : « ... *cet esprit encyclopédique* qu'est *Leibniz* », en recourant à un pronom relatif et à un auxiliaire, ce qui compromettrait l'élégance de la phrase.

Supprimons maintenant une conjonction superflue. De :

- « *La science est en perpétuel devenir, car son domaine s'étend, ses lois se précisent, ses doctrines se transforment sans cesse.* »,

nous ferons :

- *La science est en perpétuel devenir : son domaine s'étend, ses lois...*

Un tel exemple vaut la peine qu'on s'y arrête un instant pour remarquer combien le fait de supprimer la conjonction contribue à rendre plus vigoureuse l'expression de la pensée.

- *Écrire constitue d'ailleurs une excellente gymnastique pour l'esprit, puisque cela exige la définition et l'ordonnance des idées.*

Voilà une autre conjonction aussi détestable qu'inopportune. Rectifions :

- *Écrire constitue d'ailleurs une excellente gymnastique pour l'esprit : cela exige...*

Un autre tour encore. Au lieu de :

- *Il est aisé de comprendre qu'une inclination caractérisée à l'étude est indispensable...*

nous dirons :

- *Il est aisé de le comprendre : une inclination caractérisée...*

De tels exemples peuvent se multiplier à l'infini. Le lecteur attentif saura retenir la leçon.

Qu'on ne s'y trompe pas : les mots passe-partout sont parfois indispensables. Il s'agit donc plutôt, ici, de vous inviter à consentir l'effort nécessaire pour en user sciemment que de leur faire un procès injustifiable. Ainsi, des conjonctions telles que *donc, aussi, en effet, c'est pourquoi, par conséquent* ont leur raison d'être. Même, pour en obtenir le maximum d'effet, on les fait précéder quelquefois du point terminal, au lieu des traditionnels deux-points que recommande l'usage :

- *Même chez les honnêtes gens, l'amour-propre souffre plus que la conscience. C'est pourquoi la franchise est à la fois nécessaire et dangereuse sur le plan de l'amitié.*

4. De l'usage le plus fréquent

Il est un usage unanimement respecté qui impose les deux-points immédiatement avant une citation, une sentence, une maxime, un discours direct, parfois même un discours indirect.

Si cet usage est inattaquable, on peut regretter que l'auteur néglige fréquemment de mettre entre guillemets le texte emprunté. Il suppose, à tort, que les deux-points établissent une démarcation suffisante entre sa prose et l'emprunt, ou, encore, que citer préalablement l'écrivain dispense de souligner davantage cette probité intellectuelle.

Qu'il se détrompe et s'inspire des exemples ci-après :

- *Montaigne dit quelque part dans ses* Essais : « *N'est rien où la force d'un cheval se connaisse mieux qu'à faire un arrêt rond et net* ».
- *Dans ses* Simples conseils pour étudier, *J. Flory accuse l'intellectuel médiocre et conclut :* « *Plus tard, devant la lenteur de son avancement, sa seule consolation sera de faire le procès du régime, mais il oubliera de déplorer le temps où il préférait les dancings aux bibliothèques* ».
- *Mon enfant, retiens ce proverbe :* « *Il ne faut jamais remettre au lendemain ce qu'on peut faire le jour même* », *mais note aussi que :* « *La nuit porte conseil* ».

5. De quelques particularités

1. Les conjonctions *car* et *mais*, lorsqu'elles introduisent une explication, sont précédées des deux-points :

- *Je ne reste pas plus longtemps : car j'ai de bonnes raisons pour m'en aller.*

Rappelons ici qu'il est souhaitable d'éliminer ces conjonctions lorsque la clarté du texte le permet.

2. Le mot *exemple* peut présenter plusieurs nuances. Il sera précédé ou suivi des deux-points, selon le sens :

- *Il est des gens ingrats : exemple cet homme.*
- *Il n'en est pas ainsi pour tous les chants d'oiseaux : par exemple, le chant du rossignol.*
- *On imite aisément certains bruits, par exemple : le murmure de l'eau.*

Qu'on nous permette une digression. Le mot *exemple* est devenu un cliché banal. En abuser équivaut à se complaire dans une certaine paresse intellectuelle. Or quiconque se préoccupe au premier chef de la correction du style remarquera que les trois phrases citées pour les besoins de la cause peuvent être amendées de manière telle que la pensée soit mieux exprimée, avec plus d'harmonie, plus d'exactitude aussi.

3. En théorie, les conjonctions et les locutions conjonctives *donc, aussi, en effet, c'est pourquoi, par conséquent* appellent logiquement les deux-points devant elles. Pratiquement, elles sont précédées, soit du point final, soit de tout autre signe de ponctuation, même le point-virgule, ceci contrairement à la règle. Certaines entorses à la règle sont souvent heureuses; et, en fait, entière liberté doit être laissée à chacun, encore que cette licence ne doive pas autoriser une fantaisie de mauvais aloi :

- « *Il sert un maître qui le traite mal, aussi le veut-il quitter.* » (Ac.)
- *Cette banque édite un bulletin économique hebdomadaire des plus intéressants; c'est pourquoi j'apprécie beaucoup le dynamisme de ses services spécialisés.*

4. Quand une citation n'est pas annoncée par ce qui précède, elle ne doit pas être introduite par les deux-points :

- *Les conjurés s'assemblèrent dans la cave. Notre devoir, dit l'un d'eux, est d'agir tout de suite.*
- *A travers les vitres, nous admirions la neige qui tombait à gros flocons. « Quel temps de chien ! » bougonna maman, qui songeait aux sans-abri.*

5. La virgule et les deux-points peuvent souvent s'employer indifféremment. Par souci de sobriété, nous suggérerions volontiers d'utiliser la virgule, plus familière et plus discrète dans des cas de l'espèce :

- *La bienveillance et l'équité,* (:) *telles sont ses qualités maîtresses.*
- *Les honneurs,* (:) *voilà ce qu'il recherche.*

Parfois, pareille substitution prêterait à confusion. Il importe donc de se montrer circonspect et d'agir avec discernement.

6. Dans les actes publics et dans la rédaction administrative, en général, on fait suivre des deux-points les mots ou expressions qui annoncent l'apposition d'une signature :

- *Vu : le Directeur,*
- *Lu et approuvé : Jean Gautier.*
- *Signé : Pierre Moreuil.*

7. Lorsque les deux-points annoncent une citation, on ne met pas de majuscule après les deux-points si l'on introduit un mot court ou une citation banale :

- *Le chef leur cria : en avant!*
- *D'une voix ironique et méprisante, il ajouta : qu'attendez-vous pour partir?*

8. On met une majuscule, après les deux-points, en tête de toute citation de qualité ayant trait à une personne, lorsque cette citation est indépendante et présente une certaine étendue :

- *Il vient d'être nommé : Inspecteur général des Exploitations industrielles de l'État.*

CHAPITRE XIII

La parenthèse

1. Généralités

L'étymologie de ce mot, d'origine grecque, nous ramène à « mettre à côté ». Les parenthèses s'emploient pour intercaler dans la phrase quelque indication, précision ou réflexion non indispensable au sens, et dont on ne juge pas opportun de faire une phrase distincte.

On distingue la parenthèse *ouvrante*, placée immédiatement avant le début du texte intercalé, et la parenthèse *fermante*, que l'on met à la fin du même texte.

Contrairement à certains signes de ponctuation, la parenthèse est en général fort appréciée, sans doute parce qu'elle se fait complice de la négligence. N'est-il pas plus aisé, en effet, de mettre entre parenthèses un texte relativement court, qui exigerait un effort intellectuel pour faire corps avec le développement de l'idée et constituer ainsi un élément de la phrase? Le danger de la parenthèse, c'est de détruire l'unité du texte; son inconvénient majeur est de contraindre le lecteur à un effort pour rattraper l'idée conductrice. De là à obtenir de mauvaise prose, il n'y a qu'un pas, qu'il faut se garder de franchir.

Convenons que le mauvais usage des parenthèses est ancré dans les esprits, au point que maints auteurs n'hésitent pas à déclarer que les deux parenthèses jouent, en l'accentuant, le rôle d'une incise. Certes, l'analogie est indiscutable; mais, au vrai, la parenthèse ne doit intervenir que s'il est impossible d'intercaler dans la construction régulière les précisions complémentaires encadrées par ce double signe.

2. L'excès nuisible

« Dans un texte courant, évitez tout excès de propos accessoires ou de références entre parenthèses; pour peu qu'elles

s'allongent ou qu'elles se répètent, ces protubérances nuisent à la lecture; il est préférable de remanier la phrase ou de renvoyer en note. » Tel est le sentiment de G. Dykmans (1).

Et si cet avis autorisé ne suffisait pas, nous vous suggérons de feuilleter quelques romans de bonne veine. Vous n'y trouverez aucune trace de parenthèses. Acceptons-les, cependant, ces parenthèses, quand elles contribuent à la clarté de l'exposé ou si elles permettent d'éviter quelque confusion :

- *A la naissance d'Anubis, fils d'Osiris et de sa sœur Nephté, sa mère l'abandonna dans une forêt. (Cette légende est d'autant plus étrange qu'il n'y a pas de forêts en Égypte; elle vient certainement d'ailleurs.) Isis, inquiète de son sort, se mit à sa recherche, le retrouva et l'éleva comme son fils.*
- *Avez-vous fini de discuter (il était temps d'y mettre bon ordre)? Il est une heure du matin.*
- *Sous réserve des ouvrages où l'emploi systématique des abréviations est normal (dictionnaires, grammaires, traités de chimie, de géographie, de comptabilité), mieux vaut s'abstenir d'abréger dans le texte courant.*
- *Quatre des fils n'étaient pas présents (Pierre, Paul, Jean, Louis), mais deux d'entre eux (Pierre et Jean) avaient écrit pour s'excuser.*

Nul doute que le lecteur se surveillera; et, dès lors, il sera volontiers excusé si, d'aventure, il introduit une parenthèse tout accidentelle, que ne justifie guère l'allure de l'exposé.

3. Où les parenthèses sont indispensables

Dans les ouvrages scientifiques et techniques, il importe souvent de rappeler à titre accessoire, et en une sorte de note volante, quelque précision relative au développement. Pour faciliter l'assimilation d'un texte parfois ardu, on précise une loi, on donne un pourcentage, on rappelle une définition, une date, une formule. Autant d'occasions judicieuses d'user des parenthèses :

---

(1) *Initiation pratique au métier d'écrire, op. cit.*, tome II, p. 260.

- *Compte tenu des conjonctures résultant de l'évolution récente du commerce international, il s'agit d'en analyser la structure et de définir les modalités internes de cette évolution (facteurs spécifiques et actions sur le commerce de facteurs extérieurs).*
- *En cas de crise catastrophique, l'État peut aussi intervenir pour éviter la ruine totale des producteurs en achetant des stocks et, si ceux-ci ne peuvent être commercialisés avant leur altération, en les dénaturant (destruction de stocks de café au Brésil, de blé en Argentine).*
- *L'index du coût de la vie a augmenté de 10 unités au cours de cette semaine (438 contre 428).*

Il est curieux d'observer que les parenthèses sont beaucoup plus nombreuses dans les œuvres de synthèse que dans les études détaillées sur tel ou tel sujet. Ceci s'explique par le fait que l'auteur d'une synthèse ne dédaigne nullement l'économie de mots que permettent les parenthèses :

- *Valincourt est auteur de la préface de l'édition de 1718 du* Dictionnaire *de l'Académie. On a encore de lui son* Discours de Réception, *une* Lettre sur Racine *(dans l'*Histoire de l'Académie *de d'Olivet), des stances, des contes, etc.*

Que faut-il en conclure, sinon que le bon goût commande la plus grande sobriété? Encore ne versera-t-on pas dans l'excès opposé en délaissant la parenthèse au profit du trait d'union, qui connaît d'autres attributions.

4. Ponctuation voisine

Selon les exigences de la construction, un signe de ponctuation peut être requis dans le voisinage immédiat de la parenthèse. Comment procède-t-on?

A. Quand le dernier des mots qui figurent avant la première parenthèse appelle un signe de ponctuation, ce signe se met toujours après la deuxième parenthèse :

- *La fonction d'autorité, à laquelle de justes limites ont été peu à peu imposées par de précieuses garanties (concours, brevets d'aptitude, diplômes universitaires, etc.), abandonne graduellement certaines de ses prérogatives, qui se transforment en fonctions de gestion.*
- *Les banques appliquent ces taux majorés de 1/2 °/₀ à 1 °/₀ ou plus suivant la qualité du papier remis à l'escompte (cause commerciale, etc.), la valeur des signatures (honorabilité et solvabilité des signataires), la facilité de réescompte, la proximité de l'échéance (le papier long est escompté à des conditions moins favorables que le papier court), le montant plus ou moins élevé des effets, la fréquence et l'importance des opérations d'escompte traitées avec le cédant.*

B. On ne met jamais de virgule devant la parenthèse ouvrante. Un autre signe de ponctuation est cependant admissible si l'idée ou le développement qui précèdent ne sont pas étroitement liés à la phrase qui suit lesdites parenthèses et n'ont qu'un rapport somme toute lointain avec le texte mis entre parenthèses :

- *Ceci rapproche l'acceptation de banque du chèque mobilisant un crédit en compte courant, avec cette différence essentielle que le chèque est uniquement un instrument de paiement, tandis que la lettre de change est, de plus et surtout, un instrument de crédit. (On lira dans ..., 19..., pages ..., un curieux article du professeur Y, consacré à la mobilisation des créances bancaires sur clients, également par l'emploi du papier d'acceptation.)*

Que le lecteur nous excuse d'avoir choisi un exemple très particulier. Cet exemple prouve (c'est ce que nous souhaitions) que le texte entre parenthèses peut aussi former une sorte de conclusion.

C. Si une phrase qui comporte des parenthèses ne renferme qu'une seule proposition, aucun signe de ponctuation n'intervient :

- *Cette erreur pesa (et pèse encore) sur le financement de l'entreprise.*
- *La fréquence de ces conférences (on en organise de nouvelles chaque jour) leur enlève tout attrait.*

D. Plutôt que de ponctuer, même si la logique l'exige, des deux côtés du signe fermant, on remaniera le tour de phrase. Ce conseil ne vaut pas si la ponctuation interne est un point abréviatif, exclamatif, interrogatif, ou encore des points de suspension :

- « *A force de rogner l'horaire de la langue maternelle (cinq heures de français par semaine, cent cinquante heures dans l'année : soit six jours!), on a tout juste laissé au professeur le temps nécessaire pour exposer la théorie (la sacro-sainte théorie!) littéraire, pour expliquer* Le Cid *ou* Les Femmes savantes. » (F. DESONAY.)
- *Allez-vous-en, ingrate (je devrais pourtant...)! sortez vite!*

E. Si une expression entre parenthèses se rapporte simultanément au texte qui la précède et à celui qui la suit, aucun signe de ponctuation ne doit être placé avant la parenthèse; dans le cas contraire, un signe approprié peut précéder la première parenthèse ou suivre la deuxième :

- *Cet homme a passé sa vie à louvoyer, à tergiverser, à dissimuler, (soyons franc) à mentir.*
- *Il refuse de suivre mes conseils (comme à l'ordinaire), mais je ne lui en tiens pas rigueur.*

G. A l'intérieur de la parenthèse, la ponctuation suit les règles générales, ainsi que l'indiquent les exemples ci-dessus. C'est ainsi qu'un point final termine la phrase entre parenthèses si celle-ci, de sens complet en soi, doit s'isoler des propositions voisines. Ce même point est requis, également, lorsqu'on cite une référence à des sources bibliographiques :

- « *Ce que l'image peut dire seule, inutile de le faire dire à l'acteur. (En peinture, on ne décrit pas par un trait ce qui est déjà affirmé par une différence de valeur.) Ce que l'image peut dire mieux que la parole, doit être évoqué uniquement par l'image.* »
- (LAMARTINE, *Histoire des Girondins.*)

A l'instar des chapitres qui précèdent, ces quelques pages sur les parenthèses font, somme toute, appel à l'intelligence, à la délicatesse de chacun, pour qu'il use de ce signe de ponctuation

discrètement et à bon escient. Il y a souvent moyen d'éviter les parenthèses, à l'exception peut-être de ce cas typique où plusieurs incises successives, résultant d'une énumération, par exemple, sont elles-mêmes (et immédiatement après chaque membre de l'énumération) suivies de nouvelles incises explicatives, qui, si elles n'étaient mises entre parenthèses, obscurciraient la pensée; en l'occurrence, point de tergiversation : la parenthèse reste un auxiliaire précieux.

5. Les crochets

Les crochets répondent aux mêmes fins que les parenthèses, mais avec plus d'insistance. On les emploie surtout pour isoler une indication ou une référence contenant elle-même des mots entre parenthèses; ce sont alors, en quelque sorte, des sous-parenthèses :

- *Les Baléares (Minorque* [*Port-Mahon*], *Majorque* [*Palma*], *Cabrera, Formentera) tentent chaque année des milliers de touristes.*
- [*Discours présidentiel (13 mai 1949).*]

Il est recommandé de placer aussi entre crochets le résumé d'une portion de texte que l'on ne veut pas reproduire en entier, et que l'on juge néanmoins nécessaire pour rendre intelligible la suite dudit texte :

- *On compte ainsi les groupes de chiffres,... de chiffres et de lettres* [*texte modifié de l'art. 18, paragraphe 7* (1) *actuel*]; *etc.*

Un troisième usage : on enferme entre crochets les mots qui, dans un texte, ont été rétablis par conjecture.

- *Saint Exupéry fut vraiment le chantre de l'aviation* [*cfr., entre autres,* Terre des Hommes (1939)].
- *Les réflexions qui en étaient résultées* [*d'un entretien*].
- *Les Chinois ont adopté, pour des siècles innombrables, une tradition qui a rendu possible la durée de ce vaste empire, mais* [*qui*], *d'autre part, a étouffé beaucoup de germes de pensée d'une grande valeur.*

CHAPITRE XIV

Le tiret

1. Notions générales

Le tiret consiste en un petit trait horizontal, plus prononcé que le trait d'union, dont l'usage s'est considérablement répandu dans la ponctuation moderne. On le confond volontiers avec la parenthèse, et d'aucuns n'hésitent pas à écrire « qu'il la remplace ». Ce n'est pas tout à fait exact : la parenthèse, nous l'avons vu, sert à introduire dans le contexte une considération ou quelque précision que l'on juge accessoire et que l'on place en quelque sorte « pour mémoire ».

Or le tiret a d'autres prétentions. Simple, il allonge, dans certains cas, la pause d'une virgule, d'un point-virgule, d'un point final. Deux tirets remplacent généralement la parenthèse, avec cette nuance que les tirets introduisent alors une variante brusque ou profonde d'idée ou de forme. Tout dépend ici, c'est l'évidence même, des intentions de celui qui écrit :

- *Il était à la fois — n'oublions pas cela — rusé et fort.*

2. Signe séparatif

Là ne se limite pas le rôle du tiret. Examinons ses attributions en tant que signe séparatif.

A. Le tiret constitue une variante graphique du guillemet ouvert dans les dialogues : il traduit clairement le changement d'interlocuteur; c'est heureux. Quand le même interlocuteur développe plusieurs idées et que des alinéas se succèdent inévitablement, on utilise les guillemets au début de chaque alinéa nouveau. Les répliques simples n'appellent pas les guillemets :

— *Je suis ici pour des raisons de santé, et non pour aucune de celles que vous supposez. — Sa dignité mise à couvert, il*

reprit : — Du reste, Monsieur, je vous sais gré de votre démarche. Un tort avoué d'une part doit être oublié de l'autre ; ainsi, ne parlons plus de ce qui s'est passé jadis.

Et voici trois phrases de dialogue :

— *De qui voulez-vous parler?*
— *D'un homme que vous connaissez : d'un homme dont le nom va vous surprendre.*
— *Quel préambule! Mais parlez donc.*

B. Deux citations qui se suivent immédiatement, sans que l'une d'elles soit mise à la ligne, se différencient par un tiret.

C. Placé après un point final, le tiret sépare idéalement les divisions d'un sommaire non schématique.

D. On recourt encore au tiret pour encadrer une énumération ou une citation que l'on veut mettre en relief et qui ne termine pas la phrase.

E. Le tiret sert, enfin, pour marquer le passage d'un sujet à un autre, pour séparer des phrases détachées, des chapitres, des paragraphes de règlement, de loi, etc.

3. Règles d'usage

Contrairement à un signe de ponctuation isolé, le tiret annonce un changement de pensée ou de construction grammaticale très accentué. Il remplace la virgule de manière avantageuse lorsque la substitution provoque une disposition plus claire du texte.

De ces commentaires élogieux, gardez-vous de conclure qu'il faille utiliser ce signe à tout propos et hors de propos. Certains critères doivent être respectés.

En général, le tiret indique :

a) Un temps d'arrêt après un autre signe de ponctuation, généralement la virgule. On insiste ainsi auprès du lecteur sur la nécessité d'une courte pause et sur l'idée qui suit :

- *L'accueil du public fut froid, plus que froid, — tellement froid, que les acteurs, pourtant talentueux, ne réussirent pas à provoquer l'enthousiasme.*
- *Vous, — faites sonner le tocsin.*

b) Une pause ayant pour but de souligner une nuance ou de mettre en relief une expression déterminée :

- *Le débat fut instructif pour tous ceux — et ils sont nombreux — que passionne cette affaire.*
- *De nature trop susceptible, il donna à ce mot — bien à tort, d'ailleurs — un sens qu'il ne comportait pas.*
- *Or — et voilà le plus déconcertant de l'aventure — le tableau avait disparu.*
- *Ce qui — de beaucoup — lui était le plus pénible, c'était de ne pouvoir dormir.*
- *C'était un cas — si vous voulez exceptionnel.*
- *Sa physionomie est sereine; la bienveillance y vit — et la douceur aussi.*

c) Une courte interruption pour distinguer une proposition qui doit frapper l'attention :

- *Le sentiment exagéré de notre propre valeur — ce que l'on peut appeler la suffisance — nous prive de la souplesse nécessaire au succès.*
- *On trouve dans son histoire — et surtout dans celle de sa disgrâce — le sujet d'une action poignante.*
- *J'exècre la passion — parce que j'en connais toutes les bassesses.*
- *Elle allait — bien qu'il en souffrît parfois — jusqu'à être coquette en public.*

d) Un changement inattendu dans la succession des idées, ou le passage brusque d'un sujet à un autre :

- *Cette loi — et nous aurons l'occasion de vérifier notre assertion — constitue une des plus lourdes rançons du progrès.*
- *Comme, en fait, la décision a été exécutée partiellement — et ainsi notre corporation se trouve visée — nous devons défendre notre position.*

- *J'ai reçu une lettre que je puis vous montrer — il n'y a pas d'indiscrétion — et qui, elle aussi, est intéressante.*
- *Depuis qu'il l'aimait — ce qu'il n'avait pas osé avouer — il n'avait plus de répit.*

e) L'insistance, l'embarras, le trouble :

- *Je pense — je veux penser — que personne ne s'y opposera.*
- *C'est une des règles de l'art — de tout art — que l'économie des moyens.*
- *C'est surtout — comprenez-moi bien! — une question de principe.*
- *Cette théorie reçoit sa première application, mais — qui sait? — elle est peut-être promise au plus bel avenir.*
- *Il est difficile de savoir de quel côté est le bon droit dans les litiges internationaux — vérité en deçà et erreur au-delà! — lorsqu'un gouvernement constitue l'une des parties.*
- *Tout ce qui — comment dirais-je? — s'était accumulé au fond de sa mémoire, lui vint aux lèvres.*

f) La coexistence de deux mots ou expressions qui semblent s'exclure ou former un paradoxe :

- *Cette façon d'agir me plaît — et me désole.*
- *Voilà un livre passionnant — et pourtant la trame est idiote.*

g) La mise en relief d'une expression finale :

- *Le vieux paganisme gréco-latin est tombé pour n'avoir pas su faire à la douleur humaine sa place — la première.*
- *Telles sont les conséquences horribles de ce fléau — la guerre.*

h) Une explication détaillée supplémentaire, introduite dans le corps d'une proposition pour en éclairer davantage le sens :

- *Le peuple anglais possède un ensemble de caractères spécifiques auxquels, — défauts comme qualités, — il doit sa grandeur.*
- *Il ne faut pas abuser de la confiance d'un homme, — surtout quand il est pauvre et sans défense, — pour lui reprendre d'une main ce qu'on lui donne de l'autre.*
- *Idéalisme et réalisme, — un idéalisme qui considère toujours la réalité, un réalisme soulevé au-dessus de lui-même par*

la joie de l'action, — sont les aspects complémentaires de l'énergie des Américains du Nord.

- *Il glissa, — pour la première fois peut-être, — son bras sous celui de son fils.*
- *Les Grecs et les Romains, — qui (on l'a dit souvent) avaient l'habitude d'appeler les choses par leur nom, — ne reculaient point devant la truculence.*

Ainsi qu'on le remarquera, la virgule se place généralement, dans des cas de l'espèce, avant chaque tiret, pour détacher l'incidente explicative à mettre en relief; et ceci chaque fois que la phrase demande une virgule à l'endroit où se place la réflexion accessoire mise entre tirets :

- *L'homme est le héros, — disons : la cause par excellence, — maître de plus en plus de la nature, et qui le serait davantage s'il employait mieux les ressources qu'il a créées.*

i) Un temps d'arrêt pour ménager un effet de surprise ou de contraste :

- *Pandore ouvrit la boîte et trouva — quoi?*
- *Alors, il se sauva; — mais il ne savait pas qu'on le surveillait.*
- *Pourtant, — et, en cela, comme il différait d'elle! — il ne parvenait pas à cacher son émotion.*
- *Cette enfance recluse du collège; — puis, vers les seize ans, ce brusque saut dans la vie.*

4. Un usage typographique

Dans les documents imprimés — livres, journaux, brochures, etc. — il est fréquent de mettre un tiret devant les alinéas qui commencent un nouvel ordre d'idées, afin de distinguer les uns des autres les faits ou les pensées qui n'ont pas d'affinités entre eux ou qui ont des rapports éloignés.

Cet usage assez singulier a cependant évolué et ne se défend plus guère, actuellement, que dans une énumération.

La typographie contemporaine utilise, pour distinguer les alinéas, des espaces en blanc de force égale. Il est évident que la lecture est ainsi rendue plus aisée.

Notons que la même tendance — au demeurant, le procédé est plus esthétique — est constatée dans les services de correspondance des entreprises, bien que différentes mises en page soient employées.

5. Le tiret dans la ponctuation moderne

Ces règles d'usage, de même que les nombreux exemples d'application, édifieront chacun sur le rôle du tiret dans la ponctuation contemporaine. L'usager recourt au tiret lorsque ce signe contribue à l'expression plus claire de l'idée ou précise mieux la pensée; en fait, c'est là le seul critère qui vaille.

L'emploi du tiret est très élastique; il dépasse nettement le cadre restreint — toutes proportions gardées, il va de soi — que lui assignent les règles énoncées; il sert souvent à mettre en valeur certains mots, à renforcer certaines expressions, à marquer de manière plus heureuse le rythme de la phrase. Dans des cas multiples, non régis par une règle, une virgule ou un signe de ponctuation approprié se place, soit avant, soit après le tiret, selon l'allure que la phrase acquerra.

Faut-il craindre que cette licence provoque des abus? Certainement, et d'autant plus que le tiret, comme la parenthèse, pallie avec assez de bonheur l'indigence grammaticale. Nous ne vous invitons pas à abuser du tiret.

6. Illustration

- *La pièce du fond — un étroit cabinet — était vide.*
- *Car — et c'est sur cela que j'insiste — la pire injustice consiste à le condamner sans l'entendre.*
- *Elle éprouvait une hantise — à laquelle, lui-même, il n'échappait pas entièrement : le souci de se survivre.*
- *D'ailleurs, — combien de fois l'avait-il déjà constaté? — l'entente existait entre eux.*
- *Tandis qu'il écrivait, — car, pour se donner une attitude, il se contraignait à travailler, — elle rôdait autour de lui.*

Et alors, devant moi, — ce n'était pas ma faute, n'est-ce pas? — le voilà qui se met à trembler.
Après avoir reconduit sa cliente, — une belle jeune femme éplorée, — il se remit au travail.
Elle se leva — et son regard eut une lueur de défi; — mais elle se rassit aussitôt.
Elle l'avait foudroyé des yeux, — des yeux sans mystère ceux-là! — lorsqu'il s'était approché.
Par rapport aux individus, — dans le tête-à-tête, — son action était irrésistible.
L'homme de la foule — le petit employé, le commerçant — n'était pas insensible à ces promesses.
Pour le consoler, — geste instinctif de toute femme, — elle prit sa main.
Ce chef politique — et, avec lui, tous les hommes d'État — devrait être résolu à épargner au monde une aventure.
Il avait — et, naturellement, sur les meilleurs — un grand ascendant moral.
Là, — mais pour combien d'années? — la nature toute simple peut parler à l'âme.
Il n'y avait nulle part un autre être — même pas sa sœur — si bien fait pour être compris par lui.
Tout ça n'est rien, — tant qu'on a la santé.

CHAPITRE XV

Les guillemets

C'est par supposition que l'on reconstitue l'étymologie de ce terme. Il semble que le mot provienne du nom de l'inventeur qui serait *Guillemet* ou *Guimet* (selon Ménage), ou encore *Guillaume* (d'après le *Dictionnaire des Arts et Métiers*). Quoi qu'il en soit, les guillemets sont une sorte de double crochet très petit; leur graphie et leur position par rapport à la composition des caractères varient selon qu'il s'agit de typographie, de dactylographie ou d'une écriture manuscrite. Les guillemets présentent cette caractéristique d'être — comme les parenthèses, les crochets et le tiret — un double signe de ponctuation : on distingue, en effet, les guillemets ouvrants et les guillemets fermants.

Voici les graphies utilisées : « », " „ , " ".

La troisième présentation, qui semble malheureusement se généraliser de plus en plus, notamment sur les claviers de machines à écrire, est la moins heureuse, car elle ne fait aucune distinction entre les guillemets ouvrants et les guillemets fermants.

1. Ressources des guillemets

Ils s'emploient pour mettre en relief une locution ou un terme peu courants, un mot ou une expression auxquels on prête un sens spécial, une signification forcée, ou encore sur lesquels on veut attirer l'attention :

- *Que, sous prétexte d'harmonie, on condamne « vous mangeâtes » ne peut expliquer que l'on fasse bon marché également de l'excellent tour « je mangeai ».*
- *Des correspondants abusent du « moi » dans le style épistolaire et, par ce seul défaut, indisposent le destinataire.*

Qu'appelle-t-on « signification forcée »? Une telle signification existe chaque fois que le terme choisi ne rend pas exactement la

pensée, ou lorsqu'il la traduit de manière un tantet exagérée. Le cas est analogue lorsqu'on recourt à une expression imagée ou métaphorique peu répandue; la prudence commande de mettre ces termes douteux entre guillemets :

- *Hâtez-vous de « vous retremper » dans l'atmosphère des études!*
- *Le cinéma muet est le plus apte à peindre les paysages de la vie intérieure, à traduire le « côté nocturne » des êtres et des choses.*
- *Il fallait trouver une solution « de rechange ».*

Par extension, les guillemets encadrent des mots d'origine étrangère qui, s'ils traduisent parfois de manière plus exacte une idée, sont néanmoins peu admissibles aussi longtemps que le bon usage ne les a pas francisés. Ainsi, l'on écrit selon le meilleur usage français :

- *Je pars en week-end.*
- *Le smoking est obligatoire à cette soirée.*
- *Les Anglais adorent le pudding et le plum-cake.*

Les guillemets s'imposent pour les emprunts étrangers non admis et que, d'ailleurs, nous dénoncerons résolument. Lancés par une presse plus soucieuse de « sensation » que d'un bon usage de la langue, ils séduisent le public par leur nouveauté et leur consonance particulière. Par snobisme, on préfère « business » à « affaire », et l'on se croit obligé de dire « up to date », terme vague qui n'a pas la précision de « à l'ordre du jour », « en vogue », « d'actualité ».

Voici, pour votre édification, des exemples qui illustreront l'usage des guillemets :

- *Extrêmement timide, la « speakerine » parle d'une voix mal assurée.* (Il est curieux que ce terme ne soit pas admis, car *speaker*, au masculin, est passé dans la langue française et « speakerine » apparaît comme une construction parfaitement recevable et d'ailleurs utilisée à profusion par la presse et la radio.)
- *Les montagnards ont l'habitude du « footing ».*
- *Ils dégustèrent un délicieux yoghourt dans un « milk bar » très sympathique.*

2. L'usage classique

Les guillemets se placent aussi au début et à la fin de toute citation, qu'ils servent à identifier et à limiter. Si la citation se divise en deux ou plusieurs parties, — le cas est relativement rare, — séparées par d'autres termes, chaque portion est mise entre guillemets et s'isole de la suite du texte par une virgule ou par un point-virgule :

- *S'il nous manque quelque chose, nous disons :* « *C'est là le bonheur* »*; et nous portons envie à celui qui le possède.*

Peut-on guillemeter chaque ligne d'une citation qui en comprend plusieurs? Pendant très longtemps, l'usage fut hésitant; mais nos contemporains délaissent de plus en plus ce procédé ou, plutôt, ils établissent une distinction. On ne guillemette plus guère les différentes lignes d'une simple citation : on se contente de guillemets ouvrants et de fermants, ou bien de guillemets — fermants pour les puristes, ouvrants pour l'usager — au début de chaque alinéa qui s'intercalerait entre le commencement et la fin d'une citation. Voilà qui procède d'une sobriété de bon aloi.

L'honneur d'être guillemeté d'un bout à l'autre revient à une seconde citation qui s'incorporerait dans la première. Le procédé semble logique, mais la confusion n'est pas loin. Recommandons plutôt de souligner la citation intercalaire dans l'écriture manuscrite ou dactylographiée; la typographie offre des procédés plus clairs encore :

- « *Et tu marchais, et, de la pointe du canif, tu entamais, chaque jour un peu plus, l'échancrure de tes souliers, pour que tes pieds qui gelaient et gonflaient, y pussent tenir.*

  « *Tu m'as fait cette étrange confidence :*

  Dès le second jour, vois-tu, mon plus gros travail fut de m'empêcher de penser. Je souffrais trop, et ma situation était par trop désespérée. Pour avoir le courage de marcher, je ne devais pas la considérer. Malheureusement, je contrôlais mal mon cerveau, il travaillait comme une turbine...

Une fois cependant, ayant glissé, allongé à plat ventre dans la neige, tu renonças à te relever. Tu étais semblable au boxeur qui, vidé d'un coup de toute passion, entend les secondes tomber une à une dans un univers étranger, jusqu'à la dixième qui est sans appel.

(SAINT EXUPÉRY.)

3. Les guillemets dans les citations

Une citation directe reproduit textuellement les mots de l'orateur ou de l'écrivain. Lorsque l'on rapporte des paroles banales, courantes, des assertions qui tombent sous le sens, on ne met pas de guillemets. Pour justifier ces derniers, le texte emprunté doit avoir une importance particulière (textes légaux ou officiels), ou une certaine originalité, une certaine audace.

A l'égal des guillemets ouvrants, le tiret annonce le début d'un dialogue. Pour marquer la fin du dialogue, il n'est pas indispensable d'utiliser les guillemets fermants, à condition qu'on aille à la ligne. Quand un même interlocuteur développe sa pensée en plusieurs alinéas, les guillemets ouvrants s'imposent au début de chaque alinéa nouveau.

Quand une incise est incluse dans la citation, on l'incorpore généralement au texte rapporté si elle est brève et qu'aucune confusion ne peut surgir quant à son caractère. Si cette incise est assez longue, il faut respecter la logique en la plaçant en dehors des guillemets :

- « *Je vais, dit-il, vous faire déguster ce bourgogne fameux.* »
- « *Voulez-vous, Mesdames et Messieurs* », *conclut-il avec emphase et suffisamment haut pour être entendu de tous les badauds,* « *que je vous prouve maintenant la qualité sensationnelle de l'article?* »
- « *Voici* », *poursuit cependant Aldous Huxley,* « *les qualités essentielles que doit remplir tout bon livre d'un genre tel qu'on puisse l'ouvrir n'importe où et être sûr de trouver quelque chose d'intéressant, de complet en soi, et qui soit susceptible d'être lu dans un temps limité...* » (A. JANS, *Un art de lire.*)

Une incise très longue qui vient interrompre la citation nuit à la clarté du texte et oblige souvent à se reporter au début de la citation pour se remémorer l'emprunt. C'est là, parfois, un vice de construction, que l'on pallie aisément en reportant l'incise en fin de phrase; quelquefois, il sera plus indiqué d'en faire une phrase distincte, introductive ou explicative.

4. Appel de note et guillemets

L'appel de note, avons-nous écrit, se symbolise souvent par un chiffre placé entre parenthèses. Tout appel de note précède les guillemets fermants et se lie étroitement à la phrase qu'il complète. Si cette dernière figure elle-même entre parenthèses, le bon goût et la clarté commandent de mettre l'appel de note en dehors du texte de référence. Sauf si l'on est tenu par les exigences de la mise en page et par l'harmonie de l'ensemble, on utilisera plutôt l'exposant; ce sera une obligation pour l'appel de note d'un texte entre parenthèses; l'exposant est d'ailleurs plus élégant et plus précis :

- « 1°) *Les ressources minérales sont considérables : 16 °/₀ du charbon mondial avec 260 millions de tonnes en 1950, soit le Donbass, le Karaganda, et des gîtes dans l'Oural et au Baïkal; 7 °/₀ du pétrole avec 37 millions de tonnes, dont les deux* « *Bakou* » *et l'Emba; 20 °/₀ du minerai de fer (Oural, Krivoi Rog, Altaï, Baïkal); 10 °/₀ du cuivre (Turkestan)*[1] ... »

(*Cours de Géographie*, par TILMONT et DE ROECK, 1952.

5. Ponctuation voisine des guillemets fermants

Comment doit-on ponctuer dans le voisinage immédiat des guillemets fermants? Si l'usage est hésitant dans certains cas, quelques remarques méritent de retenir l'attention et sont de nature à guider le lecteur.

---

[1] Par comparaison, États-Unis : 39 % du charbon mondial; 55 % du pétrole; 40 % du fer; 38 % du cuivre.

Il faut s'abstenir de ponctuer de part et d'autre des guillemets fermants. Semblable procédé est inélégant lorsqu'il s'agit de signes différents; il est inadmissible et ridicule quand le signe utilisé est le même.

Quand la citation est partielle et consiste en une courte expression qui complète la proposition, elle échappe à toute ponctuation. L'usager appliquera sa propre ponctuation, placée éventuellement à droite des guillemets fermants :

- *L'auteur conclut avec raison en insistant sur la nécessité de « mettre l'enfant en contact avec la nature ».* (A. JANS, *Un Art de Lire.*)
- « *C'est un livre délicieux* », *disait cette dame qui se piquai de littérature :* « *On n'en retire rien, mais c'est charmant* » (A. JANS, *ibid.*)

La ponctuation finale d'une phrase citée entièrement, ou dont on rapporte simultanément le début et la fin, élimine le point final du rapporteur; mais son point d'interrogation ou d'exclamation éventuel prend le pas sur la ponctuation de l'emprunt si, bien entendu, cet emprunt ne s'achève pas lui-même par ces signes :

- *Mais l'esprit qui veut aller au but passe plus loin; il pratique ce que dit le poète :* « *S'appuyer sur l'obstacle et s'élancer plus loin.* »
- *Pourquoi ne poserions-nous pas une fois de plus la question :* « *Comment faire lire un enfant que les livres n'intéressent pas?* »
- *Que pensez-vous de cette constatation :* « *La bibliothèque ne devrait pas être aussi exceptionnelle qu'elle l'est encore* »*?*

Le point final simple d'une phrase entièrement citée n'est pas mentionné quand des considérations personnelles complètent le texte rapporté et se soudent à lui :

- « *La raison du plus fort est toujours la meilleure* » *est une assertion qui ne contient plus le même fond de vérité qu'au siècle de La Fontaine.*

Il est donc fait exception à cette règle pour les points interrogatif et exclamatif :

- « *Soyez calmes!* » *s'écria-t-il au milieu du tumulte.*
- « *Vous reverrai-je ce soir?* » *lui dit-il d'une voix tremblante.*

En corrélation avec ce qui précède, et au risque d'enfoncer davantage une porte ouverte, précisons encore que la ponctuation normale d'une phrase qui comprend une citation est indépendante de celle-ci. Si une virgule, un point-virgule, les deux-points ou un point final simple sont requis après la citation, ils se mettent logiquement après les guillemets fermants.

Usage fautif : *Après avoir dit :* « *Je reviens tout de suite,* » *il se retira en hâte.*

Exemple correct : *Il se décida enfin à partir et, sur un bref* « *Bonsoir à tous!* », *il se retira en hâte, tout à coup pressé, semblait-il.*

Cet exemple mérite de retenir notre attention en ce sens qu'il présente un nouveau problème : celui d'une citation qui termine une incise insérée dans le corps d'une phrase complexe. Quand la citation s'achève sur un point d'exclamation, un point d'interrogation ou des points de suspension, on met ce signe avant la fermeture des guillemets et la virgule, qui marque la fin de l'incise, immédiatement après ces mêmes guillemets, contrairement à la règle générale que nous avons commentée plus haut.

6. De certaines particularités

Les mots qui ont une signification forcée ou auxquels on veut donner une telle signification se mettent entre guillemets. Il est possible que la proposition qui les introduit soit explicative, non indispensable à l'intelligence du contexte, et placée, non en incise, mais entre tirets ou entre parenthèses. Dans des cas semblables, et sans se préoccuper des guillemets, on ponctue uniquement en application des règles propres aux parenthèses ou aux tirets :

- *Il nous a parlé d'astrologie (c'est sa* « *marotte* »*) sans se laisser interrompre.*

- *Vous faites ce que vous voulez — nous ne désirons nullement vous « forcer la main » — et vous nous faites connaître votre décision.*

Ponctuation réduite à sa plus simple expression dans cette dernière phrase, les tirets marquant à suffisance le caractère de l'incise. Dans les cas où les deux virgules sont requises, rappelons que, contrairement au régime des parenthèses, la première se place avant le premier tiret et la seconde *avant* le deuxième, donc tout de suite après les guillemets fermants.

En toute honnêteté, il faut introduire une référence après une citation non banale et dont la propriété est bien établie. Si la référence est assez longue (il importe de documenter le lecteur le mieux possible), la clarté veut qu'un appel de note renvoie au bas de la page. Une référence relativement courte se met entre parenthèses immédiatement après les guillemets fermants, et le point final, que certains mettent avant les parenthèses, sera placé après la seconde parenthèse, sauf si l'on préfère ponctuer deux fois; en l'occurrence, le second point se place avant la deuxième parenthèse, et le premier — à ne pas oublier — avant ou après les guillemets fermants, selon que la citation comprend une phrase complète ou partielle :

- « *Le monde est fait pour aboutir à un beau livre.* » (Paul VALÉRY.)
- « *C'est notre part de merveilleux à nous autres, cette révélation de la beauté qui surgit dans un livre inconnu, comme la source qui fait vibrer la baguette aux mains du sourcier.* » (Jean de PIERREFEU, *Les beaux livres de notre temps*.)

7. Équivalences typographiques des guillemets

En imprimerie, les guillemets ne sont pas d'un usage rigoureux; la grande variété des caractères a permis d'user de signes conventionnels pour remplacer les guillemets, en accordant à ces signes conventionnels une valeur identique.

Une expression forcée ou les paroles banales citées, par exemple placées entre guillemets dans l'écriture courante, seront

mises ici en italique, à moins que l'auteur n'insiste sur l'usage des guillemets pour raisons de convenance personnelle. Dans l'écriture dactylographiée ou manuscrite, on obtient l'équivalent des guillemets en soulignant le texte intéressé. L'inconvénient résulte du fait qu'aucune différence ne peut être opérée de prime abord entre un texte où le soulignement a la valeur des guillemets et un texte où le trait horizontal attire l'attention sur l'importance plus grande que l'on attache aux mots soulignés. L'imprimeur marque cette différence en recourant, dans ce deuxième cas, à un caractère plus gras que le caractère courant.

Aussi, l'usage n'autorise-t-il le soulignement en lieu et place des guillemets que pour mettre en évidence le titre d'un ouvrage cité dans le contexte.

Dans les travaux d'imprimerie, la citation directe sera, ou composée en italique, ou composée en caractères plus petits, ou encore imprimée dans le même caractère, mais avec une composition légèrement en retrait par rapport à la marge de gauche. Les citations peuvent être composées en ménageant un retrait des deux côtés, mais ce procédé n'est défendable que pour les citations très courtes; un léger espace est alors laissé en blanc au-dessus et au-dessous de cette citation, qui apparaîtra ainsi en vedette. Pourquoi ne pas recommander ce système lorsqu'une seconde citation, suffisamment longue, s'intercale dans la première? La principale vertu de toute ponctuation ne doit-elle pas être la clarté?

CHAPITRE XVI

Les points de suspension

1. Définition

On appelle « points de suspension » trois points simples alignés côte à côte. Les points de suspension vont donc par trois. Gardez-vous de donner libre cours à votre fantaisie ou d'être trop consciencieux en croyant que de nombreux points impriment mieux à la phrase l'allure particulière que vous recherchez.

De tels points indiquent, d'une manière générale, que l'expression de la pensée reste intentionnellement incomplète, pour des raisons d'ordre affectif. Ces raisons sont multiples.

2. Valeur et attributions

Les points de suspension s'emploient pour :

a) Marquer une interruption dans le sens de la phrase, interruption qui introduit une orientation singulière ou un tour paradoxal :

- *On pourrait tirer de ces questions la substance de plusieurs livres... qui ne changeraient rien à quoi que ce soit.*
- *Cette publication mensuelle paraissait... quelquefois.* (E.-M. de Vogüé, cité par M. Grevisse.)

b) Signifier une interruption qui annonce une rectification ou une correction de la pensée qui vient d'être exprimée :

- *J'achèterai d'abord un château... Non; plutôt un habit neuf.*
- *J'aperçois les difficultés... disons mieux... les impossibilités de l'entreprise.*
- *Puisque, déjà, j'ai pardonné... je veux dire oublié de punir.*

c) Tenir le lecteur un instant en haleine, dans l'incertitude, avant de le surprendre en lui présentant une idée ou une conclusion inattendue ;

- *Les livres recommandés par... les autres sont rarement à notre goût.* (A. Gide, cité par M. Grevisse.)
- *Méfiez-vous de vos ennemis... Et même de vos amis.*
- *Il se plaît à ruser, quelquefois même à... mentir.*
- *Il y trouve toutes les excuses... bien pis : la glorification de son cynisme.*

d) Séparer, du texte, des mots qui rompent l'unité de la phrase; les points de suspension sont placés avant et après ces mots :

- *Poussé par l'ambition, j'ai consenti... c'est donc vrai que j'ai consenti!... à laisser commettre ce crime.*

Cet usage est douteux, parce qu'il pourrait engendrer quelque confusion et que, graphiquement, cette ponctuation n'est pas élégante. D'ordinaire, on préférera les tirets.

e) Indiquer qu'une pensée reste en suspens, soit volontairement (quand on veut, par exemple, que l'imagination du lecteur lui suggère la fin d'une phrase susceptible de plusieurs interprétations), soit par obligation morale, soit pour marquer une émotion :

- *Dois-je poursuivre ce réquisitoire?... Il vaut mieux ne pas insister.*
- *Je ne vous en veux pas. Et cependant...!*
- *Elle aperçut là, tout près, le jeune homme... et elle se détourna.*

f) Traduire l'hésitation, le doute, la confusion :

- *Je crains... vous dirais-je tout?... que des calomnies indignes vous aient prévenu contre moi.*
- *Serait-ce?... Vous me faites honte... Comment avez-vous pu?...*

g) Marquer le caractère inusité d'une série de pensées disparates ou réunies par un fil ténu, mais qui se succèdent à un rythme rapide, un peu à la manière d'un monologue où, sous l'effet de la surexcitation, le débit est très saccadé, par exemple :

- *Je la verrai ce soir... Cela me tranquillisera... Que peut-elle lui avoir dit?... Et si cela était...?*

- *J'ai reçu ce matin une lettre de Bertrand... Je voulais vous la montrer; il est follement heureux chez vous... Il me parle de votre mère... Cela ne m'étonne pas qu'elle soit bonne et charmante... Tenez, il faut que vous lisiez... Il a déjà monté votre poney... Il est émerveillé!* (F. MAURIAC, *Asmodée*, cité par M. GREVISSE.)

3. Points de suspension et autres signes

On supplée par des points de suspension à une lacune du texte ou à une réticence dans l'expression de la pensée; ces points seront éventuellement accompagnés des autres signes de ponctuation exigés par le sens de la phrase. Dans l'hypothèse d'une interruption du sens, il est normal de mettre le signe après les points de suspension puisque ceux-ci prétendent précisément « couvrir » un ensemble de mots qui font partie de la phrase laissée en suspens et qui la complète... de manière abstraite, pourrait-on dire. Quand les points de suspension terminent une proposition complète, le point d'exclamation ou le point d'interrogation, à l'exclusion de tout autre signe, se mettent avant les points de suspension :

- *Devant l'énormité des dépenses nécessaires, qui donc aura l'audace...?*
- *Le cinéma muet, perfectionnement artistique du parlant!... La thèse trouverait des avocats.*
- *Le silence est tellement expressif!... Les minutes intenses de la vie sont muettes.*
- « *Si tu?... Tu?... Qu'est-ce donc qu'ensemble nous gardâmes?* » (Cyrano de BERGERAC.)
- « *Et qu'il est doux de défendre son trésor quand ce trésor est aussi chèrement installé dans l'esprit et dans le cœur!...* » (Pierre DUPOUEY.)
- « *Quelle suave félicité ce sera pour moi!...* » (Pierre DUPOUEY.)
- *Comme c'est joli, mon ami! Tu me le donnes, dis?...*

Si le signe complémentaire indispensable est une virgule ou un point-virgule, ce signe se place d'ordinaire après les points de suspension. Ainsi le veut l'usage, et, aussi, semble-t-il, la logique

et le bon goût. Nous rappellerons que le point d'exclamation et le point d'interrogation sont des signes mélodiques, tandis que la virgule et le point-virgule sont des signes pausaux :

- « *Certes, les Anglais disent fort bien :* My dear Sir...; *mais leur politesse diffère de la française* ».
  (F. Desonay, *L'Art d'écrire une Lettre.*)
- *Sans doute y a-t-il un fond de vérité dans tout cela..., mais je prétends que vous avez tort de prendre des sanctions sans instruire préalablement cette affaire.*

4. Appelons-en au bon sens!

La virgule peut aussi se mettre avant les points de suspension, si la proposition qui précède est une incise (ou si les propositions elliptiques qui se succèdent forment plusieurs incises) et si, implicitement, les points de suspension suggèrent une nouvelle incise et pourraient être remplacés par *etc.*

- « *Les fautes de logique me paraissent toujours les plus graves* », *a écrit quelque part André Gide.* « *Quant aux* se rappeler de, causer à quelqu'un, ... *l'on sera bien forcé d'y venir.* » (Cité par F. Desonay.)
- *Le lion, le tigre, le chat, ... sont des animaux carnassiers.*

Après des points de suspension que n'entoure aucun autre signe de ponctuation, faut-il mettre la majuscule? Elle est indispensable si les points de suspension terminent ou semblent terminer la phrase. On s'en gardera bien si les termes qui suivent achèvent le développement d'une pensée incomplète. Dans la plupart des cas, il est facile de trancher; mais, parfois, l'auteur peut seul décider si l'idée est complète ou non :

- *Venez donc avec moi... Nous irons rejoindre mes amis.*
- *C'est ainsi que... Et puis non : parlons d'autre chose!*
- *L'abbé Martin était curé... de Cucugnan.*
- *D'accord, oui! oui!... mais comprenez-moi donc!* (Voilà un exemple où la majuscule dépend des intentions de l'auteur.)
- « *On parle beaucoup d'elles deux, ici... Hier soir, je racontais l'anecdote de Gu...* » (Alain-Fournier.)

- « *Je dois ajouter que, sur la plupart des points, le ton de ma batterie est certainement plus élevé qu'il n'est peut-être à l'Académie... je ne me cache point d'y avoir contribué.* » (Guillaume APOLLINAIRE.)

Note : La minuscule n'est pas indispensable ici, mais elle est dictée par le strict rapprochement qu'entend faire l'auteur entre deux idées voisines.

5. Les points elliptiques

Les points elliptiques indiquent le retranchement d'une partie de la citation, le plus souvent dans le corps même de la citation, parfois aussi au commencement ou à la fin de celle-ci.

Comment distingue-t-on les points elliptiques des points de suspension? Les premiers sont au nombre de cinq au minimum. Il est vain d'en mettre à profusion, même si un nombre de mots ou de propositions imposants ou d'une certaine longueur sont éliminés; on ne doit faire, contrairement à ce que certains s'imaginent, aucune distinction entre la suppression d'une seule proposition et celle de dix lignes. Qu'on se garde, au surplus, de confondre les points elliptiques avec les points conducteurs, qui ont pour mission de relier directement des références chiffrées à l'extrême droite ou en marge, avec le texte de base, constitué souvent par une énumération d'articles, une table des matières, des indications relatives à des opérations arithmétiques, etc.

Dans l'écriture dactylographique, le bon goût veut qu'un espacement — équivalent et identique à celui qui sépare deux mots — isole les points elliptiques. En ce qui concerne les points de suspension qui font corps avec le texte qui précède, aucun espacement n'est requis ni même souhaitable.

Lorsqu'on retranche plusieurs lettres à un nom propre ou à un mot (dans les exercices grammaticaux, par exemple), on a le choix entre les points de suspension et les points elliptiques, la sobriété plaidant en faveur des premiers. Il en va de même quand l'élimination se limite à quelques mots (un à cinq, voire un peu plus) :

- « *Cette quantité de caractères intimes ..... l'union profonde de millions d'hommes.* » (P. VALÉRY.)
- « *Cependant son esprit régulier toisait tout ce qui se disait dans la conversation ..... Il était arrivé ce jour-là de la campagne avec un homme qui avait vu un château superbe et des jardins magnifiques...* » (MONTESQUIEU.)
- « *Barka, captif noir, était le premier que je connais qui ait résisté ..... Et Barka n'abdiquait pas, alors que tant d'autres eussent laissé si bien mourir en eux un pauvre conducteur de bêtes, qui besognait toute l'année pour gagner son pain!* » (A. de SAINT EXUPÉRY.)
- *C'est un tableau touchant que celui du vieux père tendant... bras au fils prodigue qui lui exprime... repentir.*
- *Le château était fermé; on m'... a ouvert ... portes.*
- *Remplacez les points par le son* è : *g...té, fi...vre, extr..., rel...*
- « *Comme la diligence descendait une côte au galop, un pauvre bœuf effrayé s'est jeté dans une broussaille. Un petit garçon de quatre ou cinq ans, qui le conduisait, lui a pris la tête et la lui a cachée dans sa poitrine, en le flattant doucement de la main ..... Rien de touchant et d'admirable comme de voir cette force brutale et aveugle gracieusement rassurée par la faiblesse intelligente.* » (Victor HUGO.)

Il est bon de rappeler ici que les points elliptiques peuvent être remplacés par des points de suspension mis entre parenthèses pour indiquer l'élimination d'un ou de plusieurs mots :

- « *Mais quand ils vinrent à la Grèce même, ils trouvèrent une milice réglée (...) des corps endurcis au travail, que la lutte et les autres exercices ordinaires dans ce pays rendaient adroits...* » (BOSSUET.)
- *Il faut gravir péniblement des monceaux de scories qu'ont formés les éruptions successives (...) On atteint enfin au cratère de ce terrible volcan qui brûle depuis tant de siècles.*

Quand un texte rapporté se limite à un membre de phrase, on ne met pas, avant les points de suspension, la virgule ou le point-virgule qu'aurait indiqués éventuellement l'auteur cité.

CHAPITRE XVII

Le point d'interrogation

1. Généralités

Dès les premières pages de cet ouvrage, nous avons distingué deux groupes de signes de ponctuation : les signes pausaux et les signes mélodiques. Parmi ces derniers, on classe le point d'interrogation et le point d'exclamation. Il nous paraissait indispensable de le rappeler, car ces deux signes se complètent à maints égards.

Le terme *comment*, par exemple, peut, suivant l'intonation de l'orateur, réclamer après lui le point d'interrogation ou le point d'exclamation. Il n'est pas question de marquer ici une interruption plus ou moins longue; ce qui importe, c'est d'exprimer aussi fidèlement que possible un état d'âme, une réaction, le comportement :

- *Comment? Je ne vous comprends pas!* (Il s'agit sans aucun doute d'un tour interrogatif. Outre le point d'interrogation, le commentaire qui accompagne la question montre que l'interlocuteur n'a pas saisi la pensée.)
- *Comment! Vous admettriez une chose pareille et vous vous dites mon ami?* (Dans cet exemple, le même terme marque la surprise. La pensée a été entendue et enregistrée, puisqu'une nouvelle question traduit une cinglante désapprobation et répond implicitement aux paroles qui viennent d'être prononcées. *Comment!* est une sorte d'interjection, l'expression d'un étonnement, d'une surprise que l'on ne veut ou ne peut dissimuler.)
- « *Voyez-vous, dirait-on, cette madame la marquise qui fait tant la glorieuse!* » (Molière.)

Le ton de l'auteur, un tantet ironique, est exclamatif dans ce dernier exemple, même si le tour, en dépit de l'incise, est apparemment interrogatif. L'intonation joue donc un rôle important, encore que nous voulions uniquement insister sur les affinités

entre ces deux signes. Il va de soi qu'ils ne peuvent se confondre au gré de la fantaisie, et qu'ils conservent chacun leurs propriétés et leurs attributions. Notons aussi qu'une interrogation directe exige toujours le point d'interrogation.

2. Un signe ami de la solitude

Le point d'interrogation aime la solitude. Un seul signe suffit pour caractériser une question, même si l'on entend prêter une intensité plus grande à l'interrogation. Dans un cas semblable, il appartiendra plutôt à l'usager de remanier sa phrase pour obtenir une question plus incisive, ou de faire suivre le point d'interrogation de points de suspension.

Procédé cependant extrêmement délicat, car les points de suspension utilisés dans ces conditions se proposent davantage d'insister sur le sentiment particulier qui anime l'écrivain et qu'il importe de traduire : surprise, perplexité, émoi...

Ce sont là des tendances, mais des tendances qui doivent respecter le bon goût. On s'en inspirera donc, et l'on retiendra, en tout état de cause, qu'il est de mauvais ton d'accoler deux ou plusieurs points d'interrogation : ils ne pallieront jamais l'indigence du style ou des idées.

3. Quand use-t-on du point d'interrogation ?

Le point interrogatif rappelle l'intonation particulière que prend la voix lorsqu'on pose une question nette, directe. Les paroles paraissent alors être laissées en suspens, attendre une suite, un complément :

- *Faut-il étudier par cœur?*
- *Rome s'est-elle faite en un jour?*
- *Voulez-vous que je vous prête un bon livre?*

C'est le sens qui dicte le tour interrogatif; l'idée peut très bien être développée sous une forme apparemment affirmative ou négative, alors que le ton du débit indique une question et sollicite une réponse :

- *Vous n'êtes pas obligé de faire un séjour en Angleterre?*
- *Et si nous nous y rendions?*
- *Tous ces gens espèrent trouver place dans l'autobus?*
- *A un homme comme vous, on a dû témoigner de la confiance? Enfin, vous êtes sans doute au fait de ce qui se prépare?*

Quand plusieurs propositions interrogatives sont coordonnées, un seul point d'interrogation se met d'ordinaire après la dernière proposition :

- *Qui pourrait me tirer d'embarras, m'aider, apporter des capitaux frais à l'entreprise, devenir mon associé peut-être, travailler avec moi?*
- *Ne faut-il pas, pour réussir, de la souplesse, du caractère, du talent, de la persévérance?*

Par contre, si chacune des propositions coordonnées pleines ou elliptiques appelle une réponse distincte, un point d'interrogation terminera chaque proposition :

- *Pourquoi est-il en retard? Aurait-il fait une rencontre imprévue? Est-ce le mauvais temps? Un travail à terminer au bureau? Dieu, qu'il ne tarde plus!*
- *Qui sommes-nous? d'où venons-nous? que deviendrons-nous? Ce sont là des questions que tout homme se pose.*
- *Que signifie ce mystère? te défies-tu de moi? depuis quand manqué-je d'intelligence pour comprendre ce qui est bien, et de cœur pour l'approuver? enfin, ne sommes-nous plus amis?*

Si une proposition principale interrogative est en relation avec une autre proposition qui la complète ou qui dépend d'elle — et dont elle est néanmoins séparée — le point d'interrogation se place après cette dernière proposition :

- *Que sont les mécanismes, dans la vie moderne, sinon des prolongements de nos sens?*
- *Que voulez-vous faire d'autre, avec un tel collaborateur, que de limiter les dégâts?*

Dans un esprit voisin, la même phrase peut contenir la question et la réponse. On reporte alors le point d'interrogation à la fin de la phrase, donc après la réponse :

- *Qui peut me renseigner, si ce n'est vous?*

Quand la phrase interrogative est suivie d'une proposition incise (« dit-il », « reprit-elle », « s'exclama-t-il », « conseillez-vous », etc.), le point d'interrogation se place immédiatement après la phrase interrogative, avant l'incidente. Pour éviter toute confusion, les propos rapportés se placent entre guillemets :

- « *Où allez-vous maintenant? A la promenade?* », *interrogea-t-il, curieux.*
- « *Qu'est-ce que cela peut bien vous faire?* » *répliqua-t-il méchamment.*
- « *Quoi?* » *disait-il déjà,* « *je te tiens, tu ne vas pas avoir peur?* »

4. Où le point d'interrogation n'est pas requis

Le point d'interrogation se mue en un point final simple lorsque le sens — et non la forme — est interrogatif et que la question est exprimée par une proposition principale suivie d'une complétive directe :

- *Dites-moi, si vous l'osez, quels sont les véritables sentiments que vous inspire cet individu.*
- *Ont-ils obtenu ce qu'ils veulent, ils demandent autre chose.*

Au fond, la proposition principale introduit une interrogation de forme indirecte, et, dès lors, il n'est pas besoin de parler d'exception ni de cas particulier. En effet, il ne faut pas de point d'interrogation lorsque l'interrogation est indirecte, c'est-à-dire exprimée dans une phrase où un point d'interrogation unit deux propositions ou assure une transition :

- *Je ne sais où je pourrais le rencontrer.*
- *François, qui fut pourtant un soldat d'élite pendant la guerre de 1940-1945, se demandait quelle méthode conviendrait pour vaincre cette douce, et cependant ferme, résistance enfantine.*

- *Il était perplexe, car, malgré de laborieuses recherches, il ne savait comment découvrir l'origine de la brouille.*

Souvent, dans nos développements, nous avons mis en lumière les effets que certains tours littéraires exercent sur la ponctuation. En voici une nouvelle illustration : quand un tour est interrogatif sans que le sens le soit, on se dispense du point d'interrogation :

- *Voulez-vous accepter, cher Monsieur, avec nos encouragements les plus vifs, l'expression de nos sentiments très distingués.*
- *Avez-vous peur de ne pas être respecté, soyez attentif à garder vos distances.*
- *Que devons-nous en conclure, sinon que vous êtes apte à entreprendre ce travail et à le mener à bonne fin.*

5. Points d'interrogation et majuscules

Faut-il mettre une majuscule au premier terme qui suit un point d'interrogation? Oui et non : ceci dépend de la pause que l'on entend ménager après la question, cette pause s'indiquant conventionnellement par la minuscule ou la majuscule à la première lettre du mot suivant, à l'exclusion de tout autre signe de ponctuation. C'est donc affaire de sens, de ton, de rythme :

- *Que veux-tu savoir? Si je t'accompagnerai demain? je n'en sais rien encore.*
- « *Ah! c'était là un carcan étrange! n'est-il pas vrai, Baron? une exposition comme on n'en avait jamais vu...* »
  (BARBEY D'AUREVILLY.)
- *Le pluriel de certaines expressions elliptiques manque de fixité. Est-il logique d'écrire, au singulier,* un cure-dent, un casse-noisette? *Oui, répond-on, on ne cure qu'une dent à la fois, on ne casse qu'une noisette... soit, mais,* un essuie-main? une garde-robe? un garde-meuble? *Soyons donc tolérants, du moins pour les cas douteux.*
- *Crois-tu que, si le sort nous mettait un jour en face l'un de l'autre, dans quelque champ clos, tu pourrais tirer sur moi? le crois-tu?*

Dans le corps d'une phrase ou d'une proposition, le point d'interrogation sert à marquer l'incertitude : il est placé, seul, entre parenthèses. S'il est précédé d'un pronom interrogatif ou d'un tour interrogatif, placé entre parenthèses ou entre tirets, il va de soi que sa signification devient plus précise :

- *L'avocat général devrait présenter un réquisitoire empreint de compréhension (?) et d'humanité, étant donné le jeune âge du prévenu et le climat dans lequel il a vécu.*
- *Lorsque l'orateur septuagénaire s'exclama devant son auditoire d'étudiants : « Nous, les jeunes (?), savons encore ce qu'est l'Idéal... », une hilarité irrésistible secoua la salle.*
- *On s'étonne aujourd'hui de l'audience que trouvent nombre de néologismes auprès de nos littérateurs. A ceux qui s'effraient de trouver dans le dictionnaire des termes aussi fantaisistes que « emberlificoter », nous demanderons s'ils ne s'emberlucoquent (?) point à tort, à propos d'une évolution que rien n'arrêtera plus. Et c'est là, cependant, du français de tradition.*
- *« Ne serait-ce pas acquérir de légitimes droits à la reconnaissance publique, et, disons-le (pourquoi pas?), à l'admiration de la postérité que de convertir ces espaces stériles en spectacles réellement et fructueusement instructifs, que de faire valoir ces landes immenses et de rendre, finalement, d'un bon rapport, ces Solognes indéfinies et transparentes?... »*

(VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.)

CHAPITRE XVIII

Le point d'exclamation

1. Généralités et définition

Les dictionnaires définissent l'exclamation comme étant un cri de joie, de surprise, d'indignation. Le point d'exclamation semblerait donc tout défini, puisqu'il souligne ce « cri »; mais il nous faut bien ajouter que ce signe caractérise toute proposition exprimant avec vivacité un sentiment ou une émotion qui se trahit verbalement par une intonation particulière. Le point d'exclamation se place après une exclamation qui peut être une simple interjection, une locution interjective ou une proposition.

- *Qu'il faut du courage, pour faire son devoir jusqu'au bout!*
- *Me dire cela, à moi! je vous défie de le répéter!*

Dans un texte donné, il est facile de dépister l'interjection et la locution interjective; chacun connaît leur valeur exclamative, qui commande implicitement le point d'exclamation. Lorsqu'il s'agit d'une proposition qui comprend plusieurs mots, l'auteur doit introduire l'élément exclamatif s'il juge que le caractère passionné de telle phrase est assez net pour justifier le point d'exclamation. Rappelons au lecteur l'exemple de *comment!* interjection, qui, dans l'exemple repris au chapitre précédent, marque bien le caractère affectif ou « d'intensité » qu'acquiert une phrase terminée par un point d'exclamation.

- *Je voudrais que mon fils eût un pareil succès.*

Toute phrase qui procède d'une relation d'où l'élan affectif est exclu n'a rien d'exclamatif; il en va de même des paroles rapportées si le rapporteur n'y met aucune âme et se contente d'un froid exposé.

2. La solitude discrète

« Pour renforcer l'exclamation ou l'interrogation, » peut-on lire sous la plume de certains auteurs, « les points d'exclamation et d'interrogation peuvent être groupés par deux ou plus. »

Il s'agit là d'une appréciation abusive et qui offense le bon goût. Le lecteur voudra bien se référer à nos commentaires relatifs au point d'interrogation (paragraphe 2, *Un ami de la solitude*) et noter que les mêmes considérations sont valables pour le point d'exclamation, lequel, signe mélodique également, présente de nombreuses affinités avec le point d'interrogation.

Une tendance, au demeurant assez rare, se manifeste : alterner ou combiner des points d'interrogation et des points d'exclamation. D'aucuns prétendent traduire mieux de la sorte un sentiment de profonde perplexité ou de grosse ironie. Cette pratique est proscrite par le bon usage; et, pour reprendre une idée déjà mise en avant, l'on fera mieux de remanier, en pareil cas, le tour de phrase, d'amender le style, afin d'exprimer la pensée le plus fidèlement possible.

En guise d'illustration, voici maintenant une brassée d'exemples où s'impose l'usage du point d'exclamation :

- *Ah! Monsieur, ne croyez pas cela!*
- *Ah! qu'il est difficile le métier de héros!*
- *Que vous me faites plaisir!*
- « *Et voici la pointe des fourchettes cognant le fond des assiettes! Du blanc! Du noir! Qui en veut?* » (C. Lemonnier.)
- « *Eh, eh! chauds, chauds, les marrons!* » (J.-K. Huysmans.)

Remarquons, dans ce dernier exemple, que l'auteur obtient un effet saisissant en séparant les deux interjections par une virgule alors que, logiquement, le point d'exclamation s'imposait après le premier *eh*. La ponctuation adoptée donne à l'exclamation le caractère atténué et l'allure guillerette recherchés par l'auteur.

- « *Oh! les toits, les toits de Mons!* » (J. Destrée.)
- *Ce que le temps donne de charme à ces tons effacés!*

- *O trois fois chère solitude! Mère des revisions de conscience, des pensers forts et des résolutions viriles!...*
- *Oh! qu'il est malheureux de n'espérer plus rien!*

Le point d'exclamation, ainsi que le montre l'un des exemples, peut être suivi de points de suspension. Ceux-ci indiquent que l'idée reste inachevée, ou que l'exclamation s'accompagne d'un sentiment plus nuancé encore et se recommande, en fait, précisément là où d'aucuns introduiraient les points d'exclamation et d'interrogation combinés.

3. Place du point d'exclamation

D'une manière générale, le point d'exclamation se met à la fin de la proposition exclamative, laquelle sera souvent précédée d'une interjection.

La plupart des interjections se suffisent à elles-mêmes, car elles sont complètes du fait d'être exprimées; elles réclament immédiatement le point d'exclamation, nonobstant la répétition de ce point à la fin de la proposition suivante dans l'hypothèse — la plus fréquente — où cette dernière est aussi exclamative :

- *Ha! Vous voilà enfin!*
- « *Aïe! vous me blessez!* » (Ac.)
- *Hop! à cheval! dit le jeune homme. Et au galop!*

Certaines interjections peuvent être accompagnées d'un complément. Le point d'exclamation est alors rejeté à la fin de ce complément :

- *Gare à toi si tu refuses d'obéir!*
- *Foin de ces vaines considérations!*

Les locutions interjectives *hé bien, eh bien, hé quoi, eh quoi,* marquant l'admiration ou la surprise, ne prennent pas le point d'exclamation, à moins que les sentiments ne soient fortement exprimés :

- *Vous voulez partir? Eh bien, allez.*
- *Il ment, dites-vous. Eh bien! qu'il soit puni!*
- *Hé quoi! vous êtes encore là!*

Il en va de même pour la locution *et bien* marquant une adhésion forcée ou une conclusion :

- *Vous insistez; et bien, j'irai le voir.*
- *Et bien, soit! prenons ce parti.*
- *Et bien, j'y consens, puisque cela vous fait plaisir.*

Lorsqu'une interjection est suivie, soit d'une interjection différente, soit d'une conjonction, on ne les sépare par aucun signe, sauf si la conjonction *mais* est suivie de l'interjection *hélas!* :

- *Ah dame! Hélas! hélas!*
- *Eh mais! que faites-vous ici?*
- *Mais, hélas! la jeunesse passe si vite!*

En principe, si la même interjection est répétée, un seul point d'exclamation après la dernière suffit. Toutefois, pour marquer l'insistance, on répétera le point exclamatif :

- *Oh! Oh! que vous êtes méchant!*
- «*Ahi! Ahi! voilà mes faiblesses qui me reprennent.*» (MOLIÈRE.)
- *Tout doux! tout doux! Forcez-vous donc à réfléchir avant d'en venir à une décision aussi lourde de conséquences!* (Les remarques reprises plus haut valent également pour la locution interjective.)

Lorsqu'une phrase exclamative se termine par des mots étrangers à celle-ci, le point d'exclamation est placé avant ces mots; mais si ces derniers jouent le rôle d'une incidente dans la phrase, on les met entre virgules et l'on place le point d'exclamation à la fin de la phrase :

- *Quelle chance inouïe! répétait-il en sourdine.*
- *Eh quoi, nous dit-il subitement, c'est lui qui a gagné!*

S'il s'agit d'une suite de phrases exclamatives ayant un sens complet, on répète le point d'exclamation après chaque phrase; mais si ces phrases expriment une même idée présentée sous des formes différentes, un point d'exclamation suffit après la dernière :

- *Comme il a bien travaillé! Quelle application! Quelle persévérance!*
- *Que cette nouvelle m'afflige, qu'elle me surprend, qu'elle me désole!*

Quand une exclamation multiple est contenue dans une seule phrase, celle-ci ne demande qu'un point d'exclamation à la fin, bien qu'elle renferme plusieurs idées :

- *Que vous êtes heureux de vous trouver riche, robuste, envié, exempt de soucis!*

A noter que, dans une phrase analogue, la répétition du point exclamatif peut produire un effet plus heureux :

- *C'est cette femme si douce! si séduisante! si serviable!*

4. Points d'exclamation et majuscules

La question posée pour le point d'interrogation est à reprendre pour le point exclamatif : faut-il mettre une majuscule au premier terme qui suit un point d'exclamation?

Selon que ledit point termine ou non une idée complète, on mettra la majuscule au terme suivant ou l'on s'en abstiendra. Quant au cas plus particulier de l'interjection, il sera tranché de manière analogue, selon que l'on entend prêter à l'interjection un sens absolu ou que, dans l'esprit de l'auteur, elle constitue plutôt l'introduction d'une phrase complète :

- *Si j'étais sûr de réussir! mais être à la merci d'un imprévu! toujours craindre les accidents! tel est mon lot.*
- *Ah! tu me jalouses, tu demandes de quel droit ma maison est à moi plutôt qu'à vous; eh! tu vas le savoir : viens...*
- *Ce n'était point ce qu'il espérait, hélas!, et il savait maintenant qu'il était inutile de discuter.*
- *Va! mon ami, je te rejoins dans un instant.*
- *Ouf! Le danger est écarté!*
- *L'étude! Comment en épuiser les vastes possibilités?*

5. Un cas particulier

Les grammairiens rangent généralement parmi les interjections le *ô*, qui exprime l'admiration, l'extase, la joie, la douleur, la crainte...

Or ce *ô* sert à invoquer, à interpeller. A vrai dire, ce n'est pas une interjection, mais le signe du vocatif, de l'apostrophe. Il est donc logique qu'il soit inséparable de l'expression avec laquelle il fait corps; un point d'exclamation, par exemple, ne les dissocie jamais :

- *O la plaisante chose à voir!*
- « *O rage, ô désespoir, ô vieillesse ennemie!* » (CORNEILLE.)
- *O mon pays bien-aimé! ô mon Dieu! ô mon fils!*
- *Mère de l'univers, ô femme!*

Lorsque le mot *ô* sert à interpeller dans le corps d'une incidente, on ne met pas de point d'exclamation à la fin de la phrase :

- *Voilà, ô mes amis, ce que j'avais à vous dire.*

CHAPITRE XIX

Le trait d'union et les symboles

1. Pourquoi ce chapitre?

Le trait d'union n'est pas un signe de ponctuation. Aussi, nous avons beaucoup hésité à vous le présenter. Mais il nous a paru que le problème de la coupure des mots à la fin d'une ligne offre quelque analogie avec celui de la ponctuation. Ne procède-t-il pas du même souci de rehausser le style en soignant les détails, d'assurer la « toilette », comme on dit en termes de métier, d'un texte que l'on s'efforce d'acheminer vers la perfection?

Dans le même esprit, nous nous sommes permis d'indiquer, à la fin de ce chapitre, la liste de quelques symboles généralement admis.

2. Usage conventionnel du trait d'union

Les revues et les ouvrages spécialisés contiennent d'incessants appels de note. Point n'est besoin de justifier leur présence : il nous suffit de la constater. Dès l'instant où l'on cite, il faut donner au lecteur suffisamment d'éléments pour retrouver facilement le texte de référence; d'où l'indication, judicieuse, des pages à consulter.

De façon conventionnelle, on cite les deux pages extrêmes, les chiffres étant séparés par un trait d'union. Ce signe remplace tantôt la préposition *à*, tantôt la conjonction *et*.

Exemples : *pp. 26-42* se lit *: pages 26 à 42.*
pp. 26-27 se lit *: pages 26 et 27.*

3. Emploi lexicographique

Le problème du trait d'union en lexicographie ressortit à des préoccupations orthographiques. Le lecteur préférera recourir à un ouvrage spécialisé.

4. Le trait d'union en typographie

Qu'on nous permette de reprendre ici l'excellent exposé d'un auteur en renom (1) :

« Chacun sait que le trait d'union — « division » en typographie — marque aussi la coupure d'un mot à la fin d'une ligne, et qu'on ne le répète jamais au début de la ligne suivante. Quant à déterminer le bon endroit pour la coupure, le typographe averti vous recommandera les observations que voici :

1° En règle générale, division entre deux syllabes, selon la prononciation courante : *dip/tère, sys/tème, téles/cope;*

2° En cas d'hésitation, recourir à l'étymologie, et par exemple séparer le préfixe : *mal/aisé, bien/venu, con/science, ob/tenir, sou/scrire, chlor/hydrique;*

3° Ne jamais couper de manière à rejeter une syllabe muette : *périо/dique* et non *périodi/que, heu/reuse* et non *heureu/se.* On tolère pourtant, mais au pluriel, *heureu/ses, ils rédi/gent,* etc.;

4° A moins qu'on ne sépare le préfixe, on ne coupe pas entre deux voyelles : *pro/éminent* et *ré/édition* conviennent, mais non *sci/ence,* ni d'ailleurs *scien/ce* (règle précédente); il faut alors serrer ou reporter tout le mot à la ligne;

5° Ne pas couper non plus avant ni après *x* ou *y* placé entre deux voyelles : ni *mo/yen,* ni *moy/en,* pas d'*a/xiome* ni d'*ax/iome.* Vous recevrez toutefois *Bru/xelles;*

6° Proscrire toute division après l'apostrophe suivie d'une voyelle : *Je dis qu'/elle a mauvaise mine, tandis que grand'/mère se porte bien* (2).

7° Rejeter à la ligne le *t* euphonique : *dira-/t-il, ira-/t-on;*

8° Pas de coupure dans les abréviations : *bi/bliogr.* et *biblio/gr.* détonnent;

9° Aucune coupure non plus dans le mot assez bref qui achève un alinéa;

---

(1) Gommaire DYKMANS, *Initiation pratique au métier d'écrire, op. cit.,* tome II, pp. 259 et 260.

(2) M. Dykmans s'inspire de la 7e édition du Dictionnaire de l'Académie lorsqu'il écrit *grand'mère* avec une apostrophe. L'orthographe actuelle est *grand-mère* (Dict. de l'Académie, 8e édition).

10° Ajoutons pêle-mêle qu'il existe des cas particuliers à trancher selon la coutume typographique : tels *aujour/d'hui, c'est-/à-dire, vis-/à-vis;* — que le roi *Henri IV* ne souffre pas le couteau (*Henri/IV* est affreux); — que *M./de Vigny* déteste le rejet de sa particule (mettons *M. de / Vigny*); — qu'on ne plante jamais, à la fin d'une ligne, l'abréviation de *primo, article, numéro, paragraphe,* etc.; — qu'on ne rejette pas un appel de note, ni *etc.;* — qu'il faut maintenir la cohésion des sigles (S.D.N.) et laisser les fractions avec les unités, aussi bien que les abréviations de *francs, centimes, mètres,* etc. avec leurs nombres; — que dans le doute, enfin, mieux vaut renoncer à toute coupure : il convient alors de serrer ou de reporter. »

5. De quelques symboles

On trouvera ci-dessous la liste des principales unités de mesure accompagnées de leurs symboles.

Il s'agit de symboles légaux ou recommandés par l'*International Standardisation Association,* organisme international qui, dans un but de rationalisation, règle les questions de l'espèce. Elle publie le résultat de ses travaux, et ses recommandations sont acceptées par de nombreux pays. Signalons aussi l'existence de l'*Institut Belge de Normalisation,* qui travaille en collaboration avec l'I.S.A.

a) *Grandeurs fondamentales.*

Longueur : kilomètre : *km* — mètre : *m* — décimètre : *dm* — centimètre : *cm* — millimètre : *mm* — micron : *μ* — millimicron : *mμ*

Masse : tonne : *t* — kilogramme : kg — gramme : *g* — milligramme : *mg* — microgramme : *μg*

Temps : heure : *h* — minute : *min* — seconde : *s* — milliseconde : *ms* — microseconde : *μs*

b) *Grandeurs géométriques.*

Surface : kilomètre carré : km^2 — hectare : *ha* — are (= 100 m^2) : *a* — mètre carré : m^2 — décimètre carré : dm^2 — centimètre carré : cm^2 — millimètre carré : mm^2

Volume et capacité : mètre cube : m^3 — hectolitre : *hl* — décimètre cube : dm^3 — litre : *l* — centimètre cube : cm^3 — millilitre : *ml* — millimètre cube : mm^3 — microlitre : *μl*
Angle : degré : ° — minute : ' — seconde : " — radian : *rad* — stéradian : *str* — tour : *tr*

c) *Grandeurs mécaniques.*

Vitesse linéaire : kilomètres par heure : *km/h* — centimètres par seconde : *cm/s*
Vitesse angulaire : tour par minute : *tr/min* — radian par seconde : *rad/s*
Force : newton : *N* — dyne : *dyn* — tonne-force : *t'* — kilogramme-force : *kg'* — gramme-force : *g'*
Pression et tension : bar : *b* — millibar : *mb* — microbar : *μb* — newton par m^2 : N/m^2 — newton par cm^2 : N/cm^2 — newton par mm^2 : N/mm^2 — kilogramme-force par m^2 : kg'/m^2 — kilogramme-force par mm^2 : kg'/mm^2 — kilogramme-force par cm^2 : kg'/cm^2
Viscosité dynamique : poise : *P* — centipoise : *cP* — unité MK'S : $kg's/m^2$
Viscosité cinématique : stoke (cm^2/s) : *St* — centistoke : *ς St* — unité MKS ou MK'S : m^2/s

6. Remarques sur ces symboles

Il est bien entendu que, dans le tableau ci-dessus, il s'agit de *symboles* et non pas d'*abréviations*. Ce fait entraîne les conséquences suivantes :

1° Suppression du point;
2° Invariabilité au pluriel;
3° Invariabilité quelle que soit la langue parlée par celui qui les écrit ou dans laquelle ils sont lus.

Dans les textes dactylographiés, les symboles dans lesquels figurent les lettres grecques *mu* et *omega* seront ou bien évités par l'emploi de la dénomination entière ou bien ajoutés à la main.

D'autres observations :

Longueur : Le symbole *m/m* ne peut être employé que pour désigner une grandeur, telle qu'un angle en pente, s'exprimant en mètres.

Surface : 1o La notation « A » désigne la mesure anglaise appelée « acre »;
2o L'expression « centiare » peut être remplacée par « mètre carré ».

Volume : 1o Le mot « stère » peut être employé pour le bois de chauffage, mais il convient de l'écrire en toutes lettres;
2o A la machine à écrire, on tapera *litre* en toutes lettres, pour éviter la confusion avec le chiffre 1.

Masse : 1o L'expression *gr* désigne le poids anglais appelé *grain*;
2o Le tableau en question étant applicable à la prescription des médicaments, il y a lieu, le cas échéant, d'écrire le mot *goutte* en entier.

7. Écriture correcte des nombres

Sur le plan international, on se préoccupe également de « standardiser » l'écriture des nombres. Aussi, nous croyons devoir résumer les tendances actuelles.

Les tranches de trois chiffres des nombres ne doivent pas être séparées par des points, mais par des intervalles égaux à l'espace typographique d'une lettre ou d'un chiffre. Seule, est admise comme ponctuation la virgule séparant les chiffres décimaux :

72 483 535,921 et non 72.483.535,921

Les nombres décimaux s'écrivent d'un seul tenant, sans interposition du symbole ainsi que de l'abréviation, lesquels doivent être rejetés à la fin :

43,5 km et non 43 km, 5

Dans les nombres complexes, pour éviter de confondre les minutes et secondes — *unités de temps* — avec les minutes et

secondes — *unités d'angles,* — l'apostrophe (') et la double apostrophe ('') sont réservées à ces dernières; les minutes et secondes, unités de temps, s'écrivent *mn* et *s* (sans point final), de même que le symbole h (heure) :

10 h 22 mn 25 s et non 10 h. 22' 25''

La proscription du point dans les règles normalisées de l'écriture des nombres, unités et grandeurs, s'explique notamment par le fait que, dans les notations algébriques, le point signifie « multiplié par », et aussi parce qu'il joue, en Angleterre, le rôle de notre virgule décimale.

DEUXIÈME PARTIE

La ponctuation vivante

Modèles et exercices divers

CHAPITRE PREMIER

Modèles de ponctuation

L'écrivain ponctue, non d'après des lois rigides, mais selon son tempérament, sa personnalité. D'aucuns sont prolifiques, d'autres sobres, mais, selon les caractéristiques de fond et de forme, les deux conceptions se défendent. La ponctuation peut donc obéir aux exigences du contexte et se concevoir de diverses manières.

Ce sont là notions subtiles. Il nous paraît indispensable de les illustrer, ce que se propose cette seconde partie.

Faut-il ponctuer une dissertation comme un dialogue? Certes non : le genre littéraire dicte l'usage — généreux ou discret — que l'on peut faire de la ponctuation. Toute inconséquence peut être fatale; car, si la ponctuation est une alliée précieuse, elle peut aussi trahir celui qui néglige de la traiter avec les égards dus à son rang.

De la description au dialogue, en passant par différents genres littéraires, ce chapitre contient une série d'exemples qui inculquent précisément le sens de la mesure à ceux qui voudront bien les analyser et les comparer attentivement pour se tracer une ligne de conduite, une doctrine.

I. DESCRIPTIONS

Les sapinières

Et les sapinières! Peu profondes, elles, et peu mystérieuses, je les aime pour leur odeur, pour les bruyères roses et violettes qui poussent dessous, et pour leur chant sous le vent. Avant d'y arriver, on traverse des futaies serrées, et tout à coup, on a la surprise délicieuse de déboucher au bord d'un étang lisse et profond, enclos de tous côtés par les bois, si loin de toutes choses! Les sapins poussent dans une espèce d'île au milieu; il faut passer bravement à cheval sur un tronc déraciné qui rejoint les deux rives. Sous les sapins, on allume du feu, même en été, parce que c'est défendu; on y cuit n'importe quoi, une pomme, une poire, une pomme de terre volée dans un champ, du pain bis faute d'autre chose; ça sent la fumée amère et la résine, c'est abominable, c'est exquis...

(COLETTE.)

Le printemps

C'était le printemps, frère de l'été. Vous n'auriez pas su distinguer le blé du gazon, ni l'amitié de l'amour; le ciel était lointain, et montait jusqu'au soleil; les haleines des hommes ne ternissaient plus l'air, et ne s'y continuaient pas comme une rivière boueuse dans un fleuve transparent; les trains seuls, à l'horizon, fumaient; c'étaient les pluies fines tombant de l'azur comme si midi avait sa rosée; c'était un petit ruisseau, amoureux de son eau, et qui courait après elle, murmurant en vain des noms. Le soleil n'était plus un patron dédaigneux, venant voir vers midi si les compagnons sont à l'ouvrage; il se levait avec son chantier, escortait les diligences jusqu'aux bourgs, s'arrêtait parfois au-dessus des étangs, et pouvait voir de là, en s'en allant, les poules dormir, d'un œil et d'une patte. Puis, la terre se dilatait et devenait la nuit.

(Jean Giraudoux, *Le Retour au Pays*.)

Le Japon

Vers trois heures du soir, toutes ces choses lointaines s'étaient rapprochées jusqu'à nous surplomber de leurs masses rocheuses ou de leurs fouillis de verdure. Et nous entrions maintenant dans une espèce de couloir ombreux, entre deux rangées de très hautes montagnes, qui se succédaient avec une bizarrerie symétrique, comme les portants d'un décor tout en profondeur, extrêmement beau, mais pas assez naturel. On eût dit que ce Japon s'ouvrait devant nous, en une déchirure enchantée, pour nous laisser pénétrer dans son cœur même.

Au bout de cette baie longue et étrange, il devait y avoir Nagasaki qu'on ne voyait pas encore. Tout était admirablement vert. La grande brise du large, brusquement tombée, avait fait place au calme; l'air, devenu chaud, se remplissait de parfums de fleurs. Et, dans cette vallée, il se faisait une étonnante musique de cigales; elles se répondaient d'une rive à l'autre; toutes ces montagnes résonnaient de leurs bruissements innombrables; tout ce pays rendait comme une incessante vibration de cristal.

(Pierre Loti.)

II. NARRATIONS

Une pension d'étudiants

La pension Millard s'insinuait entre deux gros immeubles qui semblaient unir leurs efforts pour la maintenir. D'aspect assez vétuste, elle offrait sur la rue ses deux fenêtres par étage — en bas la porte d'entrée et la fenêtre de la salle à manger — et répétait cette disposition sur la cour dont le fond était occupé par un taudis à verrière intitulé pompeusement « les cuisines ».

Pourtant, elle avait connu son heure, il y avait de cela un demi-siècle, lorsque la belle Pauline Millard, opulente blonde à l'époque de la Grande

Roue, avait employé le pécule amassé par son défunt mari — un personnage mal défini — à installer sa pension rue du Val-de-Grâce. Jamais Mme Millard n'avait connu d'autre pays que le quartier latin, d'autre milieu que celui de « ses » étudiants. En fait, que ne leur devait-elle pas? A commencer par le jour, son gagne-pain et ses amours.

Parmi les actuels pensionnaires, nombreux étaient ceux dont les pères avaient connu la séduisante Pauline et hanté la pension au temps de ses splendeurs. On y menait alors joyeuse vie; la chère y était bonne et l'amour y fleurissait à l'insu des familles.

Maintenant, elle hébergeait les fils, mais en les entourant de sa sollicitude maternelle et protégeant de son mieux leur vertu. Qu'on le veuille ou non, les tendres rapports d'autrefois avaient créé des liens de parenté; Mme Millard avait conscience de ses responsabilités. Ainsi, les douze jeunes gens présents au dîner de ce lundi de février mangeaient la soupe au poireau dans les mêmes assiettes à dessins bleus où leurs pères avaient dégusté les galantines, de même qu'ils couchaient à jamais seuls dans les lits où la belle Pauline avait connu d'inoubliables et folles amours.

La maison vivant sur sa vieille renommée, on avait jugé inutile de rien changer à son ameublement primitif, et toute chose avait si bien pris l'habitude de sa place que ce vieux décor semblait glisser tout doucement dans l'éternité. La plante verte, en bas de l'escalier, drapée dans son cachepot assorti aux rideaux de la salle — un araucaria, assurait Mme Millard — en était le symbole; il avait renoncé depuis longtemps à toute tentative de croissance. « Et s'il était mort? » C'était là une des plaisanteries classiques de la maison, à quoi Mme Millard répondait comme à une offense personnelle :

— Mort? Mon araucaria...

— Mais, lui disait-on, cette plante, de la variété dite « excelsa », devrait depuis qu'elle est à cette place avoir atteint la hauteur du quatrième étage.

— C'est un araucaria nain.

— Ou mort! répondait en chœur toute la tablée.

Ce qui incitait Mme Millard à se lever et, en gage d'expiation, à aller vider le fond de la carafe au pied de son araucaria.

(Paul COLIN, *Les Jeux sauvages*.)

La rue Vandamme

Les quelques scènes que je viens de retracer forment à mon enfance un prélude nébuleux. C'est rue Vandamme que je commence. C'est là que le voile se fend, là que, pour la première fois, se font entendre avec force les trompettes déchirantes de la douleur, de la joie, de l'orgueil. Nous disons toujours : la rue Vandamme. C'est, en fait, impasse Vandamme que nous avons habité. Quand ma mère était revenue, expliquant avec lyrisme les grâces et les privilèges de cet appartement visité le matin même, père avait froncé le sourcil.

— Jamais, disait-il, jamais je n'irai loger dans une impasse. Quand bien même on m'offrirait toute la maison. Une impasse! Un cul-de-sac!

Il avait consenti quand même à visiter l'appartement et son humeur s'était adoucie.

— C'est très agréable. Aucun doute. Mais qu'on ne parle pas d'impasse. Nous dirons la rue Vandamme.

La maison! Elle est, dans mon souvenir, comme un donjon, comme une citadelle, notre acropole : pierre de taille par devant, rocailleuse meulière sur les hauts flancs aveugles. Assez neuve, et déjà toute poudrée de flammèches et de suie. Carrée, massive et presque seule encore de son espèce dans ce quartier fait de petites bâtisses provinciales et de masures villageoises.

Une citadelle, certes, un repaire, un creux à nous, ouvert seulement sur les nuages et les clartés du ciel parisien, un asile sacré où toutes les choses de nous, les espérances, les ambitions, les détresses, les discords, les chimères, tous les mystères de la famille vont, pendant des années, fermenter, cuire et recuire dans une brûlante moiteur.

(Georges Duhamel, *Le Notaire du Havre.*)

III. DISSERTATIONS

L'esprit d'initiative

L'individu fait preuve d'initiative, nous dit-on, lorsqu'il agit spontanément, *proprio motu*, sans que personne lui ait indiqué ou expliqué ce qu'il avait à faire. Il ne reçoit pas son impulsion du dehors; elle vient de son propre caractère; il ne suit pas une direction imposée ou suggérée; c'est lui, au contraire, qui montre aux autres ou parfois même leur impose une ligne de conduite. C'est ainsi que, dans une catastrophe, un homme prend l'initiative d'organiser les secours, ou que, dans une bataille, au milieu du désarroi de ceux qui l'entourent, il arrêtera les fuyards, ranimera les énergies, saura diriger la retraite, la résistance ou l'attaque. Mais en réfléchissant sur des exemples de ce genre, nous nous apercevons qu'on ne définit pas l'acte d'initiative avec assez de justesse et de précision en disant que l'individu ne cède pas à une impulsion venue du dehors, qu'il n'a pas eu besoin d'être guidé, etc. On pourrait dire tout cela de l'animal qui accomplit un acte instinctif et cependant y a-t-il chez lui, à ce moment, une véritable initiative? Non, car son acte est celui que tout individu de son espèce exécute dans les mêmes circonstances; il manifeste une tendance et une capacité héréditaires généralement regardées comme à peu près immuables. Il y a précisément, dans l'activité instinctive, un curieux défaut d'initiative que des observateurs patients et sagaces, tels qu'Henri Fabre, ont bien mis en lumière. L'insecte continue automatiquement ses opérations, alors qu'une intervention du naturaliste les a rendues inutiles. L'acte instinctif n'est pas une imitation de la conduite des autres; il n'est pas non plus la conséquence d'une habitude qu'une éducation spéciale aurait donnée à l'animal; mais il n'est pas davantage une construction de l'imagination de l'individu et encore moins l'effet d'une décision réfléchie et personnelle. Si nous considérons maintenant la conduite humaine, dirons-nous qu'il y a réellement initiative lorsque l'individu est poussé à l'action par une habitude invétérée

ou par un penchant aveugle, alors même qu'il adopte une conduite nettement différente de celle des autres et que, par exemple, il se montre seul courageux et secourable au milieu de gens qui se laissent dominer par la peur ou qui restent indifférents? Il y aurait lieu de distinguer au moins des degrés dans la capacité d'initiative.

....

L'observation nous montre que l'esprit d'initiative a ses déviations, ses perversions. Il peut être chimérique et déraisonnable; il engendre alors des idées ingénieuses, mais irréalisables ou, parfois, tout à fait absurdes. Combien d'individus proposent des inventions dont on ne peut rien tirer et manifestent par là leur défaut de réflexion et de critique! Ces pseudo-inventeurs sont beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit et ils se rencontrent dans tous les domaines, aussi bien dans celui de la politique que dans ceux de la science, de l'art ou de l'industrie. [...] Toujours prêts à suivre leur principe : « il faut faire quelque chose », ils oublient trop que l'action hâtive, improvisée, irréfléchie peut être inutile ou même plus dangereuse que l'abstention. Lorsque nous recommandons l'esprit d'initiative, il doit donc être bien entendu que nous l'envisageons seulement dans sa forme saine ou supérieure.

....

Toute forme supérieure de conduite renferme une initiative; elle apparaît ainsi comme l'acte d'une personne, laquelle est essentiellement raison et liberté. Dans la chose, la force n'est, dit-on, que la transformation d'énergies extérieures venant d'autres choses. Chez l'animal, l'instinct est une activité qui demeure obscure pour elle-même et qui semble posséder celui qui l'exerce sans être capable ni de la penser, ni de la diriger. Chez l'homme lui-même, lorsqu'il est médiocre, nous ne trouvons guère que le reflet d'autrui, des réactions automatiques, des habitudes trop aisément et trop aveuglément acquises. Si riche que soit la vitalité d'un homme, elle ne peut évidemment se dispenser d'utiliser l'habitude; mais la conscience d'une personne doit toujours se manifester comme une source d'énergie vraiment créatrice et l'homme est d'autant plus grand qu'il est plus capable d'initiative féconde dans le domaine de la pensée pure, ou dans ceux du sentiment et de l'action. Former la personnalité de l'enfant, ce n'est donc pas chercher à la couler dans un moule qu'elle sera incapable de briser plus tard. Il s'agit, au contraire, de fortifier l'âme dans cette admirable et mystérieuse puissance d'initiative qui fait la grandeur de l'homme et sa responsabilité.

(Albert MILLOT, *Psychologie - Éducation.*)

IV. EXTRAITS D'UN RAPPORT

Il s'agit de l'extrait d'un rapport sur le papier et la papeterie à l'Exposition internationale de Londres de 1872. Les paragraphes qui lui sont empruntés concernent le papier japonais.

La matière première la plus usitée au Japon pour la fabrication du papier est, comme on le sait depuis longtemps, le *Broussonetia papyrifera* ou mûrier à papier, c'est le *mulberry* des Anglais. L'écorce seule est employée à cette fabrication. La plante est, dans presque toutes les provinces du Japon, cultivée spécialement pour les besoins de l'industrie papetière. Elle se reproduit de boutures; en un an, elle atteint 30 centimètres de hauteur; l'hiver venu, on la coupe; l'année suivante, la souche fournit cinq ou six tiges nouvelles, qui s'élèvent à 80 ou 90 centimètres; ces tiges sont coupées à leur tour lorsque vient la mauvaise saison, et l'on répète ces coupes successives jusqu'à la cinquième année. Chaque bouture a engendré alors un buisson abondant dont les tiges ne mesurent pas moins de 2 mètres de hauteur. C'est à cet âge que l'écorce du mûrier convient pour la fabrication du papier; abattu au commencement de l'hiver, fagoté à la façon habituelle, le bois est porté aux papeteries.

Là, les tiges sont d'abord soumises à un bouillissage; coupées en fragments de 50 centimètres environ de longueur, elles sont jetées dans une chaudière et traitées pendant deux heures par l'eau bouillante. Ce temps écoulé, on les retire du bain, et, à la main, on sépare du bois, qui, dès lors, ne représente plus qu'un résidu bon à brûler, l'écorce, dont l'adhérence a disparu sous l'action de l'eau. Réunies par poignées, les écorces sont étendues sur des cordes et abandonnées pendant deux ou trois jours à la dessiccation.

A cette dessiccation succède un lavage en rivière, où les écorces restent, pendant vingt-quatre heures, plongées dans l'eau courante. La fabrication véritable commence à ce moment; elle débute par la séparation de l'écorce intérieure blanche et de l'écorce extérieure colorée. Assis devant une table, armé d'un couteau qu'il maintient dans une position fixe, l'ouvrier fait rapidement glisser sous le tranchant de celui-ci les écorces qu'il ramène à lui jusqu'à ce que la partie colorée en soit entièrement séparée; cette écorce colorée sert à fabriquer des papiers communs.

C'est à l'aide de l'écorce intérieure, bien blanche, que se préparent les beaux papiers japonais; il faut, en général, trois jours de travail pour transformer cette écorce en papier. Soumise de nouveau à l'action de l'eau courante, l'écorce blanche est, après ce second lavage, empilée dans des tonneaux et pressée à l'aide de pierres lourdes, de manière à faciliter le départ de la liqueur qui la mouille.

(Aimé GIRARD.)

V. CONFÉRENCES - COMPTES RENDUS

Un seul modèle du genre. Les lignes ci-dessous sont extraites de la conférence de Termier sur le sujet : *La joie de connaître.* Cette conférence fut lue dans la séance publique annuelle des cinq Académies de l'Institut de France, à Paris, le 25 octobre 1923.

La joie de connaître

Des poètes, en grand nombre et souvent avec magnificence, ont dit la joie d'aimer; brièvement et simplement, je dirai la joie de connaître.

La joie de connaître avant les autres hommes, de les précéder dans la connaissance, d'être le premier à savoir quelque chose qu'ils ne soupçonnent même pas et dont la révélation, demain, va les surprendre; la joie de constater des phénomènes jusqu'à ce jour inaperçus, ou de trouver des rapports nouveaux entre des faits qui paraissaient sans liaison et qui, désormais enchaînés, s'expliqueront les uns par les autres; la joie de deviner et d'édicter quelque loi naturelle qui, permettant de prévoir de nouveaux phénomènes encore, ouvre soudainement aux recherches un domaine vierge, d'apparence illimitée; la joie d'allumer un flambeau dans le cachot obscur, un astre dans le ciel noir, un phare sur le rivage de la mer ténébreuse, et de faire reculer la nuit qui nous entoure; la joie d'ajouter une vérité, une part quelconque, fût-elle infime, de la grande Vérité, au trésor laborieusement amassé, des siècles durant, par la pensée humaine; la joie de connaître!

A quelle autre joie des hommes la comparerai-je? A celle de l'explorateur qui s'avance en pays inconnu? Il va devant lui, dédaigneux de la fatigue, indifférent à l'hostilité des tribus indigènes, plein de mépris pour les maladies qui le guettent; il va devant lui, porté par l'allégresse de voir ce que n'a vu encore aucun civilisé. A la joie du navigateur qui est parti pour découvrir un nouveau monde? Voici le soir, les vents sont apaisés, les flots vont s'endormir; dans l'intérieur du navire, l'équipage chante, oublieux d'hier, insoucieux de demain; mais celui qui commande à bord ne dort, ni ne chante; debout sur la proue ou sur la passerelle, regardant avec ivresse

...monter en un ciel ignoré
Du fond de l'océan des étoiles nouvelles,

il attend le cri de la vigie qui annoncera la terre, et la seule attente de ce cri, et le seul mirage de cette terre vont le tenir en extase jusqu'au matin. A la joie de l'alpiniste qui, ayant vu se profiler sur l'azur l'arête hardie d'une cime qu'on dit inaccessible, s'est épris de cette cime et a juré de la conquérir? Il a lutté pendant des heures, ou pendant des jours, avec les dangers de la montagne; mais enfin il arrive au but; oh! l'instant triomphal! Il va poser son pied sur l'étroit sommet en ruine que, seuls, avant lui, ont visité les aigles et la foudre. Mais non : pauvres joies, toutes ces joies, à côté de celle que je veux dire; elles ne procèdent que de contingences; l'élément personnel, curiosité ou orgueil de la vie, y est vraiment par trop prépondérant; aucune ne correspond à une réelle conquête de l'intelligence, à un réel accroissement du trésor des vérités cherchées et trouvées; ce sont joies fugitives, éclairs qui brillent et passent, sonorités qui éclatent et tombent.

S'il est une autre joie d'essence intellectuelle qui soit comparable à la joie de connaître, c'est la joie de la création artistique, la joie de l'artiste qui vient d'achever son œuvre. Car l'œuvre, pour l'artiste, c'est toute la vie; il lui semble qu'il a toujours vécu pour son œuvre; il la sait impérissable; il sait que jusqu'à la fin des temps assignés à la race humaine, elle réjouira

les yeux ou charmera les oreilles des pauvres hommes, en tout cas réconfortera leurs âmes. Oui, ces deux joies sont comparables : joie du savant ou du philosophe; joie de l'artiste ou du poète; et, sur le même plan qu'elles, il n'en est point d'autre. C'est un peu vainement que l'on cherche à les dire : elles sont indicibles, ayant en elles quelque chose d'infini. L'une procède de la Vérité, l'autre de la Beauté; elles sont donc toutes deux quasi divines. J'y vois des images ou des reflets de la joie du Créateur, quand il se repose, après le sixième jour, trouvant que sa création est parfaitement bonne.

....

Connaître! — me disait-il, et sa voix profonde et passionnée vibrait, comme les cordes d'un violoncelle, — connaître! tout est là! La vie est faite pour savoir et, sans la science, elle ne vaut pas la peine d'être vécue. Je voudrais savoir bien des choses : ce qu'a été le granit avant d'être la roche solide que nous voyons; ce qu'il y a sous cette pellicule granitique qui entoure le globe! Comment, un peu partout et à toute époque, le granit s'est logé au milieu des terrains sédimentaires; ce qu'est au juste cette cause occulte que nous appelons métamorphisme, et comment des sédiments vils et laids, argiles, sables ou calcaires, sont devenus ces roches somptueusement cristallisées qui alternent, sous nos yeux, avec les granits et leur font cortège. Ah! mon ami, quelle joie quand nous saurons tout cela!

....

Oui, la science est cause de joie, l'une des causes de la joie des hommes. Et c'est pourquoi il y aura toujours des savants, tant qu'il y aura des hommes capables de penser. Certes, les Académies ont raison d'instituer des prix, de promettre des récompenses, pour encourager les chercheurs. Mais quel prix peut se comparer à la joie de la découverte? Et quelle récompense ne paraîtrait misérable à côté de celle que la Vérité elle-même décerne au chercheur qui l'a dévoilée?

Des poètes, en grand nombre et souvent avec magnificence, ont dit la joie d'aimer; brièvement et simplement, j'ai voulu dire la joie de connaître.

(TERMIER, membre de l'Académie des Sciences.)

VI. LETTRES OFFICIELLES

Lettre par laquelle le Maréchal Lyautey offre sa démission de Commissaire Résident Général de la République Française au Maroc

24 septembre 1925.

Le Maréchal Lyautey, Commissaire Résident Général de la République Française au Maroc, à Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères, à Paris.

Les dernières opérations militaires viennent de réaliser un redressement qui nous replace sensiblement sur les lignes que nous occupions avant l'agression riffaine.

La situation du Protectorat se trouve rétablie telle qu'elle était en avril, c'est-à-dire au point où elle avait été portée après treize ans de progression continue.

Je crois avoir le droit de dire que ma tâche, telle qu'elle m'avait été confiée en 1912, a été remplie.

Tant que le Maroc a été en péril, je ne me suis pas permis de renouveler la demande de remplacement que j'avais présentée au Gouvernement en 1923 et en 1924, demande motivée par de graves accidents de santé et par le besoin d'un repos auquel mes trente ans d'activité coloniale me donnaient légitimement droit.

Du jour où la menace riffaine, que j'avais signalée avec une inquiétude croissante, s'est réalisée à l'époque où mes rapports l'avaient fait prévoir, je n'ai plus eu d'autre pensée que de tenir le coup avec les moyens réduits dont je disposais au début et de sauver la situation.

Aujourd'hui, on peut sincèrement affirmer que le danger est écarté et que, avec l'importance des effectifs à pied d'œuvre, l'avenir peut être envisagé avec confiance.

C'est donc en toute sécurité de conscience que je demande à être relevé de mes fonctions de Commissaire Résident Général au Maroc.

Au demeurant, la question du Riff ouvre des problèmes nouveaux, comme je l'expose dans la lettre confidentielle ci-jointe, rappelant ce qui a été réalisé depuis l'agression riffaine.

A ces problèmes nouveaux, qui demandent à être abordés et suivis avec continuité, il faut un homme nouveau, dans la force de l'âge, bénéficiant de toute la confiance du Gouvernement.

Je demande donc que mon successeur soit désigné sans délai.

Je me tiendrai à sa disposition pour le renseigner au cas où il estimerait que mon expérience du pays pût lui être utile.

(LYAUTEY.)

VII. LETTRES DIVERSES

Premier modèle

Messieurs,

Nous vous remercions pour votre chèque bancaire du 18 décembre, qui ne correspond pas au montant de notre facture numéro 785.

A regret, nous constatons que vous vous abstenez d'en régler le montant exact parce qu'une divergence d'opinion nous oppose. Vous revendiquez le bénéfice de l'expédition franco qui, selon vous, « ne doit pas être un privilège de certains acheteurs ».

Sachez que nous nous conformons à l'usage lorsque nous facturons les frais de port. Nos clients ne contestent pas la régularité du procédé; or nous traitons avec des centaines de libraires! D'autre part, les éditeurs de province nous imputent ces frais, sans que nous protestions. Pourtant, ne sommes-nous pas leur débiteur?

Certes, il est exact que les expéditions à nos clients non-commerçants s'effectuent franco. Ici encore, l'usage décide; il sied de le respecter, d'autant plus que ces clients paient le prix courant et n'obtiennent aucun avantage, ce qui contraste avec le profit que réalise le libraire.

Nous aimons à croire que vous partagerez notre point de vue et qu'il vous conviendra de régulariser sans retard votre compte en nos livres.

Entretemps, nous vous prions...

Second modèle

Messieurs,

Qu'il nous soit permis de vous signaler que nous n'avons pas encore reçu les multiples marchandises commandées le 3 février. L'échéance, prévue pour le 5 mars, n'a donc pas été respectée.

Aucune lettre explicative du retard ne nous est parvenue. Devons-nous en conclure que satisfaction nous sera donnée incessamment et que, dans votre esprit, une telle lettre ne se justifiait pas? Peut-être, seules, des circonstances fortuites provoquent-elles cette carence qui nous étonne?

Si nous évoquons la ponctualité habituelle de votre société — à laquelle nous rendons un vif hommage — vous comprendrez une inquiétude qu'il vous conviendra de dissiper sans délai.

De cette fourniture dépend l'exécution de nos engagements. Et vous n'ignorez pas que nous avons déjà dû faire appel à la patience de maints clients; une nouvelle attente pourrait, c'est l'évidence même, nuire à notre crédit et à notre standing. De surcroît, notre activité menace d'être partiellement paralysée à défaut d'une livraison très prochaine...

Point de doute que vous ferez l'impossible pour ne pas différer davantage une échéance librement fixée. A la rigueur, une fourniture partielle, encore qu'immédiate, nous obligerait déjà.

Nous souhaitons...

VIII. DIALOGUES

Cargaison interdite

Le bateau changeait de direction; l'île passait de bâbord à tribord et je faisais le tour du bateau par l'arrière pour ne pas la perdre des yeux avant que la nuit l'eût complètement absorbée, quand, soudain, je me heurtai presque à Jolliffe, qui était accoudé au bastingage et qui regardait l'île disparaître, lui aussi. Il ne me dit rien, ne tourna même pas les yeux vers moi. Pendant plus de cinq minutes, nous restâmes le regard fixé vers ce même point de l'horizon. Des oiseaux, des sortes de grandes chauves-souris, voletaient autour de nous, et, de temps en temps, leurs ailes de velours nous éventaient au passage. Puis ils disparurent en jetant des piaulements aigus, rejoignirent la côte. Alors je sentis la main de Jolliffe se poser sur mon épaule et il me dit :

— Avez-vous quelquefois entendu parler d'un homme qui s'appelle José Quijada?

— José Quijada? fis-je, surpris. Non... Qu'est-ce qu'il vend?

— C'est un Mexicain, dit-il. Il ne vend rien. Il est général. Tous les Mexicains sont généraux. Depuis deux ans il tient la campagne et il s'est mis en tête de s'emparer de Mexico. Il a avec lui cinq ou six mille phénomènes vêtus de loques et il paraît qu'avec ça on peut faire bien des choses, au Mexique... Vous n'avez pas présente à l'esprit la carte du Mexique?

— Ma foi, non, lui dis-je, un peu ahuri de ce petit cours d'histoire et de géographie.

— Enfin, vous savez peut-être qu'il y a sur la côte ouest du Mexique une presqu'île, une espèce de grande saucisse qui va à peu près du nord-ouest au sud-est, qui s'appelle la Californie...

— Ça, oui...

— Eh bien, la Californie est à Quijada et dans le nord du Mexique sont à lui également des villes comme Hersomillo, Chihuahua...

Je l'interrompis :

— Mais pourquoi me racontez-vous tout cela? lui dis-je.

— Mais parce que, fit-il. Vous m'avez assez souvent demandé ce que nous emportions dans nos cales.

— Eh bien?

— Eh bien, nous emportons dix-huit mille fusils et vingt tonnes de dynamite ou de cartouches...

— Pour ce Quijada?

— Pour lui permettre de mener à bien sa petite opération...

— Ah? et alors?

— Alors... Alors voilà, fit-il... C'est tout... Nous devons débarquer ça à Cedros, si Dieu le veut. C'est-à-dire si les quelques bateaux du gouvernement régulier consentent à nous laisser passer...

— Ah! Ah! Ce sont de bons bateaux?

— Assez bons, oui... je vous remercie... répondit-il. Quelques petits destroyers conduits par d'anciens officiers de la flotte allemande, sans emploi depuis Scapa Flow...

Nous nous tûmes l'un et l'autre. Puis au bout d'un instant :

— Comment appelez-vous l'île que nous venons de quitter? lui demandai-je.

— On ne l'appelle pas, fit-il. La carte de Beagley la mentionne simplement avec ces mots : *récif de corail.* Ne me demandez surtout pas où Beagley a pu voir là-dedans un récif. Je n'en sais rien. Il devait être saoul.

Il ajouta :

— Il y a une chose certaine. C'est que les habitants de l'île n'ont pas protesté. Pas plus les indigènes que cette espèce de fou que vous avez, sans doute, rencontré, le nommé Hobson. Il n'y a plus guère que sur les récifs qu'on soit à peu près sûr de vivre en paix.

(Jean MARTET, *Le Récif de Corail.*)

CHAPITRE II

Analyses de ponctuation

Voici plusieurs extraits où figure la ponctuation originale. Cette ponctuation, notre tâche consistera à la justifier, à expliquer sa raison d'être. Nous voulons initier ceux d'entre vous qui « hésitent », qui « doutent », à cette sorte de gymnastique spontanée qu'est et que doit être la ponctuation.

Mais c'est là une œuvre d'analyse d'où toute recherche purement littéraire doit être bannie, sous peine de verser dans la prolixité. L'analyse schématique, plus claire, séduira davantage le lecteur. Les multiples phrases seront numérotées selon leur ordre de succession, le terme « phrase » s'entendant de chaque portion de texte se terminant par un point.

PREMIER EXTRAIT

Le moulin abandonné

Quelqu'un de très étonné aussi, en me voyant, c'est le locataire du premier, un vieux hibou sinistre, à tête de penseur, qui habite le moulin depuis plus de vingt ans. Je l'ai trouvé dans la chambre du haut, immobile et droit sur l'arbre de couche, au milieu des plâtras, des tuiles tombées. Il m'a regardé un moment avec son œil rond; puis, tout effaré de ne pas me reconnaître, il s'est mis à faire : « Hou! hou! » et à secouer péniblement ses ailes grises de poussière; — ces diables de penseurs ça ne se brosse jamais... N'importe! tel qu'il est, avec ses yeux clignotants et sa mine renfrognée, ce locataire silencieux me plaît encore mieux qu'un autre, et je me suis empressé de lui renouveler son bail. Il garde comme dans le passé tout le haut du moulin avec une entrée par le toit; moi je me réserve la pièce du bas, une petite pièce blanchie à la chaux, basse et voûtée comme un réfectoire de couvent.

(Alphonse DAUDET, *Lettres de mon moulin.*)

Analyse

1. Virgule après *aussi*, qui est suivi d'une incise, laquelle se met logiquement entre virgules; à défaut de l'incise, une virgule

était indispensable à cet endroit, en raison du gallicisme *c'est*. *Locataire du premier* est vague et ne précise pas l'identité de ce locataire, mais il est suivi d'un complément explicatif que l'on distingue par la virgule. Le second complément obéit à la même règle. Le point après *ans* se justifie puisque l'on aborde une nouvelle pensée.

2. Cette seconde phrase se caractérise par l'abondance de compléments circonstanciels. La règle suivante explique la ponctuation : « Plusieurs compléments successifs qui dépendent grammaticalement du même mot seront isolés l'un de l'autre par une virgule. Les compléments circonstanciels séparés de leur verbe par des mots, locutions ou membres de phrase, obéissent à la même règle ».

3. Nous familiariser avec le quartier général du hibou formait l'objet de la seconde idée. La troisième détaillera le comportement du hibou, ses réactions; le deuxième point était donc attendu. Au début de cette troisième idée, nous rencontrons deux membres de phrase qui suggèrent une comparaison entre deux attitudes : la première scrutatrice, la seconde désemparée. L'adverbe *puis* est un terme qui figure, au titre d'expression introductive, en tête d'une proposition séparée du reste de la phrase par un point-virgule; en conséquence, il doit être suivi d'une virgule. Vient ensuite une proposition circonstancielle de cause placée en inversion et qui se sépare ainsi de la principale par une virgule. « Hou! hou! » est une double interjection qui sert à marquer la réprobation; les points d'exclamation sont donc indispensables; au surplus, comme nous retrouvons ici les traits caractéristiques de la citation directe — l'auteur imite le cri de l'animal — les deux points introductifs et les guillemets sont également requis. La conjonction qui relie les deux propositions élimine la virgule. Ensuite, l'auteur émet une observation ayant un rapport direct avec les ailes grises; cette observation est formulée après un instant de réflexion que marque fort bien le point-virgule accentué par le tiret. Quant aux points de suspension, ils traduisent de façon judicieuse le caractère ironique de cette remarque. Ajoutons encore que d'aucuns défendraient la virgule après *penseurs* : n'y a-t-il pas là inversion?

4. *N'importe!*, interjection, est suivi d'un point d'exclamation. Comme l'interjection constitue le point de départ d'une idée plus vaste, à laquelle elle se rattache, le mot suivant ne prend pas la majuscule; la proposition incise « avec ses yeux... renfrognés » se met entre virgules, cependant que la conjonction *et* — précédée d'une virgule — introduit une dernière proposition, la virgule se justifiant du fait que la conjonction réunit deux propositions d'une certaine étendue à l'intérieur d'une phrase complexe.

5. Conclusion de la quatrième phrase : le nouvel arrivant est d'accord pour que le hibou demeure. Reste maintenant à régler la répartition des lieux. « Le hibou, la chose est entendue, gardera le haut du moulin; quant à moi, je me réserve le bas », dit l'auteur. Le point-virgule s'explique puisqu'il sépare deux propositions d'une certaine ampleur qui expriment des idées opposées. Les deux dernières virgules séparent des éléments ayant une valeur purement explicative.

Une impression d'ensemble? Ce paragraphe assez long évoque un seul sujet, et les diverses idées se soudent entre elles. Si l'on replace le texte dans le contexte, on conclura que cet extrait ne réclamait qu'un seul alinéa.

DEUXIÈME EXTRAIT

Le plaisir d'apprendre

Au nombre des plaisirs, celui d'apprendre, croyez-nous, est d'un soulèvement, d'un éblouissement, d'une durée qui laissent loin derrière la plupart des autres. Au lieu d'envisager vos tâches scolaires comme une morne suite d'accoudements résignés, tenez pour jouissances aiguës, si vous vous gardez assez tôt de trop d'inconstance, les exigences entraînantes de votre esprit.

Si vous apprenez à vous reposer d'un travail par un autre, d'une ambition par quelques plaisirs et de ceux-ci par des réserves de solitude, vous connaîtrez tour à tour la volupté des efforts, le fruit des délassements, les hautes vénérations. Vous aimerez en même temps ce qu'y gagnent, pour la profession choisie, la gymnastique du jugement, les provisions de l'expérience, une précoce pitié.

...Quand vient le beau moment de vous accomplir, sachez qualifier et déplorer bien vite les aventures fastidieuses et les essors chétifs. Préparez-vous un robuste équilibre entre les enchantements du rêve et de la fantaisie

et ceux de la connaissance, de l'action et de la droiture. Écartez-vous surtout de l'engourdissement, du désœuvrement et de l'utilitarisme si vite corrompu. Vivez avec alacrité, avec émulation, avec de la fierté dans l'âme. Aux précautions trop sérieuses ou essoufflées de la médiocrité, aux homélies des harangueurs trop vertueux, aux recettes et aux victoires des conquérants vulgaires, préférez, sans retard et pour toujours, une vie dirigée dans les voies de l'esprit et passionnée par la curiosité.

(Henri MONDOR.)

Analyse

1. Rupture de la construction logique. Un complément circonstanciel est placé par inversion en tête de la phrase, d'où la virgule après *plaisir*. L'expression *celui d'apprendre* est séparée du reste de la proposition par une incise, qui se place entre virgules. Viennent ensuite trois attributs qui se rapportent au sujet dont le verbe dépend et qui se distinguent par la virgule, en fonction de la règle générale. La phrase se termine par une proposition relative déterminative indispensable à l'économie de la pensée. Voici la règle qui explique l'absence de virgule après *durée* : « L'usage condamne la virgule avant le complément non explicatif, bien qu'il se rapporte à tous les compléments énumérés, lorsque le dernier complément n'est précédé d'aucune conjonction et que les compléments de nature analogue ne sont ni répétés, ni synonymes, ni gradués ».

2. Dans la seconde phrase, la construction logique de la phrase se trouve détruite du fait de l'inversion, d'où la virgule après *résignés*. Les deux virgules suivantes dérivent de la proposition subordonnée conditionnelle. En effet : « dans l'hypothèse où les conditions introduites ne limitent pas étroitement l'idée principale — qui reste en quelque sorte indépendante — une virgule sépare du reste de la phrase le membre de celle-ci qui exprime lesdites conditions ».

3. Une fois de plus, il y a rupture de la construction logique. Une série de propositions subordonnées conditionnelles sont placées en tête de la phrase. Or, « différentes propositions placées les unes à la suite des autres, ayant une fonction analogue, réclament logiquement le signe de ponctuation qui permettra de es distinguer ». D'où la virgule après la première proposition;

la seconde proposition est reliée à la troisième par une conjonction de coordination éliminant tout autre signe de ponctuation. Virgule après *solitude*, du fait de la « rupture » signalée ci-dessus. Aux propositions conditionnelles succède une principale où sujet, verbe et locution adverbiale modifiant ce dernier sont indissociables. Le premier complément direct ne peut être précédé d'une virgule, mais les suivants, qui dépendent grammaticalement du même mot, seront isolés l'un de l'autre par une virgule, dit la règle.

4. Point de grosse difficulté, ici. Une incise vient s'intercaler entre *gagnent* et ses différents compléments, incise isolée par deux virgules, de même que les différents compléments (ceci en application des commentaires du paragraphe précédent).

5. Les points de suspension indiquent une coupure. La phrase commence à nouveau par un complément circonstanciel — de temps — placé en inversion, ce qui justifie la seule virgule nécessaire à l'équilibre de cette phrase.

6. Aucun signe de ponctuation, si ce n'est après *connaissance*, étant donné la succession de trois compléments indirects. Comme les deux derniers sont reliés par la conjonction *et*, il ne peut être question d'une virgule pour les séparer.

7. Nouvelle pensée, donc nouvelle phrase : tel est le grand principe. Le premier complément direct se distingue du second par la virgule, laquelle n'est pas indiquée entre le deuxième et le troisième, unis par une conjonction de coordination. Le complément déterminatif final se rapporte au dernier complément indirect et se soude donc à celui-ci.

8. Succession de compléments circonstanciels. Selon la règle, une virgule sépare et distingue chacun d'eux.

9. Plusieurs compléments indirects rompent la construction logique. La règle est donc appliquée, et les trois premières virgules sont requises. Le verbe est suivi de mots épisodiques, qui se placent entre virgules parce qu'ils ajoutent à la phrase un commentaire n'ayant pas un rapport absolu avec elle. La fin de la proposition ne comporte aucune difficulté.

TROISIÈME EXTRAIT

Le paquebot

Un paquebot est beaucoup plus accueillant qu'un express. Un express siffle, crache, et vous claque la portière au visage; c'est une personne emportée et rageuse; il n'aime pas les voyageurs. Le paquebot, lui, a tout son temps; il n'est ni à une heure, ni même à un jour près. Il sait que la route sera longue, que lorsqu'il aura lentement, en bonne baleine docile, viré de bord sur le large, il lui faudra y aller de son effort, sans répit, sans arrêt, de longs jours à travers les plaines salées, à travers la solitude de la mer. Il sait que ce sera pendant des semaines l'ahan quotidien des machines, la pulsation des bielles et des turbines, le sourd halètement des organes moteurs, le vrombissement des hélices, le rythme de ce cœur profond du navire que l'on sent palpiter à toute heure du jour et de la nuit.

(Louis CHADOURNE.)

Analyse

1. La première phrase constitue un bel exemple d'une proposition simple et complète dont tous les éléments se lient et d'où toute ponctuation est exclue. La phrase s'achève sitôt la constatation formulée.

2. Les considérations développées étayent la thèse de l'auteur; il explique pourquoi le train est désagréable, tandis que, plus loin, il nous dira pourquoi le paquebot lui plaît mieux. Ceci explique la place du second point, car, très judicieusement, les diverses propositions péjoratives seront distinguées par le point-virgule, pour souligner le rapport assez intime existant entre elles. Au début de cette seconde phrase, nous trouvons une série de verbes qui, selon la règle, se distinguent par la virgule. Le dernier verbe est précédé d'une conjonction, et, comme ce verbe a un complément qui lui est propre, la virgule est obligatoire avant la conjonction. Deux points-virgules sont à justifier; rappelons que ce signe s'emploie, notamment, pour séparer dans une phrase les parties semblables d'une même proposition déjà distinguées par la virgule, mais reliées par le sens; il s'impose aussi lorsque plusieurs propositions sont trop étendues pour se contenter de la virgule comme signe séparatif.

3. Voici maintenant les raisons pour lesquelles le paquebot est préféré. Comme elles sont plus nombreuses et qu'elles doivent être mises davantage en relief, les propositions qui les concernent seront le plus souvent séparées par des points. *Lui*, mot mis en apostrophe dans le corps de la phrase, se met entre deux virgules. Le point-virgule sépare logiquement deux propositions coordonnées indépendantes. La virgule se place obligatoirement avant *ni* lorsque des mots intercalés assez longs séparent la négation introductive (*n'* en l'occurrence) de la conjonction *ni*. Ce n'est point le cas, et il ne faut donc pas de virgule avant la première conjonction. Quant à la virgule avant la seconde conjonction, elle dérive de la règle suivant laquelle la virgule est obligatoire lorsque *ni* relie des propositions d'une certaine étendue.

4. On ne dissocie pas la relative déterminative de la proposition principale par un signe de ponctuation, dit la règle. D'où première virgule après *longue*. La troisième proposition est aussi une subordonnée qui dépend de la principale, et, dès lors, elle est précédée d'une virgule, à la fois par souci de clarté, et pour respecter la règle qui veut que plusieurs propositions successives de même nature se distinguent au moyen de la virgule. Ce même signe est facultatif avant l'adverbe *lentement*, que l'on peut, à notre sentiment, considérer comme mot épisodique soudé ou non à la phrase qu'il modifie. Complément circonstanciel placé en inversion, *en bonne baleine docile* se met entre virgules (application de la règle). Avec *il* commence une nouvelle proposition subordonnée, isolée de la précédente par une virgule. *De son effort* est suivi d'une série de compléments explicatifs qui le caractérisent et qui sont logiquement séparés par la virgule. *De longs jours* est un de ces compléments, et il est lui-même suivi de deux compléments qui lui sont propres; d'où l'absence de virgule avant le premier *à travers*, et présence de la virgule avant le second.

5. Plusieurs compléments directs, dont le dernier a le caractère d'une proposition, sont séparés par la virgule en vertu de la règle. Cette phrase ne comporte aucune difficulté au point de vue de la ponctuation.

QUATRIÈME EXTRAIT

Le Musée du Louvre

On va fermer. Si tôt? Dommage! J'aurais aimé rêver encore devant ces pêches de Chardin... Le jour baisse. Déjà, dans les salles assombries, les fenêtres comptent davantage. Dans le cadre de celle-ci, comme Paris est beau, ce soir! Comme ce morceau de quai de Seine, cet alignement de maisons, ce pont, ce ciel se composent bien! Et comme ces tons sont accordés! Mais quel plaisir!...

Pourquoi donc est-ce toujours si beau, ce qu'on aperçoit de la ville par les fenêtres du musée?

C'est que les maîtres nous ont fait, pour un moment, des yeux plus fins, des yeux qui simplifient, recréent...

On va dans les musées pour apprendre à regarder non la peinture, mais la vie.

(Paul GÉRALDY.)

Analyse

Avec cet extrait, nous touchons essentiellement au domaine de la ponctuation affective. Imaginez l'auteur qui termine sa visite au Louvre. Les idées lui viennent comme à travers un léger brouillard, lentement, sans hâte. Ces idées s'enchaînent, mais elles se détachent suffisamment pour justifier quatre paragraphes et de multiples phrases distinctes.

1. L'auteur précise d'abord qu'on va fermer; il formule cette constatation comme s'il lisait un écriteau, et, pour que l'idée se détache davantage, il ponctue cette proposition brève par un point péremptoire.

2. *Si tôt?* — Interrogation étonnée.

3. *Dommage!* — Exclamation de regret.

4. Géraldy aurait aimé s'attarder, flâner; les points de suspension traduisent ce désir dont la raison profonde est d'ordre sentimental.

5. *Le jour baisse.* — Nouvelle phrase très courte pour obtenir un effet plus saisissant.

6. L'auteur insiste sur l'idée de temps, et c'est pourquoi la virgule est correcte après l'adverbe qui introduit la phrase. Il y a

ensuite un complément circonstanciel placé en inversion, d'où la seconde virgule.

7. Nouvelle inversion, qui explique la virgule après *celle-ci*. Le deuxième signe est d'origine affective; l'accent est mis sur ce soir-là, par opposition à tous les autres. Comme il s'agit d'une phrase exclamative, elle est ponctuée par un point d'exclamation.

8. *Comme* introduit plusieurs compléments de même nature, qui se séparent par la virgule. Énonçons la règle applicable à cette phrase : « Au cas où plusieurs compléments de même nature précèdent le mot dont ils dépendent, la virgule est exclue entre ce mot et le dernier complément ». Pour le surplus, c'est à nouveau une phrase exclamative.

9 et 10. Ce sont là deux phrases exclamatives très courtes, qui ne soulèvent aucune difficulté. Les points de suspension sous-entendent d'autres réflexions, que l'auteur ne veut ou ne peut formuler.

11. On met la virgule avant *ce* lorsqu'il précède le sujet et que l'on veut donner plus d'énergie à la phrase. Le point d'interrogation découle du tour interrogatif.

12. La locution adverbiale modifie légèrement le sens de la phrase : elle se place donc entre virgules. Deux compléments directs viennent ensuite, qui sont séparés par la virgule. Enfin, deux verbes se rapportent au même sujet et se distinguent également par la virgule. Les points de suspension introduisent un sentiment de merveilleux ou d'infini.

13. Justifions la virgule avant la conjonction *mais* en citant la règle : « Quand cette conjonction exprime une restriction ou sépare deux propositions qui énoncent soit une idée différente, soit l'opposition entre deux idées, on met la virgule avant la conjonction ».

CINQUIÈME EXTRAIT

Un navire dans la tempête

Toutes les issues étaient soigneusement verrouillées... Le fumoir, le salon étaient à peu près déserts... On entendait en bas cette femme qui criait... La mer battait le navire de coups de bélier formidables, déferlant sur le pont, suintant, ruisselant, s'écroulant avec tous les bruits de grandes eaux... Chaque ais du bateau poussait une plainte criarde... Le tangage se combinait au roulis... Une houle énorme s'enflait pour nous faire monter très haut, et l'on sentait tout à coup qu'elle s'écroulait, tantôt à tribord, tantôt à bâbord, et qu'un gouffre se creusait au fond duquel on allait choir...Et juste à l'instant où l'on se résignait à y choir, un coup de barre déviait le navire, tout d'une pièce, et la charpente ahanait de peine.

(Maurice CONSTANTIN-WEYER.)

Analyse

Plus encore que le précédent, ce morceau permet d'apprécier toutes les ressources qu'offre la ponctuation inspirée par des sentiments, des émotions, et non par une rigoureuse logique. Il y a ici pléthore de points de suspension; à première lecture, leur nombre paraît même indiscret, mais, à la réflexion, on les trouve bien moins condamnables. Les passagers du navire sont littéralement tenus en haleine, et les points de suspension traduisent assez fidèlement une pensée qui, à n'en point douter, se présente à leur esprit et qui, quelle que soit sa forme, signifie à peu près ceci : « Quelle vague allons-nous encore avoir sur le dos? »

On discerne autre chose dans cette ponctuation affective : elle se trouve à l'unisson de la tempête, du roulis, du tangage; elle suspend toute vie. Au gré des éléments, tout peut être fini dans quelques instants...

1. Proposition indépendante dont tous les éléments s'enchaînent étroitement et qui ne requiert aucun signe de ponctuation, sinon le point final, remplacé par des points de suspension pour les raisons que nous connaissons.

2. Deux sujets qui, à défaut de la conjonction de coordination *et*, se distinguent par la virgule.

3. On a déjà remarqué combien les phrases étaient brèves, hachées, ceci pour marquer davantage le caractère angoissant du moment. Ce procédé est lié à l'emploi fréquent des points de suspension, dont nous avons dit le rôle.

4. Quand une phrase contient plusieurs gérondifs, ceux-ci se séparent par la virgule. Il va de soi que le complément propre à tel participe présent fait corps avec ce dernier.

5 et 6. Mêmes traits caractéristiques que pour la première phrase.

7. La virgule se place obligatoirement avant *et* lorsque cette conjonction réunit deux propositions d'une certaine étendue à l'intérieur d'une phrase complexe. L'adverbe *tantôt*, répété, introduit des mots épisodiques que l'on pourrait supprimer sans nuire à l'économie de la phrase et qui, dès lors, se placent entre virgules. Une conséquence de ces termes épisodiques est la virgule après *bâbord*. Après *creusait*, la virgule est facultative.

8. Un complément circonstanciel de temps, placé en inversion, commence la phrase, et, dès lors, la virgule est requise après *choir*. Nous trouvons, enfin, une nouvelle expression épisodique qui se place entre virgules parce que, dans l'esprit de l'auteur, elle n'est pas indispensable à l'intelligence du texte.

SIXIÈME EXTRAIT

Lettre

Cher Monsieur,

Nous vous savons gré des précisions que nous apporte votre lettre du 5 juillet; elle nous suggère quelques commentaires inspirés par notre expérience; il vous conviendra de les méditer, nous n'en doutons pas.

La caractéristique actuelle dominante du marché de l'emploi est son *instabilité*. Dès lors, l'emploi que vous recherchez — puissent vos recherches être tôt couronnées de succès! — sera vraisemblablement temporaire, étant donné précisément votre absence de spécialisation.

Or, à supposer que vous obteniez rapidement une situation plus ou moins intéressante, rien ne dit que le secteur auquel vous serez affecté, à la faveur peut-être des hasards du destin, répondra à vos aspirations intimes relatives à votre carrière future.

Il apparaît superflu d'évoquer les autres impondérables qui influenceraient vos projets d'études ou les retarderaient dans des proportions plus ou moins importantes. Il est certain que vous ne pourriez prendre, de ce fait, le « grand départ » avant plusieurs années.

Pour toutes ces raisons, vous ne pouvez laisser à d'autres, en l'occurrence votre futur employeur, le soin de décider pour vous de ce que sera votre avenir. Vous devez, au contraire, considérer comme une impérieuse nécessité le choix d'une carrière et entamer ces études spécialisées qui vous permettront, dans un avenir relativement proche, de forger un succès qui est inséparable de l'effort et d'acquérir une situation, non seulement bien rémunérée, mais encore stable et d'un standing appréciable.

....

Analyse

1. Citons la règle : le point-virgule s'emploie pour séparer dans une phrase des propositions trop étendues où la virgule est insuffisante pour nuancer l'élocution. Dans ce premier alinéa, on aurait pu distinguer les trois idées par autant de points; mais le texte ainsi obtenu aurait été trop haché.

2. Phrase brève qui, vu sa construction, ne demande aucun signe de ponctuation.

3. Remarquons tout d'abord la locution adverbiale qui constitue une expression introductive. De ce chef, elle est isolée du reste de la phrase par une virgule. Après le verbe *recherchez*, nous trouvons une incise exprimant un souhait, qui se situe donc en marge, si l'on peut dire, de l'économie de la phrase. Les tirets s'expliquent : n'y a-t-on pas recours lorsque survient un changement inattendu dans la succession des idées? Comme il s'agit d'un vœu, le point d'exclamation qui termine l'incise est indiscutable. Ensuite, la première proposition est complétée. On relève, enfin, une proposition participe explicative dont la suppression n'altérerait pas l'idée maîtresse, ce qui justifie la virgule après *temporaire.*

4. Conjonction de coordination qui marque la transition, *or* réclame une virgule lorsque ce terme introduit un assez long développement. Vient ensuite une proposition infinitive précédant la proposition principale, d'où la virgule avant celle-ci. Virgule après *affecté*, mais, si on l'élimine, on insiste davantage sur le rôle

du destin; le doute que suggère *peut-être* s'y oppose. De surcroît, il faudrait aussi supprimer la virgule qui suit *destin*, et l'on obtiendrait une phrase d'une longueur interminable, sans aucune pause. Quoi qu'il en soit, il s'agit ici d'un groupe de mots placés à titre épisodique.

5. Bien que la phrase soit un peu longue pour se passer de toute ponctuation, une virgule serait bien difficile à justifier.

6. *De ce fait*, locution adverbiale, est une expression épisodique qui n'a pas un rapport absolu avec la phrase et qui se place entre virgules.

7. La phrase commence par un complément circonstanciel placé en inversion, ce qui entraîne une virgule après *raisons. En l'occurrence votre futur employeur* est une expression figurant à titre épisodique; cas semblable au 6 ci-dessus.

8. Les deux premières virgules sont justifiées par la locution adverbiale, non indispensable au sens de la phrase, qu'est *au contraire. Dans un avenir relativement proche*, expression épisodique, se place entre virgules parce qu'elle n'est pas indispensable à l'intelligence de la phrase. « Non seulement,... mais... » attire l'attention sur une opposition d'idées, et, dès lors, les membres de phrases qui expriment cette opposition se séparent par une virgule des autres éléments de la phrase et se distinguent eux-mêmes par le même moyen.

CHAPITRE III

Exercices de ponctuation

A. EXTRAITS NON PONCTUÉS

Voici plusieurs extraits d'où nous avons banni systématiquement tout signe de ponctuation. S'il serait fastidieux de vous inviter à entreprendre une analyse détaillée de ces extraits, nous vous proposons de vous essayer à reconstituer la ponctuation originale.

Cette besogne n'aurait aucun attrait si vous ne pouviez apprécier la valeur de votre travail; et c'est pourquoi vous trouverez, dans la seconde partie de ce chapitre, les mêmes extraits pourvus de la ponctuation de l'auteur. Gageons que vous serez quelquefois en désaccord avec cette ponctuation originale. Vous aurez le droit de vous en réjouir si, d'une part, vous pouvez comprendre le point de vue de l'écrivain et si, d'autre part, vous disposez d'assez d'arguments pour justifier votre propre manière de voir.

Venise

Venise est d'un aspect plus étonnant qu'agréable on croirait voir une ville qu'auraient submergée les flots de la mer et la réflexion est nécessaire pour admirer le génie des mortels qui ont choisi cette demeure qu'il leur a fallu conquérir sur les eaux Naples est bâtie en amphithéâtre au bord du rivage mais Venise est sur un terrain tout à fait plat les clochers ressemblent aux mâts d'un vaisseau que l'ancre aurait fixé au milieu des ondes on n'est pas plus tôt entré dans Venise qu'une sorte de tristesse s'est déjà emparée de l'imagination on prend congé de la végétation on ne voit pas même une mouche en ce séjour tous les animaux quels qu'ils soient en sont bannis l'homme seul est là pour lutter contre la mer le silence est profond dans cette ville dont les rues sont des canaux le bruit des rames est l'unique interruption à ce silence ce n'est pas la campagne puisque pas un arbre pas un arbuste même ne s'y voit ce n'est pas la ville puisque pas la moindre agitation pas le moindre mouvement ne s'y révèle ce n'est pas même un vaisseau puisqu'on n'avance pas c'est une demeure qu'ont choisie les autans car il y a des moments où il est impossible quoi qu'on fasse de sortir de chez soi

(Mme de STAËL.)

Les voyages à pied

Vous savez mon goût toutes les fois que je puis continuer un peu ma route à pied c'est-à-dire convertir le voyage en promenade je n'y manque pas rien n'est charmant à mon sens comme cette façon de voyager à pied on s'appartient on est libre on est joyeux on est tout entier et sans partage aux incidents de la route à la ferme où l'on déjeune à l'arbre où l'on s'abrite à l'église où l'on se recueille on part on s'arrête on repart rien ne gêne rien ne retient on va et on rêve devant soi la marche berce la rêverie la rêverie voile la fatigue la beauté du paysage cache la longueur du chemin on ne voyage pas on erre à chaque pas qu'on fait il nous vient une idée il semble qu'on sente des essaims éclore et bourdonner dans son cerveau

(Victor Hugo.)

La solitude

Je ne me sens jamais plus seul que lorsque je livre mon cœur à quelque ami parce que je comprends mieux alors l'infranchissable obstacle il est là cet homme je vois ses yeux clairs sur moi mais son âme derrière eux je ne la connais point il m'écoute que pense-t-il oui que pense-t-il tu ne comprends pas ce tourment il me hait peut-être ou me méprise ou se moque de moi il réfléchit à ce que je dis il me juge il me raille il me condamne m'estime médiocre ou sot comment savoir ce qu'il pense comment savoir s'il m'aime comme je l'aime et ce qui s'agite dans cette petite tête ronde quel mystère que la pensée inconnue d'un être la pensée cachée et libre que nous ne pouvons ni connaître ni conduire ni dominer ni vaincre

(Guy de Maupassant.)

Être maître de ses pensées

Il faut s'exercer directement à penser comme l'on veut à quoi l'on veut quand on veut en effaçant les pensées de traverse c'est la même chose que de se mettre au travail sans se laisser détourner mais le travail a la puissante ressource de certains objets une lettre un compte un plan au lieu que l'action que je vise maintenant s'exerce dans le vide de la pensée on ne sait à quoi se prendre communément quand nous avons quelque souci bourdonnant nous ne savons qu'y penser pour ne pas penser toutes les passions se roulent ainsi sur quelque épine avec l'espoir de l'user il faudrait pouvoir éteindre les pensées importunes comme on éteint la lampe c'est dormir à volonté et c'est la grande force je crois que ce n'est pas impossible il s'agit de rompre cette pensée de refuser de la former et si l'instant d'après on est revenu à la pensée douloureuse il faut recommencer l'exorcisme il faut refuser encore de penser ceux qui essaieront plusieurs fois seront surpris par la réflexion d'avoir réussi

(Alain.)

Le Congo belge

Mon premier contact avec le Congo belge fut à Bangassou à la limite extrême de l'Afrique française sur l'Oubangi à Bangassou où passe la frontière et à Bondo un drapeau belge apparaît tout en haut d'un mât il y a vingt maisons autant de voitures un missionnaire en motocyclette des bureaux des fonctionnaires pressés un bruit perpétuel de machines à écrire et de moteurs qui ronflent c'est un poste belge ordre et propreté confort et discipline une odeur de village soigné et de boulangerie blanche quelque chose de fabuleusement moderne et d'assez petite villégiature ici il faut abandonner pour admirer presque tout souci d'esthétique civilisée un chef soudanais sort chargé d'armes excentriques avec sa nouba ses spahis ses oripeaux ses esclaves tout un décor barbare mais compliqué au Congo dans la grande familiarité de la forêt le noir vit depuis mille ans seul et nu jusqu'aux compagnons ordinaires de l'homme le cheval et le baudet ont disparu même le chien ce faux sloughi qui pullule en Islam noir a abdiqué à son tour la place est aux bêtes de la brousse et les hommes quand ils ne sont pas aux chantiers sont uniquement gens de la brousse

(Charles d'YDEWALLE.)

La dernière nuit

Pourvu que l'auto ne tarde plus pensa Tchen dans l'obscurité complète il n'eût pas été aussi sûr de son coup et les derniers réverbères allaient bientôt s'éteindre la nuit désolée de la Chine des rizières et des marais avait gagné l'avenue presque abandonnée les lumières troubles des villes de brume qui passaient par les fentes des volets entrouverts à travers les vitres bouchées s'éteignaient une à une les derniers reflets s'accrochaient aux rails mouillés aux isolateurs du télégraphe ils s'affaiblissaient de minute en minute bientôt Tchen ne les vit plus que sur les pancartes verticales couvertes de caractères dorés cette nuit de brume était sa dernière nuit et il en était satisfait il allait sauter avec la voiture dans un éclair en boule qui illuminerait une seconde cette avenue hideuse et couvrirait un mur d'une gerbe de sang

(André MALRAUX.)

Le sauvetage de la guenon

Mais quelque chose lui tomba sur l'épaule et l'interrompit des doigts minuscules s'accrochaient à son cache-nez de laine et le secouaient comme une corde de cloche allons Lucie dit-il va te coucher c'était la guenon du bord la mascotte du *Cyclone* le jour où Royer l'avait sauvée sur un voilier caboteur il avait bien failli terminer là sa vie aventureuse elle se balançait insouciante dans les haubans du bateau qui coulait bas on avait croché avec bien du mal dans les huit hommes de l'équipage on avait oublié la petite bête alors Royer

s'était affalé au tangage dans le canot qui avait amené les naufragés en voyant de la passerelle son cuistot nager dans les lames énormes Renaud avait piqué une des grandes colères de sa vie heureusement un coup de roulis avait jeté la guenon à l'eau assez près du canot plein comme un baquet Royer assurait avoir vu à ce moment la bête appliquer ses petits poings fermés sur ses yeux et pleurer comme un enfant il lui avait lancé un de ses avirons au risque de tomber vingt fois en travers les singes ne savent pas nager mais la guenon s'était accrochée à la pale et Royer était allé la cueillir à la godille avec l'aviron qui lui restait quand on l'avait rehissé à bord avec sa conquête Renaud blême de rage lui avait dit fous le camp tu recevrais mon poing dans la gueule

(Roger VERCEL, *Remorques*.)

Recherches infructueuses

Elle n'était pas chez Prévost il voulut chercher dans tous les restaurants des boulevards pour gagner du temps pendant qu'il visitait les uns il envoya dans les autres son cocher Rémi le doge Loredan de Rizzo qu'il alla attendre ensuite n'ayant rien trouvé lui-même à l'endroit qu'il lui avait désigné la voiture ne revenait pas et Swann se représentait le moment qui approchait à la fois comme celui où Rémi lui dirait cette dame est là et comme celui où Rémi lui dirait cette dame n'était dans aucun des cafés et ainsi il voyait la fin de la soirée devant lui une et pourtant alternative précédée soit par la rencontre d'Odette qui abolirait son angoisse soit par le renoncement forcé à la trouver ce soir par l'acceptation de rentrer chez lui sans l'avoir vue le cocher revint mais au moment où il s'arrêta devant Swann celui-ci ne lui dit pas avez-vous trouvé cette dame mais faites-moi donc penser demain à commander du bois je crois que la provision doit commencer à s'épuiser peut-être se disait-il que si Rémi avait trouvé Odette dans un café où elle l'attendait la fin de la soirée néfaste était déjà anéantie par la réalisation commencée de la fin de soirée bienheureuse et qu'il n'avait pas besoin de se presser d'atteindre un bonheur capturé et en lieu sûr qui ne s'échapperait plus mais aussi c'était par force d'inertie il avait dans l'âme le manque de souplesse que certains êtres ont dans le corps ceux-là qui au moment d'éviter un choc d'éloigner une flamme de leur habit d'accomplir un mouvement urgent prennent leur temps commencent par rester une seconde dans la situation où ils étaient auparavant comme pour y trouver leur point d'appui leur élan et sans doute si le cocher l'avait interrompu en lui disant cette dame est là il eût répondu ah oui c'est vrai la course que je vous avais donnée tiens je n'aurais pas cru et aurait continué à lui parler provision de bois pour lui cacher l'émotion qu'il avait eue et se laisser à lui-même le temps de rompre avec l'inquiétude et de se donner au bonheur mais le cocher revint lui dire qu'il ne l'avait trouvée nulle part et ajouta son avis en vieux serviteur je crois que Monsieur n'a plus qu'à rentrer mais l'indifférence que Swann jouait facilement quand Rémi ne pouvait plus rien changer à la réponse qu'il apportait tomba quand il le vit essayer de le faire

renoncer à son espoir et à sa recherche mais pas du tout s'écria-t-il il faut que nous trouvions cette dame c'est de la plus haute importance elle serait extrêmement ennuyée pour une affaire et froissée si elle ne m'avait pas vu

(Marcel Proust, *Un amour de Swann.*)

La nouvelle recrue

Cependant Thélis l'examinait dès le premier instant Herbillon lui avait plu malgré sa vareuse outrageusement neuve et son harnachement inutile de cuirs par la franchise de ses traits la volonté du front dur la simplicité des yeux clairs et par tout l'élan qui animait son corps mais la nature ironique du capitaine ne pouvait manifester de sympathie qu'en plaisantant vous n'êtes guère matinal le bleu dit-il tout à coup Herbillon tressaillit je sais poursuivit Thélis vous êtes arrivé tard mais à votre place je me serais levé avec le soleil pour voir partir les camarades Jean n'osa point répéter ce que lui avait dit l'ordonnance et baissa la tête impitoyable le capitaine continuait vous êtes muet bon alors dites-moi ce qu'on vous a enseigné mais tout mon capitaine c'est trop Herbillon froissé entreprit l'énumération de ses connaissances T.S.F. réglages photographie Thélis l'interrompit savez-vous regarder cette fois l'aspirant crut que le capitaine plaisantait mais le ton net de Thélis effaça son sourire je ne veux pas être drôle dit-il on apprend à regarder je vous assure il y faut même du temps il l'interrogea encore sur plusieurs détails techniques et à chaque réponse de Jean grommelait on verra on verra ce n'est pas si facile mais la question que le jeune homme attendait sans cesse et qui lui paraissait essentielle celle du courage Thélis n'y fit même pas allusion ce silence blessa Herbillon il y vit un ménagement dédaigneux sa peur de la veille s'était complètement dissipée et sur le plateau où le soleil et l'air vifs stimulaient l'envol des hommes il se croyait inaccessible à l'effroi il voulut le prouver quand pourrai-je monter mon capitaine demanda-t-il avantageusement s'il fait beau je vous emmènerai demain répondit Thélis que la question ne parut point surprendre sur les lignes insista Jean non sur Monte-Carlo malgré sa moquerie Herbillon dit encore on se battra n'est-ce pas mon capitaine Thélis le regardait avec une sorte de tendresse railleuse j'espère bien que non fit-il s'il fallait se battre à chaque sortie le métier ne vaudrait plus rien

(Joseph Kessel, *L'Équipage.*)

La Belgique et la France

Bien que je sois devenu un bon Européen c'est la France qui demeure ma patrie élective toute ma jeunesse appartient à Gand la ville la plus française de Belgique et qui l'est restée bien que la loi ait remplacé l'ancienne université des Pirenne des Thomas et des Bidez par une université de langue flamande qui est loin encore d'avoir fait ses preuves mon éducation classique les conseils et les exemples d'un père savant formé à l'école d'un Pasteur

et d'un Roux mais surtout la langue que j'ai parlée dès le berceau tout cela m'a toujours incliné du côté de la France n'aime profondément que celui qui ne craint pas de mettre ses sentiments à l'épreuve de l'esprit critique si j'aime ce pays presque le mien l'un des plus variés et des plus tonifiants du monde que j'ai parcouru en ses moindres parties sous la conduite toujours actuelle de Stendhal les *Mémoires d'un touriste* sous le bras si je ne me sens bien à l'aise et tout ragaillardi que lorsqu'il m'est permis d'y faire de longs séjours je ne puis m'empêcher de constater chez ses hommes d'aujourd'hui deux défauts dominants dans le peuple des campagnes et des villes une sorte de statisme non pas égoïste mais traditionnel qui le fait s'attacher à ses aises et à ses habitudes avec une sorte d'inconscience puérile parfois touchante du reste j'aperçois une jeunesse travaillée par des chefs intellectuels admirablement doués ayant une forte base métaphysique lucides à coup sûr et pleins de conviction tous appellent cette révolution spirituelle dont le monde entier éprouve le besoin mais qu'attendent-ils pour agir autrement qu'en exercices d'esprit ce qui leur manque ce n'est pas le talent c'est un renoncement généreux à un rationalisme périmé oublier que l'on pense pour n'écouter que le battement de son cœur ce que l'on voudrait *entendre* c'est une profonde respiration où sont les grands tempéraments je suis convaincu que si la France apporte quelque retard à entrer dans la grande mêlée de révolutions nouvelles c'est parce qu'elle a un rôle particulièrement grave à remplir et ce rôle de régulateur elle le remplira lorsque l'Europe aura atteint son point culminant d'effervescence ce sera une leçon d'équilibre conscient et nouveau

(Franz HELLENS.)

B. MÊMES EXTRAITS, AVEC LA PONCTUATION RÉTABLIE

Venise

Venise est d'un aspect plus étonnant qu'agréable; on croirait voir une ville qu'auraient submergée les flots de la mer; et la réflexion est nécessaire pour admirer le génie des mortels qui ont choisi cette demeure qu'il leur a fallu conquérir sur les eaux. Naples est bâtie en amphithéâtre au bord du rivage, mais Venise est sur un terrain tout à fait plat : les clochers ressemblent aux mâts d'un vaisseau que l'ancre aurait fixé au milieu des ondes. On n'est pas plus tôt entré dans Venise, qu'une sorte de tristesse s'est déjà emparée de l'imagination. On prend congé de la végétation; on ne voit pas même une mouche en ce séjour : tous les animaux, quels qu'ils soient, en sont bannis; l'homme seul est là pour lutter contre la mer. Le silence est profond dans cette ville, dont les rues sont des canaux; le bruit des rames est l'unique interruption à ce silence. Ce n'est pas la campagne, puisque pas un arbre, pas un arbuste même ne s'y voit; ce n'est pas la ville, puisque pas la moindre agitation, pas le moindre mouvement ne s'y

révèle; ce n'est pas même un vaisseau, puisqu'on n'avance pas : c'est une demeure qu'ont choisie les autans; car il y a des moments où il est impossible, quoi qu'on fasse, de sortir de chez soi.

(Mme de STAËL.)

Les voyages à pied

Vous savez mon goût. Toutes les fois que je puis continuer un peu ma route à pied, c'est-à-dire convertir le voyage en promenade, je n'y manque pas.

Rien n'est charmant, à mon sens, comme cette façon de voyager. — A pied! — On s'appartient, on est libre, on est joyeux; on est tout entier et sans partage aux incidents de la route, à la ferme où l'on déjeune, à l'arbre où l'on s'abrite, à l'église où l'on se recueille. On part, on s'arrête, on repart, rien ne gêne, rien ne retient. On va et on rêve devant soi. La marche berce la rêverie; la rêverie voile la fatigue. La beauté du paysage cache la longueur du chemin. On ne voyage pas, on erre. A chaque pas qu'on fait, il nous vient une idée. Il semble qu'on sente des essaims éclore et bourdonner dans son cerveau.

(Victor HUGO.)

La solitude

Je ne me sens jamais plus seul que lorsque je livre mon cœur à quelque ami, parce que je comprends mieux alors l'infranchissable obstacle. Il est là, cet homme; je vois ses yeux clairs sur moi; mais son âme, derrière eux, je ne la connais point. Il m'écoute. Que pense-t-il? Oui, que pense-t-il? Tu ne comprends pas ce tourment? Il me hait peut-être? ou me méprise? ou se moque de moi? Il réfléchit à ce que je dis, il me juge, il me raille, il me condamne, m'estime médiocre ou sot. Comment savoir ce qu'il pense? Comment savoir s'il m'aime comme je l'aime? et ce qui s'agite dans cette petite tête ronde? Quel mystère que la pensée inconnue d'un être, la pensée cachée et libre, que nous ne pouvons ni connaître, ni conduire, ni dominer, ni vaincre!

(Guy de MAUPASSANT.)

Être maître de ses pensées

Il faut s'exercer directement à penser comme l'on veut, à quoi l'on veut, quand on veut, en effaçant les pensées de traverse. C'est la même chose que de se mettre au travail sans se laisser détourner; mais le travail a la puissante ressource de certains objets, une lettre, un compte, un plan. Au lieu que l'action que je vise maintenant s'exerce dans le vide de la pensée. On ne sait à quoi se prendre. Communément, quand nous avons quelque souci bourdonnant, nous ne savons qu'y penser pour ne pas penser. Toutes les passions se roulent ainsi sur quelque épine, avec l'espoir de l'user.

Il faudrait pouvoir éteindre les pensées importunes comme on éteint la lampe. C'est dormir à volonté, et c'est la grande force. Je crois que ce n'est pas impossible. Il s'agit de rompre cette pensée, de refuser de la former; et si l'instant d'après on est revenu à la pensée douloureuse, il faut recommencer l'exorcisme; il faut refuser encore de penser; ceux qui essaieront plusieurs fois seront surpris par réflexion d'avoir réussi.

(ALAIN.)

Le Congo belge

Mon premier contact avec le Congo belge fut à Bangassou, à la limite extrême de l'Afrique française, sur l'Oubangi. A Bangassou, où passe la frontière, et à Bondo, un drapeau belge apparaît tout en haut d'un mât. Il y a vingt maisons, autant de voitures, un missionnaire en motocyclette, des bureaux, des fonctionnaires pressés, un bruit perpétuel de machines à écrire et de moteurs qui ronflent. C'est un poste belge. Ordre et propreté. Confort et discipline. Une odeur de village soigné et de boulangerie blanche. Quelque chose de fabuleusement moderne et d'assez petite villégiature...

Ici il faut abandonner, pour admirer, presque tout souci d'esthétique civilisée. Un chef soudanais sort chargé d'armes excentriques, avec sa nouba, ses spahis, ses oripeaux, ses esclaves, tout un décor barbare, mais compliqué. Au Congo, dans la grande familiarité de la forêt, le noir vit depuis mille ans, seul et nu. Jusqu'aux compagnons ordinaires de l'homme, le cheval et le baudet, ont disparu. Même le chien, ce faux sloughi, qui pullule en Islam noir, a abdiqué à son tour. La place est aux bêtes de la brousse, et les hommes, quand ils ne sont pas aux chantiers, sont uniquement gens de la brousse.

(Charles d'YDEWALLE.)

La dernière nuit

« Pourvu que l'auto ne tarde plus », pensa Tchen. Dans l'obscurité complète, il n'eût pas été aussi sûr de son coup, et les derniers réverbères allaient bientôt s'éteindre. La nuit désolée de la Chine des rizières et des marais avait gagné l'avenue presque abandonnée. Les lumières troubles des villes de brume qui passaient par les fentes des volets entrouverts, à travers les vitres bouchées, s'éteignaient une à une; les derniers reflets s'accrochaient aux rails mouillés, aux isolateurs du télégraphe; ils s'affaiblissaient de minute en minute; bientôt Tchen ne les vit plus que sur les pancartes verticales couvertes de caractères dorés. Cette nuit de brume était sa dernière nuit, et il en était satisfait. Il allait sauter avec la voiture, dans un éclair en boule qui illuminerait une seconde cette avenue hideuse et couvrirait un mur d'une gerbe de sang.

(André MALRAUX.)

Le sauvetage de la guenon

Mais quelque chose lui tomba sur l'épaule et l'interrompit, des doigts minuscules s'accrochaient à son cache-nez de laine et le secouaient comme une corde de cloche.

— Allons, Lucie, dit-il, va te coucher!

C'était la guenon du bord, la mascotte du *Cyclone*.

Le jour où Royer l'avait sauvée sur un voilier caboteur, il avait bien failli terminer là sa vie aventureuse. Elle se balançait, insouciante, dans les haubans du bateau qui coulait bas. On avait croché, avec bien du mal, dans les huit hommes d'équipage, on avait oublié la petite bête. Alors Royer s'était affalé, au tangage, dans le canot qui avait amené les naufragés.

En voyant, de la passerelle, son cuistot nager dans les lames énormes, Renaud avait piqué une des grandes colères de sa vie... Heureusement, un coup de roulis avait jeté la guenon à l'eau assez près du canot plein comme un baquet. Royer assurait avoir vu, à ce moment, la bête appliquer ses petits poings fermés sur ses yeux et pleurer comme un enfant... Il lui avait lancé un de ses avirons au risque de tomber vingt fois en travers. Les singes ne savent pas nager, mais la guenon s'était accrochée à la pale. Et Royer était allé la cueillir à la godille, avec l'aviron qui lui restait. Quand on l'avait rehissé à bord avec sa conquête, Renaud blême de rage lui avait dit :

— Fous le camp! Tu recevrais mon poing dans la gueule!

(Roger VERCEL, *Remorques*.)

Recherches infructueuses

Elle n'était pas chez Prévost; il voulut chercher dans tous les restaurants des boulevards. Pour gagner du temps, pendant qu'il visitait les uns, il envoya chez les autres son cocher Rémi (le doge Loredan de Rizzo) qu'il alla attendre ensuite — n'ayant rien trouvé lui-même — à l'endroit qu'il lui avait désigné. La voiture ne revenait pas et Swann se représentait le moment qui approchait, à la fois comme celui où Rémi lui dirait : « Cette dame est là », et comme celui où Rémi lui dirait : « Cette dame n'était dans aucun des cafés ». Et ainsi il voyait la fin de la soirée devant lui une et pourtant alternative, précédée soit par la rencontre d'Odette qui abolirait son angoisse, soit par le renoncement forcé à la trouver ce soir, par l'acceptation de rentrer chez lui sans l'avoir vue.

Le cocher revint, mais, au moment où il s'arrêta devant Swann, celui-ci ne lui dit pas : « Avez-vous trouvé cette dame? » mais : « Faites-moi donc penser demain à commander du bois, je crois que la provision doit commencer à s'épuiser. » Peut-être se disait-il que si Rémi avait trouvé Odette dans un café où elle l'attendait, la fin de la soirée néfaste était déjà anéantie par la réalisation commencée de la fin de soirée bienheureuse et qu'il n'avait pas besoin de se presser d'atteindre un bonheur capturé et en lieu sûr, qui ne s'échapperait plus. Mais aussi c'était par force d'inertie; il avait dans l'âme

le manque de souplesse que certains êtres ont dans le corps, ceux-là qui au moment d'éviter un choc, d'éloigner une flamme de leur habit, d'accomplir un mouvement urgent, prennent leur temps, commencent par rester une seconde dans la situation où ils étaient auparavant comme pour y trouver leur point d'appui, leur élan. Et sans doute si le cocher l'avait interrompu en lui disant : « Cette dame est là », il eût répondu : « Ah! oui, c'est vrai, la course que je vous avais donnée, tiens! je n'aurais pas cru », et aurait continué à lui parler provision de bois pour lui cacher l'émotion qu'il avait eue et se laisser à lui-même le temps de rompre avec l'inquiétude et de se donner au bonheur.

Mais le cocher revint lui dire qu'il ne l'avait trouvée nulle part, et ajouta son avis, en vieux serviteur :

— Je crois que Monsieur n'a plus qu'à rentrer.

Mais l'indifférence que Swann jouait facilement quand Rémi ne pouvait plus rien changer à la réponse qu'il apportait tomba, quand il le vit essayer de le faire renoncer à son espoir et à sa recherche :

— Mais pas du tout, s'écria-t-il, il faut que nous trouvions cette dame; c'est de la plus haute importance. Elle serait extrêmement ennuyée, pour une affaire, et froissée, si elle ne m'avait pas vu.

(Marcel PROUST, *Un amour de Swann.*)

La nouvelle recrue

Cependant Thélis l'examinait. Dès le premier instant Herbillon lui avait plu — malgré sa vareuse outrageusement neuve et son harnachement inutile de cuirs — par la franchise de ses traits, la volonté du front dur, la simplicité des yeux clairs et par tout l'élan qui animait son corps. Mais la nature ironique du capitaine ne pouvait manifester de sympathie qu'en plaisantant.

— Vous n'êtes guère matinal, le bleu, dit-il tout à coup.

Herbillon tressaillit.

— Je sais, poursuivit Thélis, vous êtes arrivé tard. Mais à votre place, je me serais levé avec le soleil pour voir partir les camarades.

Jean n'osa point répéter ce que lui avait dit l'ordonnance et baissa la tête. Impitoyable, le capitaine continuait :

— Vous êtes muet. Bon. Alors dites-moi ce qu'on vous a enseigné.

— Mais... tout, mon capitaine.

— C'est trop.

Herbillon, froissé, entreprit l'énumération de ses connaissances : T.S.F. réglages, photographie. Thélis l'interrompit.

— Savez-vous regarder?

Cette fois, l'aspirant crut que le capitaine plaisantait, mais le ton net de Thélis effaça son sourire.

— Je ne veux pas être drôle, dit-il. On apprend à regarder, je vous assure. Il y faut même du temps.

Il l'interrogea encore sur plusieurs détails techniques et, à chaque réponse de Jean, grommelait :

— On verra, on verra, ce n'est pas si facile.

Mais la question que le jeune homme attendait sans cesse et qui lui paraissait essentielle — celle du courage — Thélis n'y fit même pas allusion. Ce silence blessa Herbillon : il y vit un ménagement dédaigneux. Sa peur de la veille était complètement dissipée et, sur le plateau où le soleil et l'air vifs stimulaient l'envol des hommes, il se croyait inaccessible à l'effroi. Il voulut le prouver.

— Quand pourrai-je monter, mon capitaine? demanda-t-il avantageusement.

— S'il fait beau, je vous emmènerai demain, répondit Thélis que la question ne parut point surprendre.

— Sur les lignes? insista Jean.

— Non, sur Monte-Carlo.

Malgré sa moquerie, Herbillon dit encore :

— On se battra, n'est-ce pas, mon capitaine?

Thélis le regardait avec une sorte de tendresse railleuse.

— J'espère bien que non, fit-il. S'il fallait se battre à chaque sortie, le métier ne vaudrait plus rien.

(Joseph Kessel, *L'Équipage.*)

La Belgique et la France

Bien que je sois devenu un bon Européen, c'est la France qui demeure ma patrie élective. Toute ma jeunesse appartient à Gand, la ville la plus française de Belgique, et qui l'est restée, bien que la loi ait remplacé l'ancienne université des Pirenne, des Thomas et des Bidez, par une université de langue flamande qui est loin encore d'avoir fait ses preuves. Mon éducation classique, les conseils et les exemples d'un père savant, formé à l'école d'un Pasteur et d'un Roux, mais surtout la langue que j'ai parlée dès le berceau, tout cela m'a toujours incliné du côté de la France...

N'aime profondément que celui qui ne craint pas de mettre ses sentiments à l'épreuve de l'esprit critique. Si j'aime ce pays, presque le mien, l'un des plus variés et des plus tonifiants du monde, que j'ai parcouru en ses moindres parties sous la conduite toujours actuelle de Stendhal, les *Mémoires d'un touriste* sous le bras, si je ne me sens bien à l'aise, et tout ragaillardi, que lorsqu'il m'est permis d'y faire de longs séjours, je ne puis m'empêcher de constater chez ses hommes d'aujourd'hui deux défauts dominants. Dans le peuple des campagnes et des villes, une sorte de statisme, non pas égoïste, mais traditionnel, qui le fait s'attacher à ses aises et à ses habitudes avec une sorte d'inconscience puérile, parfois touchante, du reste.

...J'aperçois une jeunesse travaillée par des chefs intellectuels admirablement doués, ayant une forte base métaphysique, lucides à coup sûr et pleins de conviction; tous appellent cette révolution spirituelle dont le monde entier éprouve le besoin. Mais qu'attendent-ils pour agir autrement qu'en exercices d'esprit? Ce qui leur manque, ce n'est pas le talent, c'est un renoncement généreux à un rationalisme périmé : oublier que l'on pense pour n'écouter

que le battement de son cœur. Ce que l'on voudrait *entendre*, c'est une profonde respiration. Où sont les grands tempéraments?

Je suis convaincu que si la France apporte quelque retard à entrer dans la grande mêlée de révolutions nouvelles, c'est parce qu'elle a un rôle particulièrement grave à remplir. Et ce rôle de régulateur, elle le remplira lorsque l'Europe aura atteint son point culminant d'effervescence. Ce sera une leçon d'équilibre conscient et nouveau.

(Franz HELLENS.)

CHAPITRE IV

Exercices de ponctuation *(suite)*

A. PONCTUATION FAUTIVE

Ce chapitre contient une série d'extraits où nous avons indiqué une ponctuation fautive. Il se divise en deux parties, la seconde rétablissant la ponctuation mise par l'auteur.

Le procédé est dangereux et souvent considéré comme anti-pédagogique. En effet, une bonne ponctuation s'acquiert, non seulement par l'étude méthodique, mais aussi par la lecture. A force de « voir » les phrases ponctuées selon les sains principes, on s'habitue à mettre la ponctuation d'instinct, tout comme pour l'orthographe. Aussi, il fallait que ce travail offrît, par compensation, de réels avantages pour qu'il vous fût soumis.

Rarement, nous avons remplacé la ponctuation correcte par une ponctuation fantaisiste; nous avons recherché une ponctuation logique en apparence. Certes, vous rencontrerez de grossières incorrections, et la facilité de leur découverte vous distraira un peu des difficultés. L'alternance et l'enchevêtrement des phrases correctes et incorrectes posent des problèmes tels que vous devrez vous remémorer les règles pour aboutir à un travail de mise au point. Parfois, le sens de l'idée sera modifié par cette ponctuation incorrecte; il faudra vous exercer à reconstituer le sens de la phrase avant de corriger la ponctuation. On soupçonne par là l'intérêt et l'attrait de semblables exercices.

Vous confronterez votre « solution » avec l'extrait correctement ponctué que nous publions dans la seconde partie du chapitre.

La pêche

Les bras brûlés, par les embruns, se contractaient sur les cordes, tendant leurs muscles.

Les larges poitrines velues, et tatouées, brunies par le soleil, laissaient échapper un han, rauque, puissant et spasmodique!

Et bientôt; la pêche miraculeuse s'étalait aux pieds des pêcheurs, comme un tapis de satin, brodé d'argent, de pourpre et d'or.

Il y avait des poissons, longs comme des serpents, de gros et courts, de larges et plats, de minuscules qu'on eût pris pour des vers.

Certains, avaient des yeux énormes à fleur de tête et presque pas de bouche, d'autres, une gueule formidable et pas d'yeux, comme de petits requins. Les uns étaient tout en tête, d'autres tout en queue...

Et tout cela luttait, grouillait, riche de tons, sentant bon la marée, dans un miroitement d'arc-en-ciel mouvant.

(Paul ACHARD.)

Les poissons en Loire

Dans le courant léger, qui frise vers l'amont, de petits chevesnes frétillent, la queue droite et le nez tendu; des ablettes fines volètent, bleuâtres; des barbillons basculent, montrant leurs lèvres grasses, palpant de leurs nageoires l'échine rugueuse des pierrailles. Quelquefois, au plus creux des mouilles, une lourde forme bouge et trahit sa présence : un brochet, une carpe! Elle est lourde et massive; c'est une carpe. Et des perches chaloupent au ras des enrochements, tigrées de raies, que l'on distingue toutes, leur nageoire dorsale dentelant ses pointes acérées; devant elles, le fretin éperdu s'éparpille et crible la surface d'un éventail de pluie. Bleuâtres; ainsi que les ablettes, des brèmes coulent sur le sable, dérivent en chœur, dénouent, renouent, leur paisible cohorte. Et çà et là, immobiles à fleur d'eau, des chevesnes se chauffent au soleil, le nez toujours guetteur, la gueule prête à s'ouvrir, happant l'insecte las qui reploie ses ailes et qui tombe.

(Maurice GENEVOIX.)

La loi de la civilisation

La loi suprême de la civilisation est sa lenteur. La conservation, et le changement, par le jeu de leur surprenante harmonie, tiennent le monde en équilibre à peu près stable; et ne créent qu'une pente presque insensible vers l'avenir. Chaque secousse, en avant, correspond à un temps d'arrêt — ou même de recul, si elle a été trop violente. L'ordre naturel nous montre le recueillement et le repos de l'hiver entre chaque moisson.

Il y a bien les révolutions pour intervenir; comme le font les cyclones à travers l'office des saisons. Mais dans l'un et l'autre cas, les conséquences aussitôt évidentes sont des cadavres épars et des édifices écroulés. Par là-dessus, le soleil et la vie sociale roulent du même train, dans leurs orbites apparentes, et ne font définitivement mûrir qu'à son moment chaque nouvel épi, chaque nouveau droit de l'homme — et de la femme.

(Paul HERVIEU.)

Le certificat d'études

Un autre événement surnage, presque, de la même saison. Ferdinand a manqué le certificat d'études. Je le revois, il est assis, sur une chaise. Il a

l'air d'un animal qui a reçu le coup de maillet. Il avait si bien travaillé. Il n'a pas manqué de courage, mais plutôt, de chance, et de facilité. Papa le regarde avec un sourire terrible, Ferdinand soupire — Je recommencerai. Et c'est vrai, qu'il ne craint pas de recommencer. Papa hausse les épaules. Vraiment quelle dérision? Vraiment, ça s'annonce très mal : Joseph est « dans le commerce » et Ferdinand est un fruit, sec. Les autres sont, encore, trop petits. C'est lui, donc, lui seul, lui, l'homme déjà mûr, il ne dit plus jamais son âge — qui va tenter, contre tout bon sens, la déconcertante fortune des études; il faut vraiment qu'on ne sait quel démon vous pique un homme, dans le dos! Tant pis, papa sera seul.

Ferdinand ne peut plus se retenir de pleurer. Nous sommes tous abattus, quelle humiliation, quelle amertume, et bien non! Maman n'est pas humiliée et non plus amère. Elle a, tout à coup, pris dans ses bras le triste enfant vaincu qui pleurait sur sa chaise, qui pleurait, de ses gros yeux myopes. Elle l'a saisi dans ses bras, comme s'il était encore un très petit bébé, elle le berce, et elle le console. Elle énumère les très réelles vertus, de l'enfant malheureux.

La voici déchaînée, pour jusqu'à la fin des jours cette passion maternelle, cette passion de justice injuste. Il ne sera pas dit, ô mère qu'un des enfants de ta chair, sera plus malheureux que les autres. On prétend qu'il est mal doué? Raison de plus alors, pour le chérir, pour le choyer, pour chanter sa louange, pour le défendre, contre tout et contre tous. D'ailleurs il n'est pas mal doué, pas moins intelligent que les autres : il est, seulement, moins heureux dans ses entreprises, moins favorisé du hasard. Il faut bien qu'il ait, quelque part, ne serait-ce que dans un cœur, la place la plus chaude; la plus douillette, la plus haute.

(Georges Duhamel.)

Le ruisseau

...Bientôt, une roue, des engrenages, une meule furent apportés au ruisseau.

Depuis longtemps, il travaille, il fait tourner une grande roue; qui en fait tourner une petite, qui fait tourner la meule; il chante encore, mais ce n'est plus cette même chanson monotone et heureusement mélancolique.

Il y a des cris, et de la colère, dans la chanson d'aujourd'hui; il bondit, il écume, il travaille, il repasse des couteaux. Il traverse, toujours, la prairie et mon jardin, puis l'autre prairie; mais au bout l'homme est là qui l'attend et le fait travailler.

Je n'ai pu faire qu'une chose pour lui; je lui ai creusé un nouveau lit dans mon jardin, de sorte qu'il y serpente plus longtemps et en sort plus tard : mais il n'en faut pas moins qu'il finisse par aller repasser ses couteaux.

Pauvre ruisseau! tu n'as pas assez caché ton bonheur sous l'herbe, tu auras murmuré trop haut ta douce chanson!

(Alphonse Karr.)

Les collectionneurs

Ils appartiennent à une confrérie qui ne connaît point de repos, parce qu'ils ne poursuivent que ce que l'on n'atteint pas toujours.

Peut-être, possèdent-ils cependant la formule du bonheur, en tout cas, à force d'amour, de ténacité et de science, ils découvrent parfois ce qui semblait à jamais perdu et font revivre ce qu'on croyait mort.

...Ce qu'ils aiment, c'est l'escarboucle qu'on trouve dans le sable, la bague perdue qu'aucun financier ne pourrait acheter chez l'orfèvre, la peinture qui s'écaille au flanc d'un vase, le sourire qui s'efface aux lèvres d'une tête de marbre, l'adorable bras d'une statue mutilée, les irisations que les siècles ont su donner aux petites urnes de verre qu'on enfermait dans une tombe, pleines de larmes versées par les pleureuses; la jarre de terre où, bien avant Jésus, quelque humble femme mettait son huile et qu'on retrouve tout émaillée d'une croûte d'or; ils ne sont sensibles, qu'à la noblesse, au mélancolique prestige et, à la poésie que le temps confère à ce qu'il ne peut détruire.

Comme d'autres portent dans leurs yeux, entre deux rides, ou au coin de leur bouche joyeuse et flétrie la tache de Babylone; les curieux sont marqués du divin signe mystérieux de Palmyre.

Point n'est besoin d'autre trésor quand on le possède.

(Léo LARGUIER.)

Les insectes

Jetons les yeux sur ce que la nature a créé de plus faible; sur ces atomes animés, pour lesquels une fleur est un monde, et une goutte d'eau un océan. Rien de plus brillant que ces insectes invisibles. Les uns marchent le front orné de panaches, sonnent la trompette et semblent armés pour la guerre; d'autres portent des turbans enrichis de pierreries; ils ont de longues lunettes, comme pour découvrir leurs ennemis, et des boucliers pour s'en défendre. Certains exhalent le parfum des fleurs. On les voit avec des ailes de gaze, des casques d'argent, des épieux noirs comme le fer, effleurer les ondes, voltiger, s'élancer. Ici, on travaille tout; on exerce tous les arts, toutes les industries; c'est un petit monde qui a ses tisserands, ses architectes.

(Aimé MARTIN.)

Aube

L'aube était encore indécise, le ciel gardait une couleur métallique, l'avenir se creusait comme une tranchée d'ombre. Mais sur le jardin du Luxembourg l'horizon blémissait. Des vapeurs circulèrent dans l'avenue, et enveloppèrent d'ouate les touffes noires des cimes! Déjà, les toits bleuissaient; les persiennes tranchaient en clair sur la pierre enfumée des maisons. Des

fonds obscurs de la nuit, une ample nappe de lumière montait, une lumière rosée, qui bientôt rayonna dans tout le ciel. La nature entière s'éveillait; des milliards de molécules joyeuses scintillaient dans l'air matinal.

(Roger MARTIN DU GARD.)

Pérou Nord

Le soleil, de nouveau, perce les nuages; il y a plus de deux heures que nous sommes partis de Lima. La mer, reflétant directement le ciel, redevient bleue, notre visibilité s'étend progressivement jusqu'à vingt, trente, cinquante kilomètres; nous passons des promontoires bordés de récifs noirs, à la crête blanchie de guano. D'ici, la mer, avec ses rides, est comme un maroquin écrasé. Elle étonne bien moins que la vue du rivage; pour nous, qui lisons dans ses profondeurs et y reconnaissons les mêmes roches, les mêmes solitudes sablonneuses que sur terre, elle ne fait que continuer le sol. A la surface des flots, traîne une bave blanche, elle stagne au fond des criques, comme les « peaux » du lait refroidi. Les oiseaux à guano, troublés par nos moteurs, déplient sous nous leurs motifs décoratifs pointillés! L'air est maintenant très calme? Plus de mal de ciel. Monotonie profonde comme le ronronnement d'un chat repu et sommeillant! L'avion semble dormir sur place, c'est à peine si, à travers son tonnerre, rond, on réussit à surprendre le cliquetis trépidant des soupapes ce calme, d'ailleurs, n'est qu'apparent, car dès que je fais glisser la vitre, le vent des grandes vitesses s'engouffre dans la carlingue.

(Paul MORAND.)

Français et Vaudois

J'ai, sous les yeux, pendant que je vous écris, une grande nappe d'eau; c'est le Rhône et de l'autre côté de cette nappe d'eau, il y a des montagnes : ce sont les montagnes de Savoie, il faut entendre que c'est la France. Et, d'elles à moi, rien qui « sépare », bien au contraire, tout réunit, ce miroir parfaitement lisse se continue, d'une rive à l'autre, sans une fissure, sans une faille, sans le moindre défaut dans son tain qui marquerait même faiblement, la place, où est la frontière.

Pourtant, il y a une frontière; il y a une frontière, au milieu du lac. Il y a une place où tout à coup certaines lois cessent d'être en vigueur; une certaine monnaie cesse d'avoir cours, étant remplacées par d'autres lois, et par d'autres monnaies! Il y a au milieu du lac une ligne toute théorique et abstraite qu'on ne franchit pas sans passeport; comme vous le font bien voir toute espèce de gendarmes, de douaniers, d'inspecteurs, en uniforme ou en civil, qui vous attendent au débarcadère.

Néanmoins, je le répète, ici, dans le Pays de Vaud, nous parlons, depuis toujours le français, ayant commencé, comme il convient, par parler une espèce de mauvais latin...

Ce que je pense de la France! Mais je pense que c'est mon *pays*; bien que ce ne soit pas ma patrie. Et, comme c'est mon pays, je n'en pense rien, je n'ai pas le droit d'en rien penser. J'ai, toujours, vécu en contact trop étroit avec elle, avec sa pensée, sa littérature, son art, tous ses moyens d'expression, qui sont à nous, qui sont nous-mêmes. Je suis dedans, il m'est impossible de la considérer du dehors...

On a beaucoup parlé de l'Europe, ces dernières années. Ne vous semble-t-il pas qu'à l'heure qu'il est il y a au moins deux « Europes » et que nous appartenons, vous et moi, j'entends, d'une part, vous, les Français, et d'autre part, nous, les Vaudois, les Genevois, les Neuchâtelois, ou les Suisses tout court, à cette même moitié ou à ce même quart d'Europe, où il est encore possible de s'exprimer spontanément, sans se condamner par là-même à mourir de faim ou à finir sa vie dans un camp de concentration?

(C.-F. RAMUZ.)

B. PONCTUATION CORRECTE DES MÊMES EXTRAITS

La pêche

Les bras brûlés par les embruns se contractaient sur les cordes, tendant leurs muscles.

Les larges poitrines velues et tatouées, brunies par le soleil, laissaient échapper un han! rauque, puissant et spasmodique.

Et bientôt, la pêche miraculeuse s'étalait aux pieds des pêcheurs, comme un tapis de satin brodé d'argent, de pourpre et d'or.

Il y avait des poissons longs comme des serpents, de gros et courts, de larges et plats, de minuscules qu'on eût pris pour des vers.

Certains avaient des yeux énormes à fleur de tête et presque pas de bouche, d'autres une gueule formidable et pas d'yeux, comme de petits requins. Les uns étaient tout en tête, d'autres tout en queue.

Et tout cela luttait, grouillait, riche de tons, sentant bon la marée, dans un miroitement d'arc-en-ciel mouvant.

(Paul ACHARD.)

Les poissons en Loire

Dans le courant léger qui frise vers l'amont, de petits chevesnes frétillent, la queue droite et le nez tendu; des ablettes fines volètent, bleuâtres; des barbillons basculent, montrant leurs lèvres grasses, palpant de leurs nageoires l'échine rugueuse des pierrailles. Quelquefois, au plus creux des mouilles, une lourde forme bouge et trahit sa présence : un brochet, une carpe? Elle est lourde et massive : c'est une carpe. Et des perches chaloupent au ras des enrochements, tigrées de raies que l'on distingue toutes, leur nageoire dorsale dentelant ses pointes acérées; devant elles, le fretin éperdu s'éparpille

et crible la surface d'un éventail de pluie. Bleuâtres ainsi que les ablettes, des brèmes coulent sur le sable, dérivent en chœur, dénouent, renouent leur paisible cohorte. Et, çà et là, immobiles à fleur d'eau, des chevesnes se chauffent au soleil, le nez toujours guetteur, la gueule prête à s'ouvrir, happant l'insecte las qui reploie ses ailes et qui tombe.

(Maurice GENEVOIX.)

La loi de la civilisation

La loi suprême de la civilisation est sa lenteur. La conservation et le changement, par le jeu de leur surprenante harmonie, tiennent le monde en équilibre à peu près stable, et ne créent qu'une pente presque insensible vers l'avenir. Chaque secousse en avant correspond à un temps d'arrêt — ou même de recul, si elle a été trop violente. L'ordre naturel nous montre le recueillement et le repos de l'hiver entre chaque moisson.

Il y a bien les révolutions pour intervenir, comme le font les cyclones, à travers l'office des saisons. Mais dans l'un et l'autre cas, les conséquences aussitôt évidentes sont des cadavres épars et des édifices écroulés. Par là-dessus, le soleil et la vie sociale roulent du même train dans leurs orbites apparentes, et ne font définitivement mûrir qu'à son moment chaque nouvel épi, chaque nouveau droit de l'homme — et de la femme.

(Paul HERVIEU.)

Le certificat d'études

Un autre événement surnage, presque de la même saison. Ferdinand a manqué le certificat d'études. Je le revois : il est assis sur une chaise. Il a l'air d'un animal qui a reçu le coup de maillet. Il avait si bien travaillé! Il n'a pas manqué de courage, mais plutôt de chance et de facilité. Papa le regarde avec un sourire terrible. Ferdinand soupire : « Je recommencerai. » Et c'est vrai qu'il ne craint pas de recommencer. Papa hausse les épaules. Vraiment, quelle dérision! Vraiment, ça s'annonce très mal : Joseph est « dans le commerce » et Ferdinand est un fruit sec. Les autres sont encore trop petits. C'est lui donc, lui seul, lui l'homme déjà mûr — il ne dit plus jamais son âge — qui va tenter, contre tout bon sens, la douloureuse, la déconcertante fortune des études. Il faut vraiment qu'on ne sait quel démon vous pique un homme dans le dos! Tant pis, papa sera seul.

Ferdinand ne peut plus se retenir de pleurer. Nous sommes tous abattus. Quelle humiliation! Quelle amertume! Et bien, non! Maman n'est pas humiliée, et non plus amère. Elle a tout à coup pris dans ses bras le triste enfant vaincu qui pleurait seul sur sa chaise, qui pleurait de ses gros yeux myopes. Elle l'a saisi dans ses bras comme s'il était encore un très petit bébé. Elle le berce et le console. Elle énumère et célèbre les très réelles vertus de l'enfant malheureux.

La voici déchaînée pour jusqu'à la fin des jours, cette passion maternelle, cette passion de justice injuste. Il ne sera pas dit, ô mère, qu'un des enfants de ta chair sera plus malheureux que les autres. On prétend qu'il est mal doué? Raison de plus, alors, pour le chérir, pour le choyer, pour chanter sa louange, pour le défendre contre tout et contre tous. D'ailleurs il n'est pas mal doué, pas moins intelligent que les autres : il est seulement moins heureux dans ses entreprises, moins favorisé du hasard. Il faut bien qu'il ait, quelque part, ne serait-ce que dans un cœur, la place la plus chaude, la plus douillette, la plus haute.

(Georges DUHAMEL.)

Le ruisseau

...Bientôt une roue, des engrenages, une meule furent apportés au ruisseau.

Depuis longtemps il travaille, il fait tourner une grande roue qui en fait tourner une petite, qui fait tourner la meule; il chante encore; mais ce n'est plus cette même chanson monotone et heureusement mélancolique.

Il y a des cris et de la colère dans la chanson d'aujourd'hui; il bondit, il écume, il travaille, il repasse des couteaux. Il traverse toujours la prairie et mon jardin, puis l'autre prairie; mais au bout l'homme est là qui l'attend et le fait travailler.

Je n'ai pu faire qu'une chose pour lui : je lui ai creusé un nouveau lit dans mon jardin, de sorte qu'il y serpente plus longtemps et en sort plus tard; mais il n'en faut pas moins qu'il finisse par aller repasser ses couteaux.

Pauvre ruisseau! tu n'as pas assez caché ton bonheur sous l'herbe! tu auras murmuré trop haut ta douce chanson.

(Alphonse KARR.)

Les collectionneurs

Ils appartiennent à une confrérie qui ne connaît point de repos parce qu'ils ne poursuivent que ce que l'on n'atteint pas toujours.

Peut-être possèdent-ils cependant la formule du bonheur. En tout cas, à force d'amour, de ténacité et de science, ils découvrent parfois ce qui semblait à jamais perdu et font revivre ce qu'on croyait mort.

...Ce qu'ils aiment, c'est l'escarboucle qu'on trouve dans le sable, la bague perdue qu'aucun financier ne pourrait acheter chez l'orfèvre, la peinture qui s'écaille au flanc d'un vase, le sourire qui s'efface aux lèvres d'une tête de marbre, l'adorable bras d'une statue mutilée, les irisations que les siècles ont su donner aux petites urnes de verre qu'on enfermait dans une tombe, pleines de larmes versées par les pleureuses, la jarre de terre où, bien avant Jésus, quelque humble femme mettait son huile et qu'on retrouve tout émaillée d'une croûte d'or; ils ne sont sensibles qu'à la noblesse, au mélancolique prestige et à la poésie que le temps confère à ce qu'il ne peut détruire.

Comme d'autres portent dans leurs yeux, entre deux rides, ou au coin de leur bouche joyeuse et flétrie la tache de Babylone, les curieux sont marqués du divin signe mystérieux de Palmyre.

Point n'est besoin d'autre trésor quand on le possède.

(Léo LARGUIER.)

Les insectes

Jetons les yeux sur ce que la nature a créé de plus faible, sur ces atomes animés pour lesquels une fleur est un monde et une goutte d'eau un océan. Rien de plus brillant que ces insectes invisibles. Les uns marchent le front orné de panaches, sonnent la trompette et semblent armés pour la guerre; d'autres portent des turbans enrichis de pierreries; ils ont de longues lunettes comme pour découvrir leurs ennemis et des boucliers pour s'en défendre. Certains exhalent le parfum des fleurs. On les voit avec des ailes de gaze, des casques d'argent, des épieux noirs comme le fer, effleurer les ondes, voltiger, s'élancer. Ici, on travaille tout, on exerce tous les arts, toutes les industries; c'est un petit monde qui a ses tisserands, ses architectes.

(Aimé MARTIN.)

Aube

L'aube était encore indécise; le ciel gardait une couleur métallique; l'avenue se creusait comme une tranchée d'ombre. Mais sur le jardin du Luxembourg l'horizon blémissait; des vapeurs circulèrent dans l'avenue et enveloppèrent d'ouate les touffes noires des cimes. Déjà les toits bleuissaient; les persiennes tranchaient en clair sur la pierre enfumée des maisons. Des fonds obscurs de la nuit, une ample nappe de lumière montait, une lumière rosée qui bientôt rayonna dans tout le ciel. La nature entière s'éveillait; des milliards de molécules joyeuses scintillaient dans l'air matinal.

(Roger MARTIN DU GARD.)

Pérou Nord

Le soleil de nouveau perce les nuages; il y a plus de deux heures que nous sommes partis de Lima. La mer, reflétant directement le ciel, redevient bleue; notre visibilité s'étend progressivement jusqu'à vingt, trente, cinquante kilomètres. Nous passons des promontoires bordés de récifs noirs, à la crête blanchie de guano. D'ici, la mer, avec ses rides, est comme un maroquin écrasé. Elle étonne bien moins que la vue du rivage; pour nous qui lisons dans ses profondeurs et y reconnaissons les mêmes roches, les mêmes solitudes sablonneuses que sur terre, elle ne fait que continuer le sol. A la surface des flots traîne une bave blanche; elle stagne au fond des criques, comme les « peaux » du lait refroidi. Les oiseaux à guano, troublés par nos moteurs, déplient sous nous leurs motifs décoratifs pointillés. L'air est

maintenant très calme. Plus de mal de ciel. Monotonie profonde comme le ronronnement d'un chat repu et sommeillant; l'avion semble dormir sur place; c'est à peine si, à travers son tonnerre rond, on réussit à surprendre le cliquetis trépidant des soupapes. Ce calme, d'ailleurs, n'est qu'apparent, car dès que je fais glisser la vitre, le vent des grandes vitesses s'engouffre dans la carlingue.

(Paul MORAND.)

Français et Vaudois

J'ai sous les yeux, pendant que je vous écris, une grande nappe d'eau : c'est le Rhône, et de l'autre côté de cette nappe d'eau il y a des montagnes; ce sont les montagnes de Savoie; il faut entendre que c'est la France. Et, d'elles à moi, rien qui « sépare », bien au contraire, tout réunit; ce miroir parfaitement lisse se continue d'une rive à l'autre sans une fissure, sans une faille, sans le moindre défaut dans son tain qui marquerait, même faiblement, la place où est la frontière.

Pourtant il y a une frontière; il y a une frontière au milieu du lac. Il y a une place où tout à coup certaines lois cessent d'être en vigueur, une certaine monnaie cesse d'avoir cours, étant remplacées par d'autres lois et par d'autres monnaies. Il y a au milieu du lac une ligne toute théorique et abstraite qu'on ne franchit pas sans passeport, comme vous le font bien voir toute espèce de gendarmes, de douaniers, d'inspecteurs, en uniforme ou en civil, qui vous attendent au débarcadère.

Néanmoins, je le répète, ici, dans le Pays de Vaud, nous parlons depuis toujours le français, ayant commencé, comme il convient, par parler une espèce de mauvais latin...

Ce que je pense de la France? Mais je pense que c'est mon *pays* : bien que ce ne soit pas ma patrie. Et comme c'est mon pays, je n'en pense rien, je n'ai pas le droit d'en rien penser. J'ai toujours vécu en contact trop étroit avec elle, avec sa pensée, sa littérature, son art, tous ses moyens d'expression, qui sont à nous, qui sont nous-mêmes. Je suis dedans, il m'est impossible de la considérer du dehors...

On a beaucoup parlé de l'Europe, ces dernières années. Ne vous semble-t-il pas qu'à l'heure qu'il est il y a au moins deux « Europes » et que nous appartenons, vous et moi, j'entends d'une part vous, les Français, et d'autre part nous, les Vaudois, les Genevois, les Neuchâtelois, ou les Suisses tout court, à cette même moitié ou à ce même quart d'Europe, où il est encore possible de s'exprimer spontanément sans se condamner par là-même à mourir de faim ou à finir sa vie dans un camp de concentration?

(C.-F. RAMUZ.)

TROISIÈME PARTIE

Petite anthologie de la ponctuation

AVERTISSEMENT

Notre préoccupation primitive fut de concevoir une anthologie copieuse qui, du moyen âge au xxe siècle, donnerait un panorama complet de la ponctuation à travers l'histoire de la langue française. Dans notre esprit, chaque extrait devait être assez succinct pour ne pas gonfler de manière insolite le volume de ce travail; mais il fallait citer un grand nombre d'auteurs, sous peine d'être incomplets. Comme il importait de renoncer à une analyse détaillée de la ponctuation de tous les textes empruntés, nous aurions, en fait, accumulé force pages d'une valeur somme toute relative du point de vue pratique.

D'autres raisons nous ont engagé à renoncer à ce projet. En effet, à défaut d'une édition originale, la ponctuation des auteurs de l'époque médiévale est celle qu'ont mise les éditeurs modernes de leurs œuvres, ponctuation conforme, évidemment, à une interprétation personnelle; or une virgule suffit souvent à modifier le sens d'une phrase.

Plus près de nous, il semble prouvé que la ponctuation des classiques est souvent aussi celle de leurs éditeurs. Convaincus de l'importance de la ponctuation, les éditeurs reconstituaient, par un travail en profondeur, la ponctuation de l'auteur. Un hommage de plus à cette poignée de signes qui facilitent la transmission de la pensée et habillent la prose.

On peut en conclure que la ponctuation moderne et contemporaine (xixe et xxe siècles), émanation directe de la personnalité de l'auteur, est la plus spontanée et la plus naturelle. Telles sont les raisons qui nous ont incité à nous borner à des extraits de prosateurs d'hier et d'aujourd'hui, tant littéraires que d'ordre économique et social.

Ces extraits, classés selon l'ordre alphabétique des noms d'auteurs cités se rangeront, selon leur nature, sous les titres *Extraits divers* ou *Extraits littéraires.*

La ponctuation a des lois, non *sa* Loi. Il est bon de préciser que les modèles que nous publions ont été choisis en raison

de leur ponctuation satisfaisante; s'ils ont parfois un caractère impersonnel, celui-ci relève des exigences du sujet ou du genre traité.

Et si, d'aventure, vous n'étiez pas d'accord avec la ponctuation de telle ou telle phrase, nous vous invitons, puisque nous avons dû renoncer au commentaire explicatif, à appliquer les règles énoncées dans la partie théorique, après vous être assuré que vous en comprenez fidèlement le sens. Si le désaccord persiste, retenez que la ponctuation est aussi, et surtout, affaire de personnalité.

A. EXTRAITS DIVERS

Puissance de l'organisation

L'organisation revêt aujourd'hui une importance capitale. Des attributions particulières et des fonctions spéciales dans les cadres du personnel l'ont pour fin exclusive. L'étude des questions d'organisation incombe, dans de grandes entreprises, à des services dont elle constitue toute l'occupation. Des entreprises, qui ne disposent pas en propre de spécialistes, font appel au concours de conseillers d'organisation.

La fonction d'organisateur est devenue une profession libérale notoire. Des cours d'organisation figurent aux programmes de nombreux établissements d'enseignement supérieur ou d'enseignement technique; il existe même des écoles spéciales d'organisation.

La qualité de l'organisation d'une entreprise est désormais prise en considération parmi les divers éléments d'appréciation de sa valeur. Elle entre en ligne de compte au même titre que l'état de plus ou moins grand perfectionnement de l'outillage ou que la compétence et l'expérience des techniciens. L'importance accordée à l'organisation explique le propos dont *Andrew Carnegie* aurait été l'auteur en disant de l'industrie américaine : « Supprimez toutes nos usines, notre commerce, nos voies de communication, notre monnaie; laissez-moi notre organisation et, en quatre ans, je me serai reconstitué ».

L'organisation est une force qui intervient puissamment dans les conditions de la concurrence. Elle est un élément de succès dans la compétition des entreprises les mieux organisées avec des entreprises rivales n'ayant pas tiré parti de toutes les possibilités qu'elle leur offrait.

La place primordiale que ces quelques considérations permettent d'assigner à l'organisation dans le monde contemporain gagne encore en signification, si l'on se rappelle que la notion formelle en fut ignorée jusqu'au XXe siècle.

(G. DE LEENER, *Traité de Principes généraux de l'Organisation.*)

Il faut cultiver la faculté active d'observer

Car nous avons des yeux, et nous ne voyons point. Un de mes collègues me racontait, l'autre jour, qu'il avait fait, avec ses élèves, une excursion « scolaire » en Angleterre. On sait quel est le principe de ces exercices parathéoriques : il s'agit, précisément, de remédier, par la leçon de choses, aux carences de l'enseignement abstrait. Par conséquent, les jeunes excursionnistes savent — ils devraient savoir — qu'on leur demande surtout d'ouvrir les yeux. Je cède la parole à mon collègue : « Nous devions visiter une ferme modèle. Il fallait, pour accéder au portail, contourner une vieille église de campagne : une ravissante église, avec, qui la ceinturait, une pelouse d'un

vert profond, d'un vert qui n'était pas le *green* des courts de tennis de la banlieue de Londres, mais qui n'avait rien de commun, pourtant, avec nos prairies pelées; et, sur ce tapis vert, s'ouvraient d'étonnantes jonquilles. Le spectacle m'apparut unique de fraîcheur; et nous contournâmes, pendant plusieurs minutes, l'église penchée sur sa verte ceinture aux jonquilles. Quand nous arrivâmes à la ferme, j'interrogeai mes jeunes compagnons : un seul — un sur vingt — avait remarqué cette fête joyeuse du printemps. »

Nous ne cultivons pas l'esprit d'observation. Mon collègue parlait comme un livre. A ce livre nous pourrions tous, tant que nous sommes, ajouter des chapitres plus ahurissants les uns que les autres. Tel qui passe quatre fois par jour devant la même statue est parfaitement incapable de vous dire quel est cet ex-vivant redingoté de bronze qui passe son éternité publique, à 2,50 m du sol, entre deux jeunes femmes tétonnières et de marbre...

(F. Desonay, *Le Rapport — Comment l'élaborer, Comment le rédiger.*)

De l'inviolabilité des consulats

Malgré l'opinion de certains auteurs, il paraît bien que le consulat et à plus forte raison la demeure privée du consul, même de carrière, ne bénéficient pas de l'inviolabilité. Il y faut en principe une convention expresse. Plusieurs traités stipulent en effet l'inviolabilité en question ou tout au moins celle des bâtiments consulaires.

A défaut de l'accord voulu, le consul ne peut donc soustraire ses bureaux et encore moins sa demeure à une investigation fondée des autorités locales, encore que celles-ci soient tenues de faire preuve de prudence et d'égards. Bien entendu, toute intrusion dans les archives consulaires reste proscrite.

Même lorsqu'il y a inviolabilité conventionnelle du consulat, elle ne comporte jamais le droit d'asile. Si néanmoins les consuls établis en Amérique latine ont souvent donné asile à des réfugiés politiques, en quoi ils ont d'ailleurs été d'habitude approuvés par les gouvernements qui les avaient nommés, c'est que le procédé se justifiait vu les troubles où se trouvaient plongés les territoires où les consuls avaient juridiction, c'est-à-dire l'absence de protection efficace de la part d'autorités en proie à l'anarchie.

Il doit être en effet entendu que si les consulats ne sont pas inviolables en principe, c'est à condition que les pouvoirs territoriaux soient en état d'assurer ordre et protection à tous. Cette condition étant respectée, le consul ne peut s'opposer à une perquisition dûment motivée des autorités régulières dans ses locaux; encore moins a-t-il le droit d'accorder asile à des gens poursuivis — fût-ce pour délit politique — puisque ce droit n'existe même pas quand un traité stipule l'inviolabilité du consulat.

(G. Dykmans, *Législation et Règlements consulaires belges.*)

Climatisation et machinisme

Le machinisme a rendu et rend chaque année habitables à la race blanche de nouvelles régions du globe. Avant la révolution scientifique, un homme moyen de race blanche ne pouvait vivre durablement ni au-dessous du 35e parallèle, ni au-dessus du 70e. Encore d'immenses régions de cette zone lui étaient-elles extrêmement pénibles, à cause des écarts classiques du climat continental, tels la Russie, les États-Unis et à plus forte raison le Canada et la Sibérie. La vie intellectuelle est plus exigeante encore. Imagine-t-on la force de caractère qu'il fallait pour soutenir une civilisation à Stockholm ou à Saint-Pétersbourg avant l'ère du machinisme? Il serait plaisant de voir ce que deviendraient nos « intellectuels » français d'aujourd'hui qui, rituellement, épanchent leur bile contre le machinisme, exposent la profonde décadence de la civilisation et prophétisent la fin du christianisme et du monde, s'ils étaient placés une seule année dans les conditions où ont vécu Pierre le Grand et la reine Christine. Six mois de gel, quatre mois d'obscurité. Notre Descartes lui-même n'a pu y résister.

En fait, sous ces latitudes, la vie intellectuelle ne pouvait être le fait que d'une infime minorité, privilégiée par la fortune, par la force physique et par le caractère. On n'a pas suffisamment compris que les États-Unis même ont besoin pour s'ouvrir à la vie intellectuelle de toutes les ressources du machinisme moderne. Il suffit d'étudier les températures moyennes de janvier et de juillet dans les principales villes d'Amérique pour s'en rendre compte.

Le déterminisme humain, déjà si étroit au regard de la vie physique, l'est tellement plus quant à la vie intellectuelle qu'avant le machinisme la civilisation blanche était liée au climat méditerranéen. Il est raisonnable de penser que ni Descartes, ni Pascal, ni Newton, n'eussent pu égaler Galilée s'ils n'avaient pas eu de vitres aux fenêtres de leur maison. Avant le verre à vitres, il est bien difficile à l'homme d'avoir du génie en dehors des régions où croît l'olivier...

Mais si le verre à vitre a suffi à ouvrir la France et l'Angleterre à la vie intellectuelle, il reste nettement insuffisant dans beaucoup de cas (grands froids, grandes chaleurs) et par conséquent dans beaucoup de territoires. Pour garantir les conditions draconiennes (pas moins de 13°, pas plus de 23°), en dehors desquelles la vie intellectuelle de l'homme blanc s'effondre, il faut un nouvel effort du machinisme : la *climatisation*.

Le premier effort en ce sens ne date pas d'hier : c'est la caverne ancestrale. Avec la conquête du feu, apparurent les conditions proprement artificielles de la vie. Actuellement, le conditionnement climatérique réalise des climats artificiels, en fixant la température et la composition de l'air. Une des règles de la climatisation en été est de limiter à 6° l'écart de température entre l'intérieur frais et l'extérieur chaud. Si le climat extérieur exige un écart plus grand, un local de transition est nécessaire.

Les installations de conditionnement préparent de l'air aussi pur que possible (sans poussière), de même état hygrométrique et de même composition chimique que celui de la campagne ou de la montagne. La distribution

a lieu, dans les locaux, à la température choisie et avec l'humidité convenable à cette température.

En hiver, dans nos climats, l'air est insufflé en moyenne à 35°, avec 20 % d'humidité, de telle manière qu'en compensant les pertes calorifiques du local, la température soit maintenue à 18° et le degré hygrométrique à 50 %. En été, l'air est distribué à 18° avec 70 % d'humidité.

Les appareils de conditionnement de l'air sont plus faciles à installer dans un immeuble au moment de la construction que dans un immeuble déjà existant. Il est cependant fabriqué en Amérique de petits appareils utilisables pour une pièce qui comportent les éléments nécessaires à la préparation de l'air et à son soufflage. Ces appareils portatifs sont très employés aux colonies.

De façon générale, le conditionnement de l'air nécessite une dépense importante d'installation et d'exploitation. Cette dépense n'est pas nécessaire dans nos climats, mais est utile dans beaucoup de nations, comme les U.S.A. par exemple, et indispensable pour l'homme de race blanche sous les climats tropicaux. La climatisation protège également les instants fragiles de l'existence, certains malades, la vieillesse, la tendre enfance; c'est grâce à elle que les enfants nés avant terme, et dès le sixième mois, peuvent maintenant être conservés à la vie. La climatisation des crèches en Afrique du Nord a sauvé la vie à de nombreux enfants.

Mais le régime de climatisation n'est pas nécessaire à tout le monde, au contraire, l'excès peut devenir nuisible à un organisme sain : la machine humaine a besoin des variations du climat, et il ne faut pas éviter à un organisme les luttes et les efforts d'adaptation nécessaires à son fonctionnement et à son développement normal.

(Jean FOURASTIÉ, *Machinisme et bien-être.*)

Le français classique (XVIIe et XVIIIe siècles)

La France est faite : on veut « mettre la maison en ordre ». C'est une époque qui aime l'ordre dans tous les domaines, qui veut bâtir solidement, pour l'éternité. On oubliait que vivre, c'est changer... Les grammairiens et les salons s'entendent à proscrire toute nouveauté, et l'Académie emboîte le pas. C'est le triomphe des forces conservatrices.

Le vocabulaire est épuré de tous les mots « bas », de tous les termes techniques, des expressions dialectales. A tel point qu'un fossé semble s'être creusé entre le XVIe et le XVIIe siècle. Comparez Montaigne à Descartes, Rabelais à Molière. La langue littéraire des classiques est pauvre.

La grammaire, selon le goût de l'époque, évolue vers la logique. L'ordre des mots dans la phrase se trouve maintenant rigoureusement fixé. Un effort de simplification est entrepris dans le domaine de l'orthographe; mais l'usage était déjà trop installé, dans beaucoup de cas.

La prononciation verra son évolution freinée dans une société éprise de stabilité. Si le peuple s'abandonne à prononcer **kof** pour : coffre, ou **flip** pour : Philippe, la bonne société réagit, pour imposer des formes moins

relâchées. L'influence du théâtre est à retenir : les auteurs créent des rôles « patoisants », qu'ils opposent aux personnages principaux dont la langue est correcte. La Cour et les salons donnent le ton.

Quelques prononciations populaires arriveront toutefois à s'imposer, notamment **wa** pour le groupe (oi), au lieu du **wè** de la bonne société. De même le **r** apical (roulé) commence à être remplacé par le **r** grasseyé du peuple de Paris.

Les forces de réaction remporteront quelques victoires, fort heureuses, en ce qui concerne les consonnes finales. Sans doute, l'[s] du pluriel a-t-il tout à fait disparu de la prononciation : mais l'[r] final, disparu en moyen français dans les terminaisons [-er], [-ier], [-ir], [-oir], [-eur], est rétabli, sous la pression des grammairiens, dans la plupart de ces trois dernières finales. On dira de nouveau : *mourir*, *voir*, *laboureur*, en faisant entendre l'*r* final. Pour les deux premières terminaisons, on ne rétablira la consonne finale que dans quelques monosyllabes : *cher*, *fier*.

(L.-P. KAMMANS, *La Prononciation française d'aujourd'hui.*)

L'équilibre mondial économique au XIXe siècle

L'Europe était devenue l'usine de la planète, le fournisseur privilégié et à vrai dire unique de tous les articles manufacturés consommés dans le monde. Une double interdépendance s'était développée de ce fait, si évidente qu'elle ne pouvait échapper à l'observation, même la plus superficielle : le monde extra-européen dépendait du vieux continent pour ses articles ouvrés, ses capitaux, ses techniciens; l'Europe dépendait du reste de la planète pour une part croissante des aliments et matières premières qui lui étaient nécessaires, et cela d'autant plus que son industrie se développait davantage, que sa population devenait plus nombreuse et, en augmentant, s'urbanisait. A mesure que le système se perfectionnait, le vieux continent tendait à ne plus réaliser son équilibre économique qu'en dehors de lui-même, par un mécanisme d'échanges compliqué, savant et délicat comme un jeu d'horlogerie. Mais cet équilibre, encore qu'il eût tendance à devenir de plus en plus fragile, n'en était pas moins efficace et réel : le système, qui ne s'en souvient, fonctionnait.

Les deux grandes industries de l'époque, la métallurgie du fer et le textile-coton, appartenaient à l'Europe par droit de priorité : fournir partout l'outillage métallurgique et mécanique de la mise en valeur, habiller les nègres qu'elle avait convertis, c'était, pensait-elle, son affaire. Nous sommes si bien accoutumés à ce privilège qu'aujourd'hui même, quand un nouveau pays prétend s'industrialiser et ferme ses portes à nos exportations, notre réaction instinctive est qu'il outrepasse ses droits!

André SIEGFRIED.

Qu'est-ce que le goût?

Encore une notion précise et informulable comme il en est tant dans le royaume de la vie sociale. Elle a surtout des synonymes ou des idées dont le cousinage l'éclaire : la bienséance, la décence. C'est un désir de ne pas choquer l'oreille ni l'esprit, de ne pas offrir à ses interlocuteurs des propos qui les gênent sans raison. Le goût, c'est... Aussi bien, je n'aurai pas le mauvais goût de vous le rappeler.

La notion est essentiellement relative. Elle dépend du temps et du milieu. Elle évolue sans qu'on puisse discerner pourquoi. Une société a ses règles du goût, tacitement admises en dehors de toute réglementation. Dans chaque société, ces règles sont nouvelles, basées sur le même souci de correction mais appliquées de cent façons diverses. Le goût fait songer à ce halo lumineux dans le ciel des villes. Il vient de mille facteurs et forme une couleur très douce, la couleur d'une société.

Cette relativité pourrait inviter à la confiance. Le goût ne se perd pas, il change.

Toutefois, on voit au XXe siècle un indéniable relâchement. Il y a les mots, les pensées, les attitudes. Le vocabulaire vit. Un mot qui eût fait s'évanouir Madame de Sévigné nous semble bien sage. « Mouchoir », par exemple, passait pour un terme d'une inacceptable crudité chez les poètes romantiques. Mais si la matière change, le sentiment doit rester, ce désir de bienséance. Et c'est lui qui fléchit aujourd'hui. Les plaisanteries faciles sont monnaie courante. Les plus grosses ont beaucoup de succès. Cependant, il n'est vraiment pas très difficile de heurter le goût du prochain. Le beau mérite d'employer un mot cru, une idée sale, pour faire bondir son entourage!

(Georges SION, *La conversation française.*)

Le roman moderne

Ainsi, Huet d'Avranches ne connaît encore que le roman-mensonge, le roman romanesque. Mais Madeleine de Scudéry, dont il fait un pompeux éloge, entendait déjà que « les romans bien faits fussent des tableaux d'après nature » (1). Et au siècle suivant, Crébillon fils, en tête de ses *Égarements du cœur et de l'esprit*, tracera un programme de vérité romanesque où notre réalisme ne trouverait rien à redire : « Le roman, si méprisé des personnes sensées, et souvent avec justice, serait peut-être, de tous les genres, celui qu'on pourrait rendre le plus utile, si, au lieu de le remplir de situations ténébreuses et forcées, de héros dont les caractères et les aventures sont toujours hors du vraisemblable, on le rendait [...] le tableau de la vie humaine [...] On ne pécherait plus contre les convenances et la raison; le sentiment ne serait plus outré; l'homme, enfin, verrait l'homme tel qu'il est;

---

(1) Cité par Fidao-Justiniani, *Qu'est-ce qu'un classique?*

on l'éblouirait moins, mais on l'instruirait davantage » (1). C'était se porter d'un coup à l'autre bout de la tendance. Il ne restera plus guère — j'entends : à la théorie — que de rattacher la vérité du roman à la vérité de la science elle-même; et on sait que telle devait être la prétention du roman expérimental : « Nous autres naturalistes, hommes de science... » Mais Zola n'a pas vu quelle était la vérité propre du roman moderne. Cette vérité n'est pas plus le vrai scientifique qu'elle n'est la « fausseté significative » de l'auteur de la *Lettre à Segrais*.

Un des connaisseurs les plus pénétrants du genre littéraire qui nous occupe, Ramon Fernandez, a bien fait voir que le roman comporte une pensée et, par conséquent, une vérité de romancier. Certes, il y a un réalisme de départ dont le roman, tel qu'il est devenu, ne peut plus se dispenser. Notre roman suppose même une « conscience intégrale de la réalité ». Seulement, « la perception nuancée du détail, que l'imagination du romancier met au point, ne comporte pas de certitude logique; ce n'est guère qu'une suggestion discrète, une gageure. Elle correspond à l'attitude centrale de la conscience moderne, animée, d'un côté, par une inquiétude de totalité, retenue, de l'autre, par le sentiment de son impuissance à intégrer l'univers. Le besoin d'affirmer n'est pas plus urgent, pour nous, que n'est douloureuse notre hésitation à affirmer. La création romanesque, lorsqu'elle centre une pensée, une croyance, nous offre des affirmations amorties, déviées légèrement par l'imagination, de sorte que le poids de la certitude est allégé par l'atmosphère où cette certitude s'exprime. Dans le roman, nous rêvons la certitude. Mais nous rêvons si clairement, avec un tel sentiment de cohérence, que ce qui, dans la vie, resterait incertain et comme suspendu, s'achève et s'affirme, en s'ajoutant au contenu du monde » (2).

Il serait difficile, pensons-nous, de caractériser plus heureusement la qualité de certitude et l'espèce de vérité que nous cherchons inconsciemment et qui nous suffit dans le roman. Le roman est un art. Suspendu, comme tout art, à la vérité des Idées, qui s'appelait autrefois vraisemblance, il n'est tenu qu'à mimer une vérité de fait, dans la mesure variable que déterminent le caractère, le ton du livre, le public visé, etc. Au demeurant, comme tout *achèvement* esthétique de la nature et de la vie, l'œuvre romanesque fidèle à sa vérité spécifique de roman peut et doit compter sur la collaboration spontanée et inconsciente du lecteur. Dans un roman, même réaliste, comme

---

(1) Nous citons d'après Brunetière : *Le Roman naturaliste*, nouv. édit. 1892, p. 59.

(2) *La Nouvelle Revue française*, août 1937, « Équivalences littéraires ». Voir aussi, du même auteur, quelques pages plus anciennes intitulées « Poétique du roman », *N.R.F.*, avril 1929, et notamment cette remarque : « Le génie du romancier consiste à imaginer l'intimité ». — M. Jean Hytier, auteur d'une brève *Esthétique du roman* parue en tête d'un volume consacré aux *Romans de l'individu*, Paris, 1928, estime que l'intérêt « essentiel » du roman est de « charmer l'intelligence ». Cf., du même, *Les Arts de Littérature* (Alger, s. d.), « L'Art du Roman ».

dans toute œuvre d'art, c'est le beau qui fait preuve, le beau, qui se soutient par sa propre logique et par sa cohérence organique.

Ainsi touchons-nous du doigt le principe même de la viabilité du roman, genre virtuellement coextensif au tout-venant de la vie, du savoir sur la vie, et du rêve sur la vie, forme assez souple pour déborder toute définition trop précise, forme assez compréhensive pour recevoir tous les modes d'écrire (1), forme, toutefois, fondamentalement axée sur le récit, qui est le véhicule le plus apte à porter légèrement et longtemps la pensée, l'observation minutieuse et le sentiment.

(A. Soreil, *Entretiens sur l'Art d'écrire.*)

---

(1) Cfr R. Fernandez, *N.R.F.*, août 1937. Balzac fit tenir ensemble le récit historique, la description géographique et biologique, l'analyse médicale, le rapport administratif, la geste épique, la scène de théâtre, etc. Wells ne nous propose rien de moins qu'une « équivalence romanesque de l'encyclopédie ou de l'encyclopédisme ». Proust écrit à la fois un roman, des mémoires et un traité d'esthétique; etc. « Mais le roman ne s'identifie pas à ses équivalences; sans quoi, le mot perdrait son sens. Il conserve son individualité littéraire, sa structure, son angle de vision. Les acquisitions du roman se transforment en le transformant. » J. Hytier précise : « Le roman doit être faux, comparé à la réalité, car, autrement, il se confondrait avec l'histoire, la géographie humaine ou d'autres sciences; et le roman doit sembler vrai; car créer l'illusion d'un monde est la fonction même de l'imagination du romancier. » Cette formule exagère. En réalité, le roman n'a pas plus à se vouloir faux qu'à se vouloir vrai, sur le plan de la contingence, historique ou autre. Mais il doit être vraisemblable. « Est vraisemblable, écrivait, au XVIIe siècle, G. de Scudéry, ce qui entre facilement et sans preuve dans l'intelligence du spectateur. » Il parlait du théâtre, mais sa définition vaut pour le roman.

B. EXTRAITS LITTÉRAIRES

Un paysage désolant

La route d'Ogden lui parut trop rectiligne, et puis, il avait peur de rencontrer des gens qui lui auraient parlé. Il quitta la route et, obliquant à gauche, se mit à marcher dans l'étendue désolée qui borde la rive orientale du Lac.

Le soleil baissait rapidement au-dessus des flots bleus. Une légère brise soufflait, qui ourlait la lisière des eaux d'une traînée d'écume blême. L'horrible rivage aride filait à perte de vue, vers le Nord, plaqué çà et là de traînées de sel, blanchâtres comme une lèpre, ou rougeâtres, si le soleil s'y reflétait.

Rien, pas une herbe, pas une algue, pas un coquillage. Seulement, par instants, quelque mouette fourvoyée, un butor battant ridiculement des ailes, puis s'envolant avec un cri rauque... A un endroit, dans l'eau stagnante d'un petit ruisseau plat, trois ou quatre poissons morts flottaient, le ventre en l'air. Insouciants, ils s'étaient laissé entraîner par l'eau douce, et peu à peu, l'eau douce était devenue saumâtre. Le Lac Salé les avait tués.

Le Père d'Exiles poursuivit son chemin. A mesure que le soleil baissait, sur leur droite, l'ombre de l'homme et celle de la bête grandissaient, devenaient immenses...

— Dans une demi-heure, pensa le Jésuite, il fera nuit. Ce fut alors un nouveau ruisselet pâle, avec de nouveaux poissons morts. L'eau était si saline, si dense, que les sabots de Mina n'y soulevaient aucune de ces éclaboussures que l'on voit dans les chers ruisseaux européens. A l'entour, partout, c'était maintenant une poussière bistrée, une poussière de sauterelles mortes. Elles aussi, après avoir, l'été précédent, ravagé les moissons des Saints-du-Dernier-Jour, elles s'en étaient venues jusque-là, et le Lac Salé les avait tuées.

(Pierre BENOIT, *Le Lac Salé.*)

Mon ancien camarade de séminaire

Reçu hier une nouvelle lettre de mon ami, un simple mot. Il me prie de vouloir bien retarder de quelques jours mon voyage à Lille, car il doit lui-même se rendre à Paris pour affaires. Il termine ainsi : « Tu as dû comprendre depuis longtemps que j'avais, comme on dit, quitté la soutane. Mon cœur, pourtant, n'a pas changé. Il s'est seulement ouvert à une conception plus humaine et *par conséquent* plus généreuse de la vie. Je gagne ma vie, c'est un grand mot, une grande chose. Gagner sa vie! L'habitude, prise dès le séminaire, de recevoir des supérieurs, ainsi qu'une aumône, le pain quotidien ou la platée de haricots fait de nous, jusqu'à la mort, des écoliers, des enfants. J'étais, comme tu l'es sans doute encore, absolument ignorant de ma valeur

sociale. A peine aurais-je osé m'offrir pour la besogne la plus humble. Or, bien que ma mauvaise santé ne me permette pas toutes les démarches nécessaires, j'ai reçu beaucoup de propositions très flatteuses, et je n'aurai, le moment venu, qu'à choisir entre une demi-douzaine de situations extrêmement rémunératrices. Peut-être même à ta prochaine visite pourrais-je me donner le plaisir et la fierté de t'accueillir dans un intérieur convenable, notre logement étant jusqu'ici des plus modestes... »

Je sais bien que tout cela est surtout puéril, que je devrais hausser les épaules. Je ne peux pas. Il y a une certaine bêtise, un certain accent de bêtise, où je reconnais du premier coup, avec une horrible humiliation, l'orgueil sacerdotal, mais dépouillé de tout caractère surnaturel, tourné en niaiserie, tourné comme une sauce tourne. Comme nous sommes désarmés devant les hommes, la vie! Quel absurde enfantillage!

Et pourtant mon ancien camarade passait pour l'un des meilleurs élèves du séminaire, le mieux doué. Il ne manquait même pas d'une expérience précoce, un peu ironique, des êtres et il jugeait certains de nos professeurs avec assez de lucidité. Pourquoi tente-t-il aujourd'hui de m'en imposer par de pauvres fanfaronnades desquelles je suppose, d'ailleurs, qu'il n'est pas dupe? Comme tant d'autres, il finira dans quelque bureau où son mauvais caractère, sa susceptibilité maladive le rendront suspect à ses camarades, et quelque soin qu'il prenne à leur cacher le passé, je doute qu'il ait jamais beaucoup d'amis.

Nous payons cher, très cher, la dignité surhumaine de notre vocation. Le ridicule est toujours si près du sublime! Et le monde, si indulgent d'ordinaire aux ridicules, hait le nôtre, d'instinct. La bêtise féminine est déjà bien irritante, la bêtise cléricale l'est plus encore que la bêtise féminine, dont elle semble d'ailleurs parfois le mystérieux surgeon. L'éloignement de tant de pauvres gens pour le prêtre, leur antipathie profonde ne s'explique peut-être pas seulement, comme on voudrait nous le faire croire, par la révolte plus ou moins consciente des appétits contre la Loi et ceux qui l'incarnent... A quoi bon le nier? Pour éprouver un sentiment de répulsion devant la laideur, il n'est pas nécessaire d'avoir une idée très claire du Beau. Le prêtre médiocre est laid.

Je ne parle pas du mauvais prêtre. Ou plutôt le mauvais prêtre est le prêtre médiocre. L'autre est un monstre. La monstruosité échappe à toute commune mesure. Qui peut savoir les desseins de Dieu sur un monstre? A quoi sert-il? Quelle est la signification surnaturelle d'une si étonnante disgrâce? J'ai beau faire, je ne puis croire, par exemple, que Judas appartienne au monde — à ce monde pour lequel Jésus a mystérieusement refusé sa prière... — Judas n'est pas de ce monde-là...

Je suis sûr que mon malheureux ami ne mérite pas le nom de mauvais prêtre. Je suppose même qu'il est sincèrement attaché à sa compagne, car je l'ai connu jadis sentimental. Le prêtre médiocre, hélas! l'est presque toujours. Peut-être le vice est-il moins dangereux pour nous qu'une certaine fadeur? Il y a des ramollissements du cerveau. Le ramollissement du cœur est pire.

(Georges Bernanos, *Journal d'un curé de campagne.*)

Le goût de la vie

Il faut aimer la vie pour la bien vivre. L'aimer, non pas seulement dans ses grands élans, dans ses exaltations, ce serait trop facile, et d'ailleurs élans et exaltations ne nous grandissent que s'ils sont conformes à notre nature découverte; sinon, ils sont comme des fièvres d'où nous sortons consumés. Non, il faut l'aimer dans son effort quotidien. La vie quotidienne, c'est la magnifique et dure matière que nous avons à tailler pour y sculpter les contours de notre personnalité. Elle n'est plate et vulgaire que par notre faiblesse. De combien de marches, de contre-marches, de revues de détails, de vérifications d'approvisionnements, d'études de cartes, est faite une victoire? et de combien d'ébauches, de mesures, de comparaisons, de combinaisons, de recommencements, une statue, un livre ou un tableau? Celui qui méprise les jours ordinaires ne connaîtra jamais ces grands jours où notre sensibilité est comme projetée au-delà de nous-mêmes et atteint d'un seul coup le but de nos convoitises. Tout est préparation dans une vie bien ordonnée. Et quand l'occasion surgit, alors elle nous appartient.

(Henry BORDEAUX.)

L'abbé Gass'

Dès la première minute où il reparut à La Bare, Gaston fut jugé — par un éclat de rire qui ne devait s'arrêter jamais. Ses parents avaient bien été le voir, au cours de l'année scolaire, mais leur émotion les attendrissait, et le milieu apportait aussi sa correction, avec deux cent cinquante soutanes non moins gauches et ridicules. Mais à La Bare! dans ce décor connu et riche, le jeune homme détonait si spécifiquement, si violemment, qu'on ne pouvait s'empêcher de sourire, ou bien de s'émouvoir : la sensibilité est ainsi, à deux versants, raillerie, émotion; seulement, en France, celui de l'attendrissement est bien abrupt et si peu fréquenté!

Cette soutane infinie! sommée d'une petite figure en noisette qui, malgré sa pâleur, gardait encore tous ses « clous de girofle »; ce chapeau si grand, si profond, que, pour y voir, Gaston levait le nez; et ses pas de cavalier qui écartaient un juponnage géant!... Manfred dut s'enfuir pour se donner un peu de liberté; et il trouva toute la maison pouffant de rire derrière les portes. Mme de La Bare elle-même pinça des lèvres.

— Je ne suis pas beau, n'est-ce pas? fit Gaston avec son bon sourire... Mais il restait gauchement incurvé, son torse court vacillant sur ses jambes à rallonges; et l'on sentait qu'il souffrait :

— Bah! répliqua vertement le marquis, je t'aimais sûrement mieux en habit rouge, mais le conscrit étonne toujours en revenant chez lui... Tu t'étofferas, ou tu ne seras jamais chanoine. Est-ce que tu vas garder ça durant tes vacances?

— Oui.

— Ça ne t'empêchera pas de monter à cheval; on te fera une fente au froc; à cheval, au lieu des mules de prêtres. Viens aux écuries.

Les écuries étaient vides de leurs hommes : ils se cachaient pour ne point lui faire affront; tout loyaux qu'ils fussent, eux aussi ne pouvaient se tenir... Le maître d'hôtel dit : « Je me surveille, à table... d'ailleurs il est assis et il se tasse; mais la soutane est trop courte et ça lui fait des poignets d'étrangleur. » L'hiver lui avait grossi les mains d'engelures tenaces dont les gonflements duraient.

— Es-tu heureux, au moins? — le marquis changea, comprenant, à l'angoisse qui dilata les yeux de son fils, que sa question était mal venue. — Enfin... est-ce que ça va...?

— Oui père... Je tâche de m'habituer... Ce sont de bons enfants.

(Jean de La Varende, *Le centaure de Dieu.*)

Coucher de soleil devant Saint-Malo

Le soleil n'avait plus ses rayons, ils étaient tombés de sa face et, noyant leur lumière dans l'eau, semblaient flotter sur elle. Il descendait en tirant à lui du ciel la teinte rose qu'il y avait mise et, à mesure qu'ils dégradaient ensemble, le bleu pâle de l'ombre s'avançait et se répandait sur toute la voûte. Bientôt il toucha les flots, rogna dessus son disque d'or, s'y enfonça jusqu'au milieu. On le vit un instant coupé en deux moitiés par la ligne de l'horizon : l'une dessus, sans bouger, l'autre en dessous qui tremblotait et s'allongeait; puis, il disparut complètement; et quand, à la place où il avait sombré, son reflet n'ondula plus, il sembla qu'une tristesse tout à coup était survenue sur la mer.

(Gustave Flaubert.)

L'homme des cavernes

Assis dans son fauteuil, devant son bureau, mon père examinait un petit os pointu d'un bout et tout fruste de l'autre. Il le roulait dans ses doigts; et certainement, il le roulait aussi dans sa pensée.

« Voici, dit-il, la dent d'un homme qui vécut pendant l'âge des glaces, dans une caverne nue et désolée. Il ne connaissait que la peur et la faim. Il ressemblait à une bête. Son front était déprimé. Les muscles de ses sourcils formaient, en se contractant, de hideuses rides; ses mâchoires faisaient sur sa face une énorme saillie; ses dents avançaient hors de sa bouche.

Telle fut la première humanité. »

(Anatole France.)

La mort du cerf

Le silence ne dura que le temps d'un battement de cœur. La balle gicla au travers des joncs, tandis que la détonation roulait, étrangement loin, de cime en cime. Ce qui advint ensuite ne fut rien d'autre que l'accomplissement sans joie, presque morne, des besognes inévitables...

La dépouille qui sortit des joncs, on eût cru que les hommes l'en arrachaient. Tandis qu'ils reprenaient l'eau libre, elle ressemblait, derrière le bateau noir, à l'une de ces lourdes charognes que roulent, lentes et gonflées, les inondations des fleuves. On lança un cordeau de la rive, que Daguet lia aux andouillers comme à un faisceau de branches mortes. Et les valets, jetant le trait sur leurs épaules, halèrent la pesante dépouille.

Elle émergea, s'allongea tout entière, continua de glisser dans la boue. Le cerf mort, étendu sur le flanc, tenait jointes ses pattes brunes, qui le suivaient en caressant les herbes. Les mottes d'argile soulevaient au passage et faisaient frissonner son ventre. Son cadavre, encore souple, s'appuyait de partout sur le sol; toute sa chair, retrouvant dans ses fibres les moindres inflexions de la terre maternelle, semblait s'y attarder pour un adieu désespéré. Seule sa fine tête était bien morte, docile au trait lié à ses cornes tout près du trou qui lui saignait au front. Un bout de langue à peine rosé passait hors de son museau. Et ses yeux grands ouverts béaient sur un vide bleuâtre, un néant absolu d'où toute lumière était partie, mais toute terreur aussi, et toute souffrance.

Maurice GENEVOIX
(d'après P. MENARD et R. ALBOUY[1].)

Caravanes

Il y en avait qui partaient vers l'Orient, chercher le santal et les perles, les gâteaux au miel de Bagdad, les ivoires, les broderies. Il y en avait qui partaient vers le Sud chercher l'ambre et le musc, la poudre d'or et les plumes d'autruche. Il y en avait vers l'Occident qui partaient le soir et qui se perdaient dans l'éblouissement dernier du soleil. J'ai vu revenir les caravanes harassées : les chameaux s'agenouillaient sur les places et déchargeaient enfin leur fardeau. C'étaient des ballots en toile épaisse et on ne savait pas ce qu'il pouvait y avoir dedans. D'autres chameaux portaient le matériel des tentes et on déployait cela pour le soir.

(André GIDE.)

Le portrait de Madame de Pompadour

Et, maintenant, allez au Louvre, et regardez le portrait de La Tour. Dans la fleur et la poussière de vie du pastel, une tout autre femme vous apparaîtra. Habillée de satin blanc où courent les branchages d'or, les bouquets de roses et les fleurettes, robe d'argent aux grandes manchettes de dentelle s'ouvrant au coude, au corsage fleuri d'une échelle de rubans, dont le violet pâle est tendre comme le calice d'un pavot lilas, Mme de Pompadour

[1] *Les Épreuves de français aux Examens techniques*, F. NATHAN, éditeur, Paris.

est assise sur un fauteuil de tapisserie, dans une attitude familière qui retrousse un peu sa jupe et laisse voir un bout de jupon de dentelle, et, sous le jupon, deux pieds qui croisent l'une sur l'autre deux mules roses au haut talon. Sa main droite appuie à peine, d'un geste qui voltige, sur le papier d'un cahier de musique qu'elle tient de l'autre main, le bras plié et accoudé sur une console. Un œil de poudre est jeté dans ses cheveux. Son regard n'est point au cahier de musique; doucement distrait, il semble écouter quelque joli rêve, tandis qu'un demi-sourire, d'une sérénité délicieuse, errant sur ses lèvres, rayonne sur tout son visage.

(E. et J. de GONCOURT.)

L'attrait d'un bon feu

La chaleur du foyer agissait sur les vêtements du jeune homme qui se ratatinaient et s'appauvrissaient encore sous l'effet de la chaleur. Rabe se frottait les mains l'une contre l'autre comme des cymbales.

Les yeux brûlés par la rouge lueur de la bûche qui se consumait, il pensait au feu, au prix du bois, à la douceur d'être toujours assis près d'un feu impérissable.

Rabe se voyait comme un pauvre, mais heureux vavasseur du feu. Autour de lui une neige éternelle ensevelissait petit à petit la ville qu'il habitait. Entre les flocons, des fantômes vêtus de drap de couleur sombre s'affairaient dans un rythme social dont il n'avait souci.

Il mêlait tout ce qu'il avait vu, les yeux piqués par le feu, les hommes, les objets, les paysages et les bêtes. Mais lui seul, en marge de cette vie, était tributaire du feu. Lui seul avait le droit de prospérer avec béatitude dans l'atmosphère créée par le Dieu pourpre.

Au-dehors, dans Paris, la neige conquérante étouffait tous les sons. Le coin de la rue Saint-Vincent était mort et la grande maison rouge sang de bœuf était morte elle aussi. Une seule lumière brillait à son sommet. Rabe, qui voyait cette lueur par le cœur percé dans les contrevents de la fenêtre, imagina qu'elle était habitée par M. de Montmartre, bourreau du XVIIIe arrondissement, qui lisait la Bible à ses petits-enfants malfamés.

Cette idée d'almanach s'associait à ce que Rabe pensait de la neige et l'aidait à compléter sa béatitude qui, insensiblement, montait à plus de 25° au-dessus de zéro.

Il chantonnait pour lui seul, comme il arrive parfois en chemin de fer, quand on se laisse bercer par la cadence du train. Frédéric, les mains derrière le dos et le cou enfoncé dans son chandail de laine rouge, allait et venait de long en large. Il s'arrêtait parfois pour allumer sa pipe à une braise qu'il ravivait en soufflant dessus.

— Je sens des vaches dehors, dit-il.

Rabe pencha son visage en souriant :

— C'est bien possible, fit-il poliment.

Puis il se leva à son tour et les mains dans les poches, il s'approcha de la fenêtre et le nez aux vitres, par l'ouverture du volet, il aperçut l'unique

bec de gaz du coin qui clignotait faiblement, courbant sa flamme peureuse sous les rafales qui sifflaient dans les arbres du cimetière Saint-Vincent.

— Quel temps! Quel temps! soupira Rabe.

Frédéric revint tisonner son feu.

— Et je te dis qu'il y a des vaches qui rôdent autour de la maison.

— Il n'y a rien eu hier? demanda Rabe.

— Non.

— La bande à Philippi n'est pas venue?

— C'est à elle que je pense, répondit Frédéric.

Il prit sa mandole qui, le ventre en l'air, reposait comme une tortue retournée. Il plaqua quelques accords et chanta tout doucement pour lui quelque chose d'incompréhensible, mais qui s'associait parfaitement à l'humble chaleur du petit feu.

(Pierre MAC ORLAN, *Le quai des brumes.*)

L'attente

Il lui fallait attendre vingt minutes. Il marcha au hasard. Les lampes à pétrole s'allumaient au fond des boutiques; çà et là, quelques silhouettes d'arbres et de cornes de maisons montaient sur le ciel de l'Ouest où demeurait une lumière sans source qui semblait émaner de la douceur même de l'air et rejoindre très haut l'apaisement de la nuit. Malgré les soldats et les Unions ouvrières, au fond d'échoppes, les médecins aux crapauds-enseignes, les marchands d'herbes et de monstres, les écrivains publics, les jeteurs de sorts, les astrologues, les diseurs de bonne aventure, continuaient leurs métiers lunaires dans la lumière trouble où disparaissaient les taches de sang. Les ombres se perdaient sur le sol plus qu'elles ne s'y allongeaient, baignées d'une phosphorescence bleuâtre; le dernier éclat de ce soir unique qui se passait très loin, quelque part dans les mondes, et dont seul un reflet venait baigner la terre, luisait faiblement au fond d'une arche énorme que surmontait une pagode rongée de lierre déjà noir. Au-delà, un bataillon se perdait dans la nuit accumulée en brouillard au ras du fleuve, au-delà d'un chahut de clochettes, de phonographes, et criblé de toute une illumination. Kyo descendit, lui aussi, jusqu'à un chantier de blocs énormes : ceux des murailles, rasées en signe de libération de la Chine. Le transbordeur était tout près.

Encore un quart d'heure sur le fleuve, à voir la ville monter dans le soir. Enfin, Han-Kéou.

Des pousses attendaient sur le quai, mais l'anxiété de Kyo était trop grande pour qu'il pût rester immobile. Il préféra marcher : la concession britannique que l'Angleterre avait abandonnée en janvier, les grandes banques mondiales fermées, mais pas occupées... « Étrange sensation que l'angoisse : on sent au rythme de son cœur qu'on respire mal, comme si l'on respirait avec le cœur... » Au coin d'une rue, dans la trouée d'un grand jardin plein d'arbres en fleurs, gris dans la brume du soir, apparurent les cheminées des manufactures, de l'Ouest. Aucune fumée. De toutes celles qu'il voyait, seules celles de l'arsenal étaient en activité. Était-il possible que Han-Kéou,

la ville dont les communistes du monde entier attendaient le salut de la Chine, fût en grève? L'arsenal travaillait; du moins pouvait-on compter sur l'armée rouge! Il n'osait plus courir. Si Han-Kéou n'était pas ce que chacun croyait qu'elle était, tous les siens, à Shanghaï, étaient condamnés à mort. Et May. Et lui-même.

Enfin, la Délégation de l'Internationale. La ville tout entière était éclairée. Kyo savait qu'à l'étage le plus élevé travaillait Borodine; au rez-de-chaussée, l'imprimerie marchait à plein avec son fracas d'énorme ventilateur en mauvais état.

(André Malraux, *La Condition humaine.*)

Les marchands musulmans

...Nous arrivions dans le souk des teinturiers; les bassins de cuivre brillaient dans l'ombre; l'air sentait la laine cuite et l'indigo; un enfant arabe accrochait, aux clous d'une échoppe, les écheveaux d'un violet rouge, d'un vert bleu.

— Un Musulman, dit M. Cherkaouen avec fermeté, ne peut avoir de compte en banque... Notre religion lui interdit de prêter avec intérêt... Faire fructifier l'argent par le commerce, cela est permis; mais l'argent par l'argent, Dieu ne le veut pas.

— Mais vous, M. Cherkaouen, fonctionnaire bien payé, et qui n'avez pas de commerce, ne placez-vous pas votre argent en banque et n'achetez-vous pas de valeurs?

— Moi? dit-il. (Nous traversions le souk des forgerons; des marteaux chantaient; deux notes cristallines, l'une haute, l'autre basse, scandaient notre marche.) Moi? dit M. Cherkaouen... Et comment posséderais-je des valeurs sans cesser d'être un bon Musulman?... Oui, il m'est arrivé quelquefois d'être obligé de déposer des sommes d'argent dans une banque, mais j'ai toujours, en de tels cas, prévenu le banquier que je ne pourrais accepter d'intérêt.

— Pourtant, Monsieur Cherkaouen, il faut bien qu'un Musulman, comme un Chrétien ou un Juif, pense à l'avenir... Quand vous serez vieux, quand ces marchands ne pourront plus travailler...

— Dans la vieillesse, dit-il, l'homme a peu de besoins, et il lui est facile, pour les satisfaire, de revendre une partie des biens qu'il acquit pendant l'été de son existence... Il faut peu de femmes à un vieillard, peu de nourriture, et un jardin plus petit pour ses promenades plus courtes.

— Mais il faut tout prévoir, Monsieur Cherkaouen... Si le vieillard vit plus vieux qu'il n'avait pensé, s'il a déjà revendu tous ses biens, ne serait-il pas souhaitable qu'il eût une rente viagère, quelques sous, la certitude de ne pas mourir de faim?

— Ses enfants doivent empêcher cela, dit-il.

— Et s'il n'a pas d'enfants ou s'ils sont morts?

— Alors, dit-il, Dieu y pourvoira.

(André Maurois.)

Le Palatin

Il s'aperçut qu'il ne s'était pas trompé lors de sa première visite. Le Palatin était certainement l'endroit le plus émouvant de Rome; celui où se réunissaient, du moins pour une âme comme la sienne, le plus d'excitations et le plus d'enchantements.

C'était — selon la façon dont on voulait le prendre — un jardin négligent épanché à travers des ruines; ou des ruines distribuées au travers de jardins. C'était le dosage de ruines le plus apaisant, le moins délétère qu'on pût souhaiter. Les ruines n'y accablaient pas l'homme vivant qui venait les visiter. Elles ne l'obligeaient pas à s'insinuer dans leurs interstices. Elles ne l'obsédaient pas, comme au Forum, par les idées de destruction. Elles n'étaient pas non plus, comme ailleurs, perdues dans le site, au point de faire rentrer la tristesse par une autre porte : celle que commandent les idées d'anéantissement, d'engloutissement. Ici, le promeneur rencontrait les ruines, comme on rencontre des motifs pittoresques dans un parc. Le Palatin était un lieu qui avait retrouvé son emploi. Et il s'en acquittait si bien qu'il en devenait presque le type d'une disposition urbaine. On se demandait pourquoi toutes ces grandes villes n'auraient pas ainsi, non loin du centre, un vaste espace, chargé d'histoire, autant que possible surélevé, inaccessible aux voitures, réservé aux piétons, et à ceux d'entre eux qui ont du temps à perdre; incommode pour tout itinéraire, mais favorable pour toutes les vues, pour la lecture alternant avec la marche, pour la rêverie au pas; un espace capable de loger, au plein milieu d'une ville et de ses affaires, une région de contemplation et de solitude.

Solitude et altitude. Le Palatin était une haute colline, très bien formée, avec une croupe spacieuse, et des chutes nettes de tous côtés vers la plaine. Des corniches, des belvédères; des balcons sur le gouffre. Le caractère d'une tour, d'une suprême plate-forme de monument, étendu à tout un morceau de ville.

Il y avait aussi, dans ce singulier espace, de la campagne, de la banlieue, du musée en plein air, du cimetière abandonné, de la ferme maraîchère et de la guinguette. Il y avait quelque chose qui faisait penser au jardin que se réserve dans la cour du donjon le gardien du château historique. Quelque chose encore qui faisait penser au mail de M***, tel qu'on s'était plu à l'atteindre jadis, à la fin des journées, quand on montait de *l'endroit le plus creux* de la ville.

Parfois, un homme du terroir était arrêté. Il avait derrière lui de vieux arbres espacés; le sol pavé ou creusé de ruines; la lumière du ciel. Il prenait tout naturellement l'attitude qu'on a vue aux figures de tant de tableaux, de gravures, d'estampes, d'entre 1750 et 1850 (1), dont le sujet est italien : le personnage est immobile; ou arrêté; s'il est femme, il porte une corbeille sur sa tête; s'il est homme, il s'appuie à une fontaine, à un fût de colonne brisée. Il regarde ce qui l'entoure avec familiarité et détachement. « C'est ici

---

(1) De Hubert Robert à Corot, pour les peintres français.

que tout ce qu'on vous a conté dans les livres s'est passé. Nous sommes bergers, paysans, musiciens ambulants; mais d'abord gardiens de ces ruines, et placés ici pour porter témoignage. »

(Jules ROMAINS, *Les Hommes de bonne volonté.*)

Le tombeau de Moulay-Idris

...Il est l'intermédiaire céleste, le chambellan d'Allah qui ne manque jamais de lui demander son avis pour tout ce qui touche au Maghreb. Rien ne se fait, rien ne se dit à Fez où il ne soit mêlé. Le chat lui-même, dit un proverbe, n'attrape la souris que si Moulay-Idris le permet. Les mendiants mendient en son nom, de préférence au nom d'Allah; les Oulémas de Quaraouiyne, qui sont nos docteurs de Sorbonne, viennent lui rendre visite avant d'aller faire leurs leçons, afin qu'il inspire leurs paroles. Les commerçants n'ouvrent pas le volet de leurs boutiques sans être passés à son tombeau, pour jeter dans le tronc la petite pièce de monnaie qui rendra la journée profitable... Ceux qui font des affaires avec les pays étrangers n'engagent aucune entreprise qu'ils n'aient pris d'abord une assurance sur Idris. « Nous te paierons tant, lui disent-ils, si la marchandise arrive bien. » Et le Saint devient garant du transport.

(Jérôme et Jean THARAUD.)

Le cargo naufragé

Dans les jumelles de Renaud, le pont du Grec paraissait, comme l'avait dit l'Anglais, absolument dévasté. La passerelle était arrachée, une embarcation brisée pendait encore, retenue par on ne savait quoi. Des portemanteaux vides secouaient un bout de filin dans le vent. Le château central disparaissait sous des ruines hachées, un enchevêtrement de câbles et de ferraille tordue. Renaud aperçut une manche à air curieusement démolie, dont le haut ne tenait plus que par une étroite bande de tôle, et qui battait au roulis, saluant mécaniquement de sa difforme tête noire.

Tout ce qu'on voyait du cargo appartenait à la mer : elle s'y asseyait. Incliné comme une digue, son pont n'était plus qu'un haut déversoir par où, sans fin, l'eau descendait. Elle en ruisselait comme d'une vasque. L'*Alexandros* se soulevait pourtant encore à la lame, car, l'Anglais l'avait attesté, ses panneaux avaient tenu, et c'était une jolie réclame pour le constructeur!...

.....

Le remorqueur était harnaché, mais il restait à atteler le cargo et, avec ce ciel pourri, on ne pouvait plus guère compter que sur deux heures de jour. Renaud aussitôt demanda au Grec :

— Êtes-vous prêts à mailler la remorque?

L'autre prit son temps et répondit :

— Trop de risques. Personne ne veut sortir pour démailler la chaîne. Équipage à bout de forces.

Renaud se rapprocha encore et examina longuement, à la jumelle, le pont du vapeur. Il l'inspecta, comme s'il avait voulu l'acheter. Certainement tout était en pantenne, mais des gars décidés auraient déjà eu dégagé ça aux trois quarts!... Même dans cette pagaille, rien n'empêchait vraiment d'aller à l'écubier travailler la chaîne. Il ne s'agissait, après tout, que d'une goupille à chausser, et le long du chemin, il y avait de quoi s'accrocher, dans cette ferraille!... Même si ça coûtait un homme ou deux, le collègue n'avait pas le choix!

Le capitaine insista donc :

— Je vois votre pont. Possible de démailler. Très souhaitable de frapper la remorque de jour pour faire route cette nuit. Courage! Demain vous serez à Brest.

(Roger VERCEL, *Remorques.*)

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE

La ponctuation vivante

TROISIÈME PARTIE

Petite anthologie de la ponctuation

Imprimé en Belgique par Casterman, S. A., Tournai. JL 1448 - 4709 P.